









HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE.

TOME XIV.

IMPRIMERIE DE P. J. DE MAT,
A BRUXELLES.

HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE,

DEPUIS LES DERNIÈRES ANNÉES DU CINQUIÈME SIÈCLE
JUSQUE VERS LE MILIEU DU DIX-HUITIÈME;

PAR

M. LE COMTE DE LACÉPÈDE,

PAIR DE FRANCE,

GRAND'CROIX DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION-D'HONNEUR,
L'UN DES PROFESSEURS-ADMINISTRATEURS DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE LONDRES,
ET DE TOUTES LES SOCIÉTÉS SAVANTES DE L'EUROPE.

TOME QUATORZIÈME.





BRUXELLES,
P. J. DE MAT, A LA LIBRAIRIE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE,
GRANDE PLACE, N° 1188.
1826.

HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE,

DEPUIS LES DERNIÈRES ANNÉES DU CINQUIÈME SIÈCLE JUSQUE VERS LE MILIEU DU DIX-HUITIÈME.

SUITE DE LA VINGT-DEUXIÈME ÉPOQUE,

DEPUIS 1530 JUSQUES EN 1589.

Le maréchal Danville, Charles de Montmorenci, proteste de son attachement à la religion de ses pères : « Je » veux y persévérer jusques à la mort; mais la foi est un » don de Dieu, qu'il accorde et qu'il retire à son gré. » Abolir l'exercice de la religion réformée, accordé par » tant d'édits, confirmé par des traités solennels, consa- » cré par des serments, garanti par plusieurs puissances » étrangères, c'est renouveler toutes les scènes de dévas- » tation et de carnage dont le royaume a tant souffert. » Gouverneur d'une des plus vastes provinces du royau- » me, dont les esprits avaient été le plus aigris, j'ai vu, » par les heureux effets du dernier édit, les catholiques » et les réformés oublier tous leurs griefs, contracter des » mariages les uns avec les autres, remplir tous les de- » voirs de la société civile, et donner l'exemple de cette » concorde si frappante en Allemagne, en Pologne et en » Suisse. Le souverain pontife lui-même tolère le ju- » daïsme à Rome. Au surplus, une décision sur des affai-

» res aussi importantes ne peut être l'ouvrage que de la » nation légitimement représentée par des députés » qu'elle aura choisis elle-même, et non d'une assemblée » composée de fanatiques et d'hommes subornés qui ne » veulent que satisfaire leurs passions et celles de leurs » chefs. Je ne me séparerai pas des bons Français, aux- » quels je me suis uni pour préserver le royaume de sa » ruine. »

Ces trois refus ne font qu'augmenter la violence des chefs de la ligue. Henri III fait venir dans son cabinet les princes, les grands et les députés du roi de Navarre et du prince de Condé. « Je suis fatigué, dit-il de la voix la » plus émue, de n'être obéi que de la moitié de mon » royaume. La nouvelle secte a soufflé partout l'esprit de » révolte. Combien je suis coupable envers Dieu de l'a- » voir tolérée! Je ne veux souffrir d'autre religion que » celle dans laquelle j'ai été élevé, et que j'ai juré à mon » sacre de défendre au péril de ma vie : l'hérésie sera » exterminée; et quiconque osera essayer de me dé- » tourner de ma résolution ne sera qu'un traître et un » rebelle. *Je déclare nuls d'avance les serments que les » hérétiques pourraient encore m'arracher par la force » des armes.* Je prends à témoin de mes résolutions mon » créateur, que je viens de recevoir : que sa foudre écrase » et mon trône et ma tête, si je manque à l'engagement » sacré que je contracte aujourd'hui. Vous m'avez enten- » du, ajouta-t-il en s'adressant aux députés des princes; » et dites au roi de Navarre que, s'il ne se réconcilie pas » avec l'Église, j'emploierai toutes les forces de mon » royaume pour le ruiner, lui et tous les siens. »

Il demande aux états deux millions d'écus d'or pour commencer la guerre. A cette proposition l'ardeur du clergé se calme. « Nous n'avons jamais entendu, disent » les membres du *tiers-état*, ou troisième ordre, réunir » les deux religions que par les voies de la charité et de

» la paix. *Nous ne sommes pas tenus de fournir aux
» frais d'une guerre à laquelle nous n'avons pas con-
» senti.* »

Le roi demande alors qu'il lui soit permis d'aliéner une partie de ses domaines, et de consacrer le produit de la vente à la guerre sacrée qu'il a résolue. L'assemblée le refuse; et cependant le monarque, suivant les historiens qui paraissent les mieux informés, n'avait pas plus de treize millions de revenu. La dette nationale s'était élevée depuis le règne de François Ier jusques à cent millions; l'intérêt de cette somme était énorme. On a prétendu qu'il était allé jusques à seize pour cent; et le clergé ne versait tous les ans à l'hôtel-de-ville, pour le paiement d'une partie de cet intérêt, que 1,500,000 livres.

« Puisqu'une contribution extraordinaire, dit Henri III
» à l'assemblée, ne vous paraît pas pouvoir être suppor-
» tée, j'attendrai, pour prendre un dernier parti, que le
» duc de Montpensier soit de retour de Guyenne. Je l'ai
» envoyé presser de nouveau le roi de Navarre de se
» réconcilier avec l'Église romaine. »

Mais combien les dispositions de Montpensier étaient changées! L'âge, de longues réflexions et de terribles événements avaient calmé son délire. Ce n'était plus ce féroce ennemi des protestants qu'un aveugle et barbare fanatisme ne lui permettait de voir qu'avec horreur. Il avait plaint leurs malheurs, et admiré leur constance. Le dernier édit de pacification avait été en partie son ouvrage; les ligneurs lui paraissaient bien plus coupables que les réformés. Les protestants ne s'étaient armés que pour repousser la persécution et la mort; les ligueurs voulaient tyranniser leur roi et leurs concitoyens. Envoyé souvent par le monarque auprès du roi de Navarre, il avait été touché de la candeur de son cousin, de sa franchise, de son amour pour le peuple; il en était venu à l'aimer comme son fils. Il voulait tâcher d'oublier les

cruautés qu'il se reprochait avec amertume; il ne cessait d'élever la voix en faveur de la paix.

Il arrive de Nérac à Blois; il entre dans l'assemblée. « Le roi de Navarre, dit-il avec une vive émotion, est » aussi humain que valeureux : ses désirs sont pour » le repos de la nation bien plus que pour ses intérêts. » Le zèle de la religion n'a que trop animé les catho- » liques; il ne m'a entraîné que trop loin. Seize ans » de combats, d'efforts et de succès n'ont fait que déso- » ler le plus beau royaume de l'Europe : sa ruine en- » tière est inévitable, si l'on continue de recourir à la » violence. Charles-Quint victorieux n'a pacifié l'Al- » lemagne qu'en accordant le libre exercice du luthéra- » nisme. Le roi de Navarre se prêtera à des modifications » du dernier édit, pourvu qu'on lui laisse à lui et aux » siens les droits de la religion et de la patrie. »

Peu de temps après, on vit venir à Blois le docteur Beutrich, ministre du prince Casimir; il remit à Henri III les domaines, les charges et les présents que Casimir en avait reçus; il pria le monarque de regarder son prince comme libre de tous les engagements qu'il avait contractés avec lui, et demanda des passe-ports pour se rendre en Angleterre.

La crainte de voir la reine Élisabeth se réunir à plusieurs princes allemands en faveur des réformés de France, fit adopter par Henri III, de l'avis de son conseil, et malgré l'opposition des Guise et du duc de Nevers, la requête par laquelle le tiers-état supplia le roi de n'employer que la conciliation pour ramener les protestants à la religion catholique.

Le roi néanmoins ne put refuser aux chefs de la ligue de lever deux armées. Le commandement de la première fut donné au duc d'Alençon, devenu le plus ardent ennemi de ces réformés auxquels il devait tant de reconnaissance, et la seconde fut commandée par le

duc de Mayenne. (1577). Le roi de Navarre venait de montrer dans la ville d'Euse en Gascogne cette clémence qui seule l'aurait immortalisé. Les magistrats lui en avaient présenté les clefs. Entré à pied avec le baron de Roquelaure, le baron de Batz et treize autres gentilshommes, assailli par près de deux cents furieux, obligé de se réfugier sous le portail d'une église, où sa petite troupe et lui ne pouvaient être enveloppés, et où il s'était défendu avec un courage admirable, et un calme plus admirable encore, rejoint ensuite par près de deux mille cavaliers, et voyant à ses pieds les malheureux qui avaient voulu le tuer, et qui imploraient sa miséricorde, il leur avait accordé la grâce la plus entière.

Il avait, peu de temps après, nommé régente de la Basse Navarre, du Béarn et de la Bigorre, sa sœur Catherine de Bourbon, la digne fille de Jeanne d'Albret.

Se livrant alors aux devoirs difficiles et pénibles de protecteur des réformés de France, il obtint bientôt l'estime et l'affection de tous. Attentif à ne jamais usurper l'autorité que s'étaient réservée les assemblées générales et particulières de la confédération, respectant les droits des cités, et ménageant leurs prétentions, il fit à ses amis, qui lui reprochaient de ne pouvoir rien dans deux villes extrêmement jalouses de leurs priviléges, La Rochelle et Montauban, cette réponse qui renferme tous les secrets de la véritable politique : *Vous vous trompez; j'y puis tout ce que je veux, parce que je n'y veux rien que de juste.*

Et quel désintéressement joignait cet excellent Henri à sa clémence et à sa justice! il vendit un grand nombre de riches domaines dans la Flandre, dans la Beauce, dans le Vendômois et dans le Limosin, pour ne demander aucune somme à ceux dont il avait embrassé la défense.

Il s'était emparé de plusieurs postes avantageux en Poitou, en Guyenne et en Gascogne. Il ne cessait de montrer dans un grand nombre de combats particuliers cette habileté et cette audace qui inspirent tant de confiance aux amis, multiplient leurs forces, et répandent parmi les ennemis la consternation et le désordre.

Monsieur cependant, ayant sous ses ordres le duc de Guise et le duc de Nevers, avait pris La Charité et Issoire, qu'il avait fait réduire en cendres. Le duc de Mayenne, entré dans l'Aunis, menaçait Brouage et La Rochelle; le prince de Condé, déclaré lieutenant général du roi de Navarre, publia à La Rochelle un manifeste qu'il termina par ces mots : *Indignés de tant d'injustices, de rapines et de cruautés, et touchés de la misérable prostitution de la patrie, nous avons résolu, par le commandement et sous l'autorité du roi de Navarre, protecteur des églises réformée et catholique associées, de voler aux armes dans le dessein de rétablir les antiques coutumes et les lois fondamentales de la monarchie, de rendre la liberté aux états et l'autorité aux édits, de soulager le pauvre peuple des insupportables tributs inventés par les Italiens, et de délivrer toute la France de l'infâme servitude où elle languit, tant par la nonchalance et désunion de ses habitants que par les artificieuses pratiques de ceux qui veulent cimenter leur grandeur du sang des vrais princes et de la noblesse. Déclarons dès à présent rebelles à la couronne les ambitieux qui s'armeront contre nous pour soutenir la tyrannie, et nous asservir aux Espagnols*, etc.

Dès que le duc de Mayenne sut que la flotte royale était sortie de la Gironde, il s'empara de Tonnay-Charente, de Rochefort et de Marans. Condé, secondé par Pierre Bobineau, nouveau maire de La Rochelle,

arma une flotte sur laquelle George de Clermont-d'Amboise s'embarqua avec onze cents soldats et un nombre très-considérable de gentilshommes. Clermont-d'Amboise tenta avec beaucoup de courage de forcer au combat la flotte royale commandée par Lansac, de la brûler en lançant quatre brûlots au milieu des vaisseaux ennemis, et d'enlever cinq galères qui venaient la joindre. La fortune ne seconda pas sa valeur; un grand nombre de Rochellois monta sur sa flotte. Il attaqua la flotte royale; il brava la mort; mais une sorte de terreur panique s'empara d'une partie de ses équipages. Il fut battu; deux de ses plus beaux vaisseaux, criblés de coups de canon, se firent échouer sur un banc de sable plutôt que de se rendre à l'ennemi.

Le prince de Condé fit de vains efforts pour faire parvenir de la poudre à Manducage, gouverneur de Brouage à la place du comte de Montgommery. Le duc de Mayenne pressait le siége de cette place. Henri III, qui s'était avancé jusques à Poitiers, lui envoya le régiment des gardes suisses et les officiers de sa maison.

Condé, manquant de matelots, fut obligé de désarmer presque tous les vaisseaux de sa flotte. Lansac vint les brûler jusque sous les batteries de Chef-de-Baye.

Condé ne pouvait plus espérer de secourir la brave garnison de Brouage. Abandonnée à elle-même, et après avoir éprouvé toutes les horreurs de la famine, elle demanda et obtint du duc de Mayenne une capitulation honorable que ce prince observa avec la plus grande fidélité.

Condé sortit de La Rochelle dans l'espoir de rétablir, par quelque exploit éclatant, les affaires des réformés. La désertion se mit dans ses troupes; il ne put tenir la campagne; il vit le roi de Navarre à Montguyon, et se retira à Saint-Jean-d'Angely. Ce roi, obligé de défendre la Guyenne et le Haut Languedoc contre l'armée royale

que commandait l'amiral de Villars, avait renfermé la plus grande partie de ses troupes dans les meilleures places, et n'avait gardé avec lui que quatre cents gentilshommes et quinze cents arquebusiers à cheval. Combien d'attaques périlleuses il avait à soutenir ou à tenter la nuit comme le jour! De quelle constance il donnait l'exemple au milieu de tant de fatigues et de tant de dangers! et par quelle confiance et quelle gaîté il rassurait les moins courageux!

Mais un ennemi bien plus redoutable que les armées de Henri III lui inspirait de vives alarmes; la méfiance des protestants contre les catholiques confédérés avait fait naître, parmi ceux qui suivaient le roi de Navarre, la jalousie, la mésintelligence et les dissensions. Ce prince n'avait empêché qu'avec peine La Noue de se battre contre Lavardin qui était catholique, et qu'il avait nommé colonel général de son infanterie. Danville lui-même fut soupçonné par les protestants; ils arrêtèrent dans Montpellier sa femme et ses enfants. Le roi de Navarre s'efforça en vain de calmer son ressentiment. Les réformés du Bas Languedoc ne voulurent pas rendre Montpellier au maréchal; il tourna contre eux les armes qu'il avait prises pour les défendre. Le roi de Navarre donna au comte de Châtillon, digne fils du fameux amiral de Coligny, quelques compagnies de cavalerie, et l'envoya vers Montpellier.

Quels malheurs n'ont pas toujours suivi les divisions et la discorde! Henri de Bourbon, abandonné du chef renommé des politiques, et délaissé par un grand nombre de nobles et de soldats, se montre vraiment grand; non seulement il est décidé à périr plutôt que de consentir à une paix honteuse, mais encore il ne désespère pas du succès de sa cause.

Henri III sait comme lui que le prince Casimir lève des troupes en Allemagne pour marcher à son secours;

il se défie d'ailleurs du duc d'Alençon, devenu duc d'Anjou. Les provinces étaient irritées de l'indiscipline des troupes royalistes; elles désiraient ardemment la fin de la guerre. Montpensier redouble d'efforts pour faire cesser des hostilités qu'il déteste autant qu'il les a provoquées dans un temps dont il veut effacer le souvenir; et le monarque se détermine à donner la paix aux réformés, aux conditions offertes par le roi de Navarre, avant les hostilités. Les Guise même ne s'y opposent pas; ils craignaient que l'autorité royale ne devînt plus grande que jamais, si elle parvenait à écraser les protestants et les politiques (1577).

Le roi de Navarre se hâte d'envoyer La Noue annoncer cette grande nouvelle sous les murs de Montpellier. Châtillon, à la tête de toutes les forces qu'il avait pu réunir dans le Languedoc, les Cévennes et le Vivarais, allait attaquer le maréchal Danville. La Noue arrive en criant : *La paix! la paix!* il montre la copie du traité que le roi de Navarre lui a remise. Les deux armées se retirent chacune dans son camp.

Un édit donné à Poitiers promulgue les conditions suivantes du traité signé à Bergerac.

Les seigneurs hauts-justiciers ont l'entier exercice de la religion réformée et la liberté d'admettre tout le monde *aux prêches* dans leurs châteaux; ceux qui n'ont que de simples fiefs ne pourront recevoir chez eux que sept personnes; un endroit est désigné dans chaque bailliage ou sénéchaussée pour les assemblées religieuses des protestants, excepté à Paris et à dix lieues de cette capitale ainsi que de tous les endroits où la cour séjourne. On reconnaît la légitimité des mariages contractés par des prêtres, des religieux ou des religieuses. On établit de grandes peines contre ceux qui, à l'avenir, violeraient leur vœu; l'exercice de la religion catholique est rétabli dans tout le royaume. Les dissidents ne pourront pas

travailler publiquement les jours de fête, ni se marier à l'avenir dans les degrés prohibés; ils se conformeront à l'ordre établi pour l'enregistrement des baptêmes. On supprime les chambres mi-parties dans les parlements de Paris, de Rouen, de Dijon et de Rennes, et on réduit le nombre des juges réformés dans celles des autres parlements. Les biens enlevés au clergé catholique doivent lui être rendus sans délai; huit places de sûreté sont données au roi de Navarre et au prince de Condé. Ces princes et vingt seigneurs protestants s'obligent sur leur honneur à rendre ces places dans six ans, si on ne donne aucune atteinte aux conditions arrêtées dans le traité.

Le feu de la guerre civile paraissait éteint en France; il ne cessait de ravager les Pays-Bas. Mais, malgré ces sanglantes discordes, l'industrie et le commerce y étaient toujours favorisés d'un grand succès. Élisabeth, dont les regards attentifs embrassaient tous les objets remarquables, fut frappée des effets admirables de ce commerce et de l'industrie; elle eut une de ces grandes pensées qui décident souvent du sort des empires, et les régissent pendant la durée de plusieurs siècles. Son génie élevé lui montra tout ce qu'elle pouvait attendre de la position de la Grande-Bretagne au milieu de l'Océan, de la beauté de ses ports, du grand nombre de ses rivières. Elle imagina de faire de son royaume le pays le plus industrieux et le plus commerçant de la terre. Elle résolut de jeter les fondements de cette puissance nouvelle dont elle eut la gloire de prévoir les immenses développements; et afin que l'impulsion extraordinaire qu'elle voulait donner à ses états ne pût jamais être arrêtée, et, quoique suspendue par l'inhabileté de ses successeurs ou par des circonstances indépendantes de leur volonté, se propageât au milieu des obstacles, et rendît un jour la Grande-Bretagne la riche et puissante dominatrice des mers les plus éloignées, elle établit l'exécution successive et plus

ou moins lente ou rapide de son vaste plan, comme le but secret vers lequel devaient sans cesse se diriger, plus ou moins directement, tous les actes législatifs qu'elle revêtirait de sa sanction royale, et surtout les traités qu'elle conclurait avec les nations étrangères. C'est à la hauteur où cette grande reine s'était élevée par son génie qu'il faut se placer pour avoir une véritable idée des détails de son administration et de sa politique; et c'est un des caractères des grands hommes, qu'on ne puisse juger leurs projets que lorsque les circonstances leur ont permis d'en dévoiler l'ensemble, et de montrer l'accord de différentes parties qui souvent paraissent incohérentes, ou même contraires les unes aux autres lorsqu'on ne voit pas les rapports plus ou moins éloignés qui les lient.

Élisabeth, occupée de ses grandes vues, et commençant à vouloir maîtriser l'avenir, rétablit les relations commerciales entre les Anglais et ces habitants des Pays-Bas, dont les exemples lui avaient inspiré une si belle et si féconde détermination.

Le prince d'Orange, et les états de Hollande et de Zélande, craignant de ne pouvoir pas soutenir long-temps la guerre contre les trésors de Philippe II, demandèrent des secours à Élisabeth, et, pour les obtenir plus facilement, lui offrirent la souveraineté des deux provinces comme à l'héritière en ligne directe de Philippine, femme d'Édouard III, et fille de Guillaume, comte du Hainaut, de Hollande et de Zélande. La reine reçut leurs députés avec une grande bienveillance, refusa la souveraineté qu'ils lui offraient; mais, continuant de préparer une prospérité commerciale bien plus importante que l'acquisition de plusieurs contrées, elle leur promit des secours puissants (1576).

Peu de temps après, elle renouvela un traité de commerce avec le Portugal, et procura aux Anglais, par ce

traité, la liberté de commercer aux îles Açores et à l'île de Madère.

Le commerce des Grandes-Indes était un des objets les plus importants du plan qu'elle ne perdait jamais de vue, et qui embrassait tout le globe et une longue suite de siècles. Elle désira de faire chercher, vers le nord du Nouveau-Monde, un passage par lequel on parvînt dans le grand Océan, et ensuite dans les mers de ces Indes orientales, où le commerce procurerait tant de richesses à ses sujets. Martin Forbisher, hardi navigateur, était parti de Blackwall en 1570 avec deux barques *le Gabriel* et *le Michel*, l'un de vingt-cinq tonneaux, et l'autre de vingt. Le 11 juillet il avait aperçu les côtes du Groenland, couvertes de neige; des amas immenses de glace l'avaient empêché d'aller plus loin. Le bruit cependant se répandit qu'il existait des mines d'or près des parages septentrionaux de l'Amérique; l'ardeur des découvertes se ranima d'autant plus que la reine Élisabeth ne négligea rien pour la rallumer. Une souscription considérable fut faite par de grands personnages de la cour de cette souveraine, qui réunit ses présents au produit de cette souscription. Forbisher put repartir pour le nord du nouveau continent sur un bâtiment de deux cents tonneaux. Il fut obligé de retourner en Angleterre, après avoir rencontré auprès du Groenland des îles de glace, élevées au-dessus de la mer de plus de soixante mètres; mais il avait découvert le détroit qui porte son nom.

Ce fut vers l'époque de cette tentative que le comte de Leicester reçut la reine Élisabeth au château de Kenilworth, lui donna pendant dix-sept jours des fêtes composées de parties de chasse, de divertissements champêtres, de spectacles, de concerts, de bals, de mascarades, et déploya une magnificence dont les historiens et un homme dont le génie honore l'Écosse, ont cru devoir

conserver ou renouveler le souvenir; mais ce qui rend ces fêtes bien plus dignes de mémoire que cette somptuosité, c'est que le fameux et sublime Shakspeare contribua à les embellir.

Le gouverneur des Pays-Bas Requesens était mort subitement; Philippe II lui donna pour successeur son frère naturel don Juan d'Autriche, le vainqueur de Lépante, et le conquérant de Tunis. L'insurrection s'était accrue; d'horribles massacres avaient ensanglanté Anvers. Les états des provinces wallones s'étaient liés par un traité avec le prince d'Orange, la Hollande et la Zélande : les Espagnols furent chassés de plusieurs villes et de plusieurs châteaux. Don Juan fut obligé de signer la *pacification de Gand*, et de promettre de renvoyer les troupes espagnoles : il retint néanmoins ces troupes étrangères sous divers prétextes, et la guerre civile continua. Il surprit le château de Namur : les états du Brabant ne voulurent plus le reconnaître, et conférèrent le gouvernement de leur pays au prince d'Orange. Le duc d'Arschot et quelques autres grands personnages de cette province, jaloux du prince d'Orange, et voulant élever une autorité supérieure à la sienne, proposèrent aux provinces confédérées de nommer un gouverneur général. Le choix de ces provinces tomba sur l'archiduc Mathias d'Autriche, un des fils de l'empereur Maximilien II; le prince d'Orange ne fut que son lieutenant.

Élisabeth, sachant que les projets de don Juan ne se borneraient pas à gouverner les Pays-Bas, et qu'il voulait épouser Marie Stuart, et faire valoir les droits de cette reine, non seulement sur l'Écosse, mais encore sur l'Angleterre, fit passer des sommes très-fortes aux confédérés, témoigna prendre le plus grand intérêt aux délibérations les plus particulières de leurs états généraux, promit de leur prêter 100,000 livres, et leur annonça un secours de six mille fantassins, et de mille cavaliers,

Philippe II voulut se venger d'une assistance si contraire à ses intérêts, et seconda une insurrection qui se préparait en Irlande. Le pape Grégoire XIII, suivant les historiens anglais, devait être à la tête de cette insurrection. Son projet, d'après ces mêmes historiens, était de procurer la couronne d'Irlande à un fils nommé Jacques Buoncompagno, et qu'il avait eu avant de recevoir les ordres sacrés; huit cents Italiens furent levés pour cette entreprise; le commandement en fut donné à un fugitif anglais, nommé Thomas Stukeley. Le pape exerçant cette puissance temporelle, l'objet des vœux d'un si grand nombre de ses prédécesseurs, créa Thomas Stukeley marquis de Leister et comte de Wexford. Stukeley partit avec sa troupe de Città-Vecchia, arriva à Lisbonne, se laissa persuader de suivre, avec ses Italiens, le roi de Portugal don Sébastien qui partait pour l'Afrique avec une armée; et il ne fut plus question de l'expédition d'Irlande (1578).

Alexandre Farnèse, duc de Parme, et neveu par sa mère de Philippe II, avait cependant amené d'Italie un corps de troupes à don Juan d'Autriche. Don Juan livra à Gemblours une bataille aux confédérés : la victoire couronna ses efforts; mais les confédérés éprouvèrent un malheur bien plus grand qu'une défaite : les opinions religieuses firent naître parmi eux une division funeste. Les habitants d'Amsterdam, de Harlem et d'Utrecht chassèrent leurs magistrats, et remirent le gouvernement de leurs villes aux réformés. Les catholiques firent nommer le duc d'Anjou protecteur de la liberté belgique; les habitants de Gand renvoyèrent les prêtres catholiques; ceux de l'Artois et du Hainaut bannirent les protestants. Don Juan, comptant sur les effets de ces dissentiments, attaqua l'armée des états à Rymenau dans la Brabant : le combat fut opiniâtre. Sir Jean Norreys et le colonel Stewart, à la tête de deux régiments anglais et écossais,

se couvrirent de gloire : don Juan fut repoussé ; le duc d'Anjou vint au secours des états avec huit mille hommes ; mais les querelles, sans cesse renaissantes entre les habitants de Gand et ceux du Hainaut et de l'Artois, arrêtèrent ou ralentirent les mouvements de l'armée des confédérés. Le prince Casimir se rangea avec un gros corps d'Allemands du côté des Gantois. Une mort subite enleva don Juan ; le duc de Parme le remplaça : l'Artois et le Hainaut se soumirent à ce prince. Le duc d'Anjou, en apprenant leur défection, congédia ses troupes, et se retira en France.

Des négociations avaient été renouvelées pour le mariage de ce frère de Henri III avec la reine d'Angleterre, et cette princesse avait reçu un député du roi de France, et un député du duc d'Anjou, de manière à faire croire que leur proposition ne lui déplaisait pas.

Pendant ces négociations, le régent Morton avait continué de se rendre odieux à la nation écossaise, par ses débauches, son avarice, sa tyrannie et sa perfidie : les comtes d'Argyle et d'Athol revinrent secrètement à la cour, persuadèrent au jeune roi de prendre les rênes du gouvernement, quoiqu'il n'eût guère plus de douze ans ; le parlement confirma la résolution du roi, nomma douze lords pour composer son conseil privé, et Morton, nommé un de ces douze conseillers, ne voulut pas accepter un rang subalterne et une autorité partagée, et se retira dans son château de Lochleven.

Le jeune monarque envoya des ambassadeurs à Élisabeth pour renouveler l'alliance entre l'Écosse et l'Angleterre ; mais le traité n'était pas encore terminé lorsque Morton, qui entretenait des espions auprès du roi, dans Stirling, entra dans cette ville pendant la nuit, à la tête de gens armés, et s'empara de la régence (1578).

L'empereur Maximilien II avait été enlevé à la Germanie qu'il régissait avec tant d'humanité, de douceur,

de prudence et de justice; il parlait élégamment huit langues, il aimait et protégeait les lettres; les Allemands, qui bénissaient les heureux effets de son admirable tolérance, inspirée par l'équité, la raison et la piété qui l'animait, pleurèrent sa perte comme celle d'un père.

Son fils Rodolphe II, qui avait été élu roi des Romains, lui succède à l'âge de vingt-quatre ans. Quelle différence de son règne à celui de son père! il devient indolent, s'abandonne aux passions les plus déréglées, se laisse subjuguer par ses maîtresses et par des ministres corrompus, ne s'aperçoit pas, au milieu des voluptés, que la discorde, la jalousie et la haine religieuse règnent avec plus de fureur que jamais dans la Germanie; ne s'échappe du sein des plaisirs que pour se livrer à l'alchimie et à l'astrologie, à la folle et ridicule prétention de faire de l'or, et de lire l'avenir dans la position des astres; et bientôt, se croyant menacé des plus grands malheurs, est méfiant et soupçonneux, fuit le commerce des hommes, et, dominé de plus en plus par ses noires manies, se renferme dans l'intérieur des appartements les plus reculés.

Une diète est tenue à Francfort; ses décrets sont la peinture des moeurs de l'Allemagne à cette époque; ils interdisent aux nobles les jurements et les blasphèmes, défendent aux électeurs et aux princes ecclésiastiques et séculiers de s'enivrer ou d'enivrer leurs convives, ne permettent ni le velours ou le satin aux nobles, ni des étoffes trop riches aux comtes, bornent à 1,500 livres la valeur des joyaux d'une comtesse; condamnent les contrats qui porteraient l'intérêt de l'argent au-dessus du denier *vingt*, prohibent sévèrement les monopoles, l'achat des grains sur pied, ou des raisins suspendus au cep, et n'autorisent que les électeurs et les princes à entretenir des bouffons.

Les Hollandais et les Flamands, présidés par l'archi-

duc Mathias, réclament par l'organe du célèbre jurisconsulte calviniste Philippe de Marnix, seigneur du mont de Sainte-Aldegonde, le secours de la diète de Worms, contre la tyrannie religieuse et civile des Espagnols. Rodolphe II propose un congrès de pacification, qui se tiendrait à Cologne sous sa médiation. Le duc d'Arschot y est envoyé par les mécontents des Pays-Bas, le duc de Terra-Nuova par le roi d'Espagne; et on y voit arriver de la part de l'empereur l'électeur de Cologne, celui de Trèves, l'évêque de Wurtzbourg et le duc de Juliers.

Les conférences durent sept mois; les Hollandais demeurent inflexibles pour la conservation de leurs priviléges. Les Espagnols rejettent avec indignation la liberté des consciences et la tolérance du protestantisme: les conférences sont rompues.

La Hollande, la Zélande, et cinq autres provinces du nord des Pays-Bas, achèvent de rompre les liens qui les avaient retenues sous la domination d'une puissance qui veut lui imposer un joug insupportable. Elles déclarent leur indépendance, réunissent leurs forces, en forment un faisceau, adoptent l'acte qu'on a nommé *union d'Utrecht*, prennent le nom de *Provinces-Unies*, et mettent à la tête de leur république, avec les noms de stathouder, de capitaine général et d'amiral général, Guillaume de Nassau, ce prince d'Orange qui leur a déjà rendu de si grands services, a conquis une si grande gloire militaire, et s'est dévoué avec tant de zèle à la noble cause de leur liberté.

Ces Provinces-Unies avaient tâché de prévoir et d'empêcher de naître ces discordes civiles qui peuvent perdre tous les états, et surtout les républiques. C'est principalement la différence des droits parmi les citoyens, ou la concession de quelques priviléges à une classe particulière, qui produit ces discordes si fatales à la durée des

états. La république de Gênes venait de l'éprouver; une grande sagesse avait, dans cette république, dicté en 1528 un règlement destiné à confondre les intérêts des anciens et des nouveaux nobles, à rendre leurs droits égaux, et à diriger leurs efforts vers le même but, le salut de l'état. Malheureusement l'amour-propre et l'ambition des anciens nobles étaient parvenus, quinze ans plus tard, à leur faire accorder des prérogatives particulières; ils en abusent bientôt, et en 1574 refusent d'agréger au corps de la noblesse des familles plébéiennes qui avaient rendu de grands services à la république. Le peuple s'irrite; les nouveaux nobles se joignent au peuple contre les anciens: on court aux armes, on demande le rétablissement du règlement de 1528; plusieurs puissances de l'Europe craignent de voir cette guerre civile conduire à l'asservissement de la république sous la France ou sous l'Espagne; elles se présentent comme médiatrices, parviennent à calmer les deux partis, nomment des arbitres d'après le consentement des nobles et des plébéiens, anéantissent le règlement de 1547, favorable aux anciens nobles, font autoriser les nouvelles agrégations des plébéiens au corps de la noblesse; et Gênes jouit d'une paix qui devait durer cinquante ans, et donner une si grande activité au commerce de cette république (1576).

Que cette paix si désirable était loin de régner dans la monarchie française! Les catholiques de plusieurs provinces, toujours livrés à une passion ardente, insultaient les protestants, et ne négligeaient rien pour troubler la tranquillité de leurs réunions religieuses. Les réformés opposaient la force à la force: un grand nombre de soldats licenciés ne pouvaient pas se soumettre aux privations de la culture des champs, rendues si nombreuses par la féodalité; un nombre immense de gentilshommes qui ne savaient que manier leurs armes, et qui n'avaient

aucun domaine, étaient prêts à vendre leur sang à qui pouvait le payer; les commandants des places fortes et des châteaux s'en regardaient comme les souverains, et refusaient d'exécuter les ordres qu'ils recevaient des gouverneurs des provinces: ces gouverneurs n'obéissaient qu'à peine aux ordres de la cour. On ne voyait que rencontres, combats, escalades de châteaux, surprises de villes, brigandages et trahisons. Les hommes coupables d'assassinat ou de vol changeaient de parti, et trouvaient impunité et protection; et les préposés à la recette des finances s'appropriaient l'argent de leurs caisses, et trouvaient un asile dans une forteresse en partageant leurs larcins avec le commandant.

Ce fut au milieu de tant de désordres que Henri III donna à sa sœur, la reine de Navarre, la liberté d'aller en Gascogne rejoindre son époux, assigna pour sa dot des domaines de la couronne, lui céda la sénéchaussée d'Agénois et du Querci, lui conféra dans ces deux sénéchaussées une grande partie des droits régaliens, et joignit à ces concessions une pension très-forte établie sur sa cassette. Marguerite promit d'entretenir la plus grande concorde entre le roi son époux et le roi son frère, et partit avec Catherine de Médicis, la princesse douairière de Condé, le cardinal de Bourbon, le prince de Conti, le comte de Soissons, le duc et la duchesse de Montpensier, et leur fils le prince dauphin d'Auvergne. Elle n'avait que vingt-six ans; ayant reçu d'ailleurs les plus heureux dons de la nature, musicienne aussi bonne qu'une princesse pouvait l'être à cette époque, dansant avec beaucoup de grâces, écrivant en prose et en vers avec une sorte d'élégance, parlant latin, espagnol et italien, elle charmait ceux qui la voyaient, par son air affable, sa manière de s'exprimer, la gaîté de sa conversation et ses grandes libéralités. On lui donna des fêtes brillantes dans toutes les villes où elle passa, et princi-

palement à Bordeaux; le roi de Navarre alla au-devant des deux reines, avec sa sœur la princesse Catherine de Bourbon, le prince de Condé, le vicomte de Rohan, le vicomte de Turenne, les comtes de Grammont, de La Rochefoucauld, de Duras, du Lau, Jean de La Ville-sur-Illon, petit-fils de la cousine germaine de la bisaïeule du roi de Navarre, et plus de six cents autres principaux gentilshommes de Navarre, du Béarn ou de la Guyenne. Il les reçut dans un château auprès de La Réole, les conduisit à Auch, leur donna des fêtes élégantes, témoigna à la reine-mère autant de déférence que de respect, et accueillit Marguerite avec autant d'expression de tendresse que si elle avait été, dit l'historien de la maison de Bourbon, *l'épouse la plus vertueuse* (1579).

Catherine de Médicis voulait exécuter le projet qu'elle avait conçu d'enlever son gendre aux réformés. On convint d'une trève locale; les désordres, les combats particuliers et les hostilités ne pouvaient avoir lieu qu'à une lieue de distance des villes où les deux cours séjourneraient. Le gouverneur auquel Henri de Bourbon avait confié la ville de La Réole la livra à Catherine de Médicis, et se fit catholique. Le roi de Navarre, qui était dans un bal auprès des deux reines, en sortit secrètement avec Turenne, Rosny, Batz, La Ville-sur-Illon et quelques autres, et alla prendre Fleurances.

Peu de jours après, il fit sauter par le moyen d'une mine la grosse tour de Saint-Émilion, et s'empara de la ville.

Les hostilités devenaient quelquefois si vives que les deux cours se séparaient avec aigreur; mais bientôt elles se réunissaient de nouveau. « Si Monsieur, dont la santé » est si faible, vient à mourir, dit la reine-mère au roi de » Navarre, vous serez en vain appelé à la couronne par » la loi fondamentale de l'état. L'Europe catholique se » liguera pour vous empêcher de recueillir un si bel

» héritage tant que vous persisterez dans l'hérésie. » Guy Dufour, seigneur de Pibrac, chancelier de la reine Marguerite, connu par ses *quatrains*, et auquel la postérité a reproché avec tant de raison une lettre qu'il n'avait pas rougi de publier pour justifier la Saint-Barthélemi, secondait par toutes les ressources de son esprit les instances de Catherine de Médicis; leurs efforts furent inutiles.

Catherine voulut alors engager le roi de Navarre à remettre au roi les places de sûreté. Elle n'éprouva que des refus; elle espéra un meilleur succès auprès des grands seigneurs protestants et des députés des églises réformées que le roi de Navarre venait de convoquer à Montauban. Elle alla dans cette ville avec Pibrac et ses *filles d'honneur*. Elle comptait beaucoup sur l'esprit de l'un, et sur les séductions des autres. Combien d'art n'employa-t-elle pas pour gagner les réformés! combien elle fut secondée par l'adresse de Pibrac et par les artifices de ces filles d'honneur si belles, et qu'on comparait à des Sirènes! Les plus ambitieux des protestants crurent aux promesses de Médicis. « Le seul moyen » d'éteindre et de prévenir tous les troubles, disaient-ils, » est de se confier entièrement au roi. »

La reine-mère appela dans son cabinet les députés des réformés. Elle voulait frapper le dernier coup : Pibrac leur parle, les touche et les ébranle. *Eh bien! mes amis*, leur dit-elle avec l'accent d'une vive émotion, *rendons la paix au royaume, et la gloire à Dieu. N'est-il pas temps de faire choir de sa main la verge vengeresse?* Les députés gardent le silence, les paroles de Catherine les ont pénétrés; ils paraissent prêts à céder à ses instances; mais La Meausse, gouverneur de Figeac, se lève : *Certes, madame*, dit-il, *votre orateur a un grand talent; mais je ne suis pas d'avis de le payer de ma tête.* A l'instant l'image horrible de la Saint-Barthélemi se présente aux yeux de tous les députés; ils ne voient

plus Catherine que comme l'exécrable auteur des massacres; ils s'empressent de rejeter ses demandes.

Catherine, vaincue par un affreux souvenir, accorde au roi de Navarre quatorze nouvelles places de sûreté en Guyenne ou dans le Languedoc. Henri de Bourbon s'oblige à les rendre dans six mois, avec celles dont le traité de Bergerac l'a mis en possession; et le commandement des troupes royales dans la Guyenne, ôté à l'amiral de Villars, l'un des plus violents ennemis des réformés, est confié au maréchal de Biron, dont la modération égale la valeur.

La reine-mère quitte la Guyenne; mais elle emmène Lavardin, Grammont, Duras et plusieurs autres officiers qu'elle a séduits; et les intrigues, les prévenances, les ruses, les faux rapports et les calomnies que ses filles d'honneur, dégradant l'empire de la beauté, ont employés avec tant d'ardeur pour plaire à leur princesse, laissent à la cour de Henri de Bourbon la jalousie, les préventions, la haine et la discorde.

Cependant le moment où le roi de Navarre devait rendre à Henri III les places de sûreté allait arriver. Les députés des églises réformées, réunis de nouveau à Montauban, le conjurèrent de ne pas les livrer à la discrétion des catholiques. « Vous devez garder ces places si » nécessaires à notre salut, lui dirent-ils, tant que le » traité de Bergerac ne sera pas exécuté : vous ne jouissez » pas paisiblement de votre gouvernement de Guyenne; » le prince de Condé n'a pas été mis en possession de » celui de Picardie, et l'on viole chaque jour l'édit de » pacification dans l'Ile-de-France, la Bourgogne et la » Normandie. » Des négociations furent ouvertes entre Henri de Bourbon et Henri de Valois; mais de petites intrigues de cour rallumèrent les feux si mal éteints de la guerre civile. La reine de Navarre jouissait à Nérac de tous les plaisirs d'une cour brillante; le roi son époux

lui laissait la même liberté qu'il réclamait pour lui-même; elle n'était contrainte dans aucun de ses goûts. Son frère le duc d'Anjou, ne pouvant pardonner au monarque de l'avoir abandonné au milieu de ses succès dans les Pays-Bas, sur lesquels il espérait de régner, conçut le projet d'engager les protestants à commencer une nouvelle guerre : il pressa sa sœur la reine de Navarre de le seconder; et cette princesse favorisa avec d'autant plus d'ardeur les vues de Monsieur qu'elle brûlait de se venger d'une lettre écrite par Henri III. Le roi de France, ayant appris que, malgré les promesses qu'elle lui avait faites, Marguerite entretenait une correspondance très-suivie avec Monsieur, avait résolu, en la perdant dans l'esprit de son mari, de provoquer contre elle un traitement des plus rigoureux, et avait écrit en conséquence à Henri de Bourbon que Marguerite était coupable d'un commerce scandaleux avec le vicomte de Turenne. Le roi de Navarre, ne regardant la lettre de Henri III que comme un moyen de le brouiller avec sa femme, et de le priver des services importants de Turenne, avait montré cette lettre à son ami et à Marguerite. La reine de Navarre, furieuse contre le roi de France, gagna les maîtresses des guerriers qui avaient le plus d'influence dans les conseils du roi de Navarre, fit inspirer à ces guerriers le désir le plus violent de nouvelles hostilités; et le mécontentement de deux princes, la vengeance d'une femme, l'ambition de quelques grands et la cupidité de plusieurs autres aveuglèrent la bonté, la prudence, la sagesse, et firent résoudre une guerre qui allait de nouveau faire couler le sang de tant de Français.

Combien cette guerre fut blâmée par La Noue, par le sage Philippe de Mornay, seigneur du Plessis, un des ministres de Henri de Bourbon, et par un grand nombre d'autres vertueux protestants!

Condé, qui voulait venger ses injures personnelles, et qui venait de découvrir une entreprise formée contre la ville de Saint-Jean-d'Angely, qui était son seul asile, surprit La Fère, une des places les plus fortes du royaume, écrivit à Henri III qu'il occupait cette place en qualité de gouverneur de la Picardie, et l'assura de son respect et de son dévouement (1579).

A peine voulut-il entendre la reine-mère, qui alla auprès de lui pour lui offrir les plus grands avantages s'il voulait mettre bas les armes; il ajouta à la place des fortifications qu'il traça lui-même, compta bientôt sous ses ordres deux mille combattants, leva de fortes contributions dans les contrées voisines, envoya des partis jusque dans les faubourgs de la capitale, et fit prisonniers plusieurs riches Parisiens auxquels il fit payer de fortes rançons.

Les habitants de Cahors avaient fermé leurs portes au chef des protestants; ils avaient préparé la défense la plus vigoureuse sous les ordres de Vezins, violent ennemi des réformés qu'ils détestaient. Le roi de Navarre part de Montauban pour réduire cette ville, qui faisait partie des sénéchaussées données en dot à la reine Marguerite. Arrivé à minuit dans une plantation de noyers voisine de la ville, il fait sauter en l'air une partie de la première porte du pont par le moyen d'un de ces *petards* auxquels on donnait alors le nom de *machine infernale*. Gontaut de Salignac et sa compagnie pénètrent au travers des ruines, volent au corps-de-garde des deux bastions, égorgent les soldats ennemis, mettent le feu à un second petard, et une forte explosion brise la seconde porte; le bruit réveille les habitants : les uns courent aux armes, les autres à demi nus montent sur les toits de leurs maisons, et font pleuvoir sur les assaillants une grêle de tuiles, de pierres et de pièces de bois.

Salignac avait déjà gagné la grande place; Roquelaure,

La Ville-sur-Illon et Saint-Martin, capitaine des gardes du roi de Navarre, le suivent avec ardeur. Le brave Vezins était accouru à la tête de quatre cents soldats déterminés, sans s'être donné le temps de prendre son casque ni sa cuirasse. Le combat devient terrible : Vezins tombe mort; Saint-Martin est tué; Roquelaure et Salignac sont mis hors de combat; les réformés reculent jusques aux portes du pont. Le roi de Navarre, à la tête de douze cents arquebusiers commandés par le vicomte de Gourdon, ramène les protestants à la charge, et regagne le terrain perdu. L'attaque et la résistance sont héroïques; l'obscurité de la nuit est encore d'autant plus épaisse qu'un grand orage règne au-dessus de la ville. Les éclats du tonnerre se mêlent au bruit du tocsin, aux cris des combattants, aux lamentations des femmes, aux gémissements des blessés; bientôt les éclairs qui se succèdent avec vitesse, et le feu de la mousqueterie, éclairent le théâtre sanglant sur lequel tant de valeur attaque et se défend. Le jour paraît : l'orage des airs se dissipe; mais pendant combien de temps le sang doit encore couler!

On construit des barricades dans les rues; chaque maison, en quelque sorte, oblige à livrer un nouvel assaut. Bourbon ni aucun des siens ne peuvent quitter un moment leurs armes; ils ne prennent de nourriture qu'en continuant de combattre, ne se reposent qu'en s'appuyant contre les murs dont ils viennent de s'emparer. Ils sont près de succomber au poids de leurs armes faussées, à leurs blessures, à la chaleur excessive, à leur fatigue extrême. Henri ne se soutient encore que par l'excès de son courage.

Le bruit se répand qu'un corps de troupes catholiques vient au secours de Cahors; les protestants conjurent en vain le roi de Navarre de s'ouvrir, l'épée à la main, une retraite dans la campagne. Il veut braver tous

les dangers, surmonte la douleur de ses blessures, et paraît animé par une ardeur nouvelle.

Il avait écrit à Choupes de lui amener toutes les troupes qu'il pourrait rassembler dans le vicomté de Turenne. Choupes arrive auprès de Cahors avec quatre cents hommes d'une grande valeur, apprend le danger de Henri, se précipite dans la ville par le pont neuf, se jette sur six cents arquebusiers qui formaient de nouvelles barricades, les disperse, s'empare de l'hôtel-de-ville ainsi que de trois canons et d'une couleuvrine, parvient jusqu'au collége, y trouve le roi entouré de blessés et de mourants, donnant ses ordres avec le plus grand calme au milieu des décharges les plus meurtrières, l'aide à mettre le feu à ce grand bâtiment, sort le lendemain, par ordre de Bourbon, pour aller combattre les auxiliaires que Cahors attendait, les met en déroute et rentre victorieux dans la ville.

Pendant cette défaite des auxiliaires, le roi de Navarre avait dirigé contre le collége, dont les habitants de Cahors avaient éteint l'incendie, la couleuvrine et les trois canons; il y fait une brèche, donne l'assaut, l'emporte, et attaque un grand nombre d'autres habitants retranchés dans quatorze rues, les oblige à mettre bas les armes malgré la défense la plus courageuse, n'a plus d'obstacle à surmonter, commande en vainqueur aux habitants soumis, sauve leur vie, mais ne peut empêcher ses soldats, irrités de trois jours de résistance, d'user des terribles droits de la guerre, de piller les maisons, de saccager les églises et de les brûler (1580).

Henri III, furieux de cet événement, se hâte de lever trois armées : le prince de Condé, voyant que l'orage le plus dangereux va fondre sur La Fère, confie la défense de cette place à *La Personne* et à *Moui de Vaudrai*, va dans les Pays-Pas, voit le prince d'Orange, se concerte avec lui et passe en Angleterre; mais les événe-

ments du Portugal avaient inspiré à la reine Élisabeth des vues politiques auxquelles il était loin de s'attendre. Le roi Sébastien était passé en Afrique avec l'élite de ses troupes et de sa noblesse, pour tenir sa parole, et rétablir sur le trône Mulei-Mohammed, roi de Fez et de Maroc, qui lui avait rendu la ville d'Arzile, et que Mulei-Moluch, oncle de Mohammed, avait détrôné. Moluch était venu contre lui avec une armée de cent mille hommes, cinq fois plus forte que celle de Sébastien. Le combat avait été soutenu avec un grand courage; mais les Portugais avaient été enveloppés et taillés en pièces. Don Sébastien, après s'être signalé par des prodiges de valeur, avait succombé. Le bruit s'était répandu qu'il avait été massacré; mais un grand nombre de Portugais étaient persuadés qu'il n'avait pas péri dans le combat, et qu'il errait en Afrique ou en Europe (1578). Son grand-oncle Henri Ier, fils du roi Emmanuel et de Marie de Castille, cardinal, archevêque de Brague, de Lisbonne, d'Évora, et grand-inquisiteur de la foi, avait été proclamé roi de Portugal. Il était mort un an et demi, ou environ, après son élévation sur le trône. Antoine, grand-prieur de Crato, et fils naturel de Louis, second fils du roi Emmanuel, s'était fait proclamer souverain du Portugal à Santaren et ensuite à Lisbonne; mais Philippe II avait réclamé la couronne de Portugal comme né d'Élisabeth, fille aînée du roi Emmanuel, et sœur du roi Henri Ier. Le duc d'Albe avait battu le grand-prieur, soumis en moins de deux mois tout le royaume; et Antoine, abandonné de tout le monde, avait été obligé de s'enfuir du Portugal.

Élisabeth, effrayée de voir le Portugal et toutes ses colonies réunis aux vastes états d'un monarque dont l'ambition était aussi insatiable que dissimulée et terrible, avait résolu de ne rien négliger pour lui enlever les Pays-Bas, et pour en faire avoir la souveraineté au duc

d'Anjou; bien éloignée de soupçonner le véritable auteur de la nouvelle insurrection des protestants de France, elle accusait les Bourbons d'avoir provoqué cette guerre civile, qui contrariait ses projets en privant le duc d'Anjou de tout secours de la France, et elle voulait les abandonner à leur destinée.

Elle refuse de voir le prince de Condé; du Plessis-Mornay arrive de la part du roi de Navarre pour demander à cette princesse des troupes, des vaisseaux et de l'argent. « Madame, dit-il à Élisabeth, vous allez éteindre les sentiments qu'ont pour vous les réformés de » l'Europe. Vous recevez tous les jours des envoyés du » duc d'Anjou, prince catholique, et vous refusez une » audience à un des héros des protestants. » La reine consent à voir le prince de Condé, mais secrètement et dans un de ses châteaux; le prince lui demande 300,000 écus d'or pour lever une armée en Allemagne. La reine destinait cette somme au duc d'Anjou; non seulement elle refuse le prince, mais encore lui reproche d'avoir pris les armes sans raison légitime. Condé indigné se retire, débarque à L'Écluse, arrive à Gand, entend pendant la nuit le tumulte causé par cinq mille Espagnols, qui, ayant escaladé, sans être aperçus, un bastion dont les fortifications n'étaient pas encore achevées, commencent à se répandre dans les rues, se saisit d'une pique, marche où le péril l'appelle, se met à la tête des Gantois les plus déterminés, tombe sur les Espagnols, les met en fuite, reçoit les plus grands témoignages de dévouement et d'admiration, va à Heidelberg, parle an prince Casimir des dangers qui menacent les protestants de France, en obtient la promesse d'une armée, craint que les conditions que Casimir veut lui imposer ne soient rejetées par les réformés français, se déguise, se met en route presque seul, est arrêté et dépouillé par des brigands auprès de Genève, reçoit dans le Dauphiné, du fameux

Lesdiguières, des habits, des chevaux et de l'argent, est accueilli avec transport dans le Bas Languedoc, réunit un grand nombre de confédérés, n'insiste pas sur les conditions proposées par Casimir, et que les réformés rejettent, s'empare de quinze villes ou châteaux, et délivre les Cévennes et le Vivarais des troupes catholiques qui les ravagent.

La Fère cependant est prise par le maréchal de Matignon après une courageuse résistance; le duc de Mayenne soumet le Dauphiné malgré la valeur de ses habitants et les talents de Lesdiguières, et le maréchal de Biron conquiert l'Agénois, s'empare de Mont-de-Marsan, et poursuit le roi de Navarre jusque sous les murs de Nérac. Le roi reçoit un renfort que lui amène le comte de La Rochefoucauld, sort de Nérac, et, malgré les forces supérieures de Biron, lui présente la bataille. Mais un orage survient, et il tombe une pluie si violente que, les soldats ne pouvant faire aucun usage des armes à feu, les deux armées se retirent.

Peu de jours après, le cheval du maréchal s'abat sous lui sur un terrain fangeux; Biron a la cuisse cassée: il désigne son fils à peine âgé de dix-huit ans pour le remplacer momentanément; mais des maladies contagieuses se répandent dans les deux camps, et les deux armées, en proie à ces contagions funestes, demeurent dans l'inaction.

Philippe II, dont la politique est d'entretenir en France les feux de la guerre civile, offre au roi de Navarre des secours et des subsides: Bourbon les refuse; mais il fait sommer le duc d'Anjou de tenir ses promesses et de terminer une guerre qui n'a été entreprise qu'à sa prière. Monsieur, croyant voir arriver le moment de régner sur les Flamands, vante si fortement à Henri III les avantages de la paix que ce monarque le charge de la conclure avec le roi de Navarre; Mon-

sieur et le duc de Montpensier volent au château de Fleix en Périgord, où les conférences doivent s'ouvrir. Un nouveau traité est adopté; il est presque entièrement semblable à celui de Bergerac. Figeac et Montségur sont substitués à La Réole comme place de sûreté; et, pour plaire à la reine Marguerite, qui n'aimait pas Biron, on ôte à ce célèbre général le commandement des troupes de la Guyenne (1580).

Cette pacification fut très-agréable à la reine d'Angleterre, non seulement parce qu'elle désirait que le duc d'Anjou pût employer à la conquête des Pays-Bas une grande partie des forces françaises, mais encore parce qu'elle ne paraissait pas éloignée d'accorder sa main à ce prince. Henri III avait auprès de cette reine, indépendamment de Bacqueville et de Rambouillet, un agent qui se nommait Simier, et qui réunissait beaucoup d'adresse à beaucoup d'esprit; on aurait dit qu'Élisabeth, qui l'admettait souvent auprès d'elle, avait déjà une grande affection pour le duc d'Anjou; le comte de Leicester prétendait même qu'on s'était rendu maître *par magie* de l'esprit de la reine. Simier était trop habile pour n'avoir pas vu qu'il devait redouter les sentiments d'Élisabeth pour ce comte de Leicester; il avait en conséquence osé l'instruire du mariage secret du comte avec la veuve du comte d'Essex : la reine, si violemment irritée de ce mariage d'un pair contracté sans son autorisation, avait ordonné qu'on renfermât Leicester dans le château de Greenwich.

Des membres du conseil avaient été choisis pour examiner les avantages et les inconvénients du mariage du duc d'Anjou avec Élisabeth; mais cette union déplaisait beaucoup à une grande partie de la nation; les puritains surtout ne voyaient qu'avec une sorte d'horreur le mariage de la reine avec un prince catholique; Jean Stubbs, jurisconsulte de Lincoln, publia contre

cette alliance un ouvrage intitulé *le Gouffre ouvert;* et les juges trouvèrent les expressions de son ouvrage si violentes qu'il fut condamné à avoir le poing coupé; mais l'indignation avec laquelle la populace même vit le supplice de Stubbs montra à Élisabeth combien il avait été impolitique de le permettre.

Cette union désirée par Henri III était bien loin cependant de convenir aux princes de Lorraine; c'était leur cousine germaine Marie Stuart et son fils que les ducs de Guise et de Mayenne voulaient voir sur le trône d'Angleterre : il entra dans les combinaisons du duc de Guise, en conséquence de ce vœu constant des princes lorrains, de brouiller son neveu le jeune roi d'Écosse avec la reine d'Angleterre; il engagea, pour y parvenir, Esme Stuart, baron d'Aubigné, fils de Jean Stuart, second frère de Matthieu, comte de Lennox, et qui avait été élevé en France, à passer en Écosse. D'Aubigné fut très-bien reçu par le roi son parent, s'insinua dans ses bonnes grâces, fut créé duc de Lennox, et profita de la grande faveur qu'il obtint pour rendre odieux au jeune monarque le comte de Morton, si dévoué à Élisabeth. Morton s'empressa de recommander aux ministres de la religion de représenter Lennox comme une créature de l'auteur de la Saint-Barthélemi, un papiste et un ennemi des plus dangereux de la religion réformée; mais il était si détesté par les Écossais que les prédications des ministres ne produisirent presque aucun effet.

Pendant qu'il s'engageait ainsi entre Morton et Lennox une lutte qui pouvait avoir de si grands résultats, l'Angleterre fit une grande perte par la mort de sir Thomas Gresham, qui avait fait bâtir la bourse royale, et consacré à l'instruction publique une grande maison où il avait fondé des leçons de théologie, de droit civil, de médecine, d'astronomie, de géométrie, de rhétorique et de musique (1579).

Peu de temps après cette perte, la guerre civile et religieuse s'allume dans l'Irlande. Jacques Fitz-Moris, qui était allé à Rome, en part avec le projet de soumettre le royaume irlandais au siége apostolique. Le pape lui avait donné une bannière et une somme d'argent; il reçoit de Philippe II des soldats et trois vaisseaux. Un nonce l'accompagne : il bâtit un fort à Smerwick; mais ses vaisseaux sont détruits par Thomas Courtney, capitaine d'un bâtiment de guerre anglais, et il est tué par ses propres parents.

L'insurrection néanmoins continue. Gérald-Fitz-Gérald, comte de Desmond, promet des secours aux insurgés, et leur envoie ses deux frères Jean et Jacques. Jean est mis en déroute; le comte de Desmond est déclaré traître; ses terres sont ravagées par le comte d'Ormond; sir Guillaume Pellam oblige les habitants du pays de Munster de donner des otages de leur fidélité; des Espagnols sont pris dans Carig-Foyle; et, par une suite de cette fureur insensée qui ne règne que trop souvent au milieu des guerres religieuses, ils sont massacrés contre les lois de l'humanité et celles des nations. Jacques Fitz-Gérald, défait, blessé et fait prisonnier, est jugé et exécuté comme traître; son frère le comte de Desmond fuit d'asile en asile, et fait réclamer en vain sa grâce.

Les insurgés reçoivent cependant un renfort de sept cents Espagnols ou Italiens, et des armes pour cinq mille hommes. Ces étrangers sont assiégés dans Smerwick par le lord lieutenant et le comte d'Ormond : ils se rendent à discrétion; et, *à la honte éternelle des vainqueurs*, dit un historien protestant anglais, les étrangers sont massacrés, et les Irlandais qui s'étaient joints à eux pendus comme rebelles.

Les catholiques forment une nouvelle conspiration en Irlande; ils veulent donner la mort au lord lieutenant et à tous les réformés du royaume; une partie des troupes

du lord lieutenant est défaite dans une embuscade : mais le lord Grey met en déroute un grand nombre de ces nouveaux insurgés; les autres se soumettent, et la tranquillité cesse d'être troublée en Irlande (1580).

Mais de nouvelles agitations menaçaient l'Angleterre; les Anglais catholiques, fugitifs et chassés des Pays-Bas, s'étaient retirés à Reims et à Rome, et y avaient établi des séminaires sous la protection du pape et sous celle du cardinal de Lorraine. Plusieurs prêtres de ces séminaires furent envoyés en Angleterre : parmi eux étaient deux jésuites, Edmond Campian et Robert Parsons. On les accusa d'y fomenter les troubles les plus dangereux. Campian publia, en faveur de l'Église romaine, un traité intitulé *les dix Raisons*. Quatre autres de ces prêtres soutinrent publiquement que la reine Élisabeth avait été légitimement déposée par le pape; ils furent jugés et exécutés, ainsi que Campian; Parsons parvint à se sauver. Une proclamation défendit d'entretenir, recevoir ou loger aucun prêtre catholique ou jésuite, sous peine d'être réputé fauteur de sédition, et ordonna à toutes les personnes qui avaient des enfants, des pupilles ou des parents dans des séminaires étrangers, d'en donner les noms dans dix jours, de les faire revenir dans quatre mois, et d'ôter tout secours d'argent à ceux qui refuseraient de passer en Angleterre.

Élisabeth, au milieu de ces tentatives, ne s'occupait pas avec moins d'activité de l'exécution de son grand plan pour l'extension du commerce anglais; elle avait établi une compagnie *de Turquie* en vertu d'un traité conclu avec le sultan Amurath III (1579). Depuis longtemps les commerçants anglais avaient souhaité de pouvoir envoyer leurs vaisseaux à la Chine et au Japon par les mers du nord de l'Europe. Hugues Willoughby avait cherché en 1553, avec trois bâtiments, ce passage si désiré par le nord-ouest; un vaisseau s'était séparé de

lui : surpris par les glaces dans un port situé au 62e degré de latitude, il y avait péri avec ses compagnons, victime d'un zèle à jamais mémorable. Étienne Burrough avait entrepris la même recherche en 1556. Élisabeth ordonna, en 1580, aux capitaines Arthur Peety et Charles Jackman de rechercher cette route septentrionale vers le Japon et la Chine. Ils découvrirent au 70e degré de latitude le détroit de *Weigatz* entre le pays des Samoïèdes et la Nouvelle-Zemble; ils entrèrent dans la mer qui est à l'est de ce détroit : mais ils y trouvèrent une si grande quantité de glaces qu'après avoir couru de grands dangers et résisté à des fatigues extrêmes, ils furent contraints de revenir sur leurs pas. Les tempêtes les séparèrent; Jackman revint en Angleterre, et on ne devait plus avoir aucune nouvelle de Peety ni de son équipage.

Mais, vers le même temps, arrive dans la Grande-Bretagne, comme un triomphateur, le fameux navigateur François Drake. Il avait fait le tour du monde; son audace, son habileté et sa persévérance avaient fait flotter le pavillon anglais dans l'intérieur du long détroit de Magellan, dans le grand Océan, dans les parages de Lima, où il avait fait une prise d'une valeur immense près des côtes occidentales de la Nouvelle-Angleterre, aux Moluques et dans la mer qui gronde autour du cap de Bonne-Espérance. Mendoza, ambassadeur d'Espagne, se plaint de ses déprédations, et demande la restitution des sommes enlevées à des Espagnols. « Drake n'a fait » qu'user de représailles, répond la reine; et Philippe II » n'a-t-il pas fomenté la guerre civile de l'Irlande? » Elle fait chevalier le hardi navigateur, et dîne à Deptford à bord de son vaisseau.

Elle avait appris, vers le même temps, que la perte du comte de Morton avait été résolu par le duc de Lennox et Jacques Stuart, créé comte d'Arran et fils du lord Ochiltrée. Empressée de sauver le crédit et peut-être la

vie d'un pair d'Écosse, aussi dévoué à ses intérêts que Morton, elle envoya au jeune roi d'Écosse Bowes, chargé d'accuser Lennox de la correspondance avec la cour de France et le duc de Guise, la plus dangereuse pour l'Écosse et pour l'Angleterre. Le roi Jacques ne voulut pas recevoir Bowes; le conseil s'assembla : d'Arran se jeta aux genoux du monarque, et accusa Morton d'avoir provoqué la mort du père de sa Majesté; Morton fut arrêté et renfermé dans le château de Dumbarton. Randolph arriva de la part d'Élisabeth pour intercéder en faveur de Morton; il parla au parlement d'Écosse. « Le » duc de Lennox, dit-il, a fait tous ses efforts pour » détruire la bonne intelligence entre les deux nations; » il a voulu aliéner le roi de son fidèle clergé; il a » même entretenu des liaisons avec des princes étran- » gers pour une invasion en Angleterre. » Déshonorant ensuite le caractère dont il était revêtu, il produisit, pour prouver ce qu'il venait d'avancer, de prétendues lettres dont la fausseté était si évidente que le parlement fut tenté de l'envoyer prisonnier au château.

Il parvint néanmoins à engager les comtes d'Argyle, Montrose, Glenarchi, Angus et Marr dans une conspiration pour délivrer Morton, au secours duquel devait marcher une armée anglaise rassemblée sur la frontière. Mais cette conspiration fut découverte : Argyle, Montrose et Glenarchi obtinrent leur grâce; la garde du roi fut doublée; on leva de nouvelles troupes; on augmenta les garnisons, et une proclamation royale ordonna à tous les Écossais de se tenir prêts à marcher sous les étendards du monarque.

Les généraux anglais du Northumberland congédièrent leurs troupes; Marr fut obligé de livrer le château de Stirling; Angus et d'autres amis ou parents du comte de Morton furent déclarés traîtres; Morton fut conduit à Édimbourg, jugé et condamné, comme complice du

meurtre du roi Henri, à être pendu, à avoir les entrailles arrachées et à être écartelé.

Sa peine fut commuée en celle d'être décapité. Il refusa de déclarer l'endroit où il avait fait déposer son trésor, qui consistait, disait-on, dans des sommes prodigieuses. Monté sur l'échafaud, « J'avoue, dit-il, que j'ai » eu connaissance du meurtre du roi; j'ai même pris » part à une association destinée à défendre Bothwell, » qui l'a commis; mais je n'ai pas été du nombre des » meurtriers; et la reine n'a eu aucune part à ce crime.»

Après la mort de Morton, Lennox et d'Arran régnèrent plus que jamais sur l'esprit du roi Jacques, qui se plaisait à montrer sa mémoire en récitant des passages des auteurs les plus estimés, mais qui était faible, simple et bien près de devenir l'objet du mépris des Écossais (1581).

La cour de France cependant pressait le mariage de la reine Élisabeth avec le duc d'Anjou. Des plénipotentiaires français arrivent à Londres; ce sont le maréchal de Cossé, Lansac, le veneur de Carrouges, La Mothe-Fénélon, Brisson, président à mortier du parlement de Paris, Castelnau de Mauvissière et Pinart, secrétaire d'état : à leur tête est le prince dauphin d'Auvergne. Une commission est nommée pour conférer avec eux; on convient que le mariage sera célébré dans six semaines; si le roi Henri III meurt sans enfants mâles, et que le duc d'Anjou ait deux fils de son union avec la reine Élisabeth, l'aîné règnera sur la France, et le second sur l'Angleterre; s'il n'a qu'un fils, ce fils héritera des deux royaumes, et résidera dans la Grande-Bretagne au moins huit mois dans l'espace de deux ans; le duc d'Anjou ne donnera aucun emploi d'Angleterre à des étrangers; il n'emmènera pas la reine hors du royaume sans le consentement de la noblesse; il ne transportera pas hors de l'Angleterre les joyaux de la couronne; toutes les places

fortes du royaume auront des garnisons anglaises commandées par des gouverneurs anglais.

La reine adopta ces articles; mais à peine a-t-elle voulu les ratifier, qu'elle paraît se repentir; elle envoie en France le secrétaire d'état Walsingham. « Il est nécessaire, dit ce célèbre négociateur à Henri III, de différer le mariage de la reine jusques au moment où les » Anglais seront mieux disposés en faveur de cette alliance, et que ma souveraine aura fait de mûres » réflexions sur quelques circonstances importantes » survenues depuis la rédaction des articles. La souveraineté des Pays-Bas, acceptée par le duc d'Anjou, » peut jeter l'Angleterre dans une guerre très-dispendieuse avec l'Espagne; il faut que l'union de la reine » avec ce prince soit précédée d'une alliance défensive, » et même offensive entre la France et l'Angleterre. » — Je suis prêt à renouveler l'alliance défensive, répond » Henri III, et je traiterai de l'offensive après la conclusion du mariage de mon frère. »

Le duc d'Anjou cependant, rappelé dans les Pays-Bas d'après les conseils du prince d'Orange, avait forcé le duc de Parme à lever le blocus de Cambrai, réduit Arleux, pris quelques autres places, et chassé les Espagnols du Cambresis. Un grand nombre de gentilshommes français et de leurs vassaux ayant quitté ses drapeaux, il ne peut joindre l'armée des états, qui l'attendait entre Lille et le Quesnoy; il établit son camp sous le Catelet, et vers la fin de novembre il s'embarque pour l'Angleterre.

Élisabeth le reçoit avec toutes les marques d'une tendre affection; elle lui donne un anneau comme un gage de sa foi, le met elle-même au doigt du prince; et, peu de temps après, consent à signer les articles convenus; mais, jetant tout d'un coup la plume avec une violente indignation, « Ne savez-vous pas, dit-elle » aux membres de son conseil, que ce mariage met,

» tra fin à ma vie, et qu'après ma mort vous vous égor» gerez les uns les autres pour la succession? » Le comte de Leicester, le vice-chancelier Halton et Walsingham se gardent bien de la presser de signer. Les dames de sa chambre passent la nuit à gémir sur une union qui les effraie.

Le duc d'Anjou arrive le lendemain dans l'appartement d'Élisabeth. « Trois nuits pareilles à celle que je » viens de passer, lui dit la reine, me mettraient au » tombeau ; l'aversion des Anglais pour un prince » français est insurmontable : vous ne tireriez peut-être » aucun avantage de l'alliance que vous désirez ; et » quels graves inconvénients ne pourrait pas produire » la différence de nos religions? »

Le duc se retire très-chagrin, jette par terre l'anneau de la reine, et maudit son inconstance.

Élisabeth paraissait très-agitée : elle avait cinquante-quatre ans ; on ne croyait pas qu'elle eût vu le duc d'Anjou, bien moins âgé qu'elle, sans avoir éprouvé en sa faveur une passion plus ou moins forte. Mais combien n'était-elle pas retenue par la crainte de succomber à une organisation particulière que les médecins lui avaient, a-t-on dit, représentée comme pouvant devenir mortelle si elle se mariait, de perdre l'affection des Anglais, ou de voir s'évanouir une autorité dont elle était si jalouse ! Elle ne peut surmonter cette dure incertitude, flatte le duc d'Anjou d'un nouvel espoir, ne cesse pendant trois mois de lui donner des fêtes, et ne le renvoie qu'en mettant à sa disposition une somme d'argent très-considérable, en lui faisant promettre de revenir dans un mois, en l'accompagnant jusques à Cantorbéry, et en chargeant le comte de Leicester et plusieurs autres lords de le suivre dans la Belgique, et de le recommander en son nom aux états des Pays-Bas. Quel mélange du génie et des autres qualités élé-

vées des plus grands rois avec les mouvements qu'une passion peut inspirer au cœur trop faible d'une femme trop sensible!

Le duc d'Anjou fait une entrée pompeuse dans Anvers, est inauguré duc de Brabant, reçoit à Gand l'investiture du comté de Flandre, et voit se réunir à son armée un corps de cavalerie allemande, commandé par le comte de Mansfeld, six mille Suisses et un assez grand nombre de cavaliers et de fantassins français. Mais Catherine de Médicis lui déclare qu'il ne recevra plus de secours de la France, à moins que les états des Pays-Bas ne promettent de reconnaître le roi de France pour leur souverain, si le duc d'Anjou meurt sans enfants. Non seulement cette proposition est rejetée par les états, mais encore elle n'ajoute pas peu à la crainte qu'ils ont de voir le duc violer leurs priviléges. Jaloux de leurs droits, ils ne lui laissent qu'une très-petite partie du gouvernement, administrent eux-mêmes leurs finances, nomment à toutes les magistratures, disposent de tous les emplois, ne reçoivent dans leurs villes de garnisons françaises qu'avec les plus grandes précautions, et laissent au contraire une grande autorité au prince d'Orange, qui ne leur inspire aucune méfiance.

Le duc d'Anjou, mécontent de voir son influence presque nulle, fait une grande faute, veut obtenir par la force ce que la confiance seule peut lui donner, entreprend de se rendre maître des principales villes de la Flandre et du Brabant, en surprend quelques-unes, mais échoue devant Bruges et Anvers, perd quatre mille hommes de ses meilleures troupes et irrite vivement les états.

Élisabeth voit aisément les suites de cette folle entreprise, et voulant se fortifier contre les desseins de Philippe II, se ligue avec les princes protestants d'Allema-

gne, et avec Frédéric II, roi de Danemarck, auquel elle envoie l'ordre de la Jarretière.

Mais les affaires d'Écosse l'occupaient aussi beaucoup depuis la mort du comte de Morton. Le duc de Lennox, dont le roi Jacques suivait tous les conseils, avait d'abord travaillé avec sagesse à la tranquillité de l'Écosse en engageant le monarque à rappeler les personnes bannies à cause de leur attachement à Marie Stuart, et à établir une correspondance si amicale avec sa mère que cette princesse consentît à l'associer au gouvernement, et à écarter par cette association tout sujet de contestation au sujet de l'autorité suprême (1582). Mais son perfide ami le comte d'Arran, qui, sous le voile d'un dévouement sans bornes, cachait le désir le plus ardent de le perdre, le porta à abuser de son pouvoir jusqu'à exercer une dure tyrannie. Lennox devint odieux à la nation, et les lords qui le détestaient le plus conspirèrent contre lui ; ils enlevèrent le roi lorsqu'il revenait peu accompagné d'Athole, et le conduisirent au château de Ruthven. Lennox, qui était à Glascow, se réfugia à Dumbarton. Arran, dont on ignorait ou voulait paraître ignorer la perfidie, et qui partageait la haine qu'on avait pour Lennox, fut renfermé à Ruthven; et le roi, conduit à Stirling, fut forcé de déclarer par écrit que tout ce qu'on venait de faire était pour son service, et d'écrire à la reine d'Angleterre qu'il agissait avec une entière liberté.

Élisabeth conseilla au roi Jacques de rappeler le comte d'Angus, et de renvoyer le comte de Lennox en France. Lennox se hâta d'exécuter l'ordre que son souverain lui envoya à ce sujet, traversa l'Angleterre, arriva sur le continent, y mourut quelques mois après dans la religion protestante; et comme, à cette époque, les grands crimes n'étaient que trop communs, et que l'on était tenté d'attribuer à la violence toutes les morts que l'on

pouvait regarder comme un événement favorable à un parti, le bruit se répandit qu'il avait été empoisonné.

Avant ces agitations de l'Écosse, ces mouvements si fréquents et si funestes dans tous les pays où l'observation de sages lois fondamentales n'est pas garantie par des institutions convenables, le pape Grégoire XIII avait confirmé en 1575 la congrégation *de l'Oratoire*, fondée à Rome par saint Philippe de Neri, et qui devait rendre tant de services à la religion, à la morale, aux sciences et aux lettres. Cinq ans plus tard, il avait reconnu l'ordre des carmes réformés par sainte Thérèse et par saint Jean de la Croix; et enfin, en 1582, il s'immortalisa en sanctionnant une réforme du calendrier vivement désirée par tous les hommes éclairés, et par tous ceux qui s'intéressaient à la régularité des actes religieux, des fêtes ecclésiastiques, de toutes les opérations civiles, et qui voulaient voir les mêmes saisons correspondre aux mêmes mois. La nécessité de cette réforme venait de l'excès de l'année solaire sur l'année commune de trois cent soixante-cinq jours, adoptée en Europe. On avait reconnu, depuis plus de seize siècles, que cet excès devait être corrigé par l'intercalation régulière d'un jour. Jules César avait réglé en conséquence que, tous les quatre ans, on ajouterait dans le calendrier romain un jour à un mois, ou, ce qui est la même chose, qu'une année *bissextile*, c'est-à-dire où l'on compterait deux fois un sixième jour dans un mois déterminé succèderait à trois années communes; mais cette correction rendait l'année civile trop longue. L'équinoxe du printemps anticipait sans cesse; et, dans l'intervalle de temps écoulé depuis Jules César, il s'était rapproché de onze jours et demi du commencement de l'année. Le pape Grégoire XIII voulant remédier à cet inconvénient, et adoptant les calculs de Louis Lilio, Romain de naissance, médecin, mathématicien et astronome, établit par un bref que le mois d'octobre de l'an-

née 1581, où l'on se trouvait, n'aurait que vingt-un jours, que l'année 1600 serait bissextile, et qu'ensuite la dernière année de chaque siècle ne serait bissextile que de quatre en quatre siècles. « Cette intercalation, a » dit dans son Précis de l'Histoire de l'Astronomie, mon » illustre ami et collègue, l'immortel auteur de la Mé» canique céleste, M. le marquis de Laplace, fondée » sur une longueur un peu trop grande de l'année, » ferait anticiper l'équinoxe d'un jour environ en qua» tre mille ans; mais en rendant *commune* la bissextile » qui termine cet intervalle, l'intercalation grégorienne » deviendrait à très-peu près rigoureuse. »

Plusieurs états catholiques adoptèrent avec empressement cette intercalation ou le calendrier grégorien; mais les états germaniques, réunis en diète à Ausbourg, offensés du ton impérieux avec lequel le pape leur ordonnait de suivre son calendrier, témoignèrent un vif mécontentement, et refusèrent d'admettre la nouvelle intercalation. Les états catholiques se laissèrent néanmoins calmer, et consentir à recevoir un calendrier dont la bonté n'était pas contestée. Les états protestants, toujours prêts à rejeter ce qui venait de Rome, persistèrent dans leur refus, conservèrent l'intercalation julienne; et deux calendriers, différents l'un de l'autre de onze jours, régirent la Germanie.

De quel nouvel éclat brillait cependant l'astronomie à l'époque dont nous nous occupons! Guillaume IV, landgrave de Hesse, avait fait bâtir un observatoire à Cassel, y avait placé des instruments travaillés avec soin, s'était attaché deux habiles astronomes, Rothman et Juste Byrge, avait souvent réuni ses observations aux leurs; et Tycho-Brahé éclairait le monde savant. Né dans la Scanie, le 19 décembre 1546, Tycho-Brahé, dès l'âge de quatorze ans, conçut le plus grand désir d'étudier et de connaître les principes de l'astronomie. De retour

dans sa patrie, après des voyages consacrés à son instruction, il y reçut de son souverain Frédéric II, roi de Danemarck, une petite île nommée *Huène*, située à l'entrée de la Mer Baltique, et dans laquelle il fit construire un observatoire, auquel il donna le nom d'*Uranibourg*. Quelle célébrité la gloire de Tycho-Brahé devait donner à cet Uranibourg! On ne prononçait le nom de cet observatoire que comme celui d'un sanctuaire; et cependant, lorsque la mort enleva au Danemarck Frédéric II, digne protecteur des savants, de lâches et vils envieux osèrent attaquer Tycho-Brahé, et le forcèrent à quitter cette retraite, consacrée par tant de travaux; il vint à Copenhague. Un ministre, nommé *Walchendorp*, se déshonora en lui défendant de continuer ses observations; et un des plus grands géomètres, M. de Laplace, a dévoué ce ministre au mépris de tous les siècles en rappelant cette insigne barbarie dans un de ses ouvrages impérissables. L'empereur Rodolphe II se réveilla de l'espèce de sommeil politique dans lequel les plaisirs le tenaient plongé, pour donner à Tycho-Brahé un asile, une pension considérable et un observatoire à Prague, où il finit ses jours. Cet hommage rendu à la science, au génie et au malheur, a fait pardonner par la postérité bien des fautes à cet empereur.

On compte avec étonnement tous les services rendus à l'astronomie par cet illustre Tycho-Brahé. Il invente de nouveaux instruments, perfectionne les anciens, donne l'exemple d'une précision remarquable dans les observations, publie un catalogue d'étoiles très-supérieur à celui d'Hipparque et à celui d'Ulug-Beigh, découvre l'inégalité de la lune, qu'il appelle *variation*, ainsi que les inégalités du mouvement des nœuds et de l'inclinaison de l'orbe lunaire, remarque que les comètes se meuvent fort au-delà de cet orbe, prouve une connaissance plus parfaite des réfractions astronomiques, et enrichit

le public d'observations multipliées sur les planètes. Moins heureux dans la recherche des causes que dans l'observation des phénomènes, frappé des objections que les adversaires du système de Copernic opposaient au mouvement de la terre, et n'étant dirigé dans ses théories, ni par les découvertes dues au télescope depuis l'époque de ses travaux, ni par les lois de la mécanique relatives à la chute des corps graves, et que l'expérience n'avait pas encore rendues incontestables, il publie un système astronomique dans lequel la terre est immobile au centre de l'univers, tous les astres se meuvent chaque jour autour de l'axe du monde, et le soleil entraîne les planètes dans sa révolution annuelle.

Ajoutons, pour faire mieux connaître l'esprit du siècle et pour excuser tant de grands personnages qui n'ont pas su résister à son influence, que Tycho-Brahé, malgré ses lumières et son génie, ne put secouer les préjugés de l'astrologie judiciaire, et essaya de les défendre.

Vers le milieu de l'époque que nous examinons et qu'illustra Tycho-Brahé, Adam de Crapone, noble provençal, se distingua par ses lumières dans l'art des fortifications, et donna son nom à un canal qu'il établit depuis la Durance jusques à la ville d'Arles.

L'art de guérir fait de nouveaux progrès; Duret et Foës donnent des traductions d'Hippocrate encore très-estimées. Jean-François Fernel, premier médecin de Catherine de Médicis, soumet à une critique savante et philosophique les diverses doctrines médicales que le temps a consacrées, combat l'opinion à laquelle on a donné le nom d'*humorisme*, et pose les premiers fondements de celle à laquelle le nom de *solidisme* a été donné.

Les ouvrages des Grecs avaient pour ainsi dire affranchi les esprits de l'obéissance aveugle aux livres des Arabes. L'amour de la vérité et le besoin de la découvrir

font discuter avec liberté ces mêmes ouvrages des médecins de la Grèce. Jean Argentier, médecin piémontais, ne veut voir dans la médecine qu'une science d'observation et d'expérience, prouve contre l'opinion des *galiénistes* que toutes les parties du corps humain tirent leur nourriture du sang, combat plusieurs idées physiologiques des anciens défendues par les modernes, rejette plusieurs subtilités du *galiénisme*, et s'élève contre l'intervention des nombreux esprits admis par l'école du médecin de Pergame.

Laurent Joubert donne à Montpellier des leçons célèbres; et son compatriote Guillaume Rondelet, dont l'histoire des poissons est encore si utile aux naturalistes, compose un traité *des erreurs populaires*.

Mais cette astrologie si trompeuse et si séduisante pour la faiblesse humaine, et à laquelle nous avons vu que Tycho-Brahé n'avait pu se soustraire, s'était réunie avec les idées mystiques et cabalistiques auxquelles les opinions si agitées à cette époque, l'ignorance, la superstition et la curiosité d'une sorte de terreur secrète donnaient une grande force : on a donné le nom de *théosophie* à ce mélange funeste. Cette théosophie fut enseignée avec une espèce d'éclat à Paris, à Londres et dans d'autres grandes villes de l'Europe par Henri Corneille *Agrippa*, né à Cologne d'une famille illustre en 1486, qui se signala dans les armes avant de se livrer à l'enseignement public, et dont il faut particulièrement citer un ouvrage *sur la vanité des sciences*, destiné à prouver que rien n'est plus dangereux pour la vie des hommes et pour le salut de leurs âmes que les sciences et les arts. Les obscures subtilités, les puérilités et les extravagances de ses leçons ne firent peut-être qu'augmenter le nombre de ses auditeurs. Il soutenait que la nature entière est remplie de démons qui règnent ou dans le feu, ou dans l'air, ou dans l'eau, ou dans la terre, ou dans les constellations; que

l'homme les contraint à lui obéir en opérant des fumigations avec certains ingrédients, qu'on les conjure en prononçant certaines paroles ou même certaines lettres hébraïques; que les nombres ont des propriétés surnaturelles, qu'on guérit la fièvre *tierce* en coupant de la verveine à la *troisième* articulation, et la fièvre *quarte* en ne coupant la même plante qu'à la quatrième; que chaque homme a trois démons, le démon sacré donné par Dieu, le démon inné et le démon de profession envoyé par les constellations et les intelligences célestes.

Les alchimistes étaient venus se joindre aux partisans de la théosophie; Paracelse en était le chef. Rien n'égalait sa vanité; il disait qu'Hippocrate avait été produit par l'*archée* ou le génie de la Grèce, comme lui par le génie de l'Allemagne. Il voulait réformer la médecine en mêlant les rêveries de l'astrologie à celles de l'alchimie.

Malgré toutes ces absurdités, qui n'avaient que trop de partisans dans un siècle où l'instruction était encore si peu répandue dans un grand nombre de classes, l'anatomie et la chirurgie florissaient dans plusieurs écoles de l'Europe. Jean de Romain, chirurgien de Crémone, Mariano Santo de Barlette, chirurgien de Naples, Laurent Collot, chirurgien français, les fils de Laurent Collot et Pierre Franco, perfectionnent la *lithotomie* ou l'art d'extraire les calculs. On suivait un traitement barbare pour la guérison des blessures produites par les armes à feu; le célèbre premier chirurgien de Henri II, de François II, de Charles IX et de Henri III, trouve pour ces blessures un traitement dont la base a été suivie jusques à nos jours, et devient un législateur dans presque toutes les parties de la chirurgie. Vigo de Gênes donne des règles sur l'opération du trépan. Mayerne de Venise perfectionne des bougies employées pour la guérison de plusieurs maladies de la vessie, produites ou rendues plus

fréquentes depuis l'introduction, dans l'ancien continent, de la syphilis du Nouveau-Monde, Bérenger de Carpi et Jacques Dubois ajoutent aux connaissances anatomiques. Dubois, nommé aussi *Sylvius*, injecte le premier les vaisseaux ; il est le maître d'André Vésale, regardé comme le plus grand anatomiste de son siècle et l'auteur des premières planches anatomiques exécutées d'après nature. Des organes découverts l'un par Barthélemi Eustache, et l'autre par Gabriel Fallope, élève et rival de Vésale, reçoivent le premier le nom d'Eustache, et le second celui de Fallope. Fabrice d'Acquapendente, à qui la république de Venise décerne une chaîne d'or et une statue, reconnaît que toutes les veines du corps humain sont pourvues de valvules ; et ce fait important prépare la découverte qui doit immortaliser Harvey.

François Hernandez, médecin de Philippe II, met au jour l'histoire des plantes, des animaux et des minéraux du Mexique.

Cujas, né à Toulouse, et un des plus grands jurisconsultes qui aient éclairé les hommes, enseigne le droit, écrit dans sa patrie, à Cahors, à Valence, à Bourges. Ses décisions sont respectées comme des lois ; sa bonté et sa libéralité envers ceux qui suivent ses cours, le font surnommer *le père des écoliers*.

Anne du Bourg, conseiller *clerc* au parlement de Paris, avait aussi acquis une grande et juste célébrité par ses connaissances dans le droit ; mais il vivait dans un siècle où l'intolérance était d'autant plus grande que la puissance se croyait attaquée par une différence dans l'opinion religieuse, et, aveuglée par ses craintes, cherchait dans la violence des moyens bien plus propres à l'ébranler qu'à la raffermir. Il avait été dénoncé comme protestant, condamné comme hérétique, et, malgré ses vertus, pendu et brûlé sur la place de Grève.

Un théologien d'une opinion bien différente de celle d'Anne du Bourg, remplissait de son nom l'Europe ecclésiastique; il se nommait François Suarès, il était né à Grenade en Espagne. Les jésuites, dans l'ordre desquels il était entré, le regardaient comme le plus grand théologien de leur congrégation. Il enseigne à Alcala, à Salamanque, à Rome, à Coïmbre, publie un grand nombre d'ouvrages de métaphysique ou de morale religieuse. Ses confrères et leurs nombreux amis en font les plus grands éloges; il en fait imprimer un dont le titre est: *Défense de la foi catholique contre les erreurs de la secte d'Angleterre*. Le parlement de Paris ordonne que cet ouvrage soit brûlé *comme contenant des maximes séditieuses, tendant à la subversion des états, et à porter les sujets à attenter aux personnes sacrées de leurs souverains*.

Un dominicain célèbre, né dans la même ville que Suarès, et nommé Louis de Grenade, est regardé par ses contemporains comme un des écrivains et des prédicateurs les plus éloquents et les plus pieux. Le public lui doit un grand nombre de sermons et d'instructions dont la réputation se répand dans toute l'Europe. Pendant qu'il édifie les catholiques, les luthériens nourrissent leur esprit et leur cœur des ouvrages remplis d'onction, de modération et de douceur, de leur sage et savant théologien Mélanchton. Un autre théologien protestant, célèbre parmi les réformés, réunissait, comme Mélanchton, à une érudition très-vaste, un caractère très-pacifique, la plus douce affabilité, la plus grande bienfaisance, le plus grand intérêt pour les malheureux. Il se nommait André Dudith Sbardellit; il savait plusieurs langues, et s'était rendu habile dans l'histoire, la philosophie, les mathématiques, la médecine, le droit et la théologie. Né en 1533, d'une famille noble de Hongrie, et élevé dans la religion catho-

lique, il avait été nommé évêque, et envoyé au concile de Trente, où il parla avec beaucoup de force en faveur de la résidence des prélats, du mariage des prêtres, et de la communion sous les deux espèces. Rappelé par Ferdinand II, du concile de Trente, à la prière du pape qui le redoutait, il fut nommé successivement par l'empereur à deux nouveaux évêchés. Mais, ayant embrassé la réforme, il se démet de son siége épiscopal, se marie, et publie divers ouvrages de théologie, de controverse, de morale ou de littérature.

Gaspard Bruschius, né à Égrâ, poète et historien de la Germanie ecclésiastique, reçoit du même Ferdinand II, le protecteur d'André Dudith, la couronne poétique, et le titre de comte palatin. Quelques années avant cette solennité, Guichardin était mort à Florence, où il avait été conseiller d'état. Son histoire est très-estimée.

Quatorze ans plus tard, l'Italie perd l'historien Paul Jove.

L'Espagnol Louis Marmol publie sa *Description générale de l'Afrique.*

Un homme d'un esprit observateur, d'un génie élevé au-dessus des préjugés, des superstitions, des vanités et des folies humaines, d'une érudition très-variée, d'un caractère plaisant et même facétieux qui le faisait rechercher avec empressement, d'une philosophie si avancée au-delà de son siècle, que la prudence lui inspira de cacher sa raison sous les voiles du cynisme et de l'extravagance, publie son *Pantagruel*, où, en voulant détruire des préjugés dangereux, corriger des passions funestes, verser le ridicule et le blâme sur des mœurs corrompues, il paraît laisser tomber ses coups sur les vérités les plus nécessaires au bonheur des humains. Cet ouvrage extraordinaire, dont on a si souvent méconnu le véritable sens, prouverait seul que son

auteur, François Rabelais, savait le français, l'italien, l'espagnol, l'allemand, le latin, le grec, l'hébreu et l'arabe, et qu'il avait étudié avec beaucoup de soin la littérature, le droit, la théologie, l'astronomie, la médecine, et ce qu'on savait de son temps des sciences naturelles; il avait même, après avoir quitté l'ordre des bénédictins, été reçu dans la faculté de médecine de Montpellier, traduit les aphorismes d'Hippocrate, et été le médecin du cardinal Jean du Bellay, évêque de Paris, avant que ce cardinal célèbre par ses lumières et ses talents, et qui l'aimait beaucoup, lui eût donné la cure de Meudon.

Pierre Charron, d'abord avocat au parlement de Paris, et ensuite théologal attaché successivement à plusieurs cathédrales, donne des leçons d'une haute morale sous des formes bien différentes de celles que Rabelais a préférées. On lui doit le livre *de la Sagesse*, que l'on a conservé avec une sorte de respect.

Mais un plus grand philosophe, auquel l'antique Grèce aurait décerné le nom de *sage*, dont le génie a pénétré si profondément dans tous les replis du cœur humain, qui a si bien deviné, connu et peint l'espèce humaine, la soulage, la console, et veut la rendre meilleure; dans un ouvrage que l'on relit avec tant de charme et tant de fruits, Michel de Montaigne, donne une nouvelle gloire à la France sa patrie. Avec quelle vénération on a visité le château du Périgord dont il portait le nom, où l'amitié d'Étienne de La Boëtie, conseiller au parlement de Bordeaux, avait répandu tant de douceur sur sa vie, et où il avait composé ses *Essais!*

Le cardinal Bembo, né à Venise, écrit en vers et en prose, en latin et en italien, des ouvrages qui honorent sa patrie, dont on lui doit une histoire estimée.

Le Vicentin Jean-George Trissino, rempli d'amour

pour l'Italie qui l'a vu naître et d'enthousiasme pour les grands hommes qui l'ont tant illustrée, paraît vouloir imiter Horace, en composant une poétique; Sénèque, en écrivant la tragédie de *Sophonisbe* que le pape Léon X fait représenter à Rome; et Virgile, en chantant dans un poème cher à ses concitoyens, *l'Italie délivrée des Goths*.

Louis Tansillo, né à Nôle, se rend célèbre par ses chansons, ses sonnets, son vendangeur, un grand nombre d'autres poésies, et le poème intitulé *les Larmes de saint Pierre*, et que Malherbe devait traduire.

Au-dessus d'eux brille d'une gloire immortelle l'auteur de *la Jérusalem délivrée*. Le Tasse, né à Sorrento, publie à Rome ce poème épique qu'il avait terminé en France dans l'abbaye de Châlis ou Chailly, près de Senlis, et qu'un illustre écrivain et un grand poète devaient, par leurs traductions, rendre en quelque sorte à cette France témoin des inspirations du Tasse. Autour de lui sont les nombreux traités de philosophie, de morale, de littérature qui prouvent par quelles études il avait voulu féconder le génie poétique qu'il tenait de la nature, son Aminte et le grand nombre de *canzoni* et de sonnets qui peignent si bien tout ce que son âme a éprouvé. On croit voir à ses côtés l'humanité affligée qui gémit sur ses malheurs, le console, le soutient, l'encourage, veut calmer sa raison égarée, et voue à l'indignation de la postérité le barbare duc Alphonse de Ferrare, qui lui a fait souffrir pendant tant d'années une horrible captivité; et si l'âme oppressée bénit le neveu du pape Clément VIII, le cardinal Aldobrandin, qui appelle le Tasse à Rome, et lui montre la couronne poétique qui lui est destinée, on retombe sous une peine nouvelle en voyant le Tasse cesser de vivre la veille du jour où il doit être couronné.

Un demi-siècle avant la mort du Tasse, la France avait

perdu Clément Marot, que l'on a regardé comme le meilleur poète français de son temps, dont on a célébré le style facile, agréable et naïf, dont Boileau a cité l'élégance comme un modèle, et que La Fontaine a honoré avec tant d'éclat en se glorifiant d'être son imitateur et son disciple. On lui doit des épîtres, des ballades, des rondeaux, des épigrammes, des compliments, des étrennes, des élégies, des églogues, et une traduction des psaumes de David, continuée par Théodore de Bèze, et adoptée par les protestants pour leurs offices religieux.

La reconnaissance des amis des lettres a associé à la gloire des hommes rares qui les cultivaient avec honneur, ceux qui avaient perfectionné l'imprimerie, cet art qui multiplie les ouvrages, et les transmet à la postérité. On remarque, parmi ces littérateurs si utiles, Henri Estienne, l'un des plus célèbres imprimeurs, et des hommes les plus savants de son siècle; il était fils de Robert Estienne, autre imprimeur célèbre, et auquel François Ier avait confié l'imprimerie royale pour l'hébreu et le latin. On doit à Henri, non seulement de belles éditions d'auteurs anciens, mais encore *le Trésor de la langue grecque*. C'est des Estienne que de Thou a dit : « La France et le monde entier leur ont autant » d'obligation qu'à aucun des plus illustres généraux. »

André Palladio, né à Vicence, va à Rome, contemple avec admiration ces ruines majestueuses, ces restes imposants de ces grands édifices où semble respirer encore le génie du peuple qui a gouverné le monde, en étudie les beautés sublimes, en mesure les proportions avec une sorte de respect religieux, et, se pénétrant pour ainsi dire de l'esprit de Rome et de ses architectes, achève de rétablir les règles de l'architecture antique délaissées depuis tant de temps, et publie son *Traité d'architecture*.

Serlio, les Sangallo et Sansovino élèvent des églises, des palais, des coupoles, des remparts; Jacques Barozzio, connu sous le nom de *Vignole*, publie son livre *des Cinq ordres d'architecture.* Scamozzi perfectionne le chapiteau ionique; Dominique Fontana, né à Mili, sur le lac de Lugano, transporte avec autant d'habileté que de succès le grand obélisque égyptien que le pape Sixte-Quint veut élever dans la capitale du monde chrétien.

Une nouvelle révolution s'opère dans l'art musical; elle termine le règne de la musique du moyen âge, et commence celui de la musique moderne ; elle agit sur la mélodie comme sur l'harmonie.

Au commencement du seizième siècle, ou vers la fin du quinzième, non seulement la musique des églises chrétiennes, mais encore celle des fêtes civiles, des solennités, des cours, des spectacles, de l'intérieur des familles, des chansons les plus populaires, des airs répétés au milieu des travaux des champs, étaient composées d'après les tons ou modes de l'ancienne musique grecque. Ces modes ou tons, conservés par le pape Grégoire-le-Grand, pour la musique ecclésiastique, s'étaient plus ou moins altérés en s'éloignant de leur origine presque inconnue pendant les siècles d'ignorance du moyen âge. Les changements introduits par Guy d'Arezzo, et par les autres musiciens célèbres venus après lui, n'avaient pas ramené vers leur source ces modes altérés; et quelque opinion qu'il faille admettre sur la véritable nature de la musique des anciens Grecs, on se servait de leurs modes d'une telle manière, que la plupart des airs ou des mélodies ne présentaient, ni dans leur ensemble ni dans les phrases particulières dont ils étaient composés, cette terminaison régulière si désirée par l'oreille, ce complément si nécessaire à l'effet de ce qu'on a déjà entendu, ce retour à la note principale du ton, ou à une note qui la représente, l'indique, en réveille la sensation, et dispense de

la faire entendre; la note immédiatement inférieure à cette tonique, et qui dans la musique moderne ne doit en différer que d'un demi-ton, et porte le nom de SENSIBLE, parce qu'elle contribue fortement, par son rapprochement de cette même tonique, à faire SENTIR la nature de cette note si importante, en était souvent éloignée d'un ton, donnait à la mélodie le caractère le plus vague, et un effet opposé à ceux qu'on avait déjà éprouvés. Cette mélodie, qu'une oreille délicate ne pourrait maintenant supporter, que l'on a conservée néanmoins pendant long-temps dans le chant grégorien de plusieurs églises, et qui est encore peut-être réfugiée dans quelque sanctuaire, où des préjugés, de vieilles habitudes, l'indifférence ou un goût dépravé lui donnent un asile, n'avait permis d'employer qu'une harmonie imparfaite. Les *contrapuntistes*, ou auteurs d'harmonie ou de contrepoint, avaient presque pour règle unique de donner pour accompagnement la tierce et la quinte à toutes les notes de l'échelle du ton, en exceptant la note qui portait une quinte mineure, et à laquelle on donnait la sixte, et en évitant des suites de quintes et d'octaves; mais lorsque la nouvelle révolution a rendu tous ses droits à la tonique, que la *sensible* a été reconnue et admise, que les tons de la musique ecclésiastique ont cessé d'être considérés comme de véritables modes, et qu'ils sont devenus subordonnés au *mode majeur* et au *mode mineur* de la musique moderne, les deux seuls que cette musique reconnaisse, on s'aperçoit que l'emploi de la sixte doit ou peut être étendu à plusieurs degrés de l'échelle du ton, et l'harmonie commence à se perfectionner avec la mélodie.

Henri Loris ou Lorit, dit *Glaréan*, parce qu'il était de Glaris en Suisse, est un des premiers qui contribuent à cette révolution. Il joignait à son habileté en musique des connaissances très-étendues en philosophie, en théolo-

gie, en mathématiques, en géographie, en histoire, en poésie. Le fameux Érasme avait été son maître et son ami; l'empereur Maximilien Ier lui avait donné un anneau et une couronne de laurier : il avait publié en 1547 son *Dodécachordon,* ou son ouvrage sur les douze tons ecclésiastiques, dans lequel on trouve pour chacun de ces tons des pièces à plusieurs parties, choisies dans les chefs-d'œuvre des meilleurs maîtres de son temps, et qui montre d'une manière intéressante pour l'histoire de l'art l'état de la musique vers 1500, c'est-à-dire à l'époque du grand lustre de l'école flamande.

Roland de Lassus (Orlando di Lasso), né à Mons, est maître de musique à Naples, et ensuite maître de la chapelle de l'église de Saint-Jean-de-Latran de la ville de Rome. Il voyage en France, en Angleterre, en Allemagne, reçoit des témoignages de l'estime de Henri VIII, de Charles IX, du duc de Bavière, de l'empereur Maximilien II, met au jour un grand nombre d'ouvrages, et prépare ou accélère la révolution musicale.

Claude Goudimel de Besançon compose des chansons que l'on publie avec celles de Roland de Lassus, met les psaumes de David en musique à quatre parties, compose aussi la musique de ces mêmes psaumes traduits en vers français par Marot, et sert d'autant plus la révolution qui s'opère dans son art qu'il est le maître du célèbre Palestrina. C'est ce Palestrina, ce chef de l'école romaine, qui adopte, fait valoir, étend et perfectionne les changements si désirés et si nécessaires dans la musique. Renonçant à l'abus, devenu chaque jour plus grand et plus contraire à la véritable musique, de ce contrepoint figuré, de ce mélange bizarre de motifs incohérents, de ces imitations si multipliées et si confuses, de ce *style fugué,* de cette recherche barbare et de cette prétendue science, si destructives pour l'expression; il fait entendre des messes d'un style noble et religieux, d'une expression

douce et majestueuse, d'une harmonie pure et analogue à la mélodie, et il crée ce genre de composition si connu sous le nom d'*Alla Palestrina*.

Zarlin publie en 1561 ses Institutions harmoniques, que l'on devait regarder pendant long-temps comme l'ouvrage classique par excellence.

Mais c'est don Pedro Cerone de Pergame qui devait enseigner les nouvelles règles suivies par Palestrina et ses élèves ou successeurs, en publiant à Naples, en 1613, son ouvrage espagnol intitulé *El Melopeo, y maestro, tractado de musica teorica e pratica*.

Vers la même époque on doit à saint Philippe de Néri, le fondateur de la congrégation de l'Oratoire à Rome, l'invention de petits drames sacrés, destinés à être exécutés dans les églises, où il veut attirer les Romains passionnés pour les spectacles. On les nomme *oratorio*, parce qu'on les entend dans l'église de l'Oratoire; et le premier compositeur de la musique de ces poèmes est Jean Animuccia, un des compagnons de saint Philippe, et maître de la chapelle du pape avant Palestrina.

Les amis des lettres et des arts en Italie désirent que des littérateurs choisis avec soin veillent à la conservation et au perfectionnement de la langue italienne, déjà consacrée par tant de chefs-d'œuvre des musiciens et des poètes. Le grand-duc François-Marie de Médicis fonde à Florence l'académie *della Crusca* (ou du son) (1582), dont l'emblème est un blutoir, et dont la devise est: *Il più bel fior ne coglie.* Elle publie un grand dictionnaire de la langue italienne.

Mais la guerre va continuer de ravager les Pays-Bas; le duc de Montpensier vient de mourir; son fils conduit au duc d'Anjou douze mille hommes commandés par le maréchal de Biron; le duc d'Anjou, excité par sa mère Catherine de Médicis, veut être souverain absolu de ces provinces si jalouses de leurs droits (1583). Ses courti-

sans intriguent secrètement dans toutes les villes des Pays-Bas où il y a des garnisons françaises; une conjuration favorable au duc d'Anjou éclate le même jour dans presque toutes ces villes. Ce prince s'était réservé la surprise d'Anvers : il dévoile au nouveau duc de Montpensier ses coupables desseins; il le presse de les seconder. *Non, monsieur*, lui répond le jeune duc, *non; je m'appelle Bourbon; je ne flétrirai jamais la gloire du nom que je porte. Ne comptez sur moi que quand il s'agira de vous servir dans des entreprises justes et légitimes.*

Les ordres du duc d'Anjou sont cependant exécutés. Des soldats, indignes du nom de Français, ou plutôt des brigands *altérés de sang et de butin*, disent les historiens, se répandent dans les rues d'Anvers en criant : *Ville gagnée*, et en ajoutant d'une voix sacrilége : *Vive la messe!* D'horribles meurtres commencent; mais les Anversois, furieux et se rappelant la Saint-Barthélemi, courent aux armes : le désespoir double leurs forces; plusieurs d'eux qui manquent de plomb ou de fer chargent leurs mousquets avec des pièces d'or; leur courage l'emporte; la liberté triomphe. Les perfides assaillants sont presque tous pris ou précipités dans l'Escaut; les efforts généreux du prince d'Orange, qui devait être, suivant plusieurs historiens, la première victime, peuvent seuls sauver la vie des prisonniers; et ce qui honore à jamais et le duc de Montpensier et les Anversois, c'est que, malgré leur rage et leur victoire, ces citoyens d'Anvers rendent hommage à la loyauté du duc, et non seulement épargnent ceux de ses serviteurs qui étaient restés dans la ville, mais encore les comblent de marques d'intérêt en les renvoyant à Montpensier.

Le duc d'Anjou, craignant les dangers d'un grand tumulte, était sorti de la ville : il voit plusieurs de ses guerriers se jeter du haut des remparts dans le fossé,

et courir vers lui, remplis d'effroi. Bientôt le canon de la place tire contre les siens; il prend honteusement la fuite; dans un grand nombre d'autres villes le complot est étouffé au moment où il se montre; les soldats français expient par leur mort la trahison de leur chef : on ouvre les écluses pour noyer dans les campagnes ceux qui, dans les villes, ont échappé au fer des habitants.

Le roi de Navarre avait prévu ce grand désastre : lorsque Rosny s'était séparé de lui pour aller avec Turenne, Laval, La Rochefoucauld et un grand nombre d'autres nobles protestants combattre sous les drapeaux du duc d'Anjou, il lui avait dit confidemment : *D'Anjou me trompera bien s'il remplit l'espoir qu'on a conçu de lui. Il a si peu de courage, le corps si mal bâti, et le cœur si bas et si faux, que je ne saurais me persuader qu'il fasse jamais rien de grand.*

Il emploie tout son crédit auprès du prince d'Orange pour racheter ou du moins soulager les prisonniers français. Il engage tous les domaines qu'il a dans les Pays-Bas pour emprunter 100,000 écus d'or, sans lesquels les Espagnols veulent continuer de retenir dans un cachot l'héroïque La Noue, qui a été fait prisonnier dans une rencontre.

Philippe II imagine de s'adresser à lui pour exciter de nouveaux troubles en France. Il offre de lui faire compter 50,000 écus tous les mois pour lever une armée contre le roi Henri III. Bourbon rejette son offre avec dédain. Philippe II insiste. Bourbon dévoile tout à Henri III. « Dieu veuille, lui dit-il, que Philippe ne » trouve pas un jour en France des chefs de parti trop » accessibles à l'ambition et à la cupidité. »

Henri III avait renoncé à employer la violence pour combattre la réforme; il espérait l'anéantir par l'appât des faveurs et des dignités. Il institue l'ordre du Saint-

Esprit, dans lequel les catholiques peuvent seuls être admis; il ne donne qu'aux catholiques les gouvernements, les charges de la cour, les distinctions militaires, les magistratures et les places de finance. Plusieurs jeunes nobles protestants ne peuvent résister aux insinuations des courtisans, aux attraits de la faveur, au désir des richesses, à la voix de l'ambition. Ils changent de religion, et la nouvelle politique de Henri III affaiblit le protestantisme plus que vingt ans de guerre et de proscription. Mais les chefs de la ligue ne voient qu'en frémissant s'évanouir les causes de troubles et de discordes civiles; la guerre pouvait seule les faire regarder comme nécessaires et leur conserver leur terrible influence.

La reine de Navarre, cédant aux instances de sa mère, avait reparu à la cour de France, et y avait reporté son esprit d'intrigue et de domination. Avide de crédit et jalouse de celui des *mignons*, elle ne cessait de tourner en ridicule les habitudes si dépravées du monarque, n'écoutait à cet égard aucune des observations de sa mère, paraissait ne chercher qu'à déplaire au roi par ses épigrammes et ses chansons, méprisait les injures des mignons qui voulaient repousser ses sarcasmes outrageants, avait vendu l'hôtel qu'elle avait auprès du Louvre pour payer des dettes que ses prodigalités lui avaient fait contracter, et au sujet desquelles elle ne voulait pas avoir recours à un frère qu'elle offensait par ses railleries, s'était retirée à l'hôtel de Birague dans la rue Culture Sainte-Catherine, y bravait de plus en plus Henri III, et y donnait des fêtes au duc de Guise, avec lequel elle avait renouvelé ses anciennes liaisons.

Henri III, qui avait besoin chaque jour de sommes immenses pour son luxe et pour celui de ses favoris, avait épuisé la fatale ressource des édits bursaux qu'il allait faire enregistrer par force au parlement de Paris.

Il n'osa pas réunir les états généraux; il convoqua une assemblée de notables à Saint-Germain-en-Laye.

Les notables furent distribués en cinq bureaux présidés chacun par un prince du sang.

Dans une assemblée générale que le roi présidait, Jean de La Guêle, président au parlement de Paris, s'éleva avec force contre un abus funeste dont gémissaient tous les gens de bien. « La ville de Rouen, dit-il, renferme » une châsse de saint Romain, ancien archevêque de » cette ville. On nomme cette châsse *la fierte*. Un ancien » privilége met à l'abri du supplice ceux qui ont re- » cours à cette châsse de saint Romain. Le plus grand » coupable désespère-t-il d'échapper à la peine qu'il » mérite? il court à Rouen, implore la protection du » cardinal de Bourbon, qui en est maintenant archevê- » que, lève la fierte, est absous, se souille de nouveaux » crimes, et, en soulevant la même châsse, obtient une » nouvelle et fatale impunité. Le parlement de Rouen » et celui de Paris ont déjà supplié votre Majesté de faire » cesser un si grand désordre. » Le cardinal de Bourbon se leva bouillant de colère, se jeta aux pieds du roi. « Justice, sire, s'écria-t-il, de l'insolent orateur qui » vient d'outrager mon église en attaquant les priviléges » sacrés du saint qui la protège. Votre Majesté, en les » supprimant, ôterait au pasteur les moyens de ramener » une foule de brebis égarées, dans les sentiers de la » vertu. » Les membres de l'assemblée se turent; l'abus fut conservé, et l'assemblée d'ailleurs n'eut aucun résultat.

Le roi de Navarre, voulant donner de nouvelles forces aux réformés dont les intérêts lui étaient si chers, imagina d'adresser à tous les souverains de l'Europe qui ne reconnaissaient plus l'autorité du pape, un ministre de confiance chargé de leur faire connaître le véritable état du protestantisme en France, de leur demander les se-

cours dont la réforme avait besoin, et de les confédérer contre ses ennemis. Il choisit pour cette mission si importante Jacques de Ségur-Pardaillan, chef du conseil et surintendant des finances de Navarre. Il lui associa Soffrey de Calignon. Ségur et Calignon passèrent d'abord en Angleterre. « Madame, dit Ségur à la reine Élisabeth, » vous avez abandonné le roi de Navarre et le prince de » Condé, les magnanimes défenseurs de la loi protes» tante, pour prodiguer vos trésors au conspirateur » d'Anvers. Quel intérêt néanmoins n'a pas votre Majesté » à protéger les Bourbons! eux seuls contiennent les » chefs de la ligue, proches parents de la reine d'Écosse, » et toujours prêts à favoriser les conspirations tramées » pour la tirer de prison et l'élever sur votre trône. » Veuillez, madame, vous mettre à la tête de la ligue » antipapiste, et envoyer en Allemagne un subside con» sidérable pour lever une armée de reîtres. »

Il paraît que Ségur et Calignon furent satisfaits des promesses d'Élisabeth.

Ils reçurent du prince d'Orange les vœux les plus ardents pour le succès des réformés de France, et les conseils les plus utiles.

Arrivés en Allemagne, ils visitèrent toutes les cours protestantes; ils demandèrent en vain qu'on tînt, dans une ville de l'empire, un synode général de toutes les églises réformées, aux décisions duquel les protestants de France adhèreraient avec empressement. Ils conjurèrent en vain les ministres des différentes communions réformées, de faire succéder à l'aigreur qui les animait les uns contre les autres, ainsi qu'aux sarcasmes, aux invectives, aux injures, dont leurs écrits et leurs discours étaient remplis, cette charité si recommandée par Jésus-Christ, cette concorde qui ôterait aux catholiques tant de prétextes et de raisons de s'élever contre eux, cette union qui multiplierait les forces des protestants;

l'influence de la raison, de la justice et du véritable esprit du christianisme n'était encore ni assez grande ni assez étendue pour que les touchantes et si politiques intentions du roi de Navarre pussent être remplies (1584). L'empereur Rodolphe II, ou plutôt son conseil, vivement sollicité par les chefs de la ligue de France, par le pape et Philippe II, se plaignit fortement de ce que les envoyés du roi de Navarre avaient négocié avec les grands vassaux d'Allemagne, avant de se présenter au chef suprême de l'empire, les accusa d'être venus dans la Germanie pour y exciter de nouveaux troubles, ordonna au duc de Bavière et au comte de Solms, de les faire arrêter; et Ségur, après avoir adressé à l'empereur une lettre éloquente, prouvé la légitimité de sa mission, et envoyé à Rodolphe une copie des instructions qu'il avait reçues, fut obligé de retourner en France avec Calignon.

Cependant les catholiques redoutaient plus que jamais le génie, l'activité, les talents et la bonté du roi de Navarre; les poignards du fanatisme furent dirigés contre lui. Plusieurs complots furent formés pour le tuer ou l'empoisonner; l'attachement extrême des réformés pour sa personne conserva ses jours au milieu de tant de périls; ces dangers leur inspiraient d'autant plus d'effroi que le roi de Navarre, rempli de sécurité et de courage, refusait de se soumettre aux précautions inspirées par l'amour qu'on avait pour lui. Il allait souvent à la chasse, accompagné d'un très-petit nombre de personnes; il se trouvait souvent seul au milieu de grands bois, entrait dans la cabane d'un pauvre cultivateur, se mettait à table avec lui et sa famille, se plaisait au milieu de ces bonnes gens qui l'adoraient, les traitait comme ses enfants, et répondait à ceux qui s'alarmaient de sa confiance : *a-t-on jamais entendu dire qu'un roi ait été assassiné ou empoisonné dans une chaumière?*

On a écrit que, pendant ce temps, Henri III avait découvert par le moyen de ses mignons, aussi irrités que lui contre la reine de Navarre qui les accablait plus que jamais des railleries les plus offensantes, que cette princesse, séparée depuis dix-huit mois de son mari, et livrée plus que jamais à la galanterie la plus effrénée, venait de donner le jour à un fils. Le monarque l'avait exilée de sa cour avec ignominie; le roi de Navarre avait envoyé d'Aubigné, et ensuite du Plessis-Mornay, pour demander qu'on déclarât de quel crime Marguerite s'était rendue coupable, ou que les auteurs de l'indigne traitement qu'on lui avait fait subir fussent punis de cet attentat. Henri III avait répondu que les plus grandes princesses n'avaient pas toujours été à l'abri de la calomnie; il avait chargé Bellièvre de presser Bourbon de reprendre Marguerite, qui, désolée de sa situation, attendait sur les bords de la Loire la décision de son sort. Lavardin, Pibrac et le maréchal de Matignon avaient ajouté leurs instances à celles de Bellièvre. Bourbon, ne suivant que les devoirs imposés dans les circonstances où se trouvaient la France et l'Europe, au roi de Navarre, au premier prince du sang, au chef des réformés, avait permis à Marguerite de venir à sa cour, l'avait reçue avec une grande froideur; et cette reine languissait à Nérac, privée de crédit, de considération, et de ces hommages auxquels elle attachait tant de prix.

Bourbon, aidé du prince de Condé, surprit la ville de Mont-de-Marsan qui faisait partie de ses domaines, et que depuis long-temps on refusait de lui rendre, malgré la lettre des traités; il en traita les habitants avec tant de douceur qu'ils lui vouèrent un attachement à toute épreuve.

Il rejeta de nouveau les offres les plus séduisantes que lui fit faire le roi d'Espagne par le vicomte d'Erchaux et don Udiano; il connaissait mieux que personne

les souverains de son temps, et il savait que Philippe II voulait envahir la France, après l'avoir accablée sous le fléau des discordes civiles.

Philippe II réussit mieux auprès du maréchal de Montmorenci, le chef du parti politique auquel Henri III et Catherine de Médicis avaient eu la maladresse d'inspirer un grand mécontentement; Montmorenci, que chérissaient les habitants du Languedoc dont il était gouverneur, et dont la cour avait juré la ruine, crut ne pouvoir éviter sa perte qu'en exécutant les propositions des puissances étrangères qui le recherchaient. Il forma des liaisons avec le roi d'Espagne, et avec Charles-Emmanuel, duc de Savoie, dont l'ambition était extrême, et qui n'espérait d'agrandir ses états qu'aux dépens de la France.

Le hasard amène à Turin un capitaine français nommé Beauregard, et qui s'était distingué par des actions d'éclat; le duc de Savoie ne néglige rien pour le séduire, croit être parvenu à le rendre infidèle à sa patrie, lui révèle les projets des alliés, lui confie tout ce qui se trame d'accord avec eux dans l'intérieur de la France, le charge de concourir à surprendre la ville d'Arles où le duc a des intelligences, et lui remet un mémoire sur les moyens de surmonter les obstacles qu'il peut rencontrer.

Mais Beauregard, rentré en France, se hâte d'aller trouver dans le Languedoc le comte de Châtillon, le fils de l'amiral Coligny, et lui découvre les complots des alliés et des chefs de la ligue; Châtillon part à l'instant pour la ville de Pau, où est le roi de Navarre, lui présente Beauregard, et l'instruit de tout le danger qui menace le royaume et le roi.

Bourbon veut que du Plessis-Mornay se rende en poste auprès de Henri III, et que Beauregard l'accompagne.

Mornay obtient une audience du monarque. *Sire*, lui

dit-il, *je vais donc enfin prouver à votre Majesté que ce n'est pas chose incompatible, d'être en même temps bon réformé et bon Français. La Providence se sert aujourd'hui du roi de Navarre pour vous garantir d'une horrible conspiration ourdie contre votre royaume et contre votre vie.* Il lui dévoile tout ce qu'on médite contre lui; il nomme tous les chefs de la conjuration; il appelle Beauregard; il montre au roi les preuves de la perfide machination. *Que faut-il faire?* lui dit le roi consterné. — *Arrêter sur-le-champ, sire,* répond Mornay, *les auteurs du crime; votre Majesté n'a pas un moment à perdre.* Henri III le conduit chez la reine-mère. « L'état est en péril, s'écrie-t-elle; il faut en pré» venir la ruine par les moyens les plus prompts. »

Le roi mande secrètement le duc d'Anjou, qui était à Château-Thierry. Des courriers partent pour le Languedoc, la Provence, la Bourgogne et la Champagne. Le monarque augmente de 1,200,000 écus les fonds du département de la guerre, forme un train d'artillerie, envoie à Lyon une partie de la gendarmerie, défend sous peine de la vie de donner des chevaux de poste, ordonne qu'on lève dix mille hommes en Suisse, et dix mille reîtres en Allemagne, donne une audience favorable aux députés des Pays-Bas, reçoit de la manière la plus affectueuse l'ambassadeur d'Angleterre, fait dresser une batterie de canons sur les tours de la Bastille, et ne paraît plus dans les églises ni dans les processions qu'entouré de ses gardes.

Le duc de Guise craint d'être arrêté, et sort de la capitale. Le roi de Navarre ramène à ses devoirs de Français le duc de Montmorenci, que le roi promet de soutenir contre ses ennemis; le capitaine Beauregard est magnifiquement récompensé; Mornay et Châtillon refusent les largesses du monarque.

Le chagrin et la débauche conduisent le duc d'An-

jou au tombeau; le roi n'a point d'enfants de la belle et vertueuse Louise de Lorraine-Mercœur, dont la France admirait la modestie, la pudeur, la douce piété, la charité si active pour les pauvres, les malades des hôpitaux et les malheureux prisonniers; et le roi de Navarre est l'héritier présomptif de la couronne de France.

Henri III, bien loin de pleurer la mort de son frère, se croit soulagé d'un pesant fardeau. *Voilà donc*, dit-il au duc de Mayenne et à d'autres grands seigneurs, *le roi de Navarre devenu mon héritier! C'est un prince vif, prompt, et quelquefois un peu piquant; mais il est si bien né, son caractère est si ouvert, si loyal, que je me sens disposé à l'aimer; je sais qu'il m'aime aussi, et nous vivrons bien ensemble.*

Le roi de Navarre était, à cette époque, enchaîné par une vive passion pour Corisande d'Andouins, veuve du comte de Grammont. Mornay cependant lui écrit de Paris : *La France entière, sire, et l'Europe même vont avoir les yeux fixés sur votre Majesté. C'est à vous à composer tellement votre vie et vos actions que non seulement le public n'y trouve rien à reprendre, mais encore tout à louer. J'entends, sire, que le roi y reconnaisse une révérence envers lui, les princes une fraternité, les parlements un amour de la justice, la noblesse une magnanimité, le peuple un soin de son soulagement, le clergé une modération, vos ennemis une clémence et facilité, tous en général un naturel débonnaire éloigné de perfidie, de dissimulation, de vengeance et d'animosité, vertus à la vérité qui ne vous sont pas acquises, mais naturelles. Il faut qu'en votre maison on voie quelque splendeur, en votre conseil de la dignité, en votre personne de la gravité, et en vos actions de la constance et de l'égalité. Je dis ceci, sire, parce que votre Majesté s'est contentée jus-*

qu'ici du témoignage de sa conscience contre la calomnie. A un particulier qui n'a à répondre de soi qu'à soi-même, cette façon de vivre serait propre et convenable; à vous qui êtes né pour tous, non seulement la vertu et la prudence, mais la réputation de prudence est nécessaire. Pardonnez encore un mot à votre fidèle serviteur. Ces amours si découverts, auxquels vous donnez tant de temps, ne sont plus de saison; il convient maintenant que vous fassiez l'amour à la France: vous en recueillerez des faveurs honnêtes et légitimes quand Dieu, le droit et l'ordre de la succession vous appelleront au trône.

Le roi de Navarre admire Mornay, qui ne craint pas de lui dire la vérité. Il l'en estime davantage; il l'accueille comme un ami à son retour de la capitale.

Henri III lui envoie le duc d'Épernon, et préfère d'autant plus ce duc pour lui confier auprès du roi de Navarre une commission importante, que ce favori si puissant, cet arbitre des grâces, ce dispensateur des emplois a toujours été un ami zélé et courageux des Bourbons.

Le duc part de Paris, accompagné de cinq cents gentilshommes, et sous le prétexte d'aller sur les bords de la Garonne visiter sa mère, qu'il n'a pas vue depuis longtemps. Le roi de Navarre était à Pamiers: il va au-devant d'Épernon jusques aux portes de la ville, et lui donne des fêtes brillantes. D'Épernon expose au roi de Navarre le vif désir du roi de France de voir Henri de Bourbon abandonner la réforme. « Voyez d'un côté, sire, lui dit-il, » la couronne de France si vous vous résignez aux volontés du roi; de l'autre des obstacles effrayants, » de grands périls, un peuple entier de catholiques à exterminer si vous persistez dans l'hérésie. Mais je veux » que vous ne périssiez pas dans une lutte trop inégale, » et que la victoire couronne votre valeur: vous ne rè-

» gneriez donc que sur les débris de la monarchie? Ah! » sire, vous avez souhaité tant de fois de combattre sous » les étendards du roi contre ses ennemis et les vôtres : » rejetteriez-vous aujourd'hui ses avances paternelles? » refuseriez-vous d'être son appui et son vengeur? »

Le roi de Navarre promet à d'Épernon de lui donner à Pau une réponse décisive. Roquelaure, Salignac et les autres seigneurs catholiques de sa cour ne comprennent pas qu'il puisse hésiter. « L'éclat des couronnes, lui » disent les protestants, ne doit être compté pour rien lors- » qu'il s'agit du salut éternel. Tant d'abjurations ne vous » rendraient-elles pas méprisable? On vous regarderait » moins comme un homme léger que comme un hypo- » crite et un athée qui n'est touché que de son intérêt. » D'ailleurs, les espérances qu'on veut vous donner » sont-elles bien solides? Le roi et la reine, encore jeu- » nes, ne peuvent-ils pas avoir un dauphin? Quels égards » alors aurait-on pour vous à la cour? Le roi ne vous » abandonnerait-il pas de nouveau aux insultes des mi- » gnons? Quoi, sire! vous iriez vous remettre en prison » dans ce Louvre où vous avez vu massacrer vos servi- » teurs, vos amis, vos parents, où votre vie a couru de » si grands dangers! Catherine de Médicis a-t-elle cessé » de vivre? et ce roi, qui aujourd'hui vous tend les » bras, n'est-il pas ce duc d'Anjou qui, de concert avec » sa mère, a ordonné la Saint-Barthélemi? Le séjour » d'une forêt remplie de brigands serait pour vous plus » sûr que celui de Paris. Que deviendrez-vous seul et » désarmé au milieu d'une cour sans honneur et d'une » populace effrénée, à qui l'on persuadera que votre » conversion n'est qu'hypocrite? Suspect à la ligue, » odieux aux protestants que vous aurez abandonnés, » par quel prodige échapperez-vous aux piéges tendus » de tous les côtés sous vos pas? Fiez-vous à la Provi- » dence qui vous a si visiblement soutenu jusques ici,

» plutôt qu'à un roi dont vous avez plus d'une fois
» éprouvé la perfidie. Si Valois vient à mourir, comptez
» sur nous. Vos droits à sa succession sont incontestables.
» Nous mourrons tous, s'il le faut, pour les faire valoir.
» L'Europe protestante se joindra à nous, et Dieu fera
» le reste. »

Le roi de Navarre répondit au duc d'Épernon : « Je
» suis pénétré des soins paternels du roi; je le prie de
» compter sur ma personne et sur mes forces contre la
» ligue : mais ma conscience ne me permet pas d'abjurer
» ma religion, à moins que la grâce de Dieu ne m'é-
» claire. » Bourbon donna de nouvelles fêtes au favori
de Henri III; d'Épernon prit ensuite congé du roi de
Navarre, et lui dit au moment de partir : « Quoique
» vous refusiez, sire, de donner au roi la satisfaction la
» plus pure qu'il eût goûtée de sa vie, il m'ordonne de
» vous dire qu'il ne vous en regarde pas moins comme
» son fils et son héritier; il trouve bon que vous vous
» fortifiiez contre la ligue, qui en veut à toute la maison
» royale. Conservez bien les places qui sont en votre
» pouvoir; il les croit plus assurées pour son service
» que celles où domine la ligue; il ne pourra se dispen-
» ser de les réclamer publiquement : mais il approuve
» d'avance que vous les gardiez, et que vous vous main-
» teniez à la tête de votre parti. En cas de besoin, il
» compte sur votre amitié. »

Peu de temps après le départ du duc, le roi de Navarre, avec l'agrément de Henri III, convoqua à Montauban une assemblée générale des églises réformées : il jura dans cette assemblée de persévérer dans la religion protestante jusques à son dernier soupir. Bellièvre y vint de la part du roi demander la restitution des places de sûreté. Le comte de Laval et du Plessis-Mornay partirent pour Paris, exposèrent au roi tous les griefs dont les protestants pouvaient se plaindre; le monarque les

accueillit favorablement, et leur laissa les places de sûreté pour deux années.

Les chefs de la ligue répandirent alors les calomnies les plus incendiaires. Le duc d'Épernon n'était allé trouver le roi de Navarre que pour concerter la ruine des catholiques. « C'en est fait, disaient-ils, de la vraie religion si *l'hérétique* parvient à la couronne. »

L'ambition du duc de Guise achève de l'aveugler; il se croit destiné à monter sur le trône de France. Son génie égalait son audace; doué d'une force de corps extraordinaire, d'une adresse remarquable et d'une grande agilité, il l'emportait sur tous les courtisans à la course, au saut, à la danse, à la lutte, aux armes, à cheval; il aimait à remonter des fleuves rapides à la nage et chargé de ses armes; son affabilité et les grâces de son maintien étaient si séduisantes qu'on disait *que les protestants étaient de la ligue quand ils le regardaient*. La populace l'adorait : il pouvait compter sur son cousin le duc de Lorraine, le duc de Savoie, le roi d'Espagne et le pape; il disposait de toutes les forces de la ligue, et particulièrement de celles de ses frères, de ses oncles, de ses cousins germains, gouverneurs de grandes provinces, tous si braves, si affables, *si beaux et si bien faits, qu'auprès d'eux,* disait la duchesse d'Uzès, *les autres princes paraissent peuple*. Il voulait se servir du cardinal de Bourbon comme d'un fantôme qu'il saurait bien faire disparaître lorsqu'il ne voudrait plus s'en servir; il était parvenu d'autant plus aisément à régner sur son esprit et à diriger ses actions que le cardinal était faible, borné, dévot et voluptueux. Les revenus immenses de dix-huit ou vingt riches abbayes que ce prélat avait réunis à ceux de son archevêché de Rouen étaient employés à payer les personnes que Guise voulait avoir à ses ordres; et le cardinal, devenu son esclave, s'était laissé persuader que, lorsqu'il serait sur le trône, le pape le dispenserait des règles du sacerdoce, et

lui permettrait d'épouser la sœur du duc, duchesse-douairière de Montpensier.

Henri de Guise répand de grandes largesses sur les prédicateurs, les confesseurs, les théologiens, les écrivains qui avaient de l'influence. Des libelles diffamatoires, des vers outrageants, des sermons séditieux reprochent à Henri III ses mœurs infâmes, son hypocrisie, ses liaisons avec les hérétiques, et prédisent avec les expressions d'un désespoir fanatique la ruine inévitable des autels. Les confesseurs menacent des vengeances célestes les lâches et les tièdes qui ne s'empressent pas *d'embrasser la querelle de la foi*. Des estampes étalées dans les rues représentent les prétendus supplices des catholiques en Angleterre; des gens payés par les chefs de la ligue expliquent au peuple tous les genres de tourments, montrent les juges, les bourreaux, les martyrs. « Voilà les horreurs » qui vous attendent, disent-ils à voix basse à la multitude » émue et effrayée, si le roi de Navarre monte sur le » trône que lui destine Henri III. Ce perfide hérétique se » baignera dans le sang de tous les vrais chrétiens. » Le lieutenant civil reçoit du roi l'ordre de faire des recherches sur les auteurs de ces estampes. On trouve les planches gravées dans l'hôtel de Guise; on les supprime : mais de grands tableaux les remplacent; et, malgré les plaintes de l'ambassadeur d'Angleterre, le monarque ne parvient à les faire soustraire aux regards du public que lorsqu'ils ont produit toutes les impressions qu'on avait si vivement désirées.

Pendant ces manœuvres si coupables et si dangereuses, le duc de Parme s'était emparé de la ville d'Ypres et de celle de Bruges; Guillaume de Nassau se préparait à le combattre, lorsqu'une lâche perfidie délivre le duc de Parme de son redoutable rival. L'infâme Balthazard Gérard, Franc-Comtois de Villa-Fens et sujet de Philippe II, assassina à Delft le prince d'Orange. Maurice de Nassau,

fils de Guillaume, hérita de la confiance des états généraux; mais aucune loi ne lui donna ni titre ni pouvoir. Les provinces confédérées, ayant plus en horreur que jamais Philippe II, prirent la résolution de se donner à la France sans réserve ni condition. Le roi d'Espagne veut à l'instant entourer Henri III de dangers si grands qu'ils l'empêchent d'accepter l'offre des provinces confédérées. « Hâtez-vous de lever l'étendard de l'insurrection, écrit-» il au duc de Guise : il n'est plus temps de différer; et, » si vous ne vous déclarez au plus tôt, j'enverrai au roi de » France les originaux des traités qui vous lient avec » moi. »

Les députés des provinces confédérées arrivent en France. « Craignez, ose dire Mendoza, ambassadeur de » Philippe II, à Henri III, craignez la puissance de Phi-» lippe si vous recevez sous vos lois, ou si vous protégez » un peuple abandonné de Dieu et des hommes, pro-» scrit par l'inquisition, et n'ayant plus de grâce à espérer » de son souverain légitime. » Le courage de Henri III se réveille; il s'indigne de tant d'arrogance, et, animé du plus noble courroux, il profère ces mémorables paroles : « Un roi de France ne sait ce que c'est que trembler, et » jamais un mortel ne m'empêchera de tendre une main » protectrice à tous les opprimés qui auront recours à » moi. » Il assemble son conseil. « Confiez, sire, dit » François de Noailles, évêque d'Acqs, l'expédition des » Pays-Bas au roi de Navarre; ce prince aura sur la fron-» tière une armée toujours prête à secourir votre Majesté » si la ligue ose troubler l'état. » Catherine de Médicis, dont on ne peut comprendre la connivence aussi impolitique que criminelle avec ceux qui tramaient sa perte aussi bien que celle de son fils et des Bourbons, combat les raisons de l'évêque. « Cette ligue, dit-elle, qu'il serait » si dangereux de provoquer, ne prendra jamais les ar-» mes tant que le roi de Navarre et les autres protestants

» continueront d'être soumis.» Henri III adopte l'opinion qui favorise le plus sa nonchalance, ne peut pas douter de la fidélité du roi de Navarre, regarde le repos de la France comme ne pouvant pas être troublé, et s'abandonne de nouveau à ses infâmes plaisirs.

Le duc de Guise, le duc de Mayenne, le cardinal de Guise leur frère, un ministre du roi d'Espagne, un agent du duc de Nevers et plusieurs autres conjurés s'étaient réunis à Nanci, la capitale des états du duc de Lorraine. Ce souverain assistait aux assemblées. La religion catholique y servit de prétexte à un complot infernal. La voix de Guise y retentit comme celle d'une furie qui prépare ses torches funèbres. Son éloquence sacrilége, les promesses de l'Espagne, l'ambition aussi aveugle qu'avide des conjurés, tout se réunit pour dévouer la France à de nouveaux malheurs. On jura la guerre civile; on se prépara pour courir préparer les armes qui devaient faire répandre tant de sang.

Le château de Joinville appartenait au duc de Guise. C'est dans ce château, que nous avons vu, sous saint Louis, la demeure de la plus pure et de la plus touchante loyauté, que l'on rédige un traité sinistre. Henri de Lorraine et Philippe II arrêtent la perte des Bourbons et celle de la France; écoutez leur horrible convention. Le traité comprend les princes, les grands-officiers de la couronne, les seigneurs, les gentilshommes, les villes, les chapitres, les universités et tous les Français catholiques. Le roi d'Espagne promet à Guise une pension de 100,000 écus d'or. Si Henri III meurt sans enfants mâles légitimes, le cardinal de Bourbon lui succédera comme premier prince du sang et héritier présomptif de la couronne; les autres princes de Bourbon, hérétiques ou fauteurs d'hérétiques, seront déclarés inhabiles à succéder au trône. Le cardinal devenu roi ne souffrira en France que la religion de

ses pères ; il exterminera sans distinction ceux qui refuseront de l'embrasser. Il fera recevoir tous les décrets du concile de Trente ; il renoncera à l'alliance du Grand-Seigneur ; il interdira à tous les Français la navigation aux Indes orientales et aux Indes occidentales ; il restituera Cambrai au roi d'Espagne ; il l'aidera de toutes ses forces à se rendre maître absolu des Pays-Bas. Philippe II mettra tous les mois à sa disposition un subside de 50,000 écus d'or ; si ce subside ne suffit pas, il l'assistera de ses troupes et de ses trésors ; et le cardinal le remboursera de toutes ses avances : les contractants s'engagent à ne négocier ni directement ni indirectement avec le roi de France, sans la participation les uns des autres (1585).

Le cardinal de Bourbon signa ce traité, s'enfuit de la cour, alla à Gaillon ; et, escorté ensuite d'un grand nombre de nobles de Picardie, se retira à Péronne, place forte dont les habitants étaient presque tous dévonés à la ligue.

Le duc de Guise appela les troupes qu'il avait levées en Suisse et en Allemagne avec l'argent de l'Espagne, et rassembla les gentilshommes de Champagne et de Bourgogne, qui lui étaient dévoués.

Le roi de Navarre s'était rendu à Castres avec le prince de Condé, le vicomte de Turenne, du Plessis-Mornay, Rosny et plusieurs autres seigneurs protestants. Il voulait conférer avec le duc de Montmorenci, gouverneur du Languedoc, sur les moyens de délivrer cette province et la Guyenne des brigands qui les infestaient. Montmorenci y vint à la tête de mille cavaliers. Les Bourbons le reçurent avec les plus grands honneurs. Leurs conférences duraient encore, lorsque le roi de Navarre reçut de Henri III le billet suivant : *Mon frère, je vous avise que je n'ai pu empêcher, quelque résistance que j'aie faite, les mauvais desseins*

du duc de Guise ; il est armé, tenez-vous sur vos gardes, et n'attendez rien. J'ai entendu que vous étiez à Castres avec mon cousin le duc de Montmorenci, dont je suis bien aise, afin que vous pourvoyiez à vos affaires. Je vous enverrai un gentilhomme à Montauban qui vous avertira de ma volonté.

Le roi de Navarre voyait éclater l'orage qu'il avait prévu : il tint un long conseil avec Condé et Montmorenci, alla à Montauban, et y reçut pendant la nuit un envoyé du roi, qui arriva et repartit ayant le visage voilé. On crut que le duc d'Épernon était venu lui-même auprès du roi de Navarre pour lui communiquer tout ce que Henri III savait des projets de la ligue, et le plan du monarque pour déjouer ces projets.

Le duc de Guise venait de s'emparer de Châlons-sur-Marne, et de publier un manifeste contre *les mignons* : ses forces étaient néanmoins encore si faibles que Henri III aurait pu facilement l'écraser avec les troupes de sa maison et les nobles qui étaient à sa cour ; mais, au lieu d'agir avec vigueur et rapidité, il délibérait avec sa mère qui le trahissait, et ses conseillers, vendus presque tous à l'Espagne et à la ligue.

Guise publia un écrit intitulé : *Déclaration de monseigneur le cardinal de Bourbon, des pairs, princes, seigneurs, villes et communautés catholiques de ce royaume de s'opposer à ceux qui, par tous moyens, s'efforcent de subvertir la religion catholique et l'état.* Il y dit avec audace que les membres de la sainte union ne quitteraient les armes qu'après avoir rétabli la vraie religion dans son antique splendeur ; détruit les hérésies, rendu à la noblesse son utile influence, ainsi qu'aux parlements leur autorité, déchargé le peuple des impôts insupportables, établis depuis Charles IX, et lorsque le roi se serait nommé un successeur catholique ; et un des agents de la ligue fut assez téméraire

pour présenter au roi un exemplaire de cette coupable et insolente déclaration.

Le maréchal d'Aumont et le duc d'Épernon pressaient Henri III de fondre sur les rebelles; du Plessis-Mornay et Clervant le conjuraient d'employer contre les ligueurs le roi de Navarre, ses troupes et les bras des protestants; mais Henri III s'humilie pour ainsi dire devant les insurgés, les prie de poser les armes, leur proteste qu'ils trouveront dans sa bonté tous les avantages qu'ils réclament, et assure que, bien loin de favoriser la réforme, il l'a plus affaiblie en huit ans de paix qu'elle ne l'avait été dans un grand nombre de campagnes.

La faiblesse de Henri III décourage presque tous les grands qui brûlent de le défendre; le maréchal de Matignon néanmoins chasse les ligueurs de Bordeaux; le nouveau duc de Montpensier, à la tête de jeunes citoyens de Loudun, de Fontenay et de Thouars, taille en pièces un corps de milices rassemblé par le duc de Mercœur, le frère de la reine Louise de Lorraine. Les Marseillais tombent sur des séditieux suscités par la ligue, les battent et font couper la tête à leurs chefs. Les protestants défont les ligueurs dans plusieurs provinces situées au midi de la Loire : mais Henri III adresse lettres sur lettres au roi de Navarre, le conjure de contenir les siens. « N'entrez pas dans la querelle, ajouta-t-il; je suis assez » fort pour exterminer nos ennemis communs. »

Le duc de Guise va chercher le cardinal de Bourbon à Péronne, le conduit à Châlons-sur-Marne, lui fait rendre les plus grands honneurs, l'entoure d'une cour nombreuse, le traite en souverain, veut qu'on le regarde comme le chef de l'armée, l'engage à se montrer avec une cape, une épée, un chapeau orné de plumes, ne paraît pas remarquer que son roi de théâtre, métamorphosé en guerrier, est devenu un objet ridicule pour le

peuple qui, par dérision, nomme le cardinal, le grand-duc de Bourbon, ne craint pas de tromper tout le monde pour parvenir à son but, assure en secret Catherine de Médicis qu'il veut donner pour successeur à Henri III le jeune Henri, duc de Bar, fils du duc Charles de Lorraine et de Claude de France, fille de Catherine, qui aime beaucoup le jeune duc de Bar, et dit plus secrètement encore à l'ambassadeur d'Espagne : « Je ne veux » pas risquer ma fortune et ma vie pour un imbécile ni » pour un enfant; mais je n'ai pas assez d'influence pour » renverser les lois fondamentales de la monarchie; cette » grande innovation ne peut être l'ouvrage que d'un » monarque assez riche pour acheter les principaux de » la nation; je ne serai jamais le sujet de mon égal, et » je ne veux avoir pour souverain que le plus puissant » roi de l'univers, un prince qui puisse récompenser le » grand service que je vais lui rendre. »

Henri III, craignant de rendre sa foi suspecte au pontife de Rome, n'osait pas accepter ouvertement les secours des réformés; mais il avait prié secrètement le roi de Navarre de permettre aux protestants de s'enrôler dans les compagnies royales, ou de recevoir des colonels catholiques. Henri de Bourbon communiqua la demande de Henri III au prince de Condé, au vicomte de Turenne, aux comtes de Laval, de Châtillon, de La Rochefoucauld, et aux autres chefs de ses troupes, réunis en conseil au prieuré de Guitres, près de Coutras; d'Aubigné y parla avec une chaleur qui entraîna toute l'assemblée. Il fut résolu de prendre les armes contre les ennemis du roi de France et de l'état, de lever six nouveaux régiments; et du Plessis-Mornay composa un écrit dans lequel, avec autant d'éloquence que de raison, il répondit aux imputations calomnieuses de la ligue, et dévoila les complots criminels des chefs de cette ligue sacrilége.

Peu de jours après, le roi de Navarre publia un ma-

nifeste daté de Bergerac. Ce manifeste inspira à tous les chevaliers français, que la ligue n'avait pas encore aveuglés, la plus grande admiration pour le roi de Navarre. Voici la fin de cet écrit célèbre : « Il est temps enfin que » l'injuste querelle que vous me suscitez soit débattue » de vous à moi, sans que sa Majesté s'en mêle davantage » et y hasarde une vie trop précieuse à l'état. Voici mes » propositions; je supplie sa Majesté de ne les trouver » ni mauvaises ni étranges : vous, duc de Guise, vous » m'avez outragé dans tous vos manifestes; la ligue est » votre ouvrage, vous en êtes le chef; c'est donc à vous » de me répondre de tous les excès dont elle s'est rendue » coupable. Je vous défie à un combat particulier de » vous à moi, de deux à deux, de dix à dix, de vingt » à vingt, comme vous voudrez, aux armes usitées » entre chevaliers. Je prie le roi de nous assigner le lieu » du combat dans le royaume, ou, si vous regardez la » France comme suspecte, choisissez un champ de ba- » taille en pays étranger; je m'y rendrai, pourvu que » l'accès en soit libre et sûr, et le souverain neutre. » Certes, quand vous réfléchirez sur l'honneur que je » veux bien vous faire, moi roi, moi premier prince » du sang, vous n'hésiterez pas à l'accepter. M. le prince » me servira de second contre le duc de Mayenne votre » frère; car lui et moi nous achèterions de tout notre » sang le bonheur d'épargner au roi, votre bienfaiteur, » les agitations et les peines que votre rébellion lui cause. » Je prends ici Dieu à témoin que ce n'est pas par vaine » gloire, par ostentation de courage, ni même par haine » contre vous, quoique vous m'en témoigniez tant, que » je vous propose ce cartel, mais par l'unique désir de » voir Dieu servi et honoré, mon roi mieux obéi, et le » pauvre peuple en paix. »

Le duc de Guise n'accepta pas le défi; sa politique s'y refusait. Sa confiance était d'autant plus grande que Ca-

therine de Médicis servait ses intérêts avec zèle; elle lui rendait compte de tout ce qui se passait au conseil. Elle avait d'abord présenté au roi la révolte de la ligue comme un léger incendie qui serait bientôt éteint; mais lorsqu'elle vit cette ligue redresser plus que jamais sa tête orgueilleuse, « Tout est perdu, mon fils, dit-elle à » Henri III, si vous ne vous mettez à la tête de la *sainte* » *union*. »

Le monarque tomba dans la plus cruelle perplexité. Il est utile, pour bien connaître les causes des événements extraordinaires qui devaient, pendant plusieurs siècles, exercer une si grande influence sur le monde, de rappeler une lettre que Henri III écrivit, dans son trouble extrême, au secrétaire d'état Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroi. En voici des fragments..... *Nos malheurs ne viennent que de notre mauvais gouvernement. Il a été en nous de ne pas tomber où nous en sommes; mais, y étant, je ne sais comment nous en tirer, et pourvoir à la conservation de notre état et de notre réputation.... Il y eut un roi en la Judée, je ne sais si ce fut Roboam, ou un autre, qui par mauvais conseil fut pendu; Dieu en garde le roi de France. Ce serait pourtant une belle conquête, et encore plus utile, de restaurer notre état.... Mais il fallait s'occuper de cette restauration lorsque les opinions se réunissaient sur la messe, que les partialités n'avaient pas pris le pied qu'elles ont, et que le roi ne devait rien et avait deniers en bourse. Ce temps-là n'est plus, misérable que je suis, et nous fuyons le chemin de le revoir, pour nos péchés; car nous sommes si endettés, que même en une paix de cent ans nous ne pourrions nous acquitter. Les mécontents s'augmentent tous les jours, et le fondement de la monarchie est si ébranlé, que chacun qui n'a pas grande fidélité et amitié où il la doit, veut faire sa part, et me la faire comme au plus jeune, bien que Dieu*

m'ait fait l'aîné, et à bonnes enseignes, par sa grâce... Mais quel parti prendre? Je sais bien, ce me semble, ce qu'il faudrait faire; mais je suis comme ceux qui se voient noyer, et qui, par obéissance, sont plus contents de l'être que de se sauver; et puis, je serais seul de mon avis; d'ailleurs, je peux me tromper; ensuite, je ne sais s'il est encore temps de remédier au mal; car le dé en est jeté. Pour ramener la paix et le bonheur, il nous faudrait tous changer de peau; j'en perds l'espérance... Au reste, nous ne voulons que pousser le temps avec les épaules, et crois qu'à présent il ne se peut faire autrement...

Henri III, au milieu de ses agitations et des conseils perfides, adopta le parti le plus funeste; il aima mieux recevoir la loi des catholiques insurgés que la victoire des protestants fidèles. Il refusa formellement la couronne des Pays-Bas, et renvoya les ambassadeurs de ces provinces. Il promit néanmoins aux agents du roi de Navarre de ne jamais l'abandonner; mais il engagea sa mère à négocier la paix avec les ligueurs, et à les engager à mettre bas les armes en recevant toutes les sûretés qu'ils exigeraient. Catherine parut d'abord trop effrayée des obstacles qu'elle aurait à vaincre pour se charger de la négociation; mais bientôt elle accepta avec une grande joie secrète une occasion de trahir de nouveau un fils qui lui avait ôté l'autorité suprême pour la donner à ses mignons, de perdre le roi de Navarre qu'elle détestait, et d'assurer la succession à la couronne de France à son petit-fils le duc de Bar, sous le nom duquel elle espérait régner.

Elle se rendit à Épernay, où vinrent le duc de Guise et le cardinal de Bourbon. Les conférences furent transférées à Nemours, et ce fut dans cette ville que fut rédigé le traité que l'on a regardé comme une honteuse abdication de Henri III (1585).

Par ce traité de Nemours, le roi avoue toutes les entreprises de la ligue en France et dans les pays étrangers; interdit dans ses états, sous peine de mort, l'exercice de toute autre religion que la catholique; ordonne, sous la même peine, aux ministres, diacres et surveillants des réformés, de sortir du royaume dans un mois; prescrit à tous les protestants d'abjurer leurs erreurs avant six mois ou de s'expatrier, avec la liberté de vendre leurs biens; déclare la guerre à tous les protestants qui désobéissent à ces ordres, et confie la conduite de cette guerre aux chefs de la sainte union.

En vertu d'articles secrets, onze grandes villes de sûreté sont données aux ligueurs; le roi s'oblige à en payer les garnisons; il accorde au duc de Guise le droit d'avoir une nombreuse garde à cheval; il lui donne 200,000 écus d'or pour les reîtres, une somme égale pour construire une citadelle à Verdun, et tout l'argent que ce prince a fait enlever dans les recettes royales.

Le monarque se rend au parlement avec le cardinal de Bourbon, pour faire enregistrer l'édit de proscription rendu, conformément au traité de Nemours, contre le roi de Navarre. Le premier président, Achille de Harlai, aveuglé par la crainte ou par cette espèce de frénésie cruelle qui régnait alors, même sur des têtes très-fortes, félicite le roi sur le nouvel édit qu'il vient de signer. Henri III, qui ne voit que trop dans quel abîme on l'entraîne, l'écoute silencieux, morne et consterné; la populace payée par la ligue fait entendre des cris de *vive le roi!* Le monarque ne salue personne, rentre en rougissant au Louvre, et adresse au cardinal de Bourbon ces singulières paroles, qui peignent si bien et ses pressentiments, et les erreurs fanatiques, ainsi que la barbare intolérance de ces temps si peu évangéliques : *Mon oncle, contre ma conscience, mais bien volontiers, j'ai fait publier les édits de pacification,*

parce qu'ils réussissaient au soulagement de mes sujets; aujourd'hui, je fais publier la révocation de ces mêmes édits, selon ma conscience, mais mal volontiers, parce que de là s'ensuivra la ruine de mon peuple.

Et quel discours remarquable il prononce devant le cardinal de Guise, les chefs du parlement, le doyen de Notre-Dame et le prevôt des marchands, qu'il a mandés au Louvre! « C'est malgré moi, leur dit-il, que j'ai » révoqué le dernier édit de pacification, et que j'entre» prends la guerre, non que j'aie moins de zèle que » vous autres pour les intérêts de la religion, mais parce » que l'expérience m'a appris que je ne pouvais em» ployer la force des armes sans sacrifier les biens et la » vie de mes sujets; cependant j'ai cédé à vos clameurs, » j'ai rompu la paix, il est juste que vous m'aidiez à » faire la guerre : la situation de mes finances ne me » permet pas d'en soutenir seul le fardeau : vous, mon» sieur le premier président, qui m'avez exhorté avec » tant d'éloquence à exterminer l'hérésie, vous n'igno» rez pas que la guerre est un gouffre de dépenses; je » vous déclare donc que, tant qu'elle durera, vous ne » devez pas vous attendre à toucher les honoraires dus » à la magistrature. Vous, monsieur le prevôt des mar» chands, je vous annonce que les sommes destinées à » acquitter les rentes de l'hôtel-de-ville seront appliquées » à l'entretien des armées; en outre, je vous ordonne » d'assembler la bourgeoisie de ma bonne ville de Paris, » si acharnée contre les prétendus réformés, et d'exiger » d'elle la somme de 200,000 écus d'or, dont j'ai besoin » pour soudoyer des troupes qui me coûteront 400,000 » écus d'or par mois. C'est tout au plus, ajouta-t-il en » jetant sur le cardinal de Guise un regard d'indigna» tion, si de mes revenus joints au secours des particu» liers, je pourrai subvenir pendant un mois aux dé» penses de la campagne; c'est au clergé à faire le reste.

» Il a suscité la guerre, l'a qualifiée de sainte et de re-
» ligieuse; il doit donc en supporter les charges : je
» n'attendrai pas la permission du pape pour me saisir
» de vos revenus, et les employer contre les hérétiques;
» j'en ai le droit, et j'en userai dans toute son étendue,
» puisque la guerre est votre ouvrage. »

Le cardinal et les autres personnes que le roi avait mandées voulurent faire des représentations. « Il s'agit
» bien de paroles! reprit le monarque, il faut des effets.
» Quoi! vous vous plaignez des inconvénients de la
» guerre, et elle n'est pas encore commencée; que
» sera-ce donc quand nous en ressentirons toutes les
» misères? Il est aisé de former des projets d'exterminer
» les protestants quand on est loin des fatigues et des
» hasards; mais lorqu'il est question de combattre, ou
» de payer le soldat qui combat, on fronce le sourcil,
» on recule? je vous ai prédit tous les maux qu'entraî-
» nerait la guerre; pourquoi ne m'écoutiez-vous pas
» alors? Je crains bien qu'en voulant détruire le *prêche*,
» nous ne harsardions la messe. »

Guise, alarmé des craintes de la nation, faisait publier partout que les dépenses de la guerre seraient légères et momentanées. « Le roi de Navarre et le prince de Condé,
» disait-on, seront chassés du royaume avant cinq mois;
» et les biens des protestants que l'on confisquera suffi-
» raient d'ailleurs à l'entretien des troupes. » Le clergé néanmoins aliéna 100,000 écus d'or de ses revenus.

Le fanatisme le plus exalté avait cependant formé une association d'autant plus redoutable qu'elle était secrète. Quelques curés de Paris, des docteurs en théologie, des magistrats du second ordre, des officiers de justice, des bourgeois et des marchands s'étaient rassemblés dans une salle du collége de *Fortet*. Ils s'y réunissaient souvent en secret, déploraient les prétendus périls de la foi catholique, les vices du gouvernement, les sales voluptés du

roi, les prodigalités de la cour et la misère du peuple. Leur enthousiasme religieux était devenu un délire terrible. « La Providence nous a élus, avaient-ils dit, pour » défendre les autels, protéger le peuple et réformer » les abus; jurons de consacrer nos talents, nos biens et » notre vie à la destruction de l'hérésie, ainsi qu'à l'a» néantissement du despotisme, et n'épargnons pas plus » le catholique tolérant que le protestant opiniâtre. » On aurait dit que la furie des discordes sanglantes avait reçu leurs serments homicides; ils s'étaient divisés dans les *seize* quartiers de Paris, y avaient porté l'esprit de vertige; et leurs ardents émissaires, répandus dans les principales villes du royaume, y avaient inspiré la haine la plus violente contre le roi et les réformés. Les initiés les plus fougueux des provinces correspondaient avec les seize de Paris; et cette sinistre confédération générale s'étendait sur toute la France.

Bientôt elle a de l'argent, des armes, et des satellites capables de tout oser: elle sent sa force, et offre ses services ou plutôt son appui au cardinal de Bourbon et au duc de Guise. Le duc voit à l'instant le parti qu'il peut tirer de leur fanatisme; il accepte leur offre; et, leur réunion avec lui leur donnant une audace nouvelle, ils ne cessent de former des complots contre la liberté et la vie du roi, que l'imprudente duchesse douairière de Montpensier, sœur du duc de Guise, se vantait déjà de tondre avant peu de temps avec ses ciseaux d'or pour le renfermer dans un cloître.

Le roi de Navarre montre le caractère d'un grand homme; aucun revers ne peut abattre son âme. Il jure de sauver sa patrie ou de périr avec elle, se concerte avec le prince de Condé et le maréchal de Montmorenci, publie avec eux un manifeste menaçant, intitulé: *Déclaration et protestation du roi de Navarre, de monsieur le Prince, et de monsieur le duc de Montmorenci, sur*

la paix faite avec ceux de la maison de Lorraine, chefs et auteurs de la ligue, au préjudice de la maison de France; et adresse à tous les ordres du royaume, à la ville de Paris, et même à la Sorbonne, des lettres remplies de noblesse, de fierté, de sensibilité et d'éloquence.

Henri III n'était plus qu'un esclave des passions de la ligue; elle le force à violer sa parole royale, et à réduire à quinze jours le délai de six mois accordé aux protestants par le traité de Nemours.

Ces quinze jours expirent. On saisit les biens des proscrits; on les vend à l'encan; on accable d'outrages et on jette dans les prisons tous ceux qui, se fiant à la promesse du monarque, n'ont pas encore abandonné la maison paternelle. Plusieurs sont pendus et brûlés; les autres s'enfuient vers Sédan, Genève, la Suisse, l'Allemagne ou l'Angleterre, ou se réfugient auprès du roi de Navarre. Ils traînent au milieu des chemins écartés leurs malheureuses familles, et les débris de leurs fortunes; les routes retentissent des cris lamentables des femmes et des enfants: les catholiques que le fanatisme n'a pas changés en bêtes féroces donnent des larmes à tant de maux.

Le roi de Navarre ne peut retenir les siennes en voyant les réformés qui viennent lui demander, comme à un père, un asile et du pain: la cruauté de la ligue le force à de terribles représailles; il ordonne par une déclaration datée de Bergerac (1585), que l'on saisisse les biens du clergé et des catholiques, qu'on emploie les produits de ces biens aux frais de la guerre et à la subsistance des familles retirées près de lui, et que les prêtres, les religieux, et les catholiques sortent des villes de son obéissance, sous peine de prison, et même de mort. Des familles protestantes rencontrent des familles catholiques, obligées comme elles de s'exiler de leurs foyers; les unes et les autres mêlent leurs pleurs,

leurs gémissements et leurs prières ; et avec quelle force la voix de tant de misères s'élève vers le ciel contre les ambitieux et barbares auteurs de cette guerre impie !

Le roi de Navarre et le prince de Condé réclament l'assistance de la reine Élisabeth, du roi de Danemarck, du roi d'Écosse, des électeurs de Bavière, de Saxe et de Brandebourg, du landgrave de Hesse, des états généraux de Hollande, de la république de Genève, et un grand nombre d'Anglais viennent combattre sous leurs drapeaux.

Henri III, qui ne peut plus refuser d'exécuter les ordres de la ligue, commande au maréchal de Montmorenci de se déclarer pour la sainte union, sous peine d'être traité comme criminel de lèse-majesté. « La plus grande marque de zèle et de fidélité que je » puisse donner à votre Majesté, répond Montmorenci, » est de combattre la ligue qui veut vous détrôner »

Le roi envoie une ambassade au roi de Navarre; elle est composée du cardinal Philippe de Lénoncourt, de Jean d'Angennes, du président Brulart, et de deux ligueurs ardents, Prévôt, curé de Saint-Severin, et Cueilly, curé de Saint-Germain. Le roi de Navarre les reçoit dans son château de Nérac. « Votre Majesté, » lui dit le cardinal, n'a pas moins d'intérêt que le roi à » l'extinction du schisme ; vous rencontrerez des ob- » stacles insurmontables à votre élévation sur le trône » de France, tant que vous persisterez dans l'erreur ; » je vous conjure, au nom du monarque qui vous ché- » rit comme son fils et comme son héritier, de sus- » pendre pendant six mois, dans les provinces dont » vous êtes le maître, l'exercice de la religion préten- » due réformée. Sa Majesté se flatte de parvenir, pen- » dant ce temps, au but si salutaire de la réunion des » esprits; mais, en attendant, elle vous prie de lui

» remettre les places de sûreté qui vous ont été accor-
» dées encore pour deux ans, et vous promet de convo-
» quer un concile pour tranquilliser votre conscience
» et celle des autres protestants. — Je ne trahirai jamais
» ma conscience, lui répond le roi de Navarre; mon
» salut éternel m'est plus cher que toutes les couronnes
» de l'univers; cependant je ne refuse ni de m'instruire
» ni même d'abjurer, si je ne suis pas dans les sentiers
» de la vérité. Je me soumets, comme je l'ai tant de
» fois répété, aux décisions d'un concile vraiment
» libre, et dont les jugements ne soient pas dictés d'a-
» vance par les Guise ou par le pape. Vous me pressez
» de suspendre pendant six mois l'exercice de ma reli-
» gion; elle a jeté des racines trop profondes pour être
» détruite en si peu de temps: vous me demandez les
» places que le roi m'a confiées pour me mettre en sûreté
» contre la ligue, avant même qu'elle n'éclatât; mais
» aujourd'hui où elle déploie toutes ses forces pour
» m'abattre, n'aurais-je pas le droit d'en demander de
» nouvelles? Et pourquoi le roi, plutôt que de lais-
» ser anéantir son autorité par des factieux, n'a-t-
» il pas accepté mon bras pour châtier ses ennemis,
» et délivrer ses sujets des fléaux qui vont les acca-
» bler? »

Cependant Félix Peretti, né de parents très-pauvres du village de Montalte de la Marche d'Ancône, gardeur de pourceaux, ensuite cordelier, général de son ordre, évêque de Sainte-Agathe, et cardinal, avait succédé à Grégoire XIII, sous le nom de Sixte-Quint; son caractère était ferme, son esprit vaste, et sa pénétration profonde. Peu de temps après son exaltation, le duc de Nevers était venu le consulter relativement à la ligue dont il avait embrassé le parti. « Je la regarde, lui » avait répondu l'habile Sixte-Quint, comme perni- » cieuse à l'autorité royale, à la tranquillité publique,

enfants de colère, race impie et bâtarde de l'illustre maison de Bourbon; il les condamne comme hérétiques relaps, défenseurs publics et opiniâtres de l'hérésie, ennemis de Dieu et de la sainte Église; il les anathématise pour avoir aboli l'exercice de la vraie religion, renversé les autels, pillé la maison du Seigneur, massacré les prêtres, et inondé la France de sang; il les déclare déchus de tous les fiefs, comtés, duchés, souverainetés ou royaumes; il les prive des priviléges de leur rang et de leur naissance; il les juge indignes de posséder jamais aucun état, et spécialement la couronne de France; étend leur punition jusque sur leur postérité, délie leurs sujets de tout serment de fidélité, et charge le roi très-chrétien de veiller à l'exécution de sa sentence pontificale.

Les parlements de France, malgré les préjugés qui les dominaient, refusèrent de recevoir cette bulle attentatoire aux droits les plus sacrés; ils adressèrent au roi de fortes remontrances contre cet acte usurpateur; mais Henri III était asservi, il garda un coupable silence: les prédicateurs lurent la bulle au peuple, et osèrent, dans leur démence sacrilége, la vanter comme l'arrêt de Dieu.

Le roi de Navarre écrivit à Henri III avec la plus grande énergie; il termine ainsi sa lettre mémorable: *Abandonné de votre Majesté, je n'ai plus d'espérance qu'en Dieu, protecteur de la justice et de l'innocence; il m'assistera d'amis et de moyens, et je triompherai des méchants; mais vous, monseigneur, que deviendrez-vous au milieu de ces traîtres que vous avez armés contre votre sang, contre vos plus fidèles serviteurs? C'est votre destinée que je déplore, et non la mienne, qui est sous la sauve-garde du roi des rois.*

On afficha, malgré toute la vigilance des agents du pape, dans les principales rues de Rome, et jusques aux

portes du Vatican, des placards dans lesquels le roi de Navarre et le prince de Condé protestaient contre tous les articles de la bulle, engageaient tous les souverains véritablement chrétiens à combattre avec eux la tyrannie de Rome et de la ligue, et appelaient, à la cour des pairs de France, de la prétendue sentence rendue par *M. Sixte, soi-disant pape.*

Plusieurs ouvrages furent d'ailleurs publiés en France et dans le reste de l'Europe, même par des catholiques, contre cette bulle que réprouvaient les personnes impartiales de tous les partis.

Mais la reine Marguerite, bien loin de s'élever contre cet acte pontifical, demanda et obtint facilement du roi de Navarre la permission d'aller remplir les devoirs de sa religion à quelques lieues de Nérac, se rendit à Agen, y reçut quelques troupes de Lignerac que l'on regardait comme son amant, en leva d'autres, monta à cheval à la tête de sa petite armée, s'empara de Tonneins, et y laissa sa compagnie de gardes à cheval. Le roi de Navarre tailla en pièces cette compagnie de gardes; Marguerite se présenta devant Villeneuve, en prit une partie, et attaqua l'autre portion de la ville, séparée de la première par la rivière du Lot. Les habitants la défendirent avec un grand courage; peut-être néanmoins eût-elle succombé, sans le dévouement magnanime d'un de ses *consuls* ou officiers municipaux; il se nommait *Cieutat*. Marguerite, une fille de France, et l'épouse du roi de Navarre, ne rougit pas d'avoir recours à un indigne artifice; elle invita *Cieutat* à venir conférer avec elle, et lui promit que s'il n'adoptait pas l'arrangement qu'on lui proposerait, il retournerait libre dans la ville dont il dirigeait la défense. Cieutat pressentit une trahison, ne refusa pas l'entrevue pour tâcher d'épargner à sa patrie les horreurs d'un long siége, mais assembla ses concitoyens. « Jurez, leur dit-il, de vous défendre jus-

» ques à la mort; et toi, mon fils, je te confie la garde du » pont; je te défends, sous peine de ma malédiction, de » le rendre à l'ennemi, quand même je te l'ordonne» rais de ma propre bouche. » Il embrasse ce fils qu'il aime plus que la vie, et va seul au camp des catholiques. On le présente à la reine, elle lui commande de lui rendre la place; il refuse. On le traduit à un conseil de guerre, on le condamne à périr s'il n'oblige pas son fils à mettre bas les armes. On le conduit au pont; deux soldats tiennent un poignard sur son sein; il ordonne à son fils de se défendre; ce jeune héros s'élance avec les siens hors du pont, se précipite sur les satellites qui environnent son père, le délivre, et le ramène dans la ville aux acclamations des citoyens enchantés.

Cieutat, rentré dans Villeneuve, ordonne aux trompettes de faire retentir l'air de fanfares; les citoyens y joignent des cris de joie, comme si le roi de Navarre arrivait à leur secours. Marguerite effrayée lève le siége, se sauve à Agen, apprend peu de jours après que les Agénois, fatigués de ses vexations, ont introduit dans leurs murs le maréchal de Matignon et ses troupes, n'a que le temps de monter à cheval en croupe derrière Lignerac, et ne se croit en sûreté que lorsqu'elle est arrivée dans le château de Carlat, où, insensible aux dangers de tous ceux qui auraient dû lui être chers, elle s'abandonne à ses passions désordonnées.

Le duc de Mercœur était sorti de Nantes à la tête d'un corps de troupes considérable, et avait ravagé les terres des protestants dans le Poitou, l'Angoumois et la Saintonge. Condé partit de Saint-Jean-d'Angely avec ses gardes et quelques compagnies d'arquebusiers; un grand nombre de nobles vinrent le joindre sous les ordres du vicomte de Rohan, du comte de La Rochefoucauld, du marquis de Clermont-d'Amboise, de Saint-Gelais, de Montguyon et de d'Aubigné; il s'avança vers Fontenay;

Mercœur décampa pendant la nuit, laissa ses bagages, abandonna un partie de son infanterie qui ne put le suivre et fut prise par les réformés, et ne s'arrêta que dans les faubourgs de Nantes; Sainte-Catherine et le corps de catholiques qu'il commandait furent surpris par Carbonnières, Saint-Gelais et d'Aubigné; les réformés leur accordèrent la vie à condition de ne plus servir la ligue. Sainte-Catherine et les siens, touchés de l'accueil que leur fit Condé, s'attachèrent à la fortune de ce prince, et lui furent toujours fidèles.

La bonté et les succès de ce cousin germain du roi de Navarre attiraient tous les jours de nouveaux soldats sous ses enseignes. Claude, duc de La Trémouille, vint le trouver à la tête d'un grand nombre de ses vassaux, reçut de Condé les marques les plus touchantes d'estime et d'amitié, et fut toujours l'ami le plus fidèle des protestants que son père avait tant persécutés.

Condé faisait le siége de Brouage; il avait dispersé les troupes de la ligue dans la Saintonge et le pays d'Aunis; mais il avait formé un plus vaste projet; c'était dans le centre du royaume et aux environs de la capitale si dévouée à la ligue, qu'il voulait établir le théâtre d'une guerre terrible; il apprit que Rochemore, qui avait surpris le château d'Angers d'après un ordre secret de Henri III, et que ce monarque avait eu la lâcheté de désavouer, tenait ce château pour le roi de Navarre, et le défendait avec courage, mais presque sans aucune espérance de succès; il se détermina à l'instant à une entreprise des plus audacieuses, laissa son infanterie sous les murs de Brouage, donna à La Personne le commandement de la flotte qui secondait le siége, partit avec six cent cinquante gendarmes ou hommes d'armes, et seize cents arquebusiers qui combattaient à cheval aussi bien qu'à pied, se porta dans neuf jours sur les bords de la Loire, fut joint par

Clermont-d'Amboise qui lui amena sept cents cavaliers d'élite, s'empara de deux faubourgs de la ville d'Angers, mais apprit que Rochemore avait été tué sur le rempart du château, et que les siens, éblouis par l'or qu'on leur avait offert, s'étaient rendus depuis deux jours. L'armée des protestants fut consternée; le vicomte de Rohan proposa de repasser la Loire; le prince de Condé se soumit malgré lui à l'avis du vicomte; le comte de Laval, à la tête de l'avant-garde, repassa heureusement le fleuve; mais le duc de Joyeuse eut le temps de garnir de cavalerie les deux rives de la Loire, et d'en rendre le passage impraticable à l'armée des réformés; Condé voulut remonter la Loire jusques à Sancerre; mais apprenant que La Châtre avait enlevé tous les bateaux, occupé tous les gués, et gardé tous les ponts, que le duc de Mayenne venait d'Orléans pour l'attaquer, et qu'il était poursuivi par le duc de Joyeuse, résolut de s'avancer vers la Beauce; il ne passa qu'avec peine le Loir qui était débordé. Biron et Lavardin l'attendaient à Bonneval; il avait en flanc le duc de Mayenne, et en queue le duc de Joyeuse. Les paysans, soutenus par trois armées, prennent les armes et se réunissent au son du tocsin. Condé pénètre cependant jusques aux environs de Vendôme; mais les hommes et les chevaux sont épuisés de fatigue; le prince rejette les avis de ses capitaines qui veulent que les troupes se débandent par pelotons, qu'il échappe en se déguisant aux fers qui l'attendent, et qu'il conserve sa liberté et sa vie pour les réformés, à qui il a inspiré tant de confiance; il veut mourir les armes à la main; les plus valeureux des protestants insistent, le conjurent, le pressent. Il n'a plus autour de lui que douze cents cavaliers, à peine deux cents sont-ils en état de combattre. « Ne vous précipitez pas, lui disent tous ses » amis, dans un danger certain et inutile. Quel triom-

» phe pour vos ennemis que votre mort ou votre cap» tivité! Les églises de France ne pourraient résister » à un si grand malheur. »

Condé est contraint de céder; son âme est navrée; il ne pense plus qu'au salut de ses compagnons; il les partage en petites troupes de dix, douze ou vingt cavaliers, leur enseigne les diverses routes qu'ils doivent prendre, leur indique les châteaux où ils trouveront un asile; et lorsqu'il a épuisé pour eux toutes les précautions que son bon cœur lui inspire et que le succès devait couronner, il monte à cheval avec La Trémouille, Clermont-d'Amboise et dix autres gentilshommes, s'enfonce dans les épaisses forêts du Maine, change souvent de route, revient souvent sur ses pas, échappe à tous les dangers, arrive sur une côte de la Basse Normandie, y trouve par hasard un petit vaisseau de Guernesey, s'embarque, et parvient en Angleterre (1585).

Des événements bien remarquables s'étaient succédé dans ce royaume. Élisabeth, voyant que l'autorité de Jacques VI s'établissait en Écosse de manière à le rendre indépendant de l'Angleterre, avait voulu lui inspirer des alarmes en paraissant s'occuper de nouveau de la reine Marie, et de son rétablissement sur le trône écossais. Elle avait fait faire plusieurs propositions à cette princesse; Marie Stuart en avait d'abord accepté plusieurs, mais, reconnaissant ensuite l'artifice d'Élisabeth, et voulant l'inquiéter à son tour, elle avait déclaré que son intention était de résigner à son fils tous ses droits sur l'Écosse *et sur tout autre pays*. « On ne m'accusera » plus d'intrigues contre le gouvernement d'Angleterre, » avait-elle ajouté; et mes ennemis ne pourront exer» cer leur cruauté que sur un corps infirme, languis» sant et accablé sous le poids de mes afflictions (1582). » Depuis treize ans, en effet, elle était renfermée sous la

garde de geoliers qui l'avaient si souvent traitée avec une grande rigueur. Sa jeunesse s'était écoulée dans une dure prison; sa réputation avait été attaquée par la calomnie et la malignité; ses espérances s'étaient évanouies; sa vie était au pouvoir d'une rivale qui la détestait; sa santé s'était altérée, et on lui avait refusé jusques à la consolation d'être servie par des femmes.

Elle apprend la captivité de Jacques; elle appelle au secours de ce fils, pour lequel toute sa tendresse se réveille, les reines et toutes les mères; elle écrit à Élisabeth; elle lui parle de tout ce qu'elle a souffert; elle la conjure de s'employer pour un prince, un allié, un parent dans le malheur (1583). Élisabeth paraît touchée de cette lettre; elle veut que son conseil examine sous quelles conditions on pourrait rendre la liberté à Marie. Le conseil rédige les articles suivants : La reine et le roi d'Écosse n'entreprendront rien au préjudice de l'Angleterre; la reine désavouera tous les actes de son premier mari François II, roi de France; elle ratifiera le traité d'Édimbourg; elle déclarera et condamnera toutes les conspirations formées contre la reine Élisabeth, et dont elle a eu connaissance; elle ne formera aucun projet contre le gouvernement temporel ou spirituel de l'Angleterre; elle ne réclamera aucun droit à la couronne de ce royaume pendant la vie d'Élisabeth; et, après la mort de cette reine, elle soumettra ses prétentions à la décision du parlement anglais. La reine Marie et son fils confirmeront ces articles par leur signature et leur serment.

Élisabeth avait déjà envoyé son cousin Henri Carry offrir son secours au roi Jacques; et, malgré ceux qui le gardaient, ce prince avait trouvé le moyen de faire connaître sa position à Henri Carry. Les lords de Ruthven engagèrent le roi à convoquer les états, et à déclarer à cette assemblée qu'il approuvait la conduite de ceux qui l'avaient mené à Ruthven. Jacques non seulement se con-

forma aux désirs de ces lords, mais encore envoya une déclaration semblable à l'assemblée du clergé; et, la plus grande partie des lords qui l'avaient gardé s'étant retirés dans leurs résidences, le roi ne profita de la liberté qu'il recouvrait que pour assembler la noblesse à Saint-André, lui dire qu'on ne s'était saisi de sa personne que pour son bien, et publier une amnistie générale en faveur de ceux qui l'avaient conduit à Ruthven.

Mais cette politique du jeune monarque dura peu de temps. Le comte d'Arran, à qui le lord comte de Gowry avait sauvé la vie, eut la permission de reparaître à la cour. Il reprit bientôt son premier ascendant sur le caractère faible et changeant de Jacques; et d'après son avis le roi, restreignant l'amnistie qu'il avait accordée, déclara, par une proclamation rétroactive et par conséquent aussi impolitique qu'injuste, qu'il n'accorderait de grâce qu'à ceux des conspirateurs de Ruthven qui viendraient lui demander pardon de leur crime. Les lords, d'autant plus alarmés de cette déclaration qu'elle annonçait tout le crédit d'un ministre qu'ils avaient offensé, se retirèrent les uns dans leurs châteaux, et les autres en Angleterre, où ils espéraient d'obtenir la protection d'Élisabeth.

Cette reine envoya à Jacques VI son secrétaire Walsingham, sous le prétexte d'établir une union plus intime entre les deux royaumes, et réellement pour fortifier le parti favorable à l'Angleterre, détruire l'influence du comte d'Arran, et examiner la capacité du jeune roi. Walsingham ne put obtenir aucune faveur pour les lords de Ruthven; mais le monarque lui promit de ne faire aucun changement dans la religion établie; et, après avoir distribué secrètement des sommes considérables à plusieurs courtisans écossais, le secrétaire d'Élisabeth revint en Angleterre, et parla de Jacques VI à la reine de manière à dissiper les craintes de cette princesse.

Le comte d'Arran, cependant, trompa par ses intrigues la noblesse écossaise assemblée à Édimbourg, lui persuada que la dernière proclamation relative aux lords de Ruthven n'avait été imaginée que pour sauver la dignité royale, obtint son adhésion à cette proclamation, et, après avoir ainsi fait reconnaître ces lords comme coupables, détourna le roi de leur accorder leur grâce. Il poursuivit même son bienfaiteur le comte de Gowry, et, ce lord étant entré dans une nouvelle conspiration, il le fit arrêter, juger, et n'implora pas pour lui la clémence royale lorsqu'il eut été condamné (1584).

Élisabeth, néanmoins, apprenant que ce comte d'Arran, plus puissant que jamais, protégeait avec succès les intérêts de la cour de France, et voulait faire épouser à Jacques une étrangère catholique romaine, n'épargna rien pour gagner ce ministre, y parvint, et, lui faisant dire qu'elle désirait de donner pour femme au roi Jacques une Anglaise du sang royal, qui n'était pas encore en âge de puberté, l'engagea à promettre par un acte secret d'empêcher ce prince de se marier avant trois ans.

La mère de ce monarque, contre lequel Élisabeth ne négligeait aucune précaution, était toujours renfermée sous la garde du comte de Shrewsbury. Un gentilhomme du comté de Chester, nommé François Throgmorton, fut arrêté pour avoir correspondu avec cette malheureuse reine. Lord Paget et Charles Arundel se sauvèrent en France; ils s'y plaignirent hautement des traitements que les catholiques éprouvaient en Angleterre. Les émissaires d'Élisabeth, comme tous les lâches et obscurs subalternes toujours prêts à sacrifier à un gain sordide leur conscience et les intérêts des gouvernements qu'ils font mépriser et haïr, employaient contre les catholiques des manœuvres aussi perfides qu'iniques; ils envoyaient, au nom de Marie Stuart, des lettres contrefaites aux catholiques qu'on soupçonnait. Les délateurs

étaient encouragés ; un grand nombre de personnes avaient été emprisonnées, et plusieurs catholiques avaient subi la torture. Élisabeth, informée qu'on l'accusait de ces cruautés dans les pays étrangers, fit de vives réprimandes aux juges pour avoir exercé tant de rigueur contre les catholiques, et fit mettre en liberté soixante-dix prêtres *papistes*.

On avait trouvé, dans les papiers de Throgmorton, la liste des principaux catholiques de l'Angleterre et celle des ports de mer par lesquels on pouvait le plus aisément faire une descente dans le royaume. Il avoua qu'il avait fait ces deux listes à Spa, où il avait conféré avec un Anglais, nommé Jeney, sur les moyens de faire une invasion en Angleterre et d'en changer le gouvernement. « L'Anglais Morgan, réfugié en France, ajouta-t-il, » m'avait écrit que les souverains catholiques avaient » résolu de faire une descente en Angleterre avec le duc » de Guise pour mettre en liberté la reine d'Écosse. » Charles Paget s'est rendu dans le Sussex pour favoriser » cette expédition; et j'ai fait part de ce projet à l'am- » bassadeur d'Espagne, avec lequel je me suis concerté » sur les moyens de lever des troupes, et de les joindre » aux troupes étrangères. »

Throgmorton rétracta en vain cet aveu devant les juges : il fut condamné; il demanda sa grâce à la reine, espéra l'obtenir en revenant à sa première confession ; mais sa grâce lui fut refusée ; et, au moment d'être exécuté, il désavoua de nouveau ce qu'il avait dit.

L'ambassadeur d'Espagne, Mendoza, fut appelé devant le conseil et interrogé. Au lieu de répondre aux questions qu'on lui adressa, Mendoza se plaignit vivement des mauvais offices que la reine avait rendus à son souverain. La reine ordonna qu'il sortît du royaume; elle envoya néanmoins Wade auprès de Philippe II pour lui faire connaître les motifs de l'ordre qu'elle avait

donné; mais le roi d'Espagne ne voulut pas donner audience à Wade.

Philippe II, cependant, méritait chaque jour davantage le surnom de *démon du midi*. Les états généraux de Portugal convoqués à Tamar l'avaient reconnu roi de ce royaume, à condition que le Portugal formerait toujours un état séparé, que les conseils et les tribunaux souverains résideraient à Lisbonne, et que les Portugais ne seraient pas obligés de sortir de leur pays pour obtenir justice. Il avait en conséquence fait publier une amnistie (1581). Mais de combien d'exceptions cette trompeuse amnistie était remplie! combien de Portugais furent exécutés ou emprisonnés! combien d'ecclésiastiques séculiers ou réguliers subirent le dernier supplice! combien de victimes furent précipitées dans le Tage! Le peuple ne vit plus ce fleuve qu'en frémissant. Ses opinions religieuses le lui firent regarder comme *excommunié*; et l'archevêque de Lisbonne fut obligé de réciter sur les eaux du Tage les prières d'une absolution solennelle pour diminuer l'horreur qu'elles inspiraient. La crainte pénétra dans l'âme cruelle de Philippe, mais le remords n'y entra pas. Il trembla pour ses jours; il quitta le Portugal, et revint en Espagne.

Élisabeth ne pouvait se délivrer de ses inquiétudes; elle croyait voir sans cesse des conspirations près d'éclater en faveur de sa rivale; elle résolut de lui rendre ses espérances par une nouvelle négociation. Wade et Beole furent envoyés vers la reine d'Écosse. On lui demanda, pour renouer le traité rompu, d'engager son fils à pardonner aux lords de la conjuration de Ruthven, de faire cesser les intrigues de l'archevêque de Glascow, son ambassadeur à Paris, et de déclarer sa correspondance avec le duc de Guise. « J'intercéderai pour les Écossais » fugitifs, dit Marie, s'ils veulent se reconnaître cou- » pables. J'ai pressé mon cousin le duc de Guise de faire

» ses efforts pour me faire rendre la liberté; mais j'ai » absolument ignoré ses projets. Quand cessera-t-on de » me traiter avec tant d'inhumanité? » La négociation ne fut pas continuée, et Marie perdit tout espoir.

Un jésuite nommé Creighton, poursuivi par des pirates, en passant en Écosse avait déchiré des papiers. Les morceaux en furent portés à Wade; il les réunit, et y trouva les détails d'un projet formé par le roi d'Espagne, le pape et le duc de Guise, pour une invasion en Angleterre.

Le comte de Leicester forma une nombreuse association pour le maintien du trône d'Élisabeth. Ceux qui souscrivirent s'engagèrent de la manière la plus solennelle à poursuivre jusques à la mort tous ceux qui trameraient quelque entreprise contre sa Majesté.

Marie Stuart chargea son secrétaire Nau de faire à Élisabeth des propositions qui, suivant l'historien anglais Smolett, auraient satisfait toute personne guidée par les sentiments de la justice et de l'humanité : mais la reine d'Angleterre était résolue de ne jamais rendre la liberté à sa cousine; elle feignit d'avoir découvert un nouveau complot en faveur de Marie, retira la surveillance de sa prisonnière au comte de Shrewsbury, et en confia la garde à deux puritains rigides, sir Drue Drury et sir Jacques Pawlet. On a accusé Élisabeth d'avoir voulu, dans sa haine jalouse, réduire Marie au désespoir par la sévérité de ses deux nouveaux gardiens, et la porter à des démarches qui donneraient un prétexte suffisant pour la perdre; mais la douceur et la modération de Marie détruisirent cette perfide et barbare espérance. Elle souffrit avec la plus grande résignation les plus durs traitements : on la priva de toutes les commodités dont on l'avait laissée jouir jusques à ce moment; on l'empêcha de continuer de soulager son infortune par des aumônes aux pauvres; on la renferma dans deux cham-

bres, où elle ne pouvait être garantie des rigueurs des saisons, et où de graves maladies mirent sa vie en danger (1586). Elle adressa en vain de tristes plaintes à Élisabeth, et ce ne fut qu'à la fin de l'hiver qu'on la transféra au château de Chartley.

Guillaume Parry, Irlandais et membre de la chambre des communes, fut accusé d'avoir conspiré contre la vie de la reine Élisabeth. Il avoua que l'Anglais Morgan, réfugié en France, lui avait persuadé d'assassiner la reine. « Je m'introduisis, dit-il, auprès de sa » Majesté sous le prétexte de lui découvrir une conjura- » tion; mais, saisi de remords, je renonçai à mon per- » fide dessein. Ayant lu par hasard depuis, qu'il était » non seulement louable, mais encore honorable de » tuer les princes excommuniés, je repris mon funeste » projet. Henri Névil me proposa une entreprise pour » la liberté de la reine d'Écosse. J'ai de bien plus » grandes vues, lui répondis-je; je les lui communi- » quai : il les adopta. Nous convînmes de tuer sa Majesté » lorsqu'elle sortirait à cheval pour prendre l'air ; » nous jurâmes sur les Évangiles de ne pas trahir notre » secret : mais, le comte de Westmoreland étant mort, » Névil m'a accusé dans l'espérance d'obtenir par ce » moyen la succession du comte, à laquelle il a des » prétentions. » Il fut condamné et exécuté comme traître.

Le parlement rendit le bill le plus sévère contre ceux qui enverraient leurs enfants dans des colléges ou séminaires étrangers et catholiques, qui feraient parvenir de l'argent à ces séminaires ou colléges, qui ne déclareraient pas les jésuites ou autres prêtres catholiques cachés dans le royaume, et en général contre tous ceux que l'on nommait papistes. Il confirma l'association générale formée par le comte de Leicester, et ordonna que vingt-quatre commissaires choisis par la reine

rechercheraient, jugeraient et condamneraient à mort tous ceux qui auraient formé un complot contre la vie de sa Majesté, essayé d'exciter une révolte, ou prétendu à quelque droit sur la couronne d'Angleterre (1585).

Ce dernier bill était dirigé contre la reine d'Écosse; sa perte était résolue; Élisabeth, dont la jalousie accroissait si vivement les alarmes, regardait la vie de sa rivale comme incompatible avec sa propre sûreté.

Le soin que la chambre des communes prenait, avec celle des pairs, d'écarter les orages qu'elle craignait pour le trône, ne l'empêcha pas de défendre avec une grande fermeté le droit de ses membres de ne pas recevoir de la chancellerie les citations désignées par ces mots : *Sub pœnâ*, etc. Un des députés ayant reçu une de ces citations, la chambre déclara qu'Antoine Kirke, qui l'avait signée, était coupable d'avoir méprisé la chambre et ses privilèges, ordonna qu'il fût emprisonné, le remit à son sergent d'armes, et il ne fut relâché qu'après avoir fait *sa soumission*.

Henri Piercy, comte de Northumberland, fut accusé d'avoir trempé dans la conspiration de Throgmorton, et d'avoir entretenu une correspondance avec lord Paget et le duc de Guise. On le mit à la Tour; et, soit qu'il fût coupable, soit qu'il craignît de faux témoins, il se tua d'un coup de pistolet, pour que ses biens ne fussent pas confisqués et que sa famille n'en fût pas privée.

Le crédit du comte d'Arran, ministre tout-puissant d'Écosse, avait été fortement ébranlé par les intrigues de sir Édouard Wolton, envoyé de la reine Élisabeth. Ce crédit paraissait néanmoins raffermi plus que jamais lorsque les lords fugitifs d'Écosse, soutenus par l'argent de l'Angleterre, rentrèrent dans leur patrie, reçurent un renfort considérable commandé par le

lord Maxwell, s'emparèrent de Stirling, d'où le comte d'Arran parvint à se sauver, témoignèrent le plus grand respect au roi, et montrèrent tant de modération qu'ils firent confirmer par le parlement écossais le pardon de tous leurs ennemis. Les Hamilton furent rétablis dans leurs honneurs et dans leurs biens; le comte d'Arran, qui s'était emparé de leurs dépouilles, se retrouva le capitaine Jacques Stewart, et les hommes d'état eurent de nouveau sous les yeux un grand exemple de la facilité avec laquelle les partis les plus puissants en apparence se renversent et se succèdent, lorsqu'ils n'ont pas pour base les véritables éléments de la stabilité, des lois fondamentales conformes aux intérêts et à l'assentiment de toutes les classes de la société.

La chute du comte d'Arran et le succès de ses adversaires donna à Élisabeth une influence nouvelle sur les affaires d'Écosse : grande reine quand sa haine contre Marie Stuart ne trouble pas ses esprits, n'offusque pas sa raison, et ne trahit pas sa gloire, elle s'engage par un traité à secourir contre la tyrannie de Philippe II les Pays-Bas, si utiles au commerce de l'Angleterre; et, pendant que l'Anglais Jean Davis parvient, dans un troisième voyage, jusques au 83° degré de latitude septentrionale, et, en cherchant une nouvelle route pour arriver aux Indes orientales, découvre le grand détroit qui porte son nom, elle veut que le fameux amiral sir François Drake aille attaquer la puissance de Philippe II dans les Indes occidentales, ces sources si abondantes de son opulence.

Drake prend San-Iago, une des îles du cap Vert, s'empare de Saint-Domingue et de Carthagène, brûle Saint-Augustin dans la Floride, et ramène de la Virginie le capitaine Lane et ses compagnons, que sir Walter Raleigh y avait envoyés, et qui en rapportent le tabac, jusques alors inconnu en Angleterre.

La position politique où Élisabeth vient de se placer ne lui permet pas d'hésiter à secourir les protestants de France : elle donne au prince de Condé, qu'elle a reçu d'une manière digne d'elle et de ce prince, dix vaisseaux et 50,000 écus.

Ce secours était d'autant plus nécessaire à Condé que le sort des réformés français paraissait presque désespéré. Le duc de Mayenne marchait pour obliger le roi de Navarre à se rendre ou à sortir du royaume ; Bourbon n'avait pu former qu'un camp volant de deux mille arquebusiers à cheval, de trois cents chevau-légers et de trois cents volontaires pour secourir ses places à mesure qu'elles seraient attaquées.

Le maréchal de Matignon ouvrit la campagne en Guyenne dès le commencement de janvier. Il assiégea le château de Castels, à quelques lieues de Bordeaux. Le roi de Navarre accourut de Montauban, et l'obligea à lever le siége. Ceux qui suivaient ce prince étaient comme lui jeunes, lestes et endurcis à la fatigue. Il se portait d'un endroit à un autre avec une célérité extraordinaire ; il tombait sur l'ennemi comme la foudre, a dit l'historien de la maison de Bourbon, et disparaissait comme l'éclair. Souvent, pendant la nuit, il franchissait les plus grandes distances ; il enlevait des convois, des escortes et des détachements à la vue des armées ennemies, qui faisaient de vains efforts pour le joindre et le combattre.

Il avait laissé son camp volant à Sainte-Foix pour aller à Pau. Son voyage devait être court et secret ; le duc de Mayenne découvrit néanmoins ce voyage, et résolut d'enlever le roi. Il distribua l'armée de Matignon sur les deux rives de la Garonne, et marcha vers le Béarn à la tête de l'élite de sa cavalerie, sur les traces de Bourbon. Le roi de Navarre n'était accompagné que de deux cents gentilshommes, et le duc se croyait si

sûr du succès de son plan qu'il l'écrivit au roi de France et au pape Sixte-Quint. Bourbon voit paraître la tête des troupes catholiques, congédie ses deux cents gentilshommes, leur donne rendez-vous à Nérac, part seul avec deux personnes qui lui sont entièrement dévouées, traverse une partie du Béarn et de l'Armagnac au milieu des partis ennemis, et arrive à Nérac après une course de vingt-trois heures, sans avoir pris aucune nourriture. De plus grands dangers l'environnent; les catholiques s'approchent de la ville; il était près de minuit. Bourbon range la bourgeoisie sur les remparts, et affecte de se faire voir à la lueur des flambeaux. Le marquis de Poyane, qui commande les catholiques, le fait prier de ne pas s'opiniâtrer à une défense inutile. Le roi de Navarre ne répond à Poyane que par des décharges réitérées de toute l'artillerie de la place; le bruit du canon attire vers les remparts, suivant les désirs de Bourbon, tous les détachements ennemis qui battaient la campagne. Le roi de Navarre s'élance alors hors de la ville avec quelques officiers et soixante de ses gardes, court vers Lectoure, change bientôt de chemin, se dirige vers la Garonne, sert de guide à ses compagnons au milieu de l'obscurité de la nuit, revient sur ses pas, s'enfonce dans des bois touffus, reprend sa route, évite les détachements qui se rendent vers Nérac, arrive près du fleuve, aperçoit à la lueur des feux un gros corps de catholiques qui s'ébranle, s'éloigne au travers des landes dont tous les sentiers lui sont connus, entre dans le château de Caumont, succombe au besoin de dormir, est éveillé en sursaut, apprend que les catholiques sont aux portes, remonte à cheval, se retrouve à la pointe du jour sur la rive de la Garonne, se saisit de bateaux mal gardés, traverse le fleuve, passe auprès des murs de Marmande et de La Sauvetat, remplies d'ennemis qui sortent pour l'attaquer; leur échappe dans les détours

de la campagne, diminue par sa gaîté la fatigue de ceux qui le suivent, fait répondre par des chansons aux *qui vive* des quartiers catholiques au milieu desquels il s'avance, se trouve enfin à Sainte-Foix au milieu de son camp volant; et, ce qui ajoute au merveilleux de cette course si habile et si courageuse, c'est que tous ceux dont il s'est séparé le rejoignent les uns après les autres.

Le succès de Bourbon remplit de joie le roi de France, qui, en faisant la guerre au roi de Navarre, regardait néanmoins ce prince comme son véritable appui; mais le duc de Mayenne, violemment irrité, accusa de trahison presque tous ses officiers généraux. Tombé malade devant Monségur qu'il assiégeait, il se fit transporter à Bordeaux; le parlement, craignant avec le maréchal de Matignon qu'il ne voulût s'emparer de cette grande ville, lui fit demander ce qu'il voulait, et le prince lorrain ne put dissiper les soupçons qu'il venait de faire naître qu'en retournant à son armée.

Pendant ce temps, le prince de Condé arrivait à La Rochelle avec les secours qu'il devait à la reine d'Angleterre; il prit et saccagea Dampierre, Soubise, Mornay, battit plusieurs détachements des armées royales, répandit la terreur parmi les catholiques des contrées voisines, fit hommage de ses nouveaux lauriers à la jeune, belle et courageuse Charlotte-Catherine de La Trémouille, et épousa à La Rochelle cette sœur de son brave et fidèle ami.

Peu de jours après son mariage, Condé emporta un grand nombre de châteaux et de villes, se réunit à d'Aubigné pour empêcher le comte de Saint-Luc de prendre l'île d'Oleron, chargea avec soixante maîtres un des meilleurs régiments de la ligue, vit arriver le comte de Laval avec sa compagnie de gendarmes, et, se réunissant au comte, mit les ligueurs en fuite; mais

deux frères du valeureux comte de Laval moururent des blessures glorieuses qu'ils avaient reçues. Un troisième frère venait de succomber à une maladie violente. Le comte ne put résister à tant de pertes, et expira de douleur : le même tombeau reçut les quatre frères. Le vicomte de Rohan, leur parent et leur ami, mourut de chagrin ; et Condé, consterné de tant de malheurs, éprouva le soulagement des âmes généreuses en comblant ses prisonniers d'éloges et en leur donnant la liberté.

Le maréchal de Biron arrivait en Saintonge avec une nouvelle armée. Le roi de Navarre alla au secours de son cousin.

Turenne, chargé par ce prince de commander les troupes protestantes de la Guyenne, reprit bientôt les places que Mayenne et Matignon avaient conquises.

Le duc de Joyeuse avait pris Marvejols, réduit en cendres cette ville riche et florissante, élevé sur ses ruines une pyramide de marbre, monument de son cruel triomphe, conquis Salvagnac, et le château de Peyre, et fait couper la tête au seigneur de ce château, qui s'était défendu avec le plus grand courage. Mais il avait perdu beaucoup de monde dans ces expéditions, et les maladies contagieuses achevèrent de détruire son armée.

Le maréchal de Joyeuse, son père, avait échoué dans toutes ses entreprises.

Lesdiguières s'était emparé, sans coup férir, de Montélimart ainsi que d'autres places, et avait défait l'armée de Vins, chef de la ligue en Provence.

Le maréchal de Montmorenci avait levé cent compagnies dans le Languedoc, confisqué dans cette province les biens des ligueurs, pris les revenus royaux et ceux du clergé, garni ses places de bonnes garnisons, réduit plusieurs villes, et particulièrement Lodève défendue par son évêque, et répondu à tous les négociateurs que

lui avait envoyés Catherine de Médicis : « Je n'ai pris » les armes que pour le service du roi, et je le tra- » hirais si je me joignais à l'ambitieux qui veut le dé- » trôner. »

Henri III, fatigué du joug honteux sous lequel sa tête était courbée, écrivit secrètement au roi de Navarre, et le pria de lui envoyer quelqu'un de confiance. Bourbon lui adressa Rosny; ce négociateur trouva le roi de France au château de Saint-Maur. Le monarque était seul dans son cabinet; un panier rempli d'épagneuls, disent les historiens, était suspendu à son cou; il commence par s'emporter contre la ligue. « Il ne tient, ajoute-t-il, qu'au » roi de Navarre de me délivrer de tant de chagrins et » d'inquiétudes; qu'il aille à la messe, qu'il joigne ses » forces aux miennes, et nous ferons rentrer dans le » néant des sujets qui ne sont forts que par nos divisions. » — Sire, lui répond Rosny, quand bien même la con- » science permettrait au roi de Navarre de renoncer à ses » principes religieux, une conversion si brusque ne pro- » duirait aucun bien pour votre Majesté. Ce n'est ni la » religion ni l'intérêt public qui animent les ligueurs; » l'abjuration du roi de Navarre ne détacherait per- » sonne de leur parti; elle ne servirait qu'à lui ôter la » confiance des siens; il n'apporterait que sa personne » à son roi. Si, au contraire, votre Majesté voulait se lier » à lui sans exiger le sacrifice de son âme, il la fortifie- » rait de la puissante confédération dont il est le chef, » ainsi que des troupes nombreuses qu'il attend de l'Al- » lemagne et de la Suisse. »

Henri III n'ose accepter qu'à demi les offres de Bourbon : il se borne à demander que les seize mille Suisses levés par le roi de Navarre se portent vers Paris.

Le roi de Navarre y consent; Henri III lui fait alors proposer une entrevue avec Catherine de Médicis. Bourbon ne l'accepte qu'à condition qu'elle ait lieu à Saint-

Bris, près de Cognac, que le maréchal de Biron lève le siége de Marans, qu'il évacue l'Aunis, et qu'il y ait une suspension d'armes pour le Poitou, l'Angoumois et la Saintonge.

Catherine arrive à Saint-Bris avec le duc de Montpensier, le duc de Nevers, le maréchal de Biron, le maréchal de Retz et plusieurs autres grands seigneurs. Elle avait avec elle sa jeune et petite-fille la princesse Christine de Lorraine, qui joignait tant de grâces aux qualités les plus rares, et qu'elle se proposait de donner pour épouse à Bourbon, après avoir fait casser le mariage de ce prince avec Marguerite de France.

Le roi de Navarre est accompagné du prince de Condé, de Turenne, de La Rochefoucauld, de La Force et de plusieurs autres chefs de ses troupes. Les deux escortes sont fixées chacune à cinquante cavaliers : le roi de Navarre garde les clefs du château où il loge avec la reine-mère; mais Catherine inspire tant de méfiance que lorsque Bourbon, ou Condé, ou Turenne, confère en particulier avec elle, les deux autres restent dans la pièce la plus voisine pour veiller à la sûreté de leur ami.

Le premier entretien commence par des reproches mutuels. La reine-mère, confondue de la fermeté du roi de Navarre, se borne à demander la prolongation de la trêve. Bourbon l'accorde pour peu de jours. Catherine, dans les autres conférences, emploie tous les artifices qui lui sont si familiers; le roi de Navarre oppose à tant de ruses la plus grande franchise.

Catherine se plaint au prince de Condé de la méfiance que lui témoigne le roi de Navarre. « Eh! madame, lui dit le prince, vous nous avez trompés tant de fois! »

La trêve expire; la reine-mère, sans consulter le roi de Navarre, en fait publier une autre. Bourbon se plaint

de cet acte d'autorité, comme d'un moyen d'arrêter la marche des reîtres qu'il a levés; il menace de rompre les conférences si cette prétendue trève n'est révoquée. Catherine ordonne que des arquebusiers royalistes surprennent à Niort deux régiments protestants, et les taillent en pièces : les réformés se défendent comme des lions; mais le nombre l'emporte, et ils sont massacrés.

Le roi de Navarre ne peut contenir sa colère. Il croit néanmoins de devoir à sa patrie de consentir à une nouvelle conférence. « Comment pouvez-vous, lui dit Catherine, vivre parmi des gens qui, sans cesse occupés » de restreindre l'autorité de leur protecteur, ne vous » permettent pas de faire tout ce que vous voulez? — Je » fais dans mon parti tout ce que je veux, parce que je » ne veux rien que de juste. »

La reine-mère propose à Bourbon la main de la princesse Christine. « Rome prononcera, lui dit-elle, votre » divorce avec Marguerite, si vous abjurez votre religion. » Bourbon refuse l'offre de Catherine.

La reine-mère demande encore une conférence. Bourbon, qui craint de donner de l'inquiétude aux réformés, se contente d'y envoyer le vicomte de Turenne; Catherine ne peut faire approuver par Turenne aucun de ses plans. *Vous avez beau faire*, lui dit-elle, *mon fils ne souffrira jamais qu'une religion dans ses états.* — *Nous ne demandons pas mieux*, *madame*, s'écrie-t-il, *pourvu que ce soit la nôtre.*

Médicis part d'autant plus irritée de l'inutilité de ses intrigues que, pour employer les expressions de l'historien des Bourbons, après avoir trompé tout le monde, elle ne trouvait plus personne à tromper (1586).

Des ambassadeurs de la nation helvétique avaient présenté à Henri III l'original d'une lettre par laquelle François I[er] avait conjuré leurs ancêtres, qui s'égorgeaient pour des opinions religieuses, de se souvenir qu'ils

étaient concitoyens et frères. Ils avaient supplié Henri III de rétablir les réformés de France dans tous les droits civils et religieux dont ils n'avaient été dépouillés que par le conseil d'hommes artificieux et sanguinaires. Ils n'avaient obtenu que des honneurs et des présents.

Des ambassadeurs des Allemands alliés du roi de Navarre, les électeurs palatins de Saxe et de Brandebourg, le landgrave de Hesse, les ducs de Brunswick, de Poméranie, de Wurtemberg, et quatre villes impériales arrivèrent en France. Henri III s'absenta de Paris pour retarder l'audience qu'il devait leur donner : il les reçut enfin à Saint-Germain-en-Laye. « Les souverains et les » républiques du saint empire dont nous sommes les » organes, dirent-ils, ont appris avec la plus vive dou» leur que des hommes téméraires et pervers ont osé, » les armes à la main, forcer votre Majesté à rompre la » paix que vous aviez juré d'observer, et que vous » appeliez vous-même votre paix favorite. Par quelle fa» talité des factieux condamnés comme traîtres et rebel» les ont-ils prévalu auprès du trône? Comment votre » Majesté a-t-elle pu se résoudre à obéir à l'ordre qu'ils » lui ont dicté de révoquer des édits sacrés?... Ignore» t-elle que la principale gloire d'un souverain consiste » dans l'observation de ses serments! Il ne peut les vio» ler sans compromettre son honneur; et quand Dieu » pardonnerait tout le reste à ses représentants sur la » terre, il serait inexorable envers ceux qui trahissent » leur foi, et qui livrent le juste et l'innocent à d'ini» ques oppresseurs... Il est bien temps que tous les peu» ples de l'Europe prennent les plus grandes précautions » contre les intrigues de Rome, qui sème partout la » discorde et le fanatisme pour conserver sa funeste » influence, et qu'ils écartent ces odieux satellites du » pape, qui ne prêchent que destruction et effusion de » sang... Votre prospérité est si chère aux souverains et

» aux républiques qui nous envoient, qu'ils vous offrent » toutes leurs forces pour le rétablissement de votre » autorité et le salut de vôtre royaume... Il est d'ailleurs » de l'intérêt général de toutes les nations civilisées que » l'autorité du souverain soit à couvert dans toute sorte » de gouvernement... Livrez au supplice, sire, les scé» lérats qui, en provoquant la guerre, ont cherché à » déshonorer leur roi, et à ruiner leur patrie. »

Henri III leur répondit de manière à montrer combien leur discours l'avait blessé; et à peine fut-il rentré dans son cabinet, que, furieux du reproche d'avoir violé ses serments, il envoya aux ambassadeurs un papier sur lequel était écrit : *Quiconque ose dire qu'en révoquant mes édits de pacification j'ai trahi ma foi et entaché mon honneur, en a menti.*

Les ambassadeurs partirent, remplis du désir de la vengeance. Ils inspirèrent à leurs souverains tout leur ressentiment.

Le duc de Guise, ne pouvant pas se dissimuler que la volonté du monarque était de s'attacher le roi de Navarre, et de l'opposer à la ligue, forma le projet de s'assurer de la personne de Henri III, comme son père s'était assuré de celle de Charles IX.

Ce que l'ambition dictait à Guise, le fanatisme l'avait inspiré aux *seize*. Ils allèrent trouver pendant la nuit le duc de Mayenne, qui revenait de Guyenne (1581). Parmi eux étaient des curés, des prédicateurs, des magistrats; et néanmoins voici les paroles infernales qu'ils adressèrent à Mayenne : « La Bastille, l'Arsenal, le » Temple, le grand et le petit Châtelet doivent nous » être livrés; des barricades seront formées dans les rues » voisines du Louvre; le peuple investira cette demeure » d'un roi qui nous trahit. Huit mille hommes d'élite » donneront la mort aux gardes-du-corps : Henri III » sera enlevé, enfermé et *tondu* ; on massacrera les

» ministres, les généraux, le chancelier, le premier » président, tous les seigneurs et tous les magistrats » qui ne font point partie de la *sainte union*. Mettez-vous » à notre tête, vous retournerez ensuite sur les bords de » la Garonne. Le roi d'Espagne fera marcher une ar- » mée; les deux Bourbons seront enveloppés, et péri- » ront au milieu des Pyrénées. » Mayenne se crut obligé de consentir à tout.

Les grands mouvements nationaux réussissent, parce qu'ils n'ont pas besoin du secret; et voilà pourquoi *l'opinion est la reine du monde*. Mais ce secret est nécessaire aux conspirations. Le ligueur Poulain eut pitié de Henri III, et lui révéla tout le complot : le monarque pourvut à sa défense. Les *seize*, comme tous les hommes en délire, passèrent de l'audace au désespoir. Mayenne se crut perdu. Henri III le laissa sortir de Paris; il croyait que sa clémence pourrait ramener le duc de Guise à des projets moins dangereux. Elle aurait ébranlé le fameux duc de Guise, le père; elle ne changea rien dans les résolutions du fils.

Le roi de Navarre avait appris la dernière conjuration: il fit offrir au roi toutes les forces qui venaient d'Allemagne au secours des réformés. « Je n'accepte- » rai jamais le secours d'un hérétique, » répondit le monarque.

Henri III cependant parut vouloir secouer ses chaînes, et s'élever au-dessus des dangers. Il ordonna une levée de vingt mille Suisses dans les cantons catholiques, soudoya un grand nombre d'Allemands, d'Italiens et d'Albanais, forma plusieurs nouveaux régiments nationaux, commanda à tous les nobles de son royaume de monter à cheval, augmenta les garnisons des places fortes, et rassembla quatre armées. Mais ce furent les ducs de Guise et de Mayenne qu'il mit à la tête du premier de ces corps; et, par un nouveau délit, le duc de Guise,

qui avait eu ordre de se porter sur les frontières de la Lorraine, et qui voulait être le maître de son armée, réunit à ses troupes quatre mille hommes, que le duc de Parme lui envoya, et les forces que son cousin le duc Charles de Lorraine avait rassemblées dans ses états.

Le roi de Navarre, pendant tous ces préparatifs, avait réduit Talmont et Chizé. La ville de Fontenay fut assiégée; le prince de Condé et le comte de La Rochefoucauld amenèrent leurs troupes à Bourbon; le roi de Navarre nomma La Rochefoucauld colonel général de son infanterie; il ouvrit une mine, la conduisit lui-même jusque sous les remparts de la place, entendit au-dessus de sa tête les mouvements des soldats de la garnison, éleva la voix du fond du souterrain, les somma de se rendre, les remplit d'effroi, dicta, sans sortir de la mine, une courte capitulation au gouverneur étonné, entendit la garnison qui lui criait : *Votre parole nous suffit*, et, vivement ému de cette confiance, accorda aux catholiques les honneurs de la guerre.

La prise de Fontenay fut suivie de celle de Mauléon, de La Garnache, et de l'abbaye de Maillezais, qu'il ordonna de fortifier d'après les plans qu'il traça.

Mais bientôt le duc de Joyeuse, à la tête d'une armée nombreuse, se jette sur le Poitou, fait massacrer les garnisons de plusieurs places dont il s'empare, surprend au mont Saint-Éloy et taille en pièces deux régiments de réformés, égorge tous les partis ennemis qu'il rencontre, pénètre jusques aux portes de La Rochelle, et repart pour montrer au milieu des plaisirs de la cour ses sanglants trophées.

L'armée, dont il laisse le commandement au comte de Lavardin, est trop fière de ses succès pour vouloir se soumettre aux précautions que commande la sagesse. Le

roi de Navarre, averti de leur imprudente sécurité, rassemble à la hâte douze cents arquebusiers à cheval, surprend l'élite des gendarmes catholiques, les prend ou les disperse, enlève la cornette du duc de Joyeuse, poursuit les divers quartiers de l'ennemi jusques à La Haye en Tourraine, les bloque dans cette ville, et fait traiter avec humanité les prisonniers qu'il vient de faire.

Le prince de Conti, frère du prince de Condé, avait écrit au roi de Navarre qu'il était prêt à le servir, et à mourir à ses côtés, s'était enfui de la cour, et attendait dans un château d'une province écartée les ordres de son cousin. Le comte de Soissons, jeune frère de Condé et de Conti, avait rassemblé en Normandie trois cents gentilshommes et plus de mille arquebusiers. Le roi de Navarre, quittant le blocus de La Haye, était venu aux Rosiers en Anjou, avait préparé des bateaux pour le passage de son cousin, et ordonné au vicomte de Turenne d'aller au-devant de lui jusques au Lude dans le Maine. Turenne rencontre au-delà de la Loire un corps de troupes, commandé par le duc de Mercœur. Le prince lorrain, croyant avoir en tête le roi de Navarre, se replie sur Saumur avec ceux de ses cavaliers qui ont les meilleurs chevaux. Turenne culbute dans la Loire les autres guerriers de Mercœur, s'empare des bagages, les fait vendre au profit de sa troupe, et, peu de temps après, revient au camp du roi de Navarre avec le comte de Soissons.

L'armée des étrangers auxiliaires du roi de Navarre était réunie sous les murs de Strasbourg; elle comprenait huit mille reîtres, quatre mille lansquenets et vingt mille Suisses; elle paraissait être sous les ordres du duc de Bouillon, jeune guerrier très-brave; mais le véritable général était le baron d'Hona. Les conseillers de l'empereur Rodolphe II engagent ce prince à ordonner au baron d'Hona de licencier une armée levée contre le roi

de France sans l'aveu du chef de l'empire. « Je vais au » contraire, répond d'Hona, servir la France et son » souverain opprimés par la ligue, protéger les princes » du sang royal excommuniés et dégradés par l'évêque » de Rome; nous ne souffrirons jamais que cet évêque » s'arroge le droit de disposer, suivant ses caprices, des » couronnes et des empires, et si je n'ai pas pris les » ordres de l'empereur, c'est que je ne croyais pas que » sa prérogative nous y obligeât. »

Le roi de Navarre écrit au duc de Bouillon et au baron d'Hona de s'avancer en Bourgogne, où il irait les joindre, fait dire au maréchal de Montmorenci de lui amener les troupes du Languedoc vers les frontières de l'Auvergne, et se détermine d'autant plus aisément à passer la Loire vers les sources de ce fleuve que les provinces qu'il traversera sont remplies de réformés qui grossiront son armée, ou lui remettront des cotisations volontaires.

Il se soumet à Pons à un acte religieux de son culte, que le sage Mornay lui présente comme convenable et même nécessaire, croit devoir attendre dans la plaine de Coutras l'armée du duc de Joyeuse, qui brûle du désir de l'atteindre et de le combattre, et dresse le plan de la bataille qu'il va être forcé de livrer.

Joyeuse paraît dans la plaine à la pointe du jour; son armée est de dix mille combattants; on voit dans sa gendarmerie plus de cent comtes, marquis ou barons regardés comme les plus riches du royaume. Leurs chevaux sont superbement enharnachés, leurs casaques de velours brodées en or et en argent et leurs armes dorées; des aigrettes flottent sur leurs casques. Tous veulent combattre contre le roi de Navarre ou le prince de Condé; Joyeuse les place au premier rang, range sa gendarmerie sur un front très-étendu, et la fait soutenir

à droite et à gauche par l'infanterie et la cavalerie légère.

Les protestants ne sont qu'au nombre de sept mille; leurs armures de fer sont rouillées par les pluies; Bourbon partage sa cavalerie en quatre escadrons armés d'arquebuses, de pistolets et de sabres; il se met à la tête de celui du centre; l'escadron de Condé est à sa droite, celui de Soissons à sa gauche; le quatrième escadron, placé comme une réserve auprès du prince de Condé et sous les ordres du vicomte de Turenne, est soutenu par le duc de La Trémouille, colonel de la cavalerie légère; quatre régiments appuyés à un bois et à un fossé forment l'aile droite; l'aile gauche, composée de cinq autres régiments, est couverte par le parc de Coutras.

Bourbon, à l'exemple de l'amiral de Coligny, place auprès de chaque escadron des arquebusiers lestes, adroits et intrépides qui ont ordre de tirer sur les chevaux des ennemis; Clermont-d'Amboise et le baron de Rosny dirigent l'artillerie.

« Que le sang qui va couler, dit le roi de Navarre » à son armée, retombe sur les auteurs de cette guerre » impie. *Pour vous*, prince de Condé et comte de » Soissons, *je ne vous dis autre chose sinon que vous* » *êtes du sang des Bourbons; et vive Dieu! je vous* » *montrerai que je suis votre aîné.* — *Et nous*, s'écria » Condé, *nous vous ferons voir que vous avez de bons* » *cadets.* »

Bourbon ordonne aux ministres Chandieu et d'Amours d'entonner le verset du psaume 118 : *La voici l'heureuse journée que Dieu a faite à plein désir;* il se met à genoux avec ses guerriers pour implorer le Dieu des armées : la prière cesse; Chandieu et d'Amours prennent les armes, et se placent au premier rang de l'escadron du roi.

L'artillerie commence à tirer; celle des catholiques ne fait presque aucun mal aux réformés, protégés en grande partie par un tertre; les canons des réformés tuent au contraire ou blessent un grand nombre de catholiques. *Nous sommes perdus*, dit Lavardin à Joyeuse, *si nous n'allons à la charge*. Joyeuse approuve cet avis; Lavardin tombe sur la cavalerie légère de La Trémouille, la renverse et la met en fuite; l'escadron de Turenne éprouve le même sort que la cavalerie légère; elle ne peut résister à Montigny : les catholiques font retentir les airs du cri de victoire; Joyeuse s'élance, court à bride abattue avec sa gendarmerie, parcourt quatre cents pas, et partage sa troupe en trois divisions pour attaquer les trois escadrons des princes; mais cette manœuvre achève de desserrer les files déjà dérangées par une course trop rapide; les arquebusiers protestants abattent un grand nombre de chevaux des ennemis; le roi de Navarre s'avance, crie à ceux qui sont auprès de lui : *A quartier, je vous prie, ne m'offusquez pas, je veux paraître;* fond au milieu des rangs des ennemis, les charge à coups d'épée et de pistolet, et les culbute; Condé, de son côté, renverse tout ce qui s'oppose à son courage; la valeur de Soissons obtient le même succès : les princes n'ont plus à combattre que des guerriers qui, ne pouvant pas se rallier, et ne voulant pas prendre la fuite, meurent avec gloire sur le champ de bataille. *Que faut-il faire ?* s'écrie Joyeuse désespéré. — *Mourir au canon*, lui répond le comte de Saint-Luc; *c'est là le lit d'honneur d'un général*. Joyeuse court à cette mort glorieuse; les protestants l'enveloppent; il leur jette son épée, se nomme, leur offre 100,000 écus de rançon; mais deux capitaines réformés, furieux des cruautés qu'il a commises, et méprisant son or, le tuent de plusieurs coups de pistolet.

Le mont Saint-Éloy! le mont Saint-Éloy! crient les

fantassins protestants, et, pour venger leurs frères, s'acharnent sur les fantassins catholiques. Saint-Luc était resté sur le champ de bataille; il était seul; il avait fait une guerre obstinée aux protestants; il avait plusieurs fois offensé le prince de Condé : il aperçoit le prince, court à lui la lance en arrêt, le renverse, descend de cheval, présente son gantelet à Condé, et s'écrie : *Monseigneur, Saint-Luc se rend à vous; ne le refusez pas.* Condé, tout meurtri du coup de lance qu'il a reçu, lui tend les bras, commande qu'on en ait le plus grand soin, et le fait conduire au quartier général. Saint-Luc n'a autour de lui que quatre cavaliers; un groupe d'Albanais le rencontre et veut le délivrer : Saint-Luc s'y refuse; il a donné sa foi.

Le roi de Navarre revient de la poursuite de l'ennemi, et arrache des mains des vainqueurs furieux les soldats catholiques qu'on voulait immoler aux mânes de tant de protestants; l'artillerie des catholiques, leurs drapeaux, leurs riches équipages, tout est en son pouvoir. Tous les officiers généraux de l'armée de Joyeuse, excepté Lavardin, sont prisonniers ou ont perdu la vie. Les protestants, dans l'ivresse de la victoire, conçoivent les plus grandes espérances; ils admirent la prévoyance, l'activité, le coup d'œil et la valeur héroïque de Bourbon : il accueille tous les prisonniers avec sa bonté naturelle et le respect dû au malheur; renvoie les uns sans rançon, rend aux autres leurs armes et leurs étendards, loue hautement ceux de ses ennemis qui se sont le plus signalés, s'attendrit sur la destinée de ceux qui ont perdu la vie, ordonne que les catholiques blessés soient soignés avec le même zèle que ceux qui ont combattu pour lui, fait porter à Paris avec de grands honneurs le corps de Joyeuse et celui de son frère, tués dans le combat, et écrit au monarque : *Sire, monseigneur et frère, remerciez Dieu; j'ai battu vos ennemis*

et votre armée... Est-ce moi, votre frère, qui peux être ennemi de votre personne! moi, prince de votre sang, ennemi de votre couronne! moi, Français, ennemi de votre peuple!... Certes, si Dieu n'y eût mis la main, c'était fait de vous en ce lieu de Coutras; et ils vous eussent tué en nous, sire, comme en votre cœur ils nous ont tués... Devant Dieu je proteste de la justice de mes armes, et de tout ce sang dont un jour il vous faudra lui rendre compte. Fermez, sire, cette plaie de votre peuple; baillez-lui la paix; baillez-la à Dieu, à vos états, à votre frère, à votre conscience. Vainqueur, c'est moi qui vous le demande; ou, s'il faut la guerre, laissez-moi la rendre à ceux qui seuls vous la font et à nous, et baillez-les moi à mener à cette heure, qu'ils savent quel je suis.

Henri III ne reçut pas cette lettre; il craignait trop la ligue pour donner audience à La Barthe, qui en était chargé (1587).

Combien la postérité a blâmé le roi de Navarre de n'avoir pas profité de sa victoire, et d'être allé, après un succès aussi important, dans le Béarn, où était la belle Corisande d'Andouins!

Les alliés du roi de Navarre s'avançaient vers les frontières de Champagne; l'abondance des fruits, des viandes et du vin, les pluies de l'automne et le défaut de magasins et d'hôpitaux engendrèrent ou augmentèrent les dyssenteries ou d'autres maladies qui emportèrent un grand nombre de guerriers. Ils passèrent néanmoins, malgré les efforts du duc de Lorraine et du duc de Guise, la Marne, l'Aube, la Seine, l'Yonne, et arrivèrent sur les bords de la Haute Loire. Henri III, à la tête de trente mille hommes, vint camper entre Gien et La Charité; et voyez les déplorables résultats de l'absence du roi de Navarre, et de l'armée victorieuse à Coutras. Les alliés veulent s'approcher de la capitale, et gagner la Basse

Loire; un détachement de reîtres est battu à Vimori par le duc de Guise : les alliés vont dans la Beauce; Henri III les y attend à Bonneval. Le prince de Conti arrive pour commander les alliés; le baron d'Hona donne une fête pour célébrer l'arrivée du prince. Surpris par le duc de Guise, et battu à Auneau, il perd trois mille reîtres, onze étendards, et une grande partie de ses bagages. Les Suisses, découragés par ce mauvais succès qu'ils attribuent à l'impéritie de leurs chefs, n'écoutent aucune remontrance, reçoivent de la cour 400,000 écus en indemnité de la solde que leur doit le roi de Navarre, et acceptent un sauf-conduit de Henri III pour retourner dans leurs montagnes. Les Allemands veulent partir avec les Suisses; le prince de Conti les harangue, les encourage, les ranime, leur promet le paiement de toutes les sommes que leur doivent les réformés, et les conduit vers la Haute Loire au travers des forêts de Morven. La fatigue et la disette renouvellent leur découragement; leur abattement est si grand que deux mille lansquenets se laissent mettre en déroute par vingt-cinq arquebusiers. Ils ne peuvent s'avancer que par des sentiers étroits, embarrassés, fangeux et presque impraticables. Épuisés et mourants de faim, ils jettent leurs armes, se couchent par terre, invoquent la mort, et, apprenant au milieu de leur détresse que le duc de Mayenne les attend sur les bords de la Saône, s'abandonnent au désespoir, et recourent à la clémence de Henri III. Le monarque, qui redoute les victoires des princes lorrains plus encore que leurs défaites, promet aux Allemands la vie et même la liberté s'ils veulent déposer leurs drapeaux à ses pieds. « Mourons les armes à la main plutôt que de signer une » capitulation aussi infâme! » s'écrient le prince de Conti, le duc de Bouillon et le comte de Châtillon. Les Allemands ne leur répondent que par des menaces : à peine Conti peut-il s'échapper de leurs mains; Châtillon

met l'épée à la main à la tête de trois cents cavaliers français, écarte les séditieux, traverse le pays ennemi, renverse tout ce qui s'oppose à son passage, et gagne le Vivarais sans avoir perdu un seul homme.

Le baron d'Hona s'engage, par écrit et au nom de tous les siens, à ne jamais servir contre la France : ses troupes se divisent en deux corps; l'un s'en retourne en Allemagne par la Savoie, et l'autre par la Franche-Comté et l'Alsace. De graves maladies enlèvent un grand nombre d'officiers et soldats des deux corps; le second est poursuivi par les princes lorrains, le marquis de Pont et le duc de Guise. Plusieurs guerriers sont massacrés, et les cendres de trois villages livrés aux flammes marquent la route du duc de Guise et du marquis de Pont.

L'Allemagne irritée accable de reproches le baron d'Hona; il veut rejeter ses malheurs sur les Français et le duc de Bouillon. Bongars publie un écrit par lequel il justifie ses compatriotes, accuse d'Hona de s'être chargé, trop imprudemment et malgré son peu d'expérience, du commandement d'une trop grande armée, et lui reproche d'avoir donné toute sa confiance à un aventurier vendu à la ligue.

Le duc de Bouillon ne peut survivre à tout ce qu'il a éprouvé; le roi de Navarre quitte le Béarn, où il se reproche si vivement d'être allé : les désastres qui déchirent son âme ne peuvent abattre son courage; mais le malheur le poursuit. Obligé de combattre contre le maréchal de Matignon, il perd huit cents hommes, et ne peut sauver son infanterie, qui se retire sous le canon de Nérac, qu'en se jetant avec quelques gentilshommes au milieu des rangs ennemis (1588).

Le prince de Condé meurt à Saint-Jean-d'Angely, et tout le monde croit qu'il a été empoisonné. Le roi de Navarre est frappé comme d'un coup de foudre; il part néanmoins pour Saint-Jean-d'Angely : il doit s'assurer

des troupes de Condé et des villes qui lui étaient soumises. Un aventurier lorrain, qui se dit gentilhomme frison, veut poignarder le roi de Navarre; il est jugé, condamné, exécuté : Bourbon envoie la procédure au roi; mais les fanatiques osent du haut des chaires célébrer l'empoisonnement de Condé, et recommander la mort du *Béarnais.*

Le roi de Navarre arrive à Saint-Jean-d'Angely; tous les habitants sont en larmes, et ne cessent de répéter l'éloge du prince qu'ils regrettent vivement.

Dès qu'ils avaient eu connaissance du procès-verbal fait par les médecins après l'ouverture du corps de Condé, ils avaient arrêté tous les officiers et tous les domestiques de ce prince. Antoine Corbais, valet de chambre de la princesse, et un page nommé *Belcastel,* parviennent à se sauver; Brillaud, contrôleur de la maison, est convaincu de leur avoir fourni deux chevaux, et 1,000 écus d'or : voulant se soustraire au supplice, il imagine d'accuser la princesse d'avoir empoisonné Condé. Les juges du bailliage le condamnent : il appelle de leur sentence; le roi de Navarre nomme, pour le juger en dernier ressort, une commission présidée par Jean de La Valette, grand-prevôt de son armée. La princesse, arrêtée d'après la déposition de Brillaud, récuse la commission comme incompétente, et demande à être jugée par la cour des pairs; le parlement évoque l'affaire. La commission n'obéit pas aux arrêts du parlement : Brillaud est condamné à être écartelé; on le soumet à la torture; il donne les plus grandes marques de démence.

Deux jours après son exécution, les juges du bailliage ordonnent que la princesse soit interrogée, et qu'on l'applique à la question; mais, comme à la mort du prince elle était enceinte de trois mois, les juges règlent que leur sentence ne sera exécutée que quarante jours après ses couches; et on lui donne pour prison l'hôtel du gouver-

neur de Saint-Jean-d'Angely, Jean de La Roche-Beaucour, seigneur de Sainte-Mesme.

C'est dans cet hôtel qu'elle met au monde Henri II de Bourbon-Condé. Les juges, dont la passion s'était calmée, se repentent de leur précipitation; le roi de Navarre leur ordonne de surseoir à leur illégale procédure. La captivité de la princesse devait cependant durer encore six ans; elle était destinée à supporter encore des humiliations bien douloureuses, et pendant long-temps on devait répéter, quoique sans y croire, une accusation que la crainte de la mort avait inspirée, que la douleur de la perte d'un prince chéri avait recueillie trop vite, que la prévention avait adoptée trop légèrement, et qu'une odieuse calomnie s'était plu à répandre.

Henri III, cependant, croyait pouvoir aisément châtier les *seize* après avoir dissipé l'armée des alliés des protestants : il appela à Paris ses régiments suisses et l'élite de sa noblesse (1588); mais les Parisiens étaient devenus, suivant un historien, *des taureaux furieux*. Les Suisses auraient été assommés, s'ils n'eussent baissé leurs enseignes devant les ligueurs; des barricades furent formées autour du Louvre. Henri III entendit les menaces et les imprécations des Parisiens; la mort apparut à ses yeux, et, saisi de crainte, il chercha son salut dans la fuite.

Plus faible que jamais, il errait dans ses états, ne savait où trouver un asile assuré, et semblait, par les déclarations où il voulait justifier sa conduite, demander grâce à des factieux révoltés.

Quel beau caractère va montrer le roi de Navarre! Il convoque le conseil de la confédération protestante. « Vous voyez, dit-il avec l'accent d'une noble et généreuse indignation, les revers de Valois et le coupable triomphe de Guise. Employons tout ce qui nous reste de force et de sang pour venger des outrages qui offensent la nation autant que le monarque. — Mourons

» pour sauver le roi, » s'écrient les réformés. Ils ont tout oublié, excepté qu'ils sont Français.

Bourbon envoie le seigneur de Montlouet à Henri III. « Sire, devait dire Montlouet au monarque, le roi de » Navarre et tous les protestants sollicitent comme une » grâce l'honneur de vaincre ou de mourir pour vous. » Mais la terreur et une fausse honte aveuglent Henri III : il refuse le dévouement sublime des réformés ; il n'ose même pas recevoir l'envoyé de son beau-frère.

Le roi de Navarre avait voulu reprendre Marans, dont Lavardin s'était emparé, et d'où il menaçait La Rochelle. On l'avait vu s'avancer pour reconnaître les dispositions de Lavardin, entrer dans un marais à cheval, les mains appuyées sur deux officiers, et y rester quelque temps à la portée du mousquet. Lorsque ce marais eut été desséché en partie par les chaleurs, il le traversa à la tête de ses troupes, prit la ville et dix forts, dont Lavardin l'avait entourée, et envoya à La Rochelle dix drapeaux et beaucoup de prisonniers.

La ligue, de plus en plus insolente et rebelle, ne voulait laisser rentrer le roi dans la capitale que lorsqu'il se serait soumis aux conditions qu'elle avait résolu de lui imposer. Henri III résistait à tant d'humiliation ; mais une flotte formidable de Philippe II paraît dans la Manche. Henri III, frappé d'une terreur nouvelle, n'ose plus refuser les fers que la ligue veut lui donner : il jure de ne jamais poser les armes qu'après avoir détruit toutes les sectes répandues en France, d'obliger les princes, les pairs, les grands-officiers de la couronne, les cours souveraines, les villes, les communautés du royaume à prêter le même serment, de déclarer le duc de Guise généralissime des armées, de lui donner six nouvelles places de sûreté, de faire recevoir le concile de Trente dans toute son étendue, de convoquer les états généraux avant six semaines, et de publier une amnistie en faveur de

tous ceux qui ont pris part aux derniers troubles de Paris.

Sixte-Quint, qui croit voir dans les complots des Guise un accroissement de pouvoir pour la chaire pontificale, adresse au duc de Guise et au cardinal de Bourbon un bref, dans lequel il les compare aux Machabées, défenseurs d'Israël. Le duc de Guise, habile à profiter de toutes les circonstances, se hâte de solliciter pour son fils la main de la nièce du pape. Henri III frémit du surcroît de puissance que cette alliance peut donner aux princes lorrains; il offre au pape, pour la nièce du pontife, la main du comte de Soissons. Le pape hésite. Soissons était revenu auprès du monarque dans l'espérance d'y servir d'intermédiaire entre le roi de France et le roi de Navarre; Henri III l'avait contraint à recevoir des lettres d'abolition pour avoir combattu sous les ordres de son cousin. Ces lettres ayant été portées au parlement, un ligueur des plus factieux, nommé *La Rue*, était venu à la barre avec sept ou huit cents autres forcenés, et avait menacé les magistrats de les punir s'ils enregistraient les lettres d'abolition avant que le pape n'eût absous le comte de Soissons de l'excommunication qu'il avait encourue comme fauteur d'hérétiques. Le parlement intimidé avait suspendu l'enregistrement : le prince envoie à Rome un de ses gentilshommes; le pape le réconcilie avec l'Église; le prince de Conti, plus ferme que son frère, ne veut demander pardon ni au roi ni au pontife de Rome.

Le roi de Navarre venait de faire lever au duc de Mercœur le siége de Montaigu, de tailler en pièces son arrière-garde, de lui enlever huit drapeaux, de faire cinq cents prisonniers, de prendre Beauvoir-sur-Mer, et de s'emparer d'un grand nombre de villes et de châteaux sur les frontières de la Bretagne. Les états généraux s'ouvrent à Blois; le duc de Guise croit toucher au grand objet de ses vœux.

Henri III espère délivrer la monarchie des factions qui l'asservissent; mais les privilégiés dominent dans les états; et qui soutiendra dans cette assemblée les intérêts de la nation? Henri III, en ouvrant la première séance, désigne les véritables auteurs des maux de l'état. Le duc de Guise et le cardinal de Bourbon courent chez l'imprimeur, enlèvent les exemplaires du discours du roi, et ne permettent de le publier que lorsque Henri III en a retranché toutes les expressions qui leur ont déplu. Mais jusques à quel point le fanatisme et l'ambition délirante avaient perverti les cœurs et troublé les esprits! Les députés louent la violence si coupable du cardinal et du duc de Guise; le clergé nomme le cardinal de Bourbon son président; et c'est ce prélat qui communie le roi et tous les membres des états généraux.

Henri III, n'ayant plus la force de se soustraire à l'oppression, reconnaît comme loi fondamentale l'édit qui exclut de la couronne tout prince hérétique ou fauteur d'hérésie. Les états accueillent cette loi avec les plus vifs applaudissements; tous les députés en jurent l'observation avec le monarque, et le cardinal de Bourbon entonne le cantique d'actions de grâces.

Bientôt les états, dans une des séances les plus nombreuses, déclarent le roi de Navarre indigne, comme hérétique relaps, de succéder à la couronne de France: une députation solennelle porte cette déclaration à la sanction du monarque; mais, la veille, Henri III avait reçu une demande de son beau-frère. « Je réclame, » disait le roi de Navarre dans sa requête, l'exécution » des nombreux édits de pacification accordés aux ré» formés. Je demande la convocation d'un concile libre, » où je puisse me faire instruire. L'assemblée de Blois » n'est pas nationale, puisqu'on a exclu de cette assem» blée l'héritier présomptif de la couronne, et les dis» sidents, que tant de traités solennels ont maintenus

» dans leurs droits de citoyens. Je proteste d'autant plus
» d'avance contre toutes les résolutions qui seraient pri-
» sés à mon préjudice, que je n'ai pas été cité pour me
» justifier des calomnies publiées contre moi; et je ne
» notifie ma réclamation qu'à mon souverain, parce que
» je ne regarde les prétendus états que comme un con-
» venticule de factieux ennemis de la patrie et de la
» royauté. »

Le roi, dont l'exemple du roi de Navarre a ranimé un peu la force, refuse de sanctionner la résolution des états, et fait valoir avec chaleur devant la députation les raisons du roi de Navarre. La réponse du monarque ne change en rien les dispositions de l'assemblée : les membres des états sont tous enveloppés dans l'influence du duc de Guise; la députation revient chez le monarque, lui déclare que les états persisteront toujours dans leur résolution, et lui demande avec hauteur de sanctionner l'arrêté de l'assemblée pour lui donner l'autorité d'une loi irrévocable. Henri III cherche à gagner du temps ; la faction aristocratique qui maîtrise les états à l'aide du fanatisme, irritée de la résistance du monarque, et toujours excitée par les Guise, prétend être la nation, et veut sous ce nom usurpé porter les plus grands coups à l'autorité royale. « Les rois, dit-elle hautement, ne
» tiennent que de la nation le pouvoir dont ils jouis-
» sent; ils en sont comptables à la nation; et, lors-
» qu'elle est assemblée, elle reprend tous ses droits. Les
» décrets des états doivent être publiés et exécutés sans
» le concours du prince et de son conseil; le roi ne
» peut déclarer la guerre que du consentement de la
» nation. Il doit y avoir dans chaque cour souveraine
» une chambre composée de magistrats choisis par les
» états, chargés de prendre connaissance des doléances
» du peuple, et autorisés à prononcer en dernier res-
» sort sur les contraventions aux lois. Les dons du roi

» et les pouvoirs qu'il confie ne peuvent avoir de valeur » que lorsqu'ils sont confirmés par les états. Un syndic » général de chaque ordre doit résider à la cour du » monarque, et lui présenter les mémoires et les in- » structions qu'il recevra de ses commettants. »

Combien ces prétentions du parti dominant ajoutent aux alarmes de Henri III ! Ses frayeurs redoublent d'ailleurs à chaque instant par les avis qu'on lui donne de toutes parts des complots du duc de Guise. Et quelle terreur n'éprouve-t-il pas lorsqu'il reçoit deux lettres par lesquelles le duc de Mayenne et le duc d'Aumale l'exhortent à se garantir des entreprises du duc de Guise, qu'ils désavouent !

Le désespoir produit souvent l'audace. Henri III sort de sa faiblesse; il veut défendre sa couronne et sa vie; mais il redoute les Français égarés; il n'ose avoir recours à l'empire de la loi, toujours si fort quand c'est la bonne foi du monarque qui l'invoque; il se décide à un crime; il commande la mort de celui qui veut le renverser du trône. Au moment où le duc croit toucher à la couronne de France, il veut entrer chez le monarque; il tombe percé de coups dans l'antichambre de Henri III; et, comme l'a dit un grand poète tragique, dans le même moment on entendit ces mots : *Guise est roi, Guise est mort.*

Le cardinal de Guise est immolé; on arrête le cardinal de Bourbon et les principaux fauteurs de la faction des Guise.

(1588) Le roi de Navarre apprend la mort de son plus grand ennemi; il la déplore. « Combien il aurait » honoré la patrie, s'écrie-t-il, s'il lui avait consacré son » courage et ses grands talents ! Des gentilshommes sont » venus plusieurs fois m'offrir leurs épées pour punir, » disaient-ils, le grand oppresseur de la cause de Dieu.

» Je les ai tous menacés de mon indignation s'ils osaient
» employer des moyens aussi lâches qu'un assassinat. »

Le terme des jours de Catherine de Médicis était aussi arrivé. Ceux qui ont voulu que sa mémoire fût moins détestée ont écrit qu'à sa dernière heure ses funestes erreurs s'étaient évanouies, et qu'elle avait témoigné de grands remords d'avoir persécuté les Bourbons et les protestants. « Souvenez-vous, avait-elle dit à son fils,
» suivant ces mêmes écrivains, que pour rendre à la
» France la paix, qui lui est si nécessaire, il faut que
» vous accordiez la liberté de conscience à tous vos
» sujets. »

La France échappait à Henri III; le roi de Navarre prit un grand nombre de villes; plusieurs provinces se déclarèrent en faveur de la ligue, dont le duc de Mayenne était devenu le chef. La Sorbonne déclara les Français déliés du serment de fidélité envers Henri III; la veuve, la mère et la sœur du duc de Guise poursuivirent devant le parlement le meurtrier de ce prince. « Le concours
» de tant de cités et de provinces qui se détachent du
» souverain, dirent les jurisconsultes de la ligue, est
» l'arrêt de Dieu même contre un tyran. Ce n'est pas
» une révolte coupable, mais une révolution légitime,
» qu'un grand mouvement qui manifeste avec tant d'é-
» clat la volonté suprême du peuple. »

Sixte-Quint, du haut du Vatican, menaçait de ses foudres celui qui avait osé porter une main profane sur un cardinal de l'Église romaine.

Henri III, abandonné de ses lâches courtisans qu'il avait comblés de tant de biens, malade d'un flux de sang, menacé d'une mort affreuse, invoquait la mort comme le seul terme de ses maux. Les remords vengeurs lui montraient le souvenir éternel de la Saint-Barthélemi.

Il ne savait s'il était encore en sûreté dans Blois qu'il

avait ensanglanté; il ne voyait de salut que dans sa réunion avec le roi de Navarre. Mais la plupart de ceux qui lui étaient restés fidèles avaient les protestants en horreur.

On lui dit que Rosny s'était introduit déguisé dans la ville; il le reçut dans un appartement écarté et avec le plus grand mystère. « Allez porter, lui dit-il, des » paroles de paix à mon frère; et dérobez-vous avec » soin à tous les regards. »

Diane de Valois, fille légitimée de Henri II, et veuve du duc François de Montmorenci, était venue auprès du roi son frère dès qu'elle l'avait su dans un si malheureux abandon. Elle brûlait du désir de le réunir avec le roi de Navarre; elle encouragea le tremblant Henri III, alla à Saumur, vit Bourbon dans un château voisin, et convint avec lui du traité suivant (1589).

Il y aura une trève d'un an entre les deux rois. Le roi de Navarre assistera celui de France de toutes ses troupes. Henri III rendra à tous les protestants et à tous les politiques leurs biens confisqués, et leur abandonnera les revenus des villes et des provinces dont ils sont les maîtres. Ils remettront à sa Majesté les conquêtes qu'ils feront à l'avenir sur la ligue; ils auront le libre exercice de leur religion dans une ville non épiscopale de chaque bailliage ou sénéchaussée, et même dans le camp du roi. Le roi de Navarre prendra sous sa sauvegarde Avignon et le comtat Venaissin, qui appartiennent au pape.

Le traité fut porté à Henri III par du Plessis-Mornay. « Je vous somme, lui dit le monarque, de me déclarer » sur votre honneur si le roi de Navarre est disposé à » me servir avec fidélité, et s'il est assez puissant pour » soutenir la fortune chancelante de la monarchie. — » Sire, je vous jure sur ma foi que vous n'avez pas un » serviteur plus dévoué que le roi de Navarre; il brûle

» de vous rétablir sur le trône, dût-il lui en coûter la
» vie; ses forces à la vérité n'égalent pas son zèle; mais
» si votre Majesté peut être satisfaite du secours actuel
» de cinq cents gentilshommes, de cinq cents arquebu-
» siers à cheval, et de cinq mille fantassins des plus
» aguerris de l'Europe, et qu'il doublera en moins de
» deux mois... — C'en est assez, » reprit le roi. Et il
signa le traité de paix.

Henri III voulut, avant de publier cet arrangement, tenter un dernier effort auprès du duc de Mayenne. Le légat Morosini se chargea de la négociation, et se conduisit de la manière la plus digne d'un ministre de la religion de Jésus. « Ayez pitié de votre roi, dit-il à Mayenne. —
» Non, répondit le duc, je n'écouterai jamais ce miséra-
» ble, qui a assassiné mes frères; d'ailleurs quel titre lui
» donner dans le traité? il n'est plus roi. La Sorbonne
» a délié ses sujets du serment de fidélité. »

Henri III publia la convention conclue avec le roi de Navarre. Bourbon, dans un manifeste énergique, se déclara le défenseur de son roi, somma la ligue de mettre bas les armes; et, sur son refus, déclara une guerre éternelle à cette faction impie qui avait foulé aux pieds les lois les plus sacrées, jeté dans les cachots de la Bastille les magistrats du parlement fidèles à la monarchie, et conspiré la mort de leur souverain.

Les chefs des ligueurs, craignant que le vainqueur de Coutras ne parût bientôt aux portes de Paris, et que la populace effrayée ou séduite n'abjurât le fanatisme, et ne renonçât à la rébellion, résolurent de la porter à de si grands crimes qu'elle désespérât de la clémence royale.

Les *seize* obligèrent la Sorbonne à lancer de nouveaux décrets contre Henri de Valois. Les docteurs vertueux prirent la fuite; les autres déclarèrent que ceux qui avaient communiqué avec le meurtrier d'un cardinal

avaient encouru des censures dont le pape pouvait seul les relever. On défendit aux confesseurs de donner l'absolution à ceux qui ne crieraient pas *anathème à Valois*; les prédicateurs tonnèrent contre le nouvel Hérode.

Le duc de Mayenne venait de s'emparer de Vendôme. Le roi de Navarre partit de son camp pour avoir au Plessis-lez-Tours une entrevue avec Henri III. Il n'avait avec lui que ses généraux et ses gardes. Ceux qui le suivaient blâmaient sa confiance envers un prince coupable de tant de trahisons. Ils le conjuraient de revenir sur ses pas. « N'exposez pas, lui disaient-ils, votre auguste personne et le salut de tout un peuple à la cruelle » déloyauté du monarque. » Le comte de Châtillon partageait presque seul la sécurité du roi de Navarre. Le maréchal d'Aumont vint, de la part du roi de France, presser l'arrivée de Bourbon. Le roi de Navarre, qui connaissait la grande loyauté du maréchal, lui prit la main, traversa la rivière, arriva au château, plaça sa garde aux portes et dans les antichambres, et, suivi de ses principaux amis, alla dans le parc, où Henri III l'attendait. Une foule immense était sortie de Tours, et remplissait la grande allée. Des cris de joie se font entendre; les deux rois peuvent à peine avancer l'un vers l'autre. Bourbon met un genou en terre. Henri III se hâte de le relever, et le serre dans ses bras; ils s'embrassent plusieurs fois les larmes aux yeux, et sans pouvoir parler. *Je mourrai content*, dit enfin le roi de Navarre, *puisque j'ai vu la face de mon roi.* Henri III l'embrasse de nouveau sans pouvoir lui répondre. Tout retentit des cris de *Vivent les deux rois!* Les catholiques et les protestants se jettent dans les bras les uns des autres, en maudissant les affreuses dissensions qui pendant si longtemps ont ensanglanté la France.

Les deux rois vont vers la ville au milieu des acclamations les plus vives. Bourbon couche dans le faubourg

de Saint-Symphorien. Le lendemain, à six heures, il entre dans Tours suivi d'un seul page, et va à la chambre du monarque. Cette confiance et cette loyauté touchent de plus en plus Henri III. Il a avec Bourbon une longue conférence secrète; il lui exprime tout ce que lui font éprouver ses malheurs. « Je répandrai tout mon » sang s'il le faut, dit le roi de Navarre, pour une » cause aussi sainte que la vôtre. » On décide dans un conseil général que les deux rois rassembleront leurs forces, et marcheront sur Paris. Le roi de Navarre va chercher son armée, campée aux environs de Chinon.

Mais le duc de Mayenne avait tramé contre Henri III un complot terrible, concerté avec une partie du clergé et de la bourgeoisie de la ville de Tours. Il était parti à la chute du jour avec sa cavalerie, avait fait onze lieues, était arrivé auprès de Tours vers huit heures du matin, et avait placé une embuscade dans un chemin creux que les conspirateurs lui avaient indiqué. Le roi était sorti de la ville à cheval, et très-peu accompagné; il allait entrer dans le chemin creux où les ligueurs l'attendaient, lorsqu'un meunier lui cria : *Où allez-vous, sire? voilà l'ennemi.* Il revint au grand galop vers le corps-de-garde du faubourg, et à peine l'eut-il atteint que les troupes du duc de Mayenne parurent; elles comprenaient plus de douze mille combattants. Henri III ne pouvait leur opposer que le régiment des gardes françaises et trois autres régiments très-peu nombreux, et il devait se défier d'un grand nombre d'habitants de la ville. Son courage et ses talents militaires se montrèrent comme à Jarnac et à Moncontour. Il fit avec calme les meilleures dispositions. Grillon défendit le faubourg contre Mayenne pendant sept heures, et avec une valeur admirable. Le faubourg néanmoins fut emporté, et rien ne paraissait pouvoir résister au feu de sept canons placés sur une hauteur qui dominait la ville, et à celui de plus

de sept mille mousquetaires de Mayenne, lorsque le duc de La Trémouille, le comte de Châtillon et le comte de La Rochefoucauld arrivèrent à la tête d'une troupe de protestants, et se retranchèrent dans une île pour couvrir la ville. A l'aspect de leurs écharpes blanches, et aux cris de *Vive le roi de Navarre!* que proféraient les réformés, l'ardeur des soldats de la ligue commença de diminuer; et remarquez quels sentiments divers agitaient les esprits. Les ligueurs et les protestants étaient assez près les uns des autres pour pouvoir se parler. *Brave Châtillon, homme d'honneur*, criaient les rebelles, *ce n'est pas à vous que nous en voulons; c'est à l'assassin de votre père, qui vous assassinera à son tour. — Taisez-vous, misérables*, répondait Châtillon; *je mets toute ma vengeance sous mes pieds quand il s'agit du salut de la patrie : faites comme moi.*

Bientôt Bourbon, que les ligueurs croyaient bien éloigné, parut avec toute son infanterie; Henri III l'embrassa comme son libérateur. Mayenne retira ses troupes d'un faubourg où ces prétendus défenseurs de la foi s'étaient rendus coupables, comme dans tant d'autres endroits, non seulement d'indignes cruautés, mais encore de railleries impies et de profanations sacriléges, et ne se crut à l'abri des poursuites des réformés que lorsqu'il eut fait onze lieues.

Henri III, voulant reconnaître d'une manière éclatante le grand service que les protestants venaient de lui rendre, se montra avec l'écharpe blanche, telle que la portaient le roi de Navarre et ses braves compagnons.

Ces protestants, si dévoués à Henri III qui les avait si cruellement persécutés, formèrent l'avant-garde de l'armée royale. Bourbon entra à leur tête dans la ville de Blois, où les états généraux l'avaient déclaré incapable de régner, et, ne pensant néanmoins qu'à

ramener les Français sous l'obéissance de Henri III, il fit toutes les dispositions nécessaires pour se rapprocher de Paris.

Le duc de Montpensier venait de disperser les ligueurs de Normandie.

Châtillon avait remporté la victoire la plus disputée sur un corps de braves gentilshommes picards.

La Noue, sous les ordres duquel le duc de Longueville, d'Estourmel, d'Humière, de La Mark, de Lannoy et plusieurs autres vaillants guerriers avaient voulu combattre, avait obligé le duc d'Aumale à lever le siége de Senlis, lui avait enlevé son artillerie, ses drapeaux, ses étendards, son bagage, avait fait cinq mille prisonniers et menaçait Paris.

Henri III et le roi de Navarre prirent Gergeau, Pithiviers et Étampes; les vives instances de Bourbon ne purent sauver la vie des gouverneurs ou des magistrats de ces trois places. Henri III, retombé dans une sombre mélancolie, était devenu implacable.

Ce fut à Étampes qu'il apprit que Sixte-Quint venait de l'excommunier si, avant soixante jours, il ne rendait la liberté au cardinal de Bourbon. Henri III fut consterné de cette audace : « Quels services n'ai-je » pas rendus à l'Église ! disait-il dans sa douleur; com- » bien de fois n'ai-je pas exposé ma vie pour elle ! et » néanmoins le connétable de Bourbon, qui avait fait » tant de mal à Rome, n'en a jamais reçu un si sanglant » affront. — *Il est vrai, monseigneur*, lui dit le roi de » Navarre; *mais le connétable était victorieux; sui-* » *vons ses traces, et les censures seront révoquées;* » *sinon nous demeurerons excommuniés.* »

Harlai de Sancy, par son courage à toute épreuve, son habileté dans les négociations, son dévouement si généreux et son éloquence si entraînante, était parvenu à lever en Suisse des troupes, à la tête desquelles

il avait battu le duc de Savoie, à les mener ensuite en France par l'Alsace, à réunir à ces guerriers douze cents reîtres et mille lansquenets, et à conduire cette armée auprès de Poissy, où les deux rois étaient campés. Le duc de Montpensier venait d'arriver auprès des deux monarques avec son armée victorieuse. Henri III avait sous ses ordres quarante mille hommes des plus braves de l'Europe; il marcha vers Paris, où le duc de Mayenne venait de rentrer avec douze mille hommes.

Il établit son quartier général à Saint-Cloud. Le roi de Navarre plaça le sien à Meudon. La capitale fut bientôt investie : les deux rois reconnurent les retranchements de cette grande ville, les trouvèrent très-aisés à forcer, et ordonnèrent un assaut général pour le surlendemain (1589).

Henri III cependant ne pouvait plus dissimuler sa joie cruelle; à la terreur avait succédé dans son âme un désir affreux de vengeance. On a écrit que, contemplant Paris du haut de Saint-Cloud, il n'avait pu retenir ces terribles paroles : *Ville superbe, encore trois jours, et il ne restera pas dans ton enceinte pierre sur pierre, et le voyageur cherchera dans la plaine le lieu où tu auras existé.*

Un bruit sourd avait annoncé dans la capitale cette horrible vengeance : ceux des Parisiens qui avaient le plus de crimes à se reprocher prirent en grand nombre la fuite. Cinq mille soldats de Mayenne désertèrent; l'effroi saisit les prédicateurs les plus audacieux. Les soldats de Henri III, avides des richesses accumulées dans Paris, attendaient avec impatience le signal de l'assaut. Le fanatisme ne crut pouvoir se sauver qu'en redoublant ses fureurs.

Un jeune religieux dominicain, nommé Jacques Clément, égaré par les sermons des ligueurs, avait dévoué à la mort l'assassin du cardinal de Guise. « C'est

» moi, disait-il dans sa frénésie, qui serai le vengeur » de la France et de la religion ; le tyran tombera sous » mes coups. » On lui fit entendre pendant la nuit une voix qu'il crut céleste qui lui ordonna d'être la Judith d'un nouvel Holopherne : « L'homme intrépide » qui tuera Henri de Valois pour délivrer un peuple » entier de l'oppression, lui disaient son confesseur » et plusieurs théologiens de son ordre, fera une action » des plus méritoires ; et s'il périt en exécutant une » œuvre si sainte, son âme sera à l'instant transportée » dans le séjour des bienheureux. » Lorsque son fatal enthousiasme fut extrême, ses supérieurs en informèrent les chefs de la ligue ; le duc de Mayenne et le duc d'Aumale eurent avec lui de longues conférences. La duchesse de Montpensier voulut l'entretenir ; elle lui promit la pourpre romaine, les plus riches prélatures, la reconnaissance de tout un peuple ; et, pour réunir tout ce qui peut exalter les sens et augmenter le délire, elle lui accorda, dit-on, les dernières faveurs.

Jacques Clément, hors de lui-même, prend le chemin de Saint-Cloud : une noire scélératesse lui a remis un faux passe-port et une fausse lettre ; il ne doute pas, dans son infernale démence, qu'il ne soit près de jouir de toutes les prospérités de la terre ou de toutes les béatitudes célestes, répond avec sérénité à toutes les questions, dort d'un profond sommeil, est présenté le lendemain au roi, s'approche du monarque, se prosterne devant lui, le perce d'un couteau empoisonné, lève les mains au ciel, paraît attendre la couronne du martyre, et tombe sous les coups redoublés des spectateurs furieux.

Le roi de Navarre apprend à Meudon l'affreux régicide, pâlit d'horreur, court à Saint-Cloud, se précipite au pied de Henri III, baise les mains de son beau-frère, et, oppressé par sa douleur, ne peut proférer aucune

parole. *Mon frère*, lui dit le roi, *je me réjouis de vous voir auprès de moi.... la couronne sera vôtre..... je prie Dieu qu'il vous fasse la grâce d'en jouir en bonne paix; à la mienne volonté qu'elle fût aussi florissante sur votre tête comme elle l'a été sur celle de Charlemagne.....*

Le roi de Navarre ne peut répondre que par ses sanglots. Henri III s'adresse aux princes, aux pairs et aux généraux qui l'entourent : *Soyez tous unis pour le salut de l'état; ce sont les discordes des grands qui ruinent les monarchies... Je tiens le roi de Navarre pour mon légitime successeur à la couronne. Il ne faut pas s'arrêter à la différence de religion. Mon frère est plein de candeur et de sincérité; il rentrera tôt ou tard dans le sein de l'Église. Vous n'ignorez pas la juste obéissance que vous lui devez; et, afin que vous n'oubliiez jamais ses droits et vos devoirs, je vous ordonne à tous de lui prêter en ce moment serment de fidélité.*

Tous les assistants mettent un genou en terre et jurent au roi de Navarre foi et hommage. Henri III le serre de nouveau dans ses bras, le bénit, prie pour sa conversion, lui dit : *Mon frère, vous ne régnerez jamais tranquillement en France si vous ne vous faites catholique*; demande à être seul avec ses aumôniers pour ne plus penser qu'à Dieu, et meurt avant la fin de cette triste nuit.

La nouvelle de sa mort arrive à Paris; la duchesse de Montpensier vole dans les places publiques, et crie de toutes ses forces : *Citoyens, bonne nouvelle! Le tyran est mort!* Sa mère, la duchesse de Nemours, l'accompagne à l'église des Cordeliers, monte sur les marches de l'autel, et félicite la foule immense qui s'y réunit en jetant des cris d'allégresse. Des feux de joie sont allumés; les ligueurs, dans l'ivresse la plus délirante, dressent dans toutes les rues des tables chargées de viandes et de vin. Tout retentit du bruit des cloches, du son

des instruments, de cantiques composés en l'honneur du régicide, de chansons outrageantes contre la victime. Les Parisiens quittent l'écharpe noire qu'ils avaient prise à la mort des Guise, et, le vert étant la couleur de la maison de ces princes, se parent d'une écharpe verte. La duchesse de Montpensier achète toutes les étoffes de soie verte qui se trouvent dans les boutiques, et les distibue aux plus forcenés. On multiplie les portraits de Jacques Clément; on l'appelle *le bien-heureux enfant de saint Dominique*, *le saint martyr de Jésus-Christ*. On propose de lui élever une statue dans le sanctuaire de la cathédrale; on veut écrire au-dessous de la statue : *Au libérateur de la patrie*. Toutes les paroisses vont en procession à l'église des Dominicains. On ose mettre sur les autels même l'image de l'assassin avec ces mots : *Saint Jacques Clément, priez pour nous*. On fait venir sa mère, née dans un village des environs de Sens; on la comble de présents et d'honneurs. La duchesse de Montpensier la présente aux hommages de la multitude. On chante *béni soit le ventre qui t'a porté! bénies soient les mamelles qui t'ont allaité!* Cent quarante religieux l'accompagnent lorsqu'elle s'en retourne; et, à la honte éternelle de son règne, Sixte-Quint, malgré son génie, ses lumières et sa fermeté, entraîné par une force incompréhensible, et cédant à un mouvement dont il devait se repentir avec tant d'amertume, assemble les cardinaux, élève Jacques Clément au-dessus de Judith et d'Éléazar, ne rougit pas de blasphémer en comparant l'action du dominicain à l'incarnation du Verbe et au mystère de la résurrection, remercie la toute-puissance céleste qui a sauvé la ville de Paris par un coup admirable, et déclare Henri III indigne des honneurs funèbres que l'Église accorde aux souverains catholiques.

Quelle redoutable et sacrilége frénésie Henri IV avait à surmonter!

Il était allé de Meudon à Saint-Cloud accompagné de vingt-cinq gentilshommes; il était entré dans la chambre royale, où l'on voyait le corps de Henri III. Les courtisans y étaient réunis; plusieurs d'eux, au lieu de le saluer, enfonçaient leurs chapeaux; d'autres, se prenant les mains, se disaient mutuellement : *Point de roi protestant; plutôt mourir de mille morts.*

Henri IV se concerta un moment dans un cabinet voisin avec quelques chefs des réformés; faisant ensuite appeler le maréchal de Biron : *Mon cousin*, lui dit-il, *c'est à cette heure qu'il faut que vous mettiez la main droite à ma couronne : mon humeur ni la vôtre ne souffrent pas de longs discours; je vous prie d'aller tirer le serment des Suisses comme vous entendez qu'il le faut; et puis, vous viendrez me servir de père contre ces gens-ci, qui n'aiment ni vous ni moi. — C'est à ce coup, sire, que vous connaîtrez les hommes de bien; nous parlerons du reste à loisir.*

Le maréchal d'Aumont alla recevoir le serment du régiment des gardes françaises.

Un grand nombre de courtisans de Henri III avaient tenu un conseil tumultueux. D'O, surintendant des finances, dit en leur nom à Henri IV : « Sire, le titre de » roi de France n'est pas un vain titre. On ne le prend » pas comme on veut et sans se soumettre à des condi- » tions; il faut commencer par obtenir l'aveu des » princes de votre sang, des pairs de France, des grands » officiers de la couronne, des parlements, et enfin des » trois états, parmi lesquels vous ne doutez pas que la » voix la plus efficace ne soit celle de l'Église. Votre » noblesse prendra toujours sa leçon des princes et des » grands, et le tiers-état des parlements. Maintenant, » sire, regardez autour de vous de quelle religion sont » vos princes et les chefs de la noblesse et de la magis- » trature; vous n'en verrez aucun qui ne soit catho-

» lique. Faites donc usage de l'excellent jugement dont
» Dieu vous a pourvu, pour abandonner des opinions
» erronées, et accorder l'intérêt de votre conscience
» avec celui du royaume. En effet, si vous désespérez
» aujourd'hui par un refus ceux de qui dépend votre
» destinée, vous préférez les misères d'un roi de Na-
» varre au bonheur et à la gloire d'un roi de France;
» il n'y aucun de nous qui n'aimât mieux se jeter sur
» son épée que de la prêter à la ruine de l'Église. Bien
» plus, sire, le sacre, cette antique et sainte cérémonie,
» le sceau de la royauté, pourrait-il vous être conféré
» par des mains hérétiques ?... » Avec quelle noble fermeté Henri IV lui répondit! « Je ne me serais pas at-
» tendu, messieurs, que vous viendriez ici me tenir un
» pareil langage. Quoi! votre roi est encore étendu sur son
» lit funèbre, il n'y a que trois heures qu'il a rendu le
» dernier soupir, et vos larmes sont déjà taries! vous avez
» oublié jusques à ses dernières paroles. Mais en laissant
» impuni l'exécrable parricide, en laissant se dissiper la
» florissante armée qui brûle de venger son roi, que
» deviendrez-vous vous-mêmes? Non, je ne croirai ja-
» mais que tous les guerriers qui sont ici aient approuvé
» la loi que vous ne rougissez pas de me prescrire;
» quoi! lorsque j'ai à peine le pied sur le premier degré
» du trône, à l'heure peut-être la plus critique de ma
» vie, *vous me prenez à la gorge* pour exiger de moi
» une lâcheté à laquelle on n'a pu forcer tant d'hommes
» du peuple, tant de femmes même, parce qu'elles ont
» su mourir! Pour être si prompt à changer, il faudrait
» que je n'eusse pas d'autre Dieu que mon intérêt;
» préféreriez-vous donc un roi sans religion? vous assu-
» reriez-vous mieux en la foi d'un athée? Et aux jours
» de bataille, marcheriez-vous avec plus de confiance
» sous les drapeaux d'un parjure et d'un apostat? Oui,
» le roi de Navarre a souffert de grandes misères, mais

» il n'en a point été abattu. Dépouillera-t-il le cœur et » l'âme d'un roi, à la tête de la royauté ?... J'en appelle des jugements de votre assemblée à elle-même, » quand elle y aura mieux réfléchi, et lorsqu'elle sera » composée de plus de pairs et de grands-officiers de la » couronne que je n'en vois parmi vous. A l'égard de » ceux qui, intimidés par les ligueurs, se refuseront à » de plus mûres délibérations, je leur donne leur » congé plus volontiers qu'ils ne me le demandent ; » qu'ils partent, qu'ils aillent chercher un vil salaire » sous les assassins de leur roi ; j'aurai parmi les catho- » liques ceux qui aiment la France et l'honneur. »

A peine Henri IV a-t-il achevé de parler que Givri entra suivi de plusieurs colonels, baisa la main du roi, et lui dit : *Sire, je viens de voir la fleur de votre généreuse noblesse qui se réserve de pleurer son roi mort quand elle l'aura vengé. Elle attend les ordres de son souverain vivant ; ah! sire, vous êtes le roi des braves, et il n'y aura que les poltrons qui vous quitteront.*

Les officiers des Suisses, conduits par Biron et Sancy, vinrent offrir leur sang au monarque. Henri IV descendit dans le jardin où étaient leurs soldats, que l'affabilité du roi remplit d'enthousiasme.

Les chefs de la noblesse catholique délibéraient encore. Sancy parla avec tant de raison et d'éloquence qu'il détruisit tous les sophismes des préjugés superstitieux, de l'ambition et de la cupidité ; le duc de Luxembourg acheva, par son adhésion à l'avis de Sancy, d'entraîner l'assemblée. Chargé par la réunion de porter à Henri IV les conditions qu'elle exigeait, il s'acquitta d'une mission aussi délicate et aussi importante avec une expression si touchante de dévouement, d'affection et de respect que Henri IV accepta sans peine les propositions de l'assemblée ; il jura de maintenir la religion catholique, apostolique et romaine, de ne souffrir aucune innova-

tion dans le dogme ni dans la discipline, de ne conférer les bénéfices qu'à des sujets distingués par leurs mœurs et leurs lumières, d'assembler avant six mois, si les conjonctures le permettaient, un concile général ou national aux décisions duquel il se soumettrait, de ne permettre hors des provinces possédées par les réformés aucun exercice public de religion autre que celui de la religion catholique, de convoquer les états généraux dans six mois, de ne donner à l'avenir les gouvernements, charges et emplois qu'à ses sujets catholiques, de conserver aux trois ordres de l'état, aux provinces et aux cités leurs propriétés, droits, libertés, franchises et privilèges, de prendre sous sa protection immédiate les fidèles serviteurs du feu roi, d'avoir un soin particulier de leur fortune, et de faire subir un châtiment mémorable au parricide commis sur la personne de son prédécesseur.

Les princes, les pairs, les grands-officiers, les généraux et tous les seigneurs présents saluèrent Henri IV roi de France; ils lui offrirent leurs biens et leurs vies pour exterminer les rebelles; et le roi envoya le duc de Luxembourg auprès de Sixte-Quint (1589).

Une grande scène tragique avait, en Angleterre, précédé de deux ans l'attentat de Saint-Cloud. Le fanatisme n'y avait pas dirigé le poignard d'un assassin, mais une jalousie implacable y avait aiguisé la hache des bourreaux.

La reine Élisabeth avait fait un traité avec l'Écosse pour défendre la religion protestante contre ses ennemis dans l'un et dans l'autre royaume. Antoine Babington, catholique du comté de Derby, accusé d'avoir conspiré contre la vie de la reine, fut arrêté avec plusieurs de ses complices; ils se reconnurent coupables devant les juges, et furent condamnés et exécutés (1586).

On prétendit que Marie Stuart avait entretenu une

correspondance avec Babington. Gilbert Gifford, chargé de remettre à cet Anglais des lettres de la reine d'Écosse, les porta, dit-on, à Walsingham, l'un des ministres d'Élisabeth. On assura qu'elle avait approuvé l'assassinat de la reine pour recouvrer sa liberté. On la conduisit dans le comté de Northampton; on l'enferma très-étroitement dans le château de Fotheringay; ses papiers furent cachetés et envoyés à la cour d'Angleterre; on s'empara de son argent pour qu'elle ne pût séduire personne; ses deux secrétaires, le Français Nau et l'Écossais Carle, furent arrêtés; on répandit le bruit que, dans leur interrogatoire, ils avaient avoué la correspondance de Marie Stuart avec Babington; on a même écrit qu'on avait envoyé à la cour de France des copies certifiées des lettres de Marie.

Quelle délibération que celle du conseil, au sujet de cette héritière présomptive du trône d'Angleterre, reine indépendante d'Écosse, et princesse infortunée, qui, venant chercher un asile dans le royaume où elle était appelée à régner un jour, n'y avait trouvé qu'une indigne captivité! Les uns disent que, comme elle est infirme, il doit suffire d'abréger ses jours par les rigueurs de sa prison; les autres veulent qu'elle soit jugée, condamnée et mise à mort. Smolett a écrit que le comte de Leicester avait proposé de la faire empoisonner.

Le feu prit par un accident à la cheminée de la chambre de cette reine; sir Amias Pawlet, d'après la barbare instruction qu'il avait reçue, ordonna à quatre valets d'assassiner Marie si elle faisait quelque mouvement pour se sauver.

« Je proteste de mon innocence, écrit-elle à son cousin » germain le duc de Guise : il faut que mes secrétaires » aient subi une torture bien cruelle pour avoir rendu » un témoignage si contraire à la vérité. Lorsque je ne

» serai plus, récompensez la fidélité de mes domestiques; je ne puis rien pour eux; on m'a dépouillée de tout : faites transporter mon corps en France; qu'il soit enterré à Reims, auprès de ma mère, et que mon cœur soit déposé auprès de François II, mon premier mari. »

Le sort de cette infortunée était décidé; le ministère anglais prescrit qu'on instruise le procès de Marie. Une commission doit juger cette tête couronnée; quarante pairs ou baronnets et cinq juges composent cette commission. Ils arrivent à Fotheringay: ils présentent à Marie une lettre par laquelle Élisabeth lui ordonne de se soumettre à l'instruction de son procès. Elle lit avec calme cette lettre extraordinaire. « Je suis surprise, dit-elle avec tranquillité, que la reine d'Angleterre me donne des ordres comme si j'étais sa sujette; je suis souveraine indépendante; je ne me soumettrai à aucune condescendance qui puisse déroger à la majesté royale, et porter préjudice au rang et à la dignité de mon fils; je n'ai jamais joui du bénéfice des lois d'Angleterre, comme Élisabeth le dit dans sa lettre; j'ai été renfermée dans une prison dès que je suis entrée dans ce royaume. Ces lois me sont d'ailleurs inconnues; je suis seule, privée de tout conseil; on m'a enlevé mes papiers; personne n'oserait être mon avocat; et quels pourraient être mes pairs? — Si vous ne vous soumettez pas aux volontés de la reine, disent les commissaires, nous procèderons contre vous comme si vous étiez contumace.—Je souffrirai plutôt mille morts, s'écrie-t-elle avec chaleur, que de me soumettre à aucun prince sur la terre; je suis prête à me justifier *dans un plein et libre parlement*; mais votre commission n'a été formée que pour m'ôter la vie sous l'apparence d'une *procédure en forme*. Consultez votre conscience, et souvenez-vous que le théâtre du monde est plus étendu que

» le royaume d'Angleterre.—Vous ferez tort à votre » réputation, madame, lui dit alors le vice-chambellan » Hutton, si vous refusez de vous soumettre à une in- » struction qui peut prouver votre innocence à la satis- » faction du monde entier. » Marie, vivement frappée de cette observation, consent à la procédure, pourvu que la commission reçoive sa protestation au sujet de son indépendance. La commission la reçoit, et dresse un acte à cet égard; on procède ensuite à l'information : Gaudy accuse Marie d'avoir consenti à la conspiration de Babington. « Je n'ai jamais connu, répond-elle, ni Babing- » ton ni ses coaccusés; je n'ai eu aucune correspondance » avec eux; je n'ai pas su leur conspiration. » On lit la confession de Babington; Marie entend ce qu'il a dit des comtes d'Arundel et de Northumberland, répand un torrent de larmes, et s'écrie : « Hélas! combien cette no- » ble maison d'Howard a souffert pour moi! La confes- » sion de Babington lui a été arrachée par la violence » des tourments. Mes adversaires ont pu surprendre le » chiffre dont je me servais, et en faire usage pour fa- » briquer tout ce qu'il leur a plu d'inventer à mon pré- » judice. Quelle apparence que j'aie demandé le secours » d'Arundel, qui est en prison, ou celui de Northum- » berland qui est fort jeune, et avec lequel je n'ai jamais » eu aucune liaison? J'ai fait tous mes efforts pour recou- » vrer ma liberté; j'ai suivi en cela les mouvements de » la nature, et j'ai sollicité mes amis à ce sujet : mais je » n'ai jamais entretenu aucune pensée contre la vie d'É- » lisabeth. On a pu former en ma faveur diverses entre- » prises dangereuses, sans que j'en aie eu connaissance. » Je soupçonne que mes chiffres et mes caractères ont » été contrefaits par Walsingham et par ses émissaires, » dans le dessein de me faire perdre la vie. On m'a assuré » qu'ils avaient déjà formé des entreprises contre moi, et » qu'ils avaient même conspiré pour la mort de mon

» fils.—Mon cœur est incapable d'aucune duplicité, dit » Walsingham en se levant. Je n'ai jamais tenu de con- » duite contraire aux principes d'un homme d'honneur, » ni eu de pensée indigne de la place que j'occupe dans » l'état; mais mon zèle pour la conservation de la reine » m'a toujours porté à rechercher et à examiner avec » soin toutes les conspirations formées contre sa vie et » sa dignité.—Je souhaite, s'empresse de lui dire Marie » Stuart, que vous ajoutiez aussi peu de foi aux accusa- » tions de mes ennemis que j'en ajoute maintenant aux » rapports dont on a voulu vous noircir auprès de moi.» On fait lecture des dépositions de ses deux secrétaires. « Elles ont été extorquées par des menaces, des promes- » ses, ou plutôt par d'horribles tourments, reprend » Marie. Je ne pourrais être convaincue que par ma pro- » pre bouche ou des écrits de ma main. Que l'on m'op- » pose de ces écrits. Si l'on ne m'avait pas enlevé mes » papiers, je répondrais avec plus de précision. Qu'on » me remette une copie de ma protestation; qu'on me » donne un avocat pour plaider ma cause; que je paraisse » devant un parlement impartial. »

Toutes ses demandes sont rejetées; la commission tient plusieurs séances, et s'ajourne au 25 octobre (1586).

Elle se réunit alors à Westminster dans la chambre étoilée, et prononce que la reine d'Écosse a été instruite de la conspiration de Babington, *et que, depuis le premier jour de juin, elle a imaginé plusieurs moyens tendant au dommage, à la mort et à la destruction de la personne d'Élisabeth.*

Quel acte, aux yeux de tous les hommes éclairés sur les droits des souverains et des nations indépendantes et à ceux de tous les amis de la justice, qu'une condamnation d'une princesse souveraine contre laquelle on ne peut produire aucune parole, aucun écrit, aucune si-

gnature; que l'on juge sur le témoignage d'officiers de sa maison, récompensés pour avoir déposé contre elle, et à qui on refuse de lui confronter les témoins qui l'incriminent! *Toute cette conduite*, dit l'historien Smolett, *est une suite de l'oppression injuste et inhumaine qu'on fit souffrir à Marie dès son arrivée en Angleterre.*

Les membres du parlement anglais néanmoins, aveuglés par d'odieuses préventions ou lâchement dévoués à la reine d'Angleterre, approuvent la sentence de la commission, et demandent par une adresse que la reine la fasse exécuter.

Élisabeth veut se montrer opposée à cette condamnation; elle prie les deux chambres de trouver quelque expédient pour qu'elle ne soit pas obligée de consentir à un jugement si contraire à son inclination. Mais combien la postérité impartiale lui a reproché d'avoir dit en même temps aux deux chambres qu'on avait formé une conspiration pour la tuer avant un mois!

Les chambres redoublent leurs instances; Élisabeth affecte de les amuser par des réponses mystérieuses.

Le 6 décembre, cependant, la sentence est proclamée dans tout le royaume; et le lord Buckhurst va avec Beale exhorter Marie à se préparer à la mort. Aucune émotion ne paraît sur la figure de la reine d'Écosse. « Je » rends grâces à Dieu, dit-elle, de ce qu'après tant d'agi» tations mon pèlerinage va être terminé. » Et une douce sérénité se montre dans tous ses traits. Sir Amias Pawlet ordonne qu'on lui ôte tous les attributs de la royauté; elle s'en plaint dans une lettre qu'elle écrit à Élisabeth; mais elle se plaint bien plus vivement de l'usage qu'on a fait de ses papiers. « Que mon corps soit » transporté en France, ajoute-t-elle; que ma mort n'ait » pas lieu secrètement; que mes domestiques reçoivent » les petits legs que je leur ai faits; qu'ils repassent sans » trouble dans leur pays natal. »

Pompone de Bellièvre arrive de la part de Henri III; il intercède pour Marie auprès d'Élisabeth; il demande qu'on laisse la vie à la belle-sœur de son souverain; il parle avec beaucoup de force. Plusieurs jours s'écoulent; et la réponse qu'Élisabeth lui avait promise ne lui parvient pas; il demande le temps de prendre de nouveaux ordres de son roi. « La reine, lui dit-on, attendra douze » jours. »

Bellièvre revoit Élisabeth; il renouvelle en faveur de Marie la prière de Henri III. « Ne trempez pas vos » mains, lui dit-il avec chaleur, dans le sang de votre » parente. Princesse infortunée, elle a, comme étran» gère et comme suppliante, un double titre pour jouir » des droits de l'hospitalité. L'exécution de Marie serait » un outrage aux lois de la nature et à celles des nations. » Que votre Majesté consulte d'ailleurs ses propres in» térêts. Si elle agissait avec cette rigueur, le roi de » France serait-il le seul monarque qui regarderait cette » conduite comme une insulte envers tous les rois et » envers chaque souverain en particulier?

» Le roi de France, lui dit Élisabeth, vous a-t-il » ordonné par écrit de me tenir un pareil langage? » — Oui, Madame. — Écrivez la réponse que vous venez » de me faire, et donnez-la-moi. » Bellièvre obéit sans hésiter. «J'enverrai, continua Élisabeth, un ambassadeur » à Paris; il informera le roi de France de la résolution » que j'aurai cru devoir prendre. » Bellièvre reçoit ses passe-ports, et part pour le continent.

On a prétendu, dit l'historien anglais Smolett, que l'ambassadeur français, après avoir parlé ostensiblement avec tant d'énergie en faveur de Marie Stuart, avait engagé secrètement la reine Élisabeth à presser l'exécution de Marie, dont Henri III détestait le protecteur et le cousin germain, le duc Henri de Guise. Si une aussi indigne

duplicité avait pu entrer dans l'âme de Henri III, Bellièvre aurait refusé d'en être le complice.

Une grande partie de la nation anglaise avait appris avec douleur la condamnation de Marie, dont les malheurs l'avaient touchée. Les ministres d'Élisabeth redoutent son mécontentement; ils veulent faire bien plus qu'ôter la vie à la reine d'Écosse : ils s'efforcent de la rendre odieuse; on arrête Stafford, qu'on dit soupçonné de trahison; il déclare qu'il a eu des conférences avec de Trappes, secrétaire de Châteauneuf, ambassadeur ordinaire de France. « Notre projet, dit-il, était de gagner avec de l'argent un assassin qui pût tuer la reine. » De Trappes est conduit à la Tour de Londres : on ne trouve rien de coupable dans ses papiers; le conseil accuse l'ambassadeur lui-même d'être entré dans la conspiration. Stafford soutient que Châteauneuf a été instruit du complot. Moody, qui devait, disait-on, assassiner Élisabeth, confirme le témoignage de son complice. « Il est vrai, dit Châteauneuf, que Stafford m'a dit quelque chose de son complot; mais je l'ai aussitôt chassé de ma maison, et je l'ai menacé de le livrer entre les mains de sa Majesté. » Le conseil fait une vive réprimande à Châteauneuf; et la reine se plaint à Henri III du silence de son ambassadeur.

Le ministère fait annoncer sans cesse de nouveaux malheurs, et tâche de montrer Marie Stuart comme la cause de toutes les calamités dont il veut effrayer l'Angleterre. Tantôt une flotte espagnole est arrivée dans le port de Milford, tantôt les Écossais ont fait une irruption en Angleterre : une armée, commandée par le duc de Guise, est déjà sur les côtes de Sussex; la reine d'Écosse s'est échappée de sa prison; une révolte a éclaté dans le nord; on a découvert de nouveaux conjurés qui devaient tuer Élisabeth, et mettre le feu à la ville de

Londres. *La reine a été assassinée*, répétait-on souvent dans les comtés éloignés de la capitale.

Pendant ces manœuvres, si perfides et si coupables, le roi Jacques d'Écosse fait conjurer Élisabeth d'épargner la vie de Marie. « Toutes les lois divines et humaines, écrit-il à la reine d'Angleterre, m'obligeraient à venger la mort de ma mère. » Ses ambassadeurs proposent de donner en otages les chefs de la noblesse écossaise pour garantir Élisabeth de toutes les entreprises de la reine d'Écosse. Cette princesse résignera d'ailleurs à son fils ses droits à la succession au trône d'Angleterre; et cette résignation sera garantie par plusieurs souverains étrangers.

Élisabeth rejette leurs propositions avec mépris. Ils la conjurent de différer l'exécution d'une semaine : sa dissimulation l'abandonne, et elle répond avec l'émotion la plus vive : *Non, non, pas seulement d'une heure.*

Elle ordonne au secrétaire d'état Davison, par un écrit signé de sa main, et scellé de son sceau particulier, d'expédier un *warrant* sous le grand sceau pour l'exécution de Marie, et de garder ce *warrant* secrètement jusqu'à ce qu'il reçoive de nouveaux ordres; elle lui fait dire le lendemain de ne pas aller chez le chancelier avant qu'elle ne lui ait parlé. « Le chancelier a déjà signé le *warrant*, lui dit Davison. — Pourquoi avez-vous fait tant de diligence? » lui répond-elle en feignant d'être mécontente. Bien instruit néanmoins, suivant Smolett, des vrais sentiments d'Élisabeth, il communique ce qui vient de se passer aux membres du conseil privé; ils décident unanimement que le *warrant* sera exécuté; on délivre cet ordre à Beale; il somme les quatre pairs auxquels il est adressé, les comtes de Shrewsbury, de Derby, de Kent et de Cumberland, de voir décapiter la reine d'Écosse, et part pour Fotheringay avec deux exécuteurs.

Marie entend lire le *warrant* sans aucun trouble. « Comment Élisabeth a-t-elle pu consentir à ma mort? » dit-elle; et, mettant la main sur les Évangiles qui étaient sur sa table : « Je proteste solennellement, ajoute-t-elle, » que je n'ai jamais formé ni approuvé aucun dessein » contre la personne de la reine. Je n'ai eu aucune part » à la conspiration de Babington. » Elle demande que son confesseur puisse être auprès d'elle; et cette faveur qu'on accorde aux plus grands coupables lui est refusée.

Les pairs se retirent : elle se met à table pour souper. « Cessez de vous affliger, dit-elle à ceux qui sont auprès » d'elle, et qui fondent en larmes; réjouissez-vous plutôt » de ce que je vais sortir de ce monde de misère. Le » comte de Kent m'a dit que ma mort serait la vie de la » religion protestante. Je ne souffrirai donc la mort que » pour ma religion, et non pour aucune faute contre la » personne d'Élisabeth. » Elle laisse à différentes personnes les objets dont elle a voulu écrire elle-même la liste, distribue à ses domestiques l'argent qu'elle a eu depuis peu, leur donne des lettres de recommandation très-pressantes pour le roi de France et pour le duc de Guise, et ne s'occupe plus que de prières et d'autres actes de dévotion.

Le jour de sa mort, elle s'habille de la manière la plus décente, fait lire son testament devant ses domestiques, leur dit de la manière la plus touchante : « Les legs que » je vous laisse sont bien différents de ce que j'aurais » voulu faire pour vous; mais recevez-les par affection » pour moi, » et se prosterne devant l'Éternel. Thomas Andrews, grand-shérif du comté, se présente pour la conduire à l'échafaud : elle sort avec un air majestueux, couvre sa tête d'un voile, et tient dans ses mains un crucifix d'ivoire. Sir André Melvil, grand-maître de sa maison, se jette à ses genoux, répand un torrent de larmes. « Quelle horrible nouvelle je vais porter en Écosse!

» s'écrie-t-il. — Ne pleurez point, lui dit la reine; mais » réjouissez-vous de ce que Marie Stuart sera dans peu » d'instants délivrée de toutes ses peines. Dites à mes » amis que je meurs constante dans ma religion, et » ferme dans ma fidélité et dans mon affection pour » l'Écosse et pour la France. *Je prie Dieu de pardon-* » *ner à ceux qui ont été altérés de mon sang avec au-* » *tant d'ardeur que le cerf désire les eaux d'un ruisseau.* » *Vous êtes, ô mon Dieu, la vérité même. Vous con-* » *naissez les pensées les plus secrètes de mon cœur;* » *et vous savez combien j'ai désiré que les royaumes* » *d'Angleterre et d'Écosse pussent être unis. Recom-* » *mandez-moi à mon fils; assurez-le que je n'ai rien* » *fait qui puisse porter préjudice à l'état ni à la cou-* » *ronne d'Écosse. Recommandez-lui aussi d'entretenir* » *l'amitié et la bonne intelligence avec la reine d'An-* » *gleterre, et soyez-lui toujours fidèle.* »

Les quatre pairs paraissent devant Marie : elle obtient avec la plus grande peine que Melvil, son médecin, son chirurgien, et deux de ses femmes, assistent à l'exécution.

On voit sur l'échafaud un fauteuil, un coussin et un bloc couverts de drap noir : elle s'assied. Beale lit le *warrant*; le doyen de Peterborough fait à la reine une longue exhortation. « Laissez-moi en paix, lui dit-elle » deux fois; je suis fermement résolue à mourir dans » la religion catholique romaine. » Les lords se conduisent en barbares; ils ordonnent au doyen de commencer une prière. « Je ne puis, lui dit la reine avec la plus » grande douceur, joindre mes prières aux vôtres. » Laissez-moi dans mes derniers moments m'acquitter » des actes pieux que ma religion me dicte. » Le doyen continue : elle se met à genoux avec ses domestiques, et récite à haute voix des prières latines; le doyen cesse les siennes. Elle prie alors en anglais, et recommande

avec la plus grande ferveur à la protection divine l'Église, son fils et la reine Élisabeth. Les exécuteurs veulent la déshabiller : elle les arrête, et ne veut être aidée que par ses femmes. « Cessez vos sanglots, dit-elle à ces » deux dames désolées en les embrassant; je vais être » délivrée de tous mes maux. » Le sourire le plus doux accompagne les adieux qu'elle fait à tous ceux qui l'entourent. Les exécuteurs se mettent à genoux, et lui demandent pardon. « Je vous pardonne, ainsi qu'aux » auteurs de ma mort, aussi sincèrement que je souhaite » que Dieu me pardonne mes fautes. Je meurs inno- » cente. »

On lui bande les yeux avec un mouchoir, elle pose sa tête sur le bloc, récite un psaume, et reçoit le coup fatal.

L'exécuteur élève en l'air la tête de la reine; le doyen s'écrie : *Ainsi périssent tous les ennemis d'Élisabeth!* Le comte de Kent répond *amen*. Les autres spectateurs pleurent et gémissent.

Les femmes de la reine demandent en vain de rendre les derniers devoirs à son corps : on leur ordonne durement de se retirer. Les exécuteurs dépouillent avec indécence le cadavre de Marie, le traînent dans une chambre voisine, et le couvrent d'un mauvais tapis.

Telle fut, après dix neuf ans de captivité, la fin de cette reine, la plus belle femme de son temps, et la plus malheureuse des princesses, suivant tant d'historiens, et dont on se plaisait à admirer l'esprit, la science, la libéralité, la piété douce, la bonté, le caractère magnanime, et le courage supérieur à l'adversité la plus cruelle.

Quelque terrible que fût la jalousie d'Élisabeth envers Marie, elle sentit, en apprenant la mort de sa rivale, combien sa gloire était compromise; elle feignit le plus grand étonnement, la douleur la plus vive et la colère la plus

redoutable. « Sortez de ma présence, dit-elle aux mem- » bres du conseil en jetant de grands cris; que l'on » poursuive Davison devant la chambre étoilée. Je suis » profondément affligée, écrit-elle au roi d'Écosse. C'est » contre mon intention qu'est arrivé le grand malheur » que je déplore avec vous; j'aurai toujours la plus ten- » dre affection pour votre personne; tous vos intérêts » me seront chers. » Jacques VI ne respirait que vengeance; il ne voulut pas permettre l'entrée de l'Écosse à Robert Cory, chargé de lui remettre la lettre d'Élisabeth. Il envoya chercher cettre lettre à la frontière du royaume : il s'adressa aux états d'Écosse, dont tous les membres lui promirent de l'aider de leur fortune et de leur sang à venger la mort de sa mère. Il voulait porter le fer et le feu dans l'Angleterre; mais des Écossais, gagnés par Élisabeth, le conjurèrent de ne pas ravager par la guerre un pays sur lequel il devait régner un jour; il consentit à recevoir un ambassadeur d'Élisabeth, et bientôt son ressentiment se calma.

Pendant ce temps, Davison avait été accusé devant la chambre étoilée d'avoir méprisé les ordres de la reine, violé son serment de fidélité, et manqué aux devoirs de sa place de secrétaire d'état. « J'aime mieux être jugé » coupable, répondit-il, que d'oser contester contre sa » Majesté; mais je proteste que, si j'ai manqué à mon » devoir, ce n'est que par ignorance, et dans la persua- » sion que ma conduite serait conforme aux intentions » de la reine. » Le conseil le condamne à payer une amende de 10,000 livres, et à rester en prison tant qu'il plairait à sa Majesté. L'histoire a conservé l'apologie qu'il adressa à Walsingham, et dont voici quelques traits conservés par Smolett. « La reine me dit qu'elle » avait retardé l'exécution du warrant pour qu'on ne » pût pas croire qu'elle agissait par violence, mais qu'il » était nécessaire d'en venir à cette exécution. *Sir Amias*

» *Pawlet et sir Drue Drury*, ajouta-t-elle avec des expres-
» sions très-vives, *auraient bien dû m'épargner cet embar-
» ras; j'ai ordonné à Walsingham de les pressentir à ce
» sujet...* Quelque temps après, la reine m'ayant raconté
» un rêve qu'elle avait fait au sujet de la mort de Marie :
» *Votre Majesté*, lui dis-je, *a-t-elle changé de résolution?*
» *Non*, me répondit-elle, *mais on aurait pu se servir
» d'autres moyens. A-t-on reçu une réponse de Pawlet?*
» Je lui montrai la lettre par laquelle il refusait de rien
» entreprendre contre la justice et l'honneur. *Voilà*,
» s'écria-t-elle dans un transport de colère, *ces gens scru-
» puleux qui promettent beaucoup, et ne veulent rien
» faire pour me mettre en sûreté : Pawlet est un par-
» jure, il a manqué au serment* DE L'ASSOCIATION; *j'en
» trouverai d'autres qui agiront différemment pour me
» procurer la tranquillité.* Je pris la liberté de lui re-
» présenter l'injustice et le déshonneur d'une telle con-
» duite. *Quel tort votre Majesté ne ferait-elle pas à sa
» réputation! Au reste, le conseil a mis ordre à cette
» affaire; et ce jour doit être le dernier de ceux de
» Marie. Pourquoi n'est-elle pas encore exécutée?* me
» dit-elle en me réprimandant. »

Quoi qu'il en soit, la mort de Marie est l'acte le plus funeste que l'histoire moderne présente aux amis du gouvernement monarchique. La passion d'Élisabeth ne lui permit pas de voir que cette mort brisait l'antique talisman des couronnes, et combien, dans son aveuglement extrême, sa main imprudente ébranla les trônes jusque dans leurs fondements.

Le parlement d'Angleterre, composé de ses créatures, lui accorda néanmoins, non seulement un subside, mais encore *une bienveillance* pour le soutien de la guerre dans les Pays-Bas (1587).

Le comte de Leicester, arrivé dans la Zélande avant la fin de 1585, avait été reconnu en qualité de gouver-

neur dès le 1er février 1586, par les états de Hollande, de Zélande, de Frise et de Gueldre; mais, suivant les historiens anglais, il avait exercé dans ces provinces le pouvoir le plus despotique et le plus arbitraire, et encouragé les factions ennemies de l'union et de l'indépendance des provinces confédérées. Stanley et Yorck, qu'il avait nommés gouverneurs de Zutphen et de Deventer, trahirent leur devoir, et livrèrent leurs places au duc de Parme. Les états des Provinces-Unies, craignant que tous les gouverneurs anglais nommés par le comte de Leicester ne suivissent l'exemple de Stanley et d'Yorck, élurent le prince Maurice de Nassau stathouder et gouverneur général, et dénoncèrent Leicester à la reine d'Angleterre, comme ayant fait mettre des placards contraires au commerce, confié leurs villes à des personnes suspectes, protégé des traîtres, et restreint la puissance des états. Élisabeth s'empressa d'envoyer le lord Buckhurst dans les Provinces-Unies; les états accusèrent auprès de ce lord le comte de Leicester d'un grand nombre de griefs. « Il n'a pas voulu, dirent-ils, recevoir » nos instructions; il a nommé des conseillers d'état, » introduit ses propres armes dans le sceau des provin- » ces, voulu faire recevoir des monnaies pour le double » de leur valeur réelle, institué une cour d'échiquier, » rempli les colléges de l'amirauté de sujets incapables, » empêché la levée de six mille Allemands, excité la » populace contre les magistrats. »

Les troupes anglaises diminuaient d'ailleurs chaque jour, faute de solde; Leicester abandonna le pays de Gueldre au duc de Parme, qui forma le blocus de Sluys. Élisabeth envoya cinq mille hommes à Leicester; mais il voulut en vain sauver cette place, qui fut obligée de capituler, devint de plus en plus odieux aux peuples des Provinces-Unies, accusa de la haine violente dont il était l'objet, Jean Olden Barnevelt et treize autres citoyens

habiles et courageux qui s'opposaient à ses mesures arbitraires, et forma un complot pour les arrêter, les mettre à mort, et s'emparer ensuite de Dort, d'Enckhuisen, de Leyde et de plusieurs autres places.

Le complot fut découvert; Élisabeth s'empressa de rappeler le comte de Leicester, et nomma lord Willoughby pour commander les troupes anglaises dans les Provinces-Unies.

Elle avait été informée des préparatifs immenses que faisait Philippe II pour l'attaquer dans le royaume où il avait régné, et dont il voulait ajouter la couronne à celles qu'il avait cumulées sur sa tête. Bien loin de s'effrayer des projets du roi d'Espagne, elle résolut de détruire ou du moins de troubler dans les deux mondes le commerce qui enrichissait les sujets de ce prince dont l'ambition était insatiable. L'amiral Drake, envoyé par la reine, avait coulé à fond deux galères espagnoles dans la baie de Cadix, brûlé ou détruit deux gallions et plus de cent vaisseaux chargés de provisions et de munitions de guerre, pris trois forts au cap Saint-Vincent, mis en pièces toutes les barques et tous les autres petits bâtiments jusques à l'embouchure du Tage, et enlevé, sur la route des Açores, *le Saint-Philippe*, caraque d'une grandeur énorme qui revenait des Indes orientales, et sur laquelle il avait trouvé un butin immense et les papiers les plus propres à instruire les Anglais dans le commerce des Indes.

Philippe II pressa encore plus vivement ses formidables préparatifs; et, se regardant comme le plus proche héritier catholique de la couronne anglaise comme descendant de Jean de Gand, duc de Lancastre, il obtint du pape Sixte-Quint une bannière bénite et des bulles qui excommuniaient de nouveau Élisabeth comme hérétique, proclamaient une croisade contre elle, et déliaient ses sujets du serment de fidélité. Il espérait de soumettre

dans une seule campagne un pays ouvert comme l'Angleterre, et dénué de villes fortifiées; il résolut de débarquer à peu de distance de la capitale, à l'embouchure de la Tamise. Il fit équiper plus de cent trente vaisseaux chargés de près de vingt mille soldats, de plus de huit mille matelots, de deux mille forçats et de deux mille trois cent soixante pièces de canon. Le duc de Parme, d'ailleurs, fit construire un grand nombre de larges bateaux plats et d'autres bâtiments propres au transport de la cavalerie et de l'infanterie, et distribua dans les environs de Newport, de Gravelines et de Dunkerque, vingt-cinq mille hommes prêts à s'embarquer pour l'Angleterre dès que la flotte d'Espagne paraîtrait dans la Manche.

Cette flotte de Philippe portait déjà le nom d'*Invincible*; mais ce formidable appareil n'effraie pas Élisabeth. Ce n'est plus la rivale de Marie, qui ne peut résister à une passion aveugle; c'est une grande reine qui pourvoit avec autant de calme que d'habileté à la sureté de son empire; elle crée amiral d'Angleterre le lord Charles Howard d'Effingham, et lui donne le commandement d'une flotte à laquelle doit se joindre le vice-amiral Drake. Le lord Henri Seymour, second fils du duc de Sommerset, a ordre de croiser sur les côtes de Flandre avec quarante vaisseaux anglais ou flamands. Le comte de Leicester, nommé général en chef des armées de la reine, campe avec ses troupes à Tilbury auprès de l'embouchure de la Tamise. Une seconde armée, composée de vingt mille hommes, est cantonnée sur les rivages méridionaux du royaume. Lord Husdon en commande une troisième de trente-six mille hommes. On fortifie les places où l'on pourrait tenter un débarquement, et on y met des garnisons. La milice du royaume est armée; on lui donne des officiers expérimentés, et les Écossais amis d'Élisabeth parviennent aisément à exciter contre les catholiques romains et la faction d'Espagne le roi d'Écosse Jacques VI, qui,

voulant ne rien négliger pour la défense de son trône et de celui d'Angleterre, qui doit lui appartenir un jour, marche contre le lord Maxwell, qui, de retour d'Espagne, commençait à assembler des troupes dans le Galloway en faveur des Espagnols, et le poursuit si vivement qu'il le fait prisonnier (1588).

Quelques vaines négociations ont lieu à Ostende; mais le 29 mai Alonzo Perez de Gusman, duc de Medina-Sidonia, part de Lisbonne avec la fameuse flotte invincible. Le sort de l'Europe paraissait attaché au succès de cette grande expédition, racontée avec tant de vérité par des historiens impartiaux. Elle commence sous de sinistres auspices : une tempête disperse les vaisseaux de la flotte; mais ils se rassemblent peu de jours après à la Corogne et dans les ports voisins.

Le 19 juillet, la flotte espagnole paraît sur les côtes de Cornouailles; elle vogue dans le canal en ordre de bataille. L'amiral anglais Effingham, secondé de Drake, de Hawkins et de Forbisher, attaque l'arrière-garde de la flotte de Philippe, ne veut pas engager de bataille générale parce qu'il est très-inférieur aux Espagnols en vaisseaux, en hommes, en canons, et qu'il ne peut tenter l'abordage contre des navires aussi gros que ceux d'Espagne; mais il soutient le combat pendant deux heures avec une grande habileté, et s'empare de deux gallions.

Peu de jours après, Medina-Sidonia attaque les Anglais; les deux flottes tâchent de gagner l'avantage du vent. La bataille présente des deux côtés différents succès; la confusion est très-grande; les pertes néanmoins sont peu considérables.

Le surlendemain de ce combat, les Espagnols jettent l'ancre devant Calais. Effingham, qui a reçu de grands renforts de l'activité d'Élisabeth et du patriotisme des Anglais, a sous ses ordres cent quarante vaisseaux bien montés et bien armés. Il attaque les Espagnols, et canonne

leur flotte ; ils avaient en vain engagé le duc de Parme à se réunir à eux ; les vaisseaux de ce duc faisaient eau de toutes parts ; la plus grande partie de ses matelots avaient déserté ; ses troupes n'étaient pas embarquées ; et Dunkerque, ainsi que Newport, étaient bloqués par des escadres des Provinces-Unies. Effingham envoie vers minuit huit brûlots au milieu de la flotte ennemie ; ils y portent le trouble et le désordre. Le duc de Medina-Sidonia ordonne à ses capitaines de laisser filer leurs câbles et de se hâter de gagner la haute mer ; ils lui obéissent avec tant de confusion, au milieu des ténèbres, que leurs vaisseaux se heurtent les uns contre les autres. Ils s'efforcent de se rallier à Gravelines ; mais les Anglais les attaquent avec fureur. Le combat dure depuis quatre heures du matin jusques à six heures du soir. Les Anglais, qui ont l'avantage du vent et de la marée, coulent à fond ou forcent à s'échouer treize des meilleurs vaisseaux espagnols et un gallion. Medina-Sidonia, poussé sur les côtes de Zélande, tient un conseil de guerre ; l'on décide que la flotte, très-endommagée, manquant de provisions, et ne pouvant pas être jointe par celle du duc de Parme, doit retourner en Espagne par les Orcades, les Hébrides et les îles irlandaises. Les Anglais la poursuivent jusque vers la pointe de Flamboroug. Elle est prise s'ils peuvent l'attaquer ; mais toutes leurs munitions sont épuisées, et Effingham est obligé de les ramener vers les Dunes.

Les Espagnols se croient sauvés, lorsqu'ils sont assaillis pendant la nuit par une tempête des plus violentes : dix-sept de leurs vaisseaux sont jetés sur les îles de l'Ouest ou sur les côtes de l'Irlande ; d'autres sont brisés sur les rochers de Norway ; plusieurs périssent par le feu ou par d'autres accidents ; sept cents Espagnols, jetés sur les côtes d'Écosse, sont reçus humainement par Jacques VI, qui, d'accord avec Élisabeth, les renvoie au duc de Parme ; ceux qui descendent en Irlande sont massacrés par les

habitants : l'Espagne ne revoit de *l'Invincible* que cinquante vaisseaux dans l'état le plus déplorable.

Philippe II, toujours dissimulé, ordonne qu'on remercie le ciel de ce que les malheurs de la flotte n'ont pas été plus grands, et traite avec beaucoup de douceur les soldats et les matelots échappés à la tempête.

Élisabeth assiste à une procession solennelle pour reconnaître par des actions de grâces la protection divine accordée à l'Angleterre, veut que des médailles perpétuent le souvenir de la destruction de *l'Invincible*, récompense l'amiral, et allait nommer son lieutenant général le comte de Leicester lorsque ce favori succomba à une maladie dans le comté d'Oxford.

Le parlement, l'année suivante, pria la reine de déclarer la guerre au roi d'Espagne, qu'on regardait comme l'auteur de toutes les conspirations tramées contre cette princesse, et lui accorda un subside extraordinaire à ce sujet. Élisabeth néanmoins ne crut pas devoir attaquer directement Philippe II; mais don Antonio, étant venu solliciter son secours pour régner sur la nation portugaise que Philippe II opprimait de plus en plus, elle permit à sir François Drake et à sir Jean de Norreys de lever des troupes, et d'équiper une flotte pour soutenir don Antonio (1589). Ils mirent à la voile de Plymouth avec cent quarante-six vaisseaux et douze mille matelots ou soldats, débarquèrent près du Ferrol, investirent la Corogne, prirent d'assaut la ville basse, assiégèrent la ville haute, située sur un roc, levèrent le siége pour aller au-devant du comte d'Andrada, le battirent près du pont de Burgos, se rembarquèrent à cause des maladies qui ravageaient leurs troupes, furent joints par un régiment que leur amenèrent sir Roger Williams et le comte d'Essex, parti sans congé de la reine, descendirent à Péniche, s'emparèrent de cette ville, entrèrent dans les faubourgs de Lisbonne; mais, voyant que personne

n'osait se déclarer pour don Antonio, et que la mortalité augmentait dans leur petite armée, se rembarquèrent pour Plymouth.

Vers le même temps, le comte de Cumberland fit voile pour les Açores, démolit le château de Fayal, et amena en Angleterre un grand nombre de prises très-riches.

Pendant qu'Élisabeth opposait à l'ambition de Philippe son génie, son caractère et le courage des Anglais, Sixte-Quint élevait dans Rome des monuments dignes de cette ancienne reine du monde.

Un fameux obélisque, que la puissance romaine avait transporté d'Égypte, et que, par une odieuse profanation, un monstre couronné, le féroce Caligula, avait dédié à un autre monstre qu'il avait remplacé sur le siége impérial si horriblement ensanglanté, gisait dans l'enceinte de Rome comme pour rappeler le pouvoir et la chute de la cité dont tant de malheurs ont expié la gloire. Sixte-Quint veut qu'on relève cet obélisque d'une seule pièce et qui pèse un million de livres. Il charge de cette noble et difficile entreprise le célèbre architecte Dominique Fontana; et l'obélisque, élevé devant la première basilique, porte dans les airs l'image de saint Pierre, triomphant, pour ainsi dire, des rites égyptiens gravés sur l'antique monument.

Voulant procurer à la ville où il règne des eaux plus abondantes, il fait terminer un aquéduc de vingt mille pas de longueur; il ordonne qu'on répare la fameuse bibliothéque du Vatican; il joint à cette grande bibliothéque une très-belle imprimerie. Il forme d'autres projets; mais la mort l'arrête dans la vaste carrière qu'il veut parcourir.

Il avait eu trop d'esprit pour ne pas voir la position de l'Europe, la force de l'opinion publique, les progrès que la civilisation devait faire malgré tous les obstacles

et les concessions qu'une saine politique et les maximes divines de l'Évangile commandaient aux souverains pontifes. Effrayé néanmoins par tous les préjugés dont il était environné, et par l'influence terrible du *démon du midi*, il n'avait osé rien refuser à Philippe II, qu'il détestait, et avait publié des bulles aussi foudroyantes qu'absurdes contre Henri IV et Élisabeth, dont il admirait le grand caractère, et dont les triomphes lui étaient chers. Craintif devant Philippe, il avait surchargé les Romains d'impôts; mais plus la force des despotes étouffe pendant leur vie les murmures des peuples, et plus après leur mort ils sont jugés avec sévérité. Les Romains, irrités contre la mémoire de Sixte, brisèrent sa statue.

VINGT-TROISIÈME ÉPOQUE,

DEPUIS 1589 JUSQUES EN 1643.

Les éléments de cette civilisation, dont je tâche de peindre les progrès, se développaient dans ces contrées boréales où l'Europe et l'Asie paraissaient se confondre ; mais combien ils avaient encore à lutter contre la violence de la barbarie et les crimes de la férocité !

Le tzar ou czar Fédor Ivanowitch avait cessé de vivre; il était le dernier rejeton de la maison de Rurick, qui avait donné à la Russie cinquante-deux souverains pendant le cours de sept siècles. Le trône fut offert à Irène sa veuve. Elle le refusa, et alla renfermer sa douleur dans un cloître. Boris Godonouf, frère d'Irène et premier ministre, s'était préparé un chemin à ce trône par l'assassinat secret du frère de Fédor, ses autres crimes et son habileté. Le clergé le favorisait, parce qu'il avait fait établir un patriarcat en Russie; le peuple, qu'il avait protégé avec soin, le voyait avec plaisir. Il gagna par ses libéralités le plus grand nombre des grands (1598). Ils l'élurent czar; et son élection parut plaire à toute la nation russe. Il gouverna d'abord avec sagesse, renouvela les traités de paix conclus avec la Suède et la Pologne, s'efforça d'attirer en Russie des hommes instruits et des artistes distingués, ouvrit ses ports aux citoyens des villes anséatiques, et les exempta des droits de douane. Mais, après quelques années d'un règne doux et prospère, la méfiance s'empara de lui: il crut sa couronne mal assurée sur sa tête; les grands lui parurent prêts

à la lui arracher : il eut de nouveau recours au crime, et, ses craintes augmentant avec ses forfaits, il imagina de sauver ses jours et sa puissance par le plus grand des fléaux; il couvrit ses états d'infâmes délateurs. La terreur et la corruption pénétrèrent partout; les horreurs des plus lâches servitudes et des plus grandes tyrannies furent renouvelées. On vit les valets dénoncer leurs maîtres, les femmes leurs maris, les enfants leurs pères; et le sang des victimes désignées au despotisme effrayé coulait dans toutes les villes de Russie. Le joug était devenu insupportable. Un moine basilien, nommé *Otrépief*, et ensuite *Grégori*, imagina de se faire passer pour le frère de Fédor, ce prince Dmitri que Boris avait fait assassiner secrètement. Il se rend en Pologne, séduit les princes Viecnoviecki, trompe de même le palatin de Sandomir, promet d'épouser Marina, la fille de ce palatin, assure qu'il établira le rit latin en Russie, obtient une armée, entre dans les états qu'il veut enlever à Boris, voit les cosaques du Don accourir sous ses enseignes, et remporte de si grands avantages que le czar, consterné et près d'être livré à son rival, s'empoisonne et termine sa criminelle vie (1605).

Les grands de Russie élisent le jeune Fédor, fils de Boris; il règne sous la régence de sa mère. Mais les émissaires du faux Dmitri soulèvent contre le jeune Fédor le peuple de Moscou. On l'arrête ainsi que sa famille. Le czar et la czarine sa mère sont mis à mort; la sœur de Fédor est renfermée dans un couvent. On proclame le prétendu Dmitri; il fait son entrée solennelle dans Moscou, et le patriarche Ignace le couronne.

Il fait venir la czarine mère du véritable Dmitri, et que Boris avait reléguée à Bielozero, l'engage par ses caresses, son respect, ses promesses et ses menaces, à le reconnaître pour son fils, envoie en Pologne une ambassade brillante, qui revient avec la fille du palatin

de Sandomir, le palatin son père et plusieurs autres Polonais, et épouse Marina avec une grande solennité; mais ce mariage du faux Dmitri avec une catholique romaine et l'inclination qu'il montre pour la religion de sa femme indisposent les Russes. Plusieurs grands murmurent; le bruit se répand que le czar n'est qu'un imposteur. Le boïard Vassili Chouiski, qui avait vu le cadavre du vrai Dmitri, se met à la tête d'une faction. On l'arrête ainsi que ses complices, on le condamne à mort. Le czar lui fait grâce. Chouiski néanmoins trame une nouvelle conspiration. Le czar, forcé dans son palais, est pris, chargé de chaîne, désavoué par sa prétendue mère, et tué d'un coup de pistolet.

Vassili Chouiski est proclamé czar quatre jours après; il veille à la sûreté des Polonais échappés à la fureur des Russes, mais persécute les princes Gallitzin et les boïards qu'il croit opposés à ses intérêts. Le nombre des mécontents augmente; les séditions se multiplient. Un Russe, nommé Nogoi et fils d'un maître d'école, prend le titre de Dmitri, prétend être le czar dont on a répandu le bruit de la mort, et persuade que c'est un officier allemand qu'on a tué lorsqu'on a cru tirer un coup de pistolet contre le prince.

Il rassemble une armée; des Polonais et les cosaques du Don s'y réunissent. Il remporte une victoire complète sur les troupes de Chouiski, s'empare de plusieurs villes, et va camper à une petite distance de la capitale.

Chouiski, pour désabuser Sigismond II, roi de Pologne, lui renvoie le palatin de Sandomir et la fille du palatin. Des soldats de Nogoi les arrêtent, et les conduisent au nouveau Dmitri. Marina, saisie de terreur, dit qu'elle le reconnaît pour son époux; et le nombre des partisans de Nogoi s'accroît de plus en plus.

Chouiski cependant obtient un corps de troupes du roi de Suède. Les Suédois et l'armée de Chouiski, com-

mandée par son neveu Scopin, remportent plusieurs victoires, et sont reçus dans Moscou comme les libérateurs de la Russie. La discorde se met dans le camp du faux Dmitri. Les Polonais veulent qu'on abandonne Nogoi, et qu'on demande pour czar Uladislas, fils du roi de Pologne. Ils se battent contre les Russes de Nogoi, et les mettent en fuite; mais ils sont défaits par les Russes de Chouiski, qui sortent de Moscou. Chouiski, excité par Catherine, sa belle-sœur, devient jaloux des succès de son neveu. Il le charge d'aller défendre Mojaïsk contre les Polonais; mais Scopin meurt de poison avant d'arriver à Mojaïsk. Chouiski devient odieux; une conjuration éclate; le succès la couronne. Chouiski est enlevé de son palais avec sa femme et sa famille, conduit dans un monastère où on le presse en vain de se faire moine, et envoyé au camp de Sigismond, qui assiège Smolensko. Il conserve devant le roi de Pologne toute la fierté de son maintien. Sigismond lui ordonne de se prosterner. *Le malheur ne m'a pas fait oublier que je suis souverain*, lui dit Chouiski; *je ne dois me prosterner devant personne. Ce n'est pas ta valeur qui m'a fait ton esclave, mais la perfidie de mes sujets. En me voyant tombé dans l'état où je suis, tu dois trembler, toi qui n'es jamais monté aussi haut que moi.*

Sigismond l'envoie à Varsovie, où bientôt il cesse de vivre (1610).

Nogoi, réfugié chez le khan de Cazinof, apprend que le khan veut le livrer à ses ennemis, le prévient, le tue, et succombe sous le fer d'Ourozof, qui veut venger le khan.

Les habitants de Moscou, qui n'ont plus de czar, envoient une ambassade à Sigismond, lui demandent pour souverain son fils Uladislas, et promettent de lui prêter serment de fidélité lorsqu'il aura été rebaptisé. « Faites-moi ouvrir auparavant les portes de Smo-

» lensko, leur dit Sigismond. — Nous n'avons, répondent les ambassadeurs, ni la volonté ni le pouvoir » de vous livrer Smolensko; votre fils le possèdera avec » les autres contrées de la Russie, lorsqu'il sera installé » sur le trône. » Sigismond, irrité d'une réponse qu'il aurait dû admirer, viole le droit des gens, et envoie en Pologne les ambassadeurs chargés de chaînes.

Les Moscovites demandent alors pour souverain Philippe, le second fils de Charles IX, roi de Suède; Charles IX vient à mourir; Gustave-Adolphe refuse les Moscovites.

Les Russes ne veulent plus élever sur le trône qu'un de leurs concitoyens; un des ambassadeurs moscovites encore prisonniers à Varsovie était Fédor Romanof, noble russe qui avait épousé Marie, dont l'origine remontait à Rurick, en avait eu un fils nommé Michel, s'était ensuite séparé de sa femme, était entré dans un monastère sous le nom de *Philaret*, et était devenu métropolite de Rostof. Ce fut ce Michel Romanof, âgé de quinze ans, que le métropolite de Moscou proposa pour leur czar aux états de Russie; l'assemblée le choisit pour son souverain; on alla le chercher dans le couvent de Colomna, où sa mère l'avait élevé; Marie ne consentit qu'avec bien de la peine à le remettre entre les mains de ceux qui venaient de l'élire (1613). Sa frayeur maternelle était extrême; il fut couronné à Moscou par le métropolite de Rezan, le siége patriarcal étant alors vacant; ne pouvant opposer aux armes des Polonais et à celles du fameux Gustave-Adolphe, roi de Suède, que les faibles ressources d'un pays ravagé par de longues guerres civiles, il fut contraint d'avoir recours à la médiation de la France, de l'Angleterre et de la Hollande, et de céder à la Suède, pour en obtenir la paix, la Carélie, l'Ingrie, la Livonie et l'Estonie (1616).

N'ayant plus à défendre ses états contre Gustave-Adolphe, il continua la guerre contre les Polonais avec des succès divers, jusques à l'année 1618, où il conclut avec la Pologne une trève de quatorze ans; les prisonniers furent rendus de part et d'autre, et ce fut alors que le père de Michel, le métropolite de Rostof, vit cesser une captivité dont le czar avait fait tant d'efforts pour le délivrer; le patriarcat lui fut conféré; et son fils, empressé de donner à la Russie un ministre aussi recommandable par ses talents et par ses vertus, le mit à la tête des affaires.

Dans l'année où la trève expira, Sigismond, roi de Pologne, cessa de vivre; les Polonais élurent à sa place son fils Uladislas, qu'il avait eu de sa première femme Anne d'Autriche, et que les Russes avaient dans le temps demandé pour leur czar. L'histoire a remarqué une circonstance de son couronnement. Le primat demanda aux nobles, suivant l'usage, s'ils agréaient Uladislas pour leur roi. *Non*, répondit un gentilhomme polonais. —*Quel reproche avez-vous à lui faire?* lui dit-on.—*Aucun; mais je ne veux pas qu'il règne.* Il persista dans son opposition; le couronnement fut suspendu. Une heure s'écoula; l'opposant s'adressant alors à Uladislas: *J'ai voulu voir*, lui dit-il, *si ma nation était libre. J'approuve plus que personne l'élection de votre Majesté.*

Au lieu de régner sur les Russes, Uladislas fut obligé de les combattre (1632). Le czar Michel Romanof voulut reprendre Smolensko, regardé comme une des barrières de la Russie. Le siége dura deux ans; la place allait être emportée d'assaut lorsque les Russes disputèrent à des Français et des Allemands qui s'étaient réunis à eux l'honneur de s'établir sur la brèche; le général Chein contraignit les étrangers à se retirer; l'assaut n'eut pas lieu: le roi de Pologne fit venir de nouvelles troupes; les assiégeants furent comme assiégés dans leur camp,

obligés de capituler par le défaut de vivres, et réduits à céder leurs bagages et la caisse militaire. Le général Chein perdit la tête sur un échafaud.

La paix régna ensuite en Russie par les soins de Michel Romanof, dont un coup de sang termina la vie (1645). Pendant cette paix si nécessaire à la Russie, la Pologne combattit contre les cosaques de l'Ukraine. Un grand nombre de paysans ou de serfs polonais, accablés d'impôts et de corvées, avaient abandonné les champs de leurs seigneurs ou plutôt de leurs tyrans, et s'étaient réfugiés chez les cosaques; ils furent réclamés les armes à la main. Un gouverneur polonais de la ville de Czesicin pilla les moulins d'un chef de ces cosaques de l'Ukraine nommé Bogdan Kmielnicki, tua sa femme, et le fit fouetter publiquement; ce chef furieux se mit à la tête de ses compatriotes indignés, et, avec le secours des Tartares, fit dans la forêt de Korsam une horrible boucherie des nobles polonais.

Alexis, fils de Michel Romanof, avait été proclamé czar de Russie; il n'avait que quinze ans; il confia la direction des affaires au boïard Morozof, qui l'avait élevé; l'avarice de ce boïard égalait seule son amour de la domination; il épousa la sœur de la czarine, et dès ce moment crut pouvoir tout oser; il augmente les impôts, en met de nouveaux sur les denrées de première nécessité, et, ce qui tend plus que tout autre acte despotique à répandre des alarmes universelles, à faire remplacer par des efforts individuels les secours que les lois refusent aux citoyens, et à produire la dissolution du corps social, il corrompt les juges ou les soumet par la crainte, et les oblige à ne prononcer que d'après ses intérêts. Le peuple de Moscou ne veut plus supporter tant de tyrannie; il se rassemble autour du czar, sorti à cheval de son palais, et lui demande justice : le czar promet d'examiner les griefs du peuple ; mais des

boïards qui accompagnent le monarque poussent leurs chevaux au milieu des Russes qui se retirent, et les maltraitent à coups de fouet; la multitude devient furieuse, lance des pierres contre les boïards, les poursuit jusques au palais, veut enfoncer les portes, et demande à grands cris la tête de Morozof et celles de deux de ses satellites qui sont exécrés : le czar a recours aux prières les plus instantes; il obtient la grâce de son ancien gouverneur; mais les deux créatures de Morozof ne peuvent sauver leurs têtes.

Un empire voisin de la Russie et de la Pologne, celui des Turcs, présente, pendant notre vingt-troisième époque, le hideux tableau de tout ce que l'ignorance et les préjugés peuvent faire naître de superstition, d'abrutissement, de férocité, de violences et de crimes (1592).

Amurath III, fils de Sélim II, occupait encore un trône cimenté de sang; il n'avait que quarante-sept ans, mais la débauche l'avait réduit à la décrépitude. Les janissaires, inquiets, audacieux, avides et sanguinaires, l'effrayaient; il déclara la guerre au roi de Hongrie, empereur et archiduc d'Autriche, pour éloigner les janissaires de sa capitale; ses lieutenants éprouvèrent deux défaites, et ne purent empêcher l'archiduc Mathias de prendre Novigrod ou Novigrad; mais ils s'emparèrent de Vichicz, regardée alors comme la capitale de la Croatie; et de la forte place de Raab ou Javarin.

Amurath mourut en 1595; son fils aîné lui succéda; il commença son règne comme un tigre; il fit étrangler en sa présence dix-neuf de ses frères, et fit jeter dans la mer dix des concubines de son père qui étaient enceintes. Entré en Hongrie à la tête de deux cent mille hommes, il assiégea Agria (1596); la place capitula; la garnison sortit de la ville, et, malgré la promesse du sultan, fut massacrée par les janissaires; Mahomet fit trancher la tête à l'aga qui avait permis cette horrible

violation de la foi donnée. L'archiduc Maximilien lui enleva son artillerie, lui fit douze mille prisonniers; mais, pendant que les vainqueurs se battaient entre eux pour le partage du butin, Mahomet les attaqua et leur arracha la victoire.

Les troupes de l'empereur reprirent Javarin; le pacha de Belgrade assiégea Canise ou Canischa à la tête de deux cent mille hommes; le duc de Mercœur, devenu général de Rodolphe II, n'avait sous ses ordres que quarante mille hommes (1600); et néanmoins il livra une bataille avec gloire, fit une retraite admirée des militaires lorsqu'il manqua de vivres, et l'année suivante reprit Albe-Royale (1601).

Hassan-Pacha conquit de nouveau cette Albe-Royale (1602). La guerre continua; mais le sultan Mahomet III étant mort (1603) accablé des infirmités produites par ses débauches, et son fils aîné Achmet Ier lui ayant succédé, ce jeune prince consentit d'autant plus aisément, lorsqu'il eut atteint sa dix-huitième année, à une trève de vingt ans avec l'empereur Rodolphe, que la guerre régnait entre les Turcs et les Persans.

Cette guerre n'était pas d'ailleurs heureuse pour les Turcs. Le célèbre Schah-Abbas Ier occupait toujours le trône de Perse; le grand-visir Murad assiégea en vain Révan. Schah-Abbas recouvra tout ce que les Turcs avaient enlevé aux Persans, et répandit la terreur dans leurs provinces asiatiques; les Ottomans furent obligés de faire la paix, et d'abandonner à la Perse toutes ses conquêtes et la ville de Tauris (1611). Cette paix ne dura que cinq ans : les Turcs furent battus par Schah-Abbas, quoique supérieurs en nombre; et au moment où Achmet Ier allait se mettre à la tête de ses troupes pour tâcher de réparer leurs désastres, une maladie violente termina sa vie (1617).

Son frère Mustapha Ier lui succéda; à peine était-il

sur le trône qu'il fit arrêter le baron de Sancy, ambassadeur de France, soupçonné d'avoir favorisé l'évasion du prince Koreski, fait prisonnier en Moldavie; mais, quatre mois plus tard, les membres du divan l'arrêtèrent, le déclarèrent incapable de régner, le renfermèrent dans une prison, et reconnurent pour sultan Osman, ou Othman II, fils d'Achmet, et encore si jeune que l'exercice de l'autorité ne pouvait appartenir qu'aux ministres (1618). Des ambassadeurs furent envoyés en France pour excuser l'insulte faite au baron de Sancy, et le visir Ali-Pacha, s'avançant vers Tauris avec une armée formidable, obligea le général persan à s'éloigner de cette ville, et Schah-Abbas à demander la paix (1620).

Ce roi de Perse, quelques années auparavant, s'était réuni avec les Anglais, jaloux de la puissance et du commerce du Portugal en Asie, et avait chassé de Bender-Abassi les Portugais, qui y avaient bâti deux forts. Aidé des mêmes alliés, il enleva au Portugal l'île d'Ormus, où le commerce était si florissant : il avait reculé très-loin vers l'Orient les limites de ses états, lorsqu'il mourut en 1628. On avait célébré sa valeur, sa magnificence, son amour pour les arts, son zèle pour la prospérité du commerce, la vigilance avec laquelle il faisait réprimer ou prévenir les désordres. Ces grandes qualités lui ont fait même donner le nom de *grand;* mais il avait sacrifié ses quatre fils à d'injustes soupçons, persécuté plusieurs de ceux qui lui avaient rendu les plus grands services, accablé les peuples d'impôts, et traité des princes voisins, qu'il avait dépouillés, avec une cruelle perfidie. Les pèlerinages des Persans à La Mecque, faisant sortir de son royaume des sommes d'argent qu'on portait chez les Ottomans, ses ennemis, il avait imaginé de remplacer ces pèlerinages par des voyages religieux à une tombe située à Meschéd, et où reposaient les restes d'Iman-Reza, l'un des douze saints de la Perse : il avait rendu

ce tombeau si célèbre par de prétendus miracles qu'il y avait fait opérer en payant, par exemple, des Persans qui, après avoir feint la cécité la plus complète, recouvraient la vue auprès de la tombe sacrée, que les plus grands seigneurs de la Perse envoyaient les présents les plus riches à la mosquée de Mesched, et voulaient être enterrés auprès d'Iman-Reza.

Le divan de Constantinople cependant, croyant de sa politique de faire la guerre, ou n'osant pas la refuser à des soldats avides de pillage, fit marcher vers la Pologne une armée de près de trois cent mille hommes, sous le prétexte de punir les courses des cosaques dans l'empire ottoman (1621). Le grand-visir la commandait, et le jeune sultan était à la tête des troupes; mais l'armée polonaise, commandée par le grand-chancelier, arrêta les efforts de cette multitude. Les combats furent sanglants. Plus de vingt mille Polonais périrent pour sauver leur patrie; mais on a écrit que les Turcs perdirent quatre-vingt mille hommes; et voilà ce que valut à la Turquie un gouvernement absolu, c'est-à-dire celui d'un esclave couronné soumis à des grands pleins d'ambition ou à une soldatesque sans frein.

Othman ou le divan ne sentirent que trop quel danger courait le trône avec une milice aussi indocile. Ils résolurent de casser les janissaires, toujours prêts à tout soumettre à leurs terribles cimeterres; mais ces janissaires indomptables, informés du projet du sultan, levèrent l'étendard de la révolte, tirèrent Mustapha du fond d'un puits desséché où il était détenu, le proclamèrent sultan, se saisirent d'Othman, le couvrirent d'une toile blanche, le promenèrent dans un tombereau, le conduisirent au château des Sept-Tours, et le firent étrangler (1622).

Mustapha, remonté sur le trône, multiplia ses folies et ses cruautés : les grands fonctionnaires de l'empire le

déposèrent de nouveau ; on le conduisit, au milieu des insultes de la populace, dans une prison où il fut étranglé; et Amurath IV, frère d'Othman, et neveu de Mustapha, fut placé sur ce trône, du haut duquel ses deux derniers prédécesseurs avaient été précipités dans la tombe.

Le nouveau sultan voulut reprendre la Babylonie, rentrée sous la domination des Persans. Son armée assiégea Bagdad pendant cinq mois; mais elle fut forcée d'abandonner le siége (1624).

Un monstre succéda à Schah-Abbas sur le trône de Perse. Zain-Mirza, fils de Séfi, et petit-fils de Schah-Abbas, régna sur les malheureux Persans. Les historiens l'ont connu sous le nom de Schah-Sophi II ou de Séfi Ier. Il n'avait que quinze ans; et cependant quelle ne fut pas bientôt sa cruauté! Il fit mettre à mort les grands les plus puissants de son royaume, aveugla son frère unique, ordonna qu'on massacrât deux de ses oncles, et, ce qui fait frémir la nature, voulut que sa mère fût enterrée toute vive avec quarante femmes du sérail, accusées d'avoir trempé dans une conspiration.

Les Mogols lui enlevèrent la province de Candahar, que Schah-Abbas avait conquise. Amurath IV se présenta devant Bagdad avec des forces immenses; la ville soutint en vain pendant cinquante jours les assauts les plus violents; elle fut prise, et Amurath, luttant de férocité avec le Schah, non seulement fit massacrer trente mille Persans, qui avaient mis bas les armes, mais encore ordonna que tous les habitants de Bagdad fussent mis à mort, sans distinction d'âge ni de sexe (1638).

C'est ce cruel sultan qui, suivant les historiens, établit l'usage, suivi exactement par tous ses successeurs, d'aller à la mosquée tous les vendredis; et néanmoins c'est lui qui, malgré la loi de Mahomet, avait fait publier une ordonnance qu'il n'avait révoquée que deux ans

après, et par laquelle il avait permis de vendre publiquement du vin, et d'en boire à discrétion. Au reste sa passion pour le vin était si grande qu'à la fête du *bairan*, qui suit le *ramhadan*, ou le carême des Turcs, il s'enivra au point de mourir des suites de cette ivresse (1640).

Son frère Ibrahim fut tiré d'une prison obscure dans laquelle il était renfermé depuis quatre ans, pour régner sur les Turcs. Il enleva aux cosaques la ville d'Azof, à l'embouchure du Don ou Tanaïs, déclara la guerre aux Vénitiens, s'empara de La Canée dans l'île de Candie, et, devenu odieux par ses débauches et ses cruautés, fut déposé par le mufti et les autres grands fonctionnaires, et livré aux *muets*, qui l'étranglèrent (1649).

C'est vers le temps de ces catastrophes des Turcs et de ces malheurs des Persans et des Gengiskanides occidentaux, que nous voyons les Chinois et les Gengiskanides orientaux reconnaître sous le nom de *Hou-Chang*, et sous quelques autres noms, des bonzes originaires de l'Inde et adorateurs du dieu Fo, mais différents des lhamas du Thibet.

Quels grands événements cependant attirent l'attention de l'histoire, de la philosophie et de la politique sur l'Europe, la partie de l'ancien monde la plus éloignée des Chinois et des Gengiskanides orientaux !

Henri III n'était plus; le fanatisme, si terrible pour les rois et pour les peuples, avait immolé ce monarque : Henri IV était roi de France. Le duc d'Épernon, ne pouvant pas régner sous Bourbon comme sous Valois, s'était éloigné de son souverain; son exemple avait été suivi par plusieurs grands seigneurs; ils avaient emmené des troupes avec eux. Cette désertion empêcha Henri IV de continuer d'investir Paris; il alla en Normandie au-devant des secours qu'il attendait de la reine Élisabeth (1589).

Le commandant de Dieppe avait remis cette place à Henri; le duc de Mayenne voulut aller la reprendre; les deux armées se rencontrèrent auprès d'Arques. Celle de Mayenne était trois fois plus nombreuse que celle du roi; mais l'habileté et la valeur de Henri lui donnèrent la victoire. Il préparait les batailles comme un général expérimenté, et se battait ensuite comme le plus valeureux des soldats. Ce fut après ce combat contre Mayenne qu'il écrivit à son ami Crillon : *Pends-toi, brave Crillon ; nous avons combattu à Arques, et tu n'y étais pas.*

Attentif à ne laisser échapper aucun des avantages de ses victoires, il manœuvra de manière à tromper le duc de Mayenne, parut devant Paris, et, le 1er novembre à minuit, emporta d'assaut les faubourgs de cette capitale. Mais Mayenne arriva, et Henri, n'ayant pas assez de troupes à lui opposer, se retira vers la Beauce, s'empara de plusieurs places, et fit dans la ville de Tours une entrée solennelle.

Mayenne voyait s'éloigner le moment de disposer de la couronne de France en faveur d'une nouvelle dynastie. Il avait d'ailleurs trop d'esprit pour ne pas savoir que les deux plus grands obstacles qu'il pût opposer à Henri IV étaient l'éloignement d'un grand nombre de Français pour un roi protestant et leur penchant pour le Bourbon catholique le plus voisin du trône. Il pensa donc à faire reconnaître le cardinal de Bourbon, et s'y détermina d'autant plus promptement que, ce prince étant prisonnier à Fontenay-le-Comte, et ne pouvant jouir de l'autorité royale, l'exercice de cette autorité continuerait de lui appartenir; il convoqua le parlement, qu'il dominait par la crainte et le fanatisme, fit proclamer par cette assemblée le cardinal de Bourbon sous le nom de *Charles X, roi des Français*, et obtint de cette compagnie la confirmation de son titre de lieute-

nant général du royanme pendant la captivité du cardinal.

Ce prince français, bien éloigné, au moins en apparence, de consentir à monter sur le trône, eut à peine appris qu'on l'avait proclamé dans la capitale qu'il écrivit à Henri IV, et lui déclara qu'il le reconnaissait pour son légitime souverain. Mais que pouvait cette déclaration de Charles de Bourbon contre l'influence de Mayenne, la fureur aveugle de la ligue et toutes les manœuvres du cardinal Henri Cajetan, que le pape venait d'envoyer en France? Ce légat arriva dans la capitale comme devant disposer de la couronne au nom du pontife suprême; il eut l'audace de vouloir au parlement s'asseoir sous le dais uniquement destiné au monarque. Le premier président le prit par la main et le fit placer au-dessous de lui; mais les prétentions du légat n'en furent pas diminuées; les succès militaires de Henri ne pouvaient même pas les affaiblir. Le roi cependant était parvenu, par la supériorité de ses combinaisons militaires, à faire arriver l'armée de Mayenne dans une position défavorable, où il voulait la combattre. Un de ces hardis pressentiments du génie, qui décident si souvent des destinées humaines, lui montre la bataille qu'il va livrer dans la plaine d'Ivri comme devant briser tous les efforts de l'Espagne, et de Rome, et des ligueurs. *Si vous perdez vos enseignes*, dit-il à ses troupes avant de donner le signal, *ralliez-vous à mon panache blanc : vous le trouverez toujours dans le chemin de l'honneur et de la gloire*. Le combat commence; son courage admirable multiplie les forces de ceux qui combattent sous ses ordres. Un accident funeste est près néanmoins de faire triompher Mayenne. Henri Pot de Rhodes portait la cornette blanche du roi; une blessure qu'il reçoit dans les yeux l'aveugle; son cheval, dont la bride se rompt, l'emporte hors des rangs.

Un jeune militaire, dont le panache ressemble à celui de Henri, suit la cornette blanche; les soldats du roi croient qu'il se retire de la mêlée; leur courage se trouble; ils sont près de désespérer du succès. Le roi, averti du danger, vole de rang en rang; sa présence et les grands coups qu'il porte rassurent et raniment toutes les âmes; rien ne peut résister aux soldats de Henri; ceux de Mayenne sont rompus, taillés en pièces ou mis en fuite (1590).

Le même jour, le marquis de Curton achève de soumettre l'Auvergne à l'autorité de Henri.

Le roi, que la victoire d'Ivri a rendu maître des environs de la capitale en forme le blocus, et, deux jours après, il apprend que le cardinal de Bourbon a cessé de vivre à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Les ligueurs ne savent qui donner pour successeur à ce prétendu monarque. Le duc de Lorraine demande la couronne de France pour son fils; le roi d'Espagne pour l'infante sa fille : tous, en méconnaissant les droits de Henri, oublient cette loi fondamentale de France qui exclut les femmes de la couronne. Personne n'ose prononcer; mais la duchesse de Montpensier, le duc de Nemours, le légat, le savant et spirituel jésuite Bellarmin, théologien de la légation, le cardinal de Pellevé, archevêque de Reims, et Bernardin de Mendoza, ambassadeur de Philippe II, animent les ligueurs à un tel degré qu'ils jurent de souffrir tous les maux de la disette plutôt que de se rendre à un prince hérétique. L'esprit de vertige s'empare d'eux plus que jamais; des parades ridicules et des processions grotesques, ou plutôt sacriléges sont les effets de ce délire et l'entretiennent. Mais l'exaltation des ligueurs n'empêche pas Henri IV d'emporter tous les faubourgs de Paris; la famine règne alors dans la ville avec toutes ses horreurs. On frémit en lisant, dans l'histoire de la ligue, que des

Parisiens, poursuivis par une faim cruelle, dévorèrent de la chair humaine, et que des mères, près d'expirer, se nourrirent des cadavres de leurs malheureux enfants. Henri IV a pitié de ces infortunés, qu'un déplorable fanatisme entraîne vers l'abîme. *Qu'on nourrisse les assiégés*, s'écrie-t-il; *j'aimerais mieux n'avoir pas de Paris que de l'avoir tout ruiné et tout désolé par la mort de tant de personnes.*

Quel succès pourrait mériter autant de gloire que cet admirable sentiment!

Cependant le duc de Parme vient des Pays-Bas avec une armée espagnole au secours de la capitale. Henri IV lève le siége de Paris pour aller combattre Alexandre Farnèse; le duc évite le combat, prend Lagny, s'empare de Corbeil, fait parvenir des vivres dans la capitale, et, n'espérant pas de vaincre le vainqueur de Mayenne, reprend la route des Pays-Bas, toujours poursuivi et harcelé par l'infatigable Henri.

Lesdiguières soumet Grenoble et tout le Dauphiné, dont Henri IV le nomme gouverneur.

Urbain VII avait succédé à Sixte-Quint sur le trône pontifical; il était mort treize jours après son élection, et le conclave avait nommé pape le cardinal Nicolas Sfondrate, évêque de Crémone, qui avait pris le nom de Grégoire XIV. Les émissaires des *seize* engagent ce pontife à publier des *lettres monitoriales* contre Henri IV; les membres du parlement de Paris qui avaient abandonné la capitale et la ligue condamnent ces lettres au feu, décrètent de prise de corps le nonce Landriano, qui les avait apportées, et une assemblée de prélats réunis à Mantes, et puis à Chartres, les déclare *nulles et abusives* (1591).

Le roi s'empare de la ville de Chartres; et, ce qui vaut pour sa cause bien plus que la prise d'une ville, la division éclate de nouveau parmi les ligueurs. Les uns veu-

lent donner la couronne au jeune cardinal de Bourbon, Charles, fils de Louis, prince de Condé; les *seize*, mécontents du duc de Mayenne et de plus en plus furieux, font pendre trois magistrats qui leur sont suspects, le président à mortier Brisson, que la ligue avait nommé premier président, le conseiller au parlement Larcher et le conseiller au Châtelet Tardif; refusent avec barbarie à Brisson le temps nécessaire pour achever dans sa prison son traité des *Formules anciennes*, prennent la résolution de mettre à leur tête Charles duc de Guise, qui s'était échappé de sa prison de Tours, écrivent au roi d'Espagne, lui demandent pour ce jeune Charles la main de sa fille, qu'ils veulent faire reine de France, et lui adressent le jésuite *Mathieu*, que l'on nommait le courrier de la ligue. Leur lettre est interceptée, et portée à Henri IV, qui s'empresse d'en envoyer une copie au duc de Mayenne. Ce prince lorrain voit sa position, et, prenant une détermination audacieuse, vole à Paris, ôte le gouvernement de la Bastille à Bussi-Leclerc, ancien procureur et l'un des plus forcenés des *seize*, ne lui laisse la vie qu'à condition qu'il sortira sans délai du royaume, fait pendre dans une salle du Louvre, sans aucun jugement, trois autres fougueux ligueurs de la même faction que Bussi, et le parlement condamne à être pendu le bourreau qui avait osé exécuter, sans un arrêt préalable, Brisson et les deux autres magistrats.

Le roi avait reçu de la reine d'Angleterre de l'argent ainsi que des munitions, et obtenu des princes protestants d'Allemagne, une armée de seize mille hommes (1591). Le maréchal de Biron avait investi la ville de Rouen, où commandait le brave André de Villars-Brancas; le roi, peu de jours après, avait commencé le siége de cette ville si populeuse et si riche (1592). Le duc de Parme entre en France pour la délivrer; le roi va au-devant de lui avec une partie de son armée. Il ose avec un seul escadron

affronter une armée de trente mille hommes; il est blessé, mais légèrement; et sa hardiesse même écarte tout danger. Les assiégés font une sortie, jettent le désordre dans le camp de Henri, tuent près de mille hommes, enlèvent les poudres, et s'emparent de plusieurs pièces de canon. Le maréchal de Biron est blessé assez grièvement pour être obligé de quitter le combat où il s'est signalé de nouveau. Cette valeureuse sortie et la nouvelle apparition du duc de Parme obligent Henri IV à lever le siége de Rouen. Les Espagnols s'emparent de Caudebec; mais, malgré les forces du duc de Parme et l'habileté de ce général, regardé comme l'un des plus grands capitaines de son siècle, Henri IV parvient à l'enfermer entre la mer, la Seine et l'armée française. Le duc paraissait perdu; il trouve néanmoins le moyen de s'échapper en traversant la Seine sur un pont de bateaux qu'il construit, et se retire dans les Pays-Bas, où quelques mois après il termina sa vie.

Le roi s'empara d'Épernay en Champagne; mais il y fit une bien grande perte par la mort de son habile et intrépide ami le maréchal Armand de Biron; ce maréchal trouva, sous les remparts de cette ville, la mort la plus heureuse pour un illustre général; il y fut tué d'un coup de canon en combattant avec gloire pour son roi et sa patrie (1592).

Le duc de Savoie faisait des incursions dans les contrées méridionales de France; Lesdiguières passa le mont Genèvre, et fit plusieurs conquêtes en Piémont et en Savoie. Le duc de Lorraine, le cousin du duc de Mayenne, assiégeait Beaumont en Argone; le duc de Bouillon tailla en pièces une partie de ses troupes, et l'obligea à lever le siége. Antoine Scipion de Joyeuse, que Mayenne avait nommé maréchal de la ligue, voulait s'emparer de Villemur dans le Languedoc. Il fut forcé dans son camp, contraint de prendre la fuite, et se noya dans le Tarn,

qu'il voulait traverser. Son frère Henri de Joyeuse, qui, après la mort de sa femme, s'était fait capucin sous le nom de *frère Ange*, était dans le couvent de Toulouse; les ligueurs du Languedoc le firent sortir du cloître, et le mirent à la tête de leur armée : il fut obligé de convenir d'une trève d'un an avec le duc de Montmorenci.

Le duc de Mayenne crut devoir opposer l'autorité des états généraux du royaume à la puissance furibonde des *seize*. Il les convoque à Paris; le prétexte de leur réunion fut l'élection d'un nouveau roi : le duc de Feria, ambassadeur d'Espagne, admis dans l'assemblée des états, osa leur proposer d'abolir la loi salique, et de déclarer reine de France l'infante Isabelle, fille de Philippe II, et petite-fille du roi de France Henri II par sa mère Élisabeth. Les députés furent révoltés par une proposition aussi contraire aux lois fondamentales du royaume; Rose, évêque de Senlis, qui n'avait pas rougi de célébrer le meurtre de Henri III, la rejeta lui-même avec indignation. Le duc de Mayenne, ne conservant plus aucun espoir de monter sur le trône, et ne voulant pas être le sujet de son neveu, n'était pas éloigné de préparer sa paix avec Henri IV. Le roi, toujours occupé de ramener la concorde et le bonheur dans cette France qui lui était si chère, et qui était si malheureuse, avait fait proposer des conférences aux états; Mayenne appuya fortement la proposition du monarque : les états y consentirent; des commissaires se réunirent à Surène vers la fin d'avril.

Depuis long-temps presque tous les protestants les plus éclairés, les plus zélés pour les intérêts temporels de leur religion et les plus dévoués à la France et au monarque pressaient Henri IV de revenir au culte catholique. « Ce retour, lui disaient les hommes d'état » qui lui étaient le plus attachés, est le seul moyen de

» donner à la France et le repos qui lui est néces-» saire, et le roi qui doit la rendre heureuse, et cette » liberté des cultes qui seule peut désarmer tous les » Français. » Avec quel soin l'affection de Henri pour ces Français dont il veut être le père avait recueilli ces avis des sages, et combien sa forte tête les avait profondément médités! Le roi fait témoigner aux commissaires réunis à Surène ses nouvelles dispositions pour la religion catholique. Renaud de Beaune de Semblançai, archevêque de Bourges, l'annonce aux états généraux; mais l'ambassadeur d'Espagne est bien éloigné de renoncer aux projets de son souverain : il ne parle plus néanmoins de l'abolition de la loi salique; il ne demande plus la couronne pour l'infante d'Espagne; il se contente de proposer d'élire roi de France le jeune duc Charles de Guise, qui épouserait la fille de Philippe II. Les sommes immenses qu'il distribue parmi les membres des états généraux et les promesses magnifiques qu'il y ajoute séduisent un grand nombre de députés; mais le roi emporte la ville de Dreux, alors si nécessaire à l'approvisionnement de Paris; et les Parisiens, qui craignent les horribles calamités d'un nouveau siége, se déterminent à demander la paix.

Les membres du parlement qui n'avaient pas quitté la capitale commençaient à secouer le joug sanglant des *seize*, et à vouloir se soustraire à celui de la ligue; l'attachement de leurs prédécesseurs aux lois fondamentales du royaume renaissait dans leurs âmes, dont la terreur se dissipait. Jean Le Maistre, que le duc de Mayenne avait nommé premier président à la place du malheureux Brisson, fait rendre un arrêt qui déclare nuls tous les arrangements ou traités contraires à la loi salique. De nouvelles conférences ont lieu à Saint-Denys; Henri IV y est présent. L'archevêque de Bourges et d'autres prélats répondent aux questions du monarque,

résolvent ses doutes, éclaircissent ce qui lui paraît obscur; il embrasse la religion catholique, et entend dans l'église de Saint-Denys une messe à laquelle on voit accourir un grand nombre de Parisiens, malgré les défenses du légat et celles du duc de Mayenne.

Presque toutes les contrées françaises font éclater une joie très-vive : la ligue n'a plus de prétexte; mais le légat et l'Espagne veulent entretenir le délire. Un jeune batelier de la Loire, nommé Pierre Barrière, forme le dessein d'attenter à la vie du roi; son projet est découvert, et il est condamné par le parlement à être tiré à quatre chevaux. Le duc de Nemours, gouverneur de Lyon, veut devenir souverain de cette ville; l'archevêque de Lyon, Pierre d'Épinac, dévoué au duc de Mayenne, parvient à renfermer Nemours dans le château de Pierre-Encize, et Mayenne nomme ce prélat gouverneur de Lyon.

Le fanatisme cependant s'affaiblit chaque jour; la fameuse *Satire Ménippée* dévoile les manœuvres, les intrigues, les complots des chefs de la ligue, les livre au ridicule, est répandue avec profusion, et prouve combien est grande, dans toutes les circonstances, la puissance de l'opinion publique. Le roi, dont la prudence égale la bonté, accorde une amnistie à tous ceux qui quitteront le parti de la ligue. Vitri, gouverneur de Meaux, avait reconnu Henri IV avec les habitants de cette ville; Lyon, malgré l'opposition de son archevêque, abandonne le parti de la ligue; Orléans, Bourges, et plusieurs autres villes suivent l'exemple de Lyon.

Reims étant encore au pouvoir des ligueurs, le roi se fait sacrer à Chartres; la sainte ampoule de Saint-Remi de Reims, employée dans le sacre des rois de France, est remplacée par celle de Saint-Martin, qu'on

apporte de l'abbaye de Marmoutier. Henri, après avoir reçu l'onction royale, communie sous les deux espèces du pain et du vin; le comte de Brissac, gouverneur de Paris, et dont le désir secret est de voir cette capitale reconnaître son légitime souverain, fait venir des troupes sur lesquelles il peut compter, et leur confie les postes les plus importants de cette grande ville. Le plus grand nombre des Parisiens partageait son vœu; les ligueurs, dont l'exaltation dure encore, se sentent comme arrêtés par une force inconnue. Le fanatisme voit que son règne sanglant est fini; Brissac va trouver Henri IV, l'informe du grand changement survenu dans la capitale, lui présente une écharpe blanche ornée de broderies : Henri l'embrasse, lui donne son écharpe, le nomme maréchal, fait le même jour son entrée dans Paris, se rend à Notre-Dame au milieu d'un nombre immense de citoyens qui crient *vive le roi!* permet au duc de Feria de se retirer avec les troupes espagnoles, les voit défiler, leur dit en riant : *Recommandez-moi à mon frère Philippe, mais n'y revenez plus*, et assiste à une procession solennelle d'actions de grâces, avec le clergé de toutes les églises, les cours souveraines, le Châtelet et le *corps de ville*, où les officiers municipaux de la capitale (1594).

Le parlement qui siégeait à Tours se réunit avec les magistrats restés à Paris; ces magistrats prêtent serment de fidélité au roi, ainsi que tous les corps et les ordres religieux. L'histoire a consacré le refus des capucins et des jésuites, qui ne veulent prêter ce serment de fidélité à leur souverain qu'après avoir reçu à ce sujet la permission du pape. Henri IV, qui aimait trop les Français pour ne pas compter sur leur affection, craignait si peu les religieux réfractaires qu'il paraît ne faire aucune attention à un délit aussi absurde et aussi contraire aux principes de tous les gouvernements, aux

maximes de l'Évangile, aux préceptes des apôtres, aux exemples des plus grands pontifes.

La Bastille et le château de Vincennes ouvrent leurs portes; Villars-Brancas remet la ville de Rouen à Henri IV, qui lui avait envoyé Rosny, et reçoit la charge d'amiral, les gouvernements de Rouen et du Havre, et une pension des plus considérables. Le duc Charles de Guise, qui tenait la Champagne, s'empresse d'accepter les conditions avantageuses que le roi est disposé à lui accorder. Son oncle le duc de Mayenne s'efforce de conserver la Picardie; mais Laon se soumet au roi, et Amiens chasse le duc d'Aumale.

Au milieu de tant de témoignages d'adhésion et d'attachement, un nouveau parricide est commis : Jean Châtel, fils d'un marchand drapier de Paris, et n'ayant encore que dix-neuf ans, parvient jusques au monarque et le frappe d'un coup de couteau qui lui casse une dent; on l'arrête, on l'interroge : il avait étudié au collége des jésuites. « Personne ne m'a incité, répon-» dit-il; mais mes maîtres m'ont appris qu'il est per-» mis et même méritoire de tuer le roi. » Le parlement, en le condamnant au supplice des régicides, enjoint aux jésuites de sortir de Paris, dans trois jours, et du royaume dans quinze, comme corrupteurs de la jeunesse et ennemis du roi et de l'état. Le P. Guignard, chez qui on trouve des écrits séditieux, est pendu; et les parlements de Rouen et de Dijon rendent contre les jésuites des arrêts semblables à celui du parlement de Paris.

Dans la même année mourut un homme dont les historiens ont cru devoir dévouer les déprédations à l'indignation de la postérité. François d'O était parvenu, par les bassesses les plus viles, à se faire donner par Henri III la place de surintendant des finances : il laissa en mourant l'état endetté de plus de 800 millions et

une succession de quatre millions à ses héritiers. Henri IV supprima la place de surintendant, et la remplaça par un conseil composé de huit personnes. Rosny s'était opposé à ce changement, qui supprimait la responsabilité, et qui augmenta le nombre des dilapidations et des vols.

(1595) Philippe II ne cessant d'entretenir par ses émissaires les folles espérances de plusieurs ligueurs, Henri IV lui déclara formellement la guerre, et s'avança au-devant de Ferdinand Velasco, connétable de Castille, qui voulait pénétrer en Bourgogne par la Franche-Comté. Le duc de Mayenne et les troupes avaient joint l'armée espagnole. Henri, aussi héroïquement audacieux dans la plaine de *Fontaine-Française* qu'aux environs de Rouen, et accoutumé à se faire pardonner ses imprudences par ses succès, attaqua les Espagnols et les ligueurs, et, malgré la grande supériorité de leur nombre, eut tout l'avantage de cette journée célèbre.

Les Espagnols avaient pris Cambrai, La Capelle, Le Catelet et Dourlens; mais ils avaient commis dans ces trois dernières places des cruautés horribles, et s'étaient rendus plus odieux que jamais.

D'un autre côté le pape Clément VIII, qui avait remplacé Innocent IX, successeur de Grégoire XIV, éclairé sur la véritable position de la France par Arnaud d'Ossat et par Jacques Davy du Perron, envoyés de Henri, venait d'absoudre le monarque. Ces deux représentants de Henri IV avaient prononcé, au nom du roi, une abjuration du protestantisme devant la porte principale de Saint-Pierre. Ils y avaient reçu la bénédiction et l'absolution du pape : le pontife les avait frappés avec une petite baguette. Ils avaient cru pouvoir se soumettre à ce mode de lever l'excommunication prescrit ou indiqué dans un ancien rituel de l'Église romaine; mais

quels reproches ils éprouvèrent dans leur patrie pour n'avoir pas soutenu avec la noble fierté française la dignité de leur monarque !

Quelque blâmable cependant que pût être la trop grande condescendance d'Arnaud d'Ossat et de Jacques du Perron, ils avaient atteint le but de leur négociation; Henri IV était réconcilié avec l'Église de Rome : le duc de Mayenne ne pensa plus qu'à se réconcilier avec son souverain; un édit fut publié en sa faveur : Henri lui accordait trois places de sûreté, et se chargeait de payer toutes les dettes que le duc avait contractées tant au dedans qu'au dehors du royaume pour soutenir la guerre (1596). Mayenne alla trouver Henri à Monceaux; il lui promit de lui être fidèle, et sa parole fut sacrée : Henri IV n'eut pas de sujet plus dévoué que Mayenne et son neveu. Combien leur loyauté et la gloire de François de Lorraine, le père de Mayenne et le grand-père de Charles, demandent grâce auprès de la postérité pour les crimes du cardinal de Lorraine et de Henri de Guise!

Le duc de Joyeuse se soumit, et fut fait maréchal de France et lieutenant du Languedoc.

Un Corse, nommé *Libertat*, parvint à faire reconnaître l'autorité de Henri dans l'opulente ville de Marseille, que deux hommes dangereux par leur grand ascendant, Charles Casaux et Louis d'Aix, tenaient cruellement asservie sous leur pouvoir depuis plusieurs années. Le duc d'Épernon, gouverneur de Provence, mit bas les armes, et trouva dans le monarque l'oubli le plus généreux de sa résistance et la bienveillance la plus marquée.

Mais le duc de Mercœur, le beau-frère de Henri III, continuait de soutenir la ligue dans son gouvernement de Bretagne; et les Espagnols s'emparèrent de Calais et de la ville d'Ardres.

Henri avait La Fère, mais combien le siége avait été long! Henri manquait d'argent. Écoutez, pour bien

connaître les mœurs de cette époque, ce que Henri IV écrit à Rosny : *Je vous veux bien dire l'état où je me trouve réduit, qui est tel que je suis fort proche de l'ennemi, et n'ai quasi pas un cheval sur lequel je puisse combattre, ni un harnais complet que je puisse endosser. Mes chemises sont toutes déchirées, mes pourpoints troués au coude, ma marmite souvent renversée, et depuis deux jours je dîne et je soupe chez les uns et les autres, mes pourvoyeurs disant n'avoir plus moyen de rien fournir pour ma table, d'autant qu'il y a plus de six mois qu'ils n'ont reçu d'argent; partant, jugez si je mérite d'être ainsi traité, et si je dois plus long-temps souffrir que les financiers et les trésoriers me fassent mourir de faim, et qu'eux tiennent des tables friandes et bien servies; que ma maison soit pleine de nécessités, et les leurs de richesses et d'opulence, et si vous n'êtes pas obligé de me venir assister loyalement comme je vous en prie.*

Henri avait besoin du secours de la nation pour remédier aux désordres qui régnaient dans le royaume. Les états généraux, élus loyalement, lui auraient donné une grande force pour rétablir l'ordre qui lui était si nécessaire; des conseillers faibles, trop peu dignes de leur roi, ou protecteurs secrets des abus qu'il fallait détruire, lui dirent que les temps étaient encore trop orageux pour qu'il dût convoquer les états. Henri les crut, ne rendit pas assez de justice à la nation ni à lui-même, et réunit à Rouen des notables qui ne pouvaient que lui donner de vains conseils. *Messieurs*, leur dit-il, *j'aspire plus aux titres de libérateur et de restaurateur de la France qu'à celui de grand orateur, je vous apporte plus de bonne volonté que de belles paroles. Je ne vous ai point appelés pour vous obliger d'approuver aveuglément mes volontés, comme faisaient mes prédécesseurs; je vous ai assemblés pour recevoir vos conseils,*

pour les suivre, et pour me mettre en tutelle entre vos mains. C'est une envie qui ne prend guère aux rois, aux barbes grises et aux victorieux; mais l'amour que j'ai pour mes sujets, et l'extrême désir que j'ai de rétablir l'état, me font trouver tout facile et tout honorable.

Quel enthousiasme de pareils sentiments auraient inspiré à des représentants librement élus d'une nation généreuse, qui ne doutait ni de la bonne foi ni de l'impartialité de Henri! Quel bien il aurait pu faire avec eux! Mais les notables, malgré leur zèle, ne proposèrent pour guérir les plaies de l'état que des moyens que le monarque ne put pas adopter.

Avant que ce mauvais succès eût donné à l'Europe une nouvelle preuve de l'utilité des gouvernements représentatifs, non seulement pour les peuples, mais encore pour les monarques, la constitution germanique avait acquis un nouveau degré de stabilité. On regardait depuis plusieurs siècles, en Allemagne, comme un principe inviolable, que tous les princes régnants qui possédaient des fiefs d'empire avaient le droit de voter à la diète. Toutes les fois que des traités particuliers donnaient à des branches collatérales d'une maison souveraine des portions d'héritage auxquelles ces traités attachaient la même supériorité territoriale et la même immédiateté qu'au domaine du chef de la tige principale, les chefs de ces branches acquéraient chacun une voix à la diète de l'empire; et le nombre des votes augmentait ou diminuait avec la formation ou l'extinction des branches collatérales. Un usage contraire commença à s'établir vers 1582; les maisons princières conservèrent, à dater des environs de cette année, à la diète germanique, les suffrages des branches qui disparaissaient, et elles en jouirent malgré la réunion au fief principal des portions du fief qui avaient appartenu à ces branches éteintes. Ce

fut ainsi qu'à la mort de l'archiduc Ferdinand d'Autriche, comte de Tyrol, son neveu l'empereur Rodolphe II, en héritant de ce comté, conserva le suffrage dont Ferdinand avait joui.

Peu de temps après avoir recueilli cette succession, Rodolphe II fit un traité avec Sigismond Battori ou Bathori, prince de Transylvanie. Rodolphe le reconnut pour souverain indépendant, ami de la Hongrie et son allié contre les Turcs, que Sigismond avait vaincus; et il fut stipulé que, si Bathori ne laissait aucun mâle de son nom, sa principauté serait réunie à la Hongrie.

L'année suivante, Rodolphe conféra à Léonard de Taxis la direction générale des postes de l'empire, et investit des duchés de Modène, de Reggio et de Carpi César d'Est, cousin germain d'Alphonse II, duc de Ferrare et de Modène, qui venait de mourir. Ce prince ne put pas obtenir du pape l'investiture du duché de Ferrare, dont il devait hériter. La chambre apostolique, bien plus difficile que l'empereur, déclara César d'Est inhabile à succéder au duché de Ferrare et à la seigneurie de Comachio, parce que sa mère n'était que la fille d'un bourgeois de Modène, et réunit au saint-siége ces deux états comme des fiefs dévolus au pontife de Rome.

Les Espagnols avaient surpris la ville d'Amiens; Henri IV conduisit une armée en Picardie, et assiégea la ville qui venait de lui être enlevée (1597). Le maréchal de Biron dirigeait les travaux du siége sous les ordres du roi : le duc de Mayenne s'y distingua par sa bravoure et sa fidélité. Henri IV, ayant remarqué que les paysans employés à creuser les tranchées prenaient trop facilement l'alarme, les fit remplacer par des soldats auxquels il assigna une solde extraordinaire, proportionnée à l'étendue de la tranchée. La ville capitula après quatre mois de siége.

Lesdiguières avait fait en Dauphiné une campagne

glorieuse contre le duc de Savoie, défait ses troupes, et détruit tous ses projets.

Le duc de Mercœur résistait encore en Bretagne; Henri IV part pour aller le soumettre : tous les rêves de l'ambition de Mercœur se dissipent à l'approche du monarque (1598); il envoie sa femme, Marie de Luxembourg, à Angers au-devant de Henri. Le roi la reçoit avec beaucoup de magnificence. Le traité de réconciliation est bientôt conclu. Le roi avait eu de la belle Gabrielle, fille d'Antoine d'Estrées, grand-maître de l'artillerie de France, César de Bourbon, qu'il avait reconnu, et auquel il avait donné le duché de Vendôme. Ce jeune fils de Henri et de Gabrielle avait déjà quatre ans; on stipule dans le traité qu'il recevra un jour la main de Françoise de Lorraine, fille du duc de Mercœur, et par conséquent petite-fille de Nicolas, duc de Lorraine, et nièce de la reine Louise, veuve de Henri III. Ce fut quelque temps après ce traité que le duc de Mercœur offrit à l'empereur Rodolphe II le secours de ses talents militaires, et alla en Hongrie combattre les Turcs, contre lesquels il remporta une victoire célèbre.

La ligue n'existait plus; mais Henri IV était pressé d'étouffer d'avance tous les germes d'une nouvelle guerre civile et religieuse, et de rendre aux protestants la justice que réclamaient leurs droits de citoyens, qui leur était due aussi bien qu'aux protestants d'Allemagne, que l'ignorance, le fanatisme, l'ambition et la cupidité n'avaient que trop suspendue pour le malheur de la France, et qu'ils avaient si bien méritée par leur dévouement et leur fidélité; il donne le célèbre édit de Nantes, qui accorde aux protestants le libre exercice de leur culte, et la faculté d'occuper toutes les places (1598). Le parlement de Paris, cédant à d'anciennes idées, fait des remontrances au sujet de cet édit. *Il ne faut plus faire*

de distinction, leur répond Henri, *de catholiques et de protestants; il faut que tous soient bons Français, et que les catholiques convertissent les protestants par l'exemple de leur bonne vie.....*

Henri IV, en achevant de pacifier l'intérieur de la France, l'avait rendue à un bonheur qui lui était inconnu depuis si long-temps; mais la guerre durait encore avec l'Espagne. Cette guerre de Philippe II contre la France, et les efforts qu'il avait faits contre l'Angleterre, l'avaient empêché d'employer autant de forces qu'il l'aurait voulu contre la Hollande et les Provinces-Unies, composées du comté de Hollande, du duché de Gueldre, du comté de Zutphen, de celui de Zélande, des seigneuries d'Utrecht, de Frise et d'Over-Yssel. Maurice de Nassau avait pris Groningue et le château de Thonhout. Philippe II d'ailleurs, qui devait si bien connaître les Espagnols, avait fait la faute de donner des commandants étrangers à plusieurs de ses troupes espagnoles. Il avait eu l'absurde assurance de soumettre ce qui échappe à tout pouvoir, le caractère d'une nation; il s'était cru plus fort que l'esprit national qui avait inspiré à un capitaine espagnol une réponse faite au marquis de Warembon né en Bourgogne, et que l'histoire a rapporté. « Je ne doute pas que vous ne soyez un grand homme » de guerre; mais le soldat est de cette humeur qu'il » n'obéirait pas même à Dieu descendu du ciel, s'il n'é» tait pas Espagnol. » D'un autre côté les Hollandais et les autres citoyens des Provinces-Unies paraissaient d'autant plus difficiles à vaincre qu'ils se montraient chaque jour capables de la plus grande constance et du courage le plus héroïque, non seulement pour maintenir leur indépendance, mais encore pour entreprendre les expéditions les plus dangereuses lorsqu'elles paraissaient pouvoir favoriser les progrès de leur commerce. On avait vu, en 1596, des Hollandais s'avancer audacieusement vers

les côtes de la Nouvelle-Zemble et celles du Groenland ou du Spitzberg, parvenir à plus de 82 degrés de latitude boréale, braver d'immenses glaces flottantes, et résister, au milieu d'une nuit polaire de plusieurs mois, à toutes les rigueurs de l'hiver le plus rude.

Philippe II est forcé de penser à faire la paix avec la France, qu'il ne peut plus ni conquérir ni agiter; il désire cette paix autant que Henri IV. Les deux monarques sont bientôt d'accord; un traité est conclu à Vervins. Philippe II rend Calais, Ardres, La Capelle, Le Catelet et Blavet; il garde le comté de Charolais, sous la suzeraineté de la France; et voilà tout ce qu'il retire d'une guerre qui lui a coûté plus de cent millions de ducats, et a fait verser tant de sang espagnol.

Bientôt sa santé achève de s'altérer; son corps est couvert d'ulcères; on est obligé de lui faire aux jambes des incisions profondes, et de lui couper un doigt. Malgré tous les efforts des médecins, il sent qu'il va mourir. Les objets de cette ambition si vaste et qui l'ont rendu si faux et si cruel échappent à sa vue. Il demande son fils; il lui donne des leçons trop tardives et trop combattues par ses funestes exemples; il imite son père Charles-Quint; il exhorte son fils à rendre à la maison de Bourbon, qu'il a voulu anéantir, le royaume de Navarre, qu'il a gardé avec tant de soin, malgré la recommandation de son père; et, voulant obtenir de celui dont les rois, au moins en mourant, sont forcés pour le bonheur des peuples de reconnaître la puissance éternelle, il ordonne qu'on élargisse tous les criminels condamnés à mort.

Son fils Philippe III, à peine monté sur le trône, nomme grand d'Espagne, duc de Lerme et premier ministre, son favori don François de Roxas de Sandoval. Le duc de Lerme accorde toute sa confiance à Rodrigue Calderon; mais dans quel état l'ambition et la fausse poli-

tique de Philippe II avaient réduit cette monarchie espagnole qui avait fait trembler l'Europe et subjugué l'Amérique! Un fonds de cent millions de ducats avait été aliéné en Italie. On devait trois ans de solde à une grande partie de l'armée; et la dette de l'état montait à cent quarante millions de ducats pour lesquels on payait sept millions d'intérêts (1598).

Les finances de la France étaient aussi dans un grand désordre; mais Henri IV était roi de France, et la surintendance des finances de ce royaume, qu'avait quittée l'intègre et généreux baron de Sancy, venait d'être donnée à l'ami de Henri, Maximilien de Béthune, marquis de Rosny (1599).

Ce roi si aimé du peuple éprouve, dans la même année, une douleur cruelle pour son âme sensible. On s'occupait à Rome de faire casser son mariage avec Marguerite de Valois, qui depuis quatre ans était retirée dans le château d'Usson en Auvergne. On a écrit que, lorsque ce mariage aurait été annulé, Henri IV devait épouser cette belle et si spirituelle Gabrielle d'Estrées qui lui avait inspiré tant d'affection, qu'il avait nommée marquise de Monceaux et duchesse de Beaufort, et qui lui avait donné deux fils et une fille bien chers à son cœur. Gabrielle d'Estrées était venue de Fontainebleau à Paris; elle devait y passer les fêtes de Pâques; elle logeait chez Sébastien Zamet, ce financier, si riche et si en crédit, qui se disait seigneur de 1,700,000 écus. Le vendredi saint, elle meurt subitement. Les courtisans prennent le deuil; une députation du parlement présente au roi ses condoléances. Cette démarche d'un corps aussi grave ne paraît pas extraordinaire; le peuple aimait Henri, il partage sa douleur profonde.

Du Plessis-Mornay, gouverneur de Saumur, ayant publié son ouvrage sur l'Eucharistie, les théologiens catholiques l'accusèrent d'avoir falsifié un grand nombre

de passages des pères de l'Église. Il demanda au roi une conférence publique; elle eut lieu à Fontainebleau en présence du monarque et de toute la cour, entre Mornay et du Perron, devenu évêque d'Évreux. Le résultat fut tel qu'on devait s'y attendre; les protestants adjugèrent la victoire à Mornay, les catholiques plus nombreux la donnèrent à l'évêque. Du Perron fut peu de temps après nommé cardinal, et Mornay continua d'être regardé comme un des protestants les plus dignes de respect.

Lesdiguières avait fait éprouver un grand nombre de pertes au duc de Savoie Charles-Emmanuel. Il avait laissé construire tranquillement le fort Barreaux par le duc de Savoie, malgré les murmures de ses troupes. « Votre Majesté, avait-il écrit à Henri IV, a besoin d'un » bon fort pour contenir la garnison de Montmélian. » Puisque le duc de Savoie veut bien en faire la dépense, » il faut le laisser faire. » Il avait pris ce fort par escalade lorsque sa construction avait été achevée. Il enleva la Savoie à Charles-Emmanuel pendant que le maréchal de Biron s'emparait de la Bresse et du Bugey; la citadelle de Bourg résistait seule au maréchal. Henri IV vint à Lyon.

La Toscane était gouvernée depuis plus de douze ans par le grand-duc Ferdinand Ier, frère et successeur de François-Marie de Médicis. Doux, affable, juste, ferme et bienfaisant, il avait employé pour l'avantage de sa patrie les trésors immenses accumulés par son frère, délivré la Toscane des brigands qui l'infestaient, mérité l'amour de ses concitoyens, et épousé Christine, fille de Charles III, duc de Lorraine, et nièce de la reine de France Catherine de Médicis. Son frère avait laissé deux filles de son mariage avec Jeanne d'Autriche, fille de l'empereur Ferdinand Ier. L'aînée, nommée Éléonore, avait épousé Vincent Ier, duc de Mantoue; la cadette se nommait Marie, et était âgée de vingt-sept ans. Le ma-

riage de Henri IV avec la sœur de Henri III avait été cassé par les commissaires du pape. Les conseillers de Henri l'engagèrent à épouser Marie de Médicis, nièce du grand-duc Ferdinand. Les galères du pape, celles du grand-duc et celles de Malte escortèrent jusques en France la princesse Marie; elle trouva à Lyon le monarque déjà âgé de quarante-sept ans, et elle reçut la main de ce prince dans l'antique cathédrale de cette ville.

Peu de temps après ce second mariage du roi, la citadelle de Bourg se rendit, et le duc de Savoie obtint par un traité de garder le marquisat de Saluces en cédant à la France la Bresse, le Bugey et le Val-Romey (1601).

L'archiduc Albert d'Autriche, après avoir quitté la pourpre romaine et épousé l'infante Claire-Isabelle-Eugénie, à qui son père Philippe II avait cédé la souveraineté des Pays-Bas et de la Franche-Comté, sous la suzeraineté de l'Espagne, était revenu dans la Belgique dont il avait été gouverneur, dès 1569, et où le prince Maurice de Nassau avait, par de savantes manœuvres, garanti les Provinces-Unies de l'invasion de l'amirante de Mendoza. Les états généraux de ces provinces avaient rejeté les propositions de paix que l'archiduc Albert leur avait faites, et, la guerre ayant continué avec une nouvelle ardeur, les armateurs de Dunkerque et de Newport désolaient le commerce des Provinces-Unies. Maurice réunit une flotte de deux mille huit cents bâtiments de différentes grandeurs, fit une descente sur les côtes de Flandre, et investit Newport (1600). L'archiduc et l'archiduchesse infante accoururent au secours de la place avec l'armée de Mendoza. L'archiduchesse harangua avec chaleur les Espagnols; ils battirent les troupes de Maurice. On conseilla à l'archiduc d'aller bloquer Ostende; mais les Espagnols, exaltés par la victoire, voulurent recommencer le combat. L'archiduc et l'archiduchesse firent la faute de céder à leur désir. L'armée hollandaise déploya toute

sa valeur, et Maurice toute son habileté. L'archiduc fut vaincu, perdit six mille hommes, son artillerie et ses drapeaux. Le courage des habitants de Newport obligea néanmoins Maurice à lever le siége de cette ville.

L'Allemagne et particulièrement la Hongrie et l'Autriche étaient toujours menacées par les Turcs. La diète de Ratisbonne avait accordé à Rodolphe II des subsides considérables. Les directeurs des cercles avaient été chargés d'en presser le paiement, même par des exécutions militaires. Les princes protestants, regardant cette dernière détermination comme une atteinte portée à la prérogative des états de répartir et de lever les impositions publiques, s'assemblèrent à Friedberg et ensuite à Francfort, arrêtèrent de ne point payer leurs contingents avant que Rodolphe eût fait droit à leurs réclamations, et formèrent entre eux une alliance offensive et défensive contre tous ceux qui empiéteraient sur leurs droits temporels ou ecclésiastiques.

Rodolphe néanmoins signa une convention par laquelle la maison d'Autriche renonça à la directe sur le Wurtemberg, que le traité de Cadan lui avait donnée, se réservant uniquement la succession éventuelle à cet état, ainsi que le titre et les armes de duc de Wurtemberg.

Peu de temps après cet arrangement, les princes protestants renouvelèrent à Spire leur confédération, et résolurent de demander à l'empereur l'abolition de la juridiction tyrannique que le conseil aulique s'arrogeait sur eux, la cessation des subsides qu'ils payaient pour la guerre de Hongrie, et la faculté de réclamer l'assistance du roi de France pour le différent survenu relativement à l'élection de l'évêque de Strasbourg. Cette assemblée eut lieu sous la direction de l'électeur palatin, qui était calviniste; et l'électeur de Saxe, qui était luthérien, ne voulant y prendre aucune part, donna un exemple fâ-

cheux de cette division funeste que l'intolérance du siècle et la rivalité si impolitique et si peu religieuse des luthériens et des calvinistes, devaient faire naître parmi les protestants d'Allemagne (1600).

Les troubles religieux avaient été apaisés en France par la justice et la sage tolérance de Henri. Mais l'habitude des conspirations politiques n'était pas éteinte dans l'âme ambitieuse de tous les grands du royaume. Un nommé La Fin, confident du maréchal duc de Biron, dénonce ce maréchal. Biron est accusé, ainsi que le comte Charles d'Auvergne, fils naturel de Charles IX, d'avoir conspiré contre le roi et contre l'état. On les arrête; on les renferme dans la Bastille. Henri IV a plusieurs conférences avec Biron. Il veut lui pardonner; mais Biron refuse de s'avouer coupable. Le parlement commence le procès de ce maréchal; on l'accuse de s'être ligué contre sa patrie et son souverain avec le duc de Savoie et le roi d'Espagne, qui devait lui donner la main de sa fille et la souveraineté de la Bourgogne et de la Franche-Comté. Il paraît devant ses juges. *Si j'ai commis quelque faute*, leur dit-il, *le roi me l'a pardonnée à Lyon; il ne vous appartient pas d'en connaître. En vain direz-vous que je n'ai pas obtenu des lettres d'abolition; c'est une formalité dont l'omission ne doit pas mettre Biron en danger : c'était au roi à me les faire expédier. Le projet du traité avec le duc de Savoie est écrit de sa main; mais la date en est antérieure au voyage de Lyon. Vous m'objectez ma lettre écrite à ce scélérat La Fin dont vous admettez le témoignage contre moi, quoiqu'il ait été mon complice. Mais cette même lettre démontre que j'avais renoncé à mes extravagants projets. Je lui marque*, PUISQU'IL A PLU A DIEU DE DONNER UN FILS AU ROI, JE NE VEUX PLUS SONGER A TOUTES CES VANITÉS ; AINSI NE FAITES FAUTE DE REVENIR. *Mon malheur a cette consolation qu'aucun de vous n'ignore les services que j'ai rendus au roi et à*

l'état. Je vous ai rétablis, messieurs, sur ces fleurs de lis d'où les saturnales de la ligue vous avaient chassés. Ce corps qui dépend de vous aujourd'hui n'a veine qui n'ait saigné pour vous. Cette main qui a écrit ces lettres produites contre moi est celle qui a fait tout le contraire de ce qu'elle écrivait. Il est vrai, j'ai pensé, j'ai parlé plus que je ne devais; mais où est la loi qui punit de mort la légèreté de la langue et le mouvement de la pensée? ne pouvais-je pas desservir le roi en Angleterre et en Suisse? Cependant j'ai été irréprochable dans ces deux ambassades; et si vous considérez avec quel cortége je suis venu et dans quel état j'ai laissé les places de Bourgogne, vous connaîtrez la confiance d'un homme qui comptait sur la parole de son roi et la fidélité d'un sujet bien éloigné de se rendre souverain dans son gouvernement. Assuré de mon pardon, je disais en moi-même : LE ROI CONNAIT TROP LE FOND DE MON COEUR POUR DOUTER DE MA FIDÉLITÉ. *Que s'il ne m'a donné la vie que pour me faire mourir, un tel procédé n'est pas digne de sa grande âme, et ne peut lui être inspiré que par les ennemis de sa gloire et les miens. J'ai voulu malfaire; mais ma volonté n'a point passé les termes d'une première pensée enveloppée dans les nuages de la colère et du dépit; et ce serait chose bien dure que ce fût par moi qu'on commençât à punir les pensées. Serais-je le seul en France qui n'éprouvât point la clémence du roi? Quoi qu'il en soit, messieurs, je compte plus sur vous que sur lui. Dès qu'il s'est résolu à me remettre entre vos mains, il tient à vertu de m'être cruel. Mais la clémence n'est-elle pas la vertu des rois? Chacun peut donner la mort; il n'appartient qu'au supérieur de donner la vie. Eh! ne sait-il pas bien qu'il m'a pardonné? la reine d'Angleterre m'a dit que, si le comte d'Essex eût demandé pardon, il l'eût obtenu; je le demande aujourd'hui : le comte d'Essex était coupable;*

et moi je suis innocent. Est-il possible que le roi ait oublié mes services? ne se souvient-il plus de la conjuration de Mantes? ne se souvient-il plus du siége d'Amiens, où il m'a vu tant de fois couvert de feux et de plomb, courir tant de hasards pour donner ou pour recevoir la mort? Le cruel! il ne m'a jamais aimé que tant qu'il a cru que je lui étais nécessaire. Il éteint le flambeau en mon sang, après qu'il s'en est servi. Mon père a souffert la mort pour lui mettre la couronne sur la tête. J'ai reçu quarante blessures pour la maintenir; et pour récompense il m'abat la tête des épaules. C'est à vous, messieurs, d'empêcher une injustice qui déshonorerait son règne, et de lui conserver un bon serviteur, à l'état un brave guerrier, et au roi d'Espagne un grand ennemi.

Quelle gloire Henri IV eût acquise en empêchant le jugement de Biron, ou en lui donnant sa grâce! Quelle vive jouissance sa grande âme eût éprouvée!

Le parlement déclare le maréchal convaincu, le condamne, et la tête de Biron tombe sur un échafaud dans une cour de la Bastille (1602).

On a écrit que la mort de Biron avait abattu la fierté de la noblesse française. Ce n'est pas avec des rigueurs que l'on désarme les factions ou les âmes généreuses; elles ne servent qu'à augmenter la violence des unes et la résistance des autres, et voilà pourquoi, en gémissant sur la mort de Biron, on applaudit à la clémence du roi qui pardonna au comte d'Auvergne et aux autres personnes qui avaient conspiré avec ce fils de Charles IX (1603).

L'année suivante, le roi, cédant aux instances du pape, consentit au rappel des jésuites; il aima mieux, dit leur historien le père Jouvenci, les avoir pour amis que pour ennemis. L'édit rendu en leur faveur portait qu'il y aurait toujours un jésuite à la suite de la cour, pour ré-

pondre de la conduite de ses confrères. L'enregistrement de cet édit éprouva néanmoins de grandes difficultés : le premier président de Harlai, l'avocat général Servan et plusieurs autres membres du parlement s'y opposèrent, et plus de trois mois s'écoulèrent avant que cette compagnie consentît à l'enregistrer.

Un grand événement venait d'avoir lieu en Angleterre, et ses conséquences pouvaient y ébranler les nouvelles institutions encore peu affermies ; la reine Élisabeth n'avait rien négligé de ce qui pouvait garantir ses états et le commerce des Anglais de la puissance de Philippe II. L'or et l'argent que l'Amérique envoyait en Espagne étaient deux grands élements de cette puissance redoutable. Le lord Thomas Howard avait été envoyé dans le temps pour enlever les galions espagnols chargés des richesses du Nouveau-Monde. Il n'avait échappé qu'avec peine à la flotte espagnole, commandée par Alphonse Bassan ; mais une grande gloire avait été conquise pour la marine anglaise par sir Richard Grenville, qui montait le vaisseau vice-amiral, nommé *la Vengeance* ; entouré par la flotte ennemie, il avait pendant quinze heures combattu successivement à l'abordage quinze galions, coulé à fond ou mis hors de service quatre des plus grands, donné la mort à deux mille ennemis, eu ses hommes tués ou mis hors de combat, son grand mât rompu, son bâtiment criblé de plus de huit cents boulets de canon ; sa poudre épuisée, et, près de succomber à ses nombreuses blessures, il avait ordonné au maître canonnier de faire sauter ce qui restait de son vaisseau (1591).

L'année suivante, Élisabeth avait envoyé, pour surprendre les galions de l'Amérique, ou les caraques revenant des Indes orientales, Burrough, Thomas White, sir Martin Forbisher ; et des bâtiments espagnols avaient été pris ou brûlés.

(1595) Plusieurs catholiques écossais sollicitèrent le roi d'Espagne de faire une descente en Écosse; leur conjuration fut découverte : Élisabeth alarmée envoya le lord Burrough pour féliciter le roi Jacques de la découverte du complot, l'assurer de son secours, et le presser de punir les lords *papistes* par la confiscation de leurs biens. Jacques promit de faire procéder juridiquement contre les conjurés; mais le parlement d'Écosse ne put trouver d'assez grandes preuves de leur crime pour prononcer la confiscation de leurs biens.

Les finances de Jacques étaient dans un tel état qu'il ne pouvait pas même payer une garde pour la sûreté de sa personne; il demanda à la reine Élisabeth une somme d'argent assez forte pour lever des troupes contre les conspirateurs; mais sa demande n'eut aucun succès.

Élisabeth avait aussi réclamé en vain la grâce du comte de Bothwell, qui, ayant voulu deux fois se saisir de la personne de Jacques, avait été déclaré traître, et s'était réfugié en Angleterre. Ce lord osa entrer secrètement en Écosse, et réussit si bien auprès des ennemis du chancelier Maitland qu'ils l'introduisirent dans la chambre du roi. Il se jeta aux genoux de Jacques, implora sa clémence; et le monarque, effrayé de tant d'audace, et pressé d'ailleurs par l'ambassadeur d'Angleterre, lui accorda son pardon. Le parlement d'Écosse regarda cette grâce comme arrachée par la violence, la déclara nulle, et lui promit néanmoins l'absolution de toutes ses trahisons s'il la demandait dans un temps déterminé, et sortait ensuite du royaume. Le comte de Bothwell, peu content de cette dernière condition, voulut renouveler ses coupables intrigues pour s'assurer de la personne du roi; mais ses efforts furent inutiles.

Le même parlement, dans la session suivante, ordonna que les lords catholiques seraient tenus de se soumettre à la doctrine de l'Église protestante, ou de

sortir du royaume (1593). C'est ainsi qu'en méconnaissant les principes de la véritable tolérance on mêlait les opinions religieuses avec les affaires civiles, on changeait les dissensions théologiques en discordes politiques, on mettait les armes aux mains des citoyens les plus paisibles, et on répandait sur les échafauds ou dans les combats le sang de ceux qui n'auraient vu dans la religion qu'une loi divine de paix, de concorde et de fraternité.

Les actes émanés dans la même année du parlement d'Angleterre en furent une nouvelle preuve; non seulement il déclara coupables de haute trahison tous ceux qui garderaient dans leurs maisons un livre dans lequel le jésuite Parsons, qui s'était réfugié à Rome, cherchait à prouver que la couronne d'Angleterre appartenait à l'infante d'Espagne; mais encore il ordonna que toute personne âgée de seize ans, et qui s'absenterait pendant un mois de l'Église, serait mise en prison, qu'elle n'en sortirait qu'après avoir fait sa déclaration *de conformité*, et que ceux qui refuseraient de se soumettre à cette règle seraient, après trois mois, forcés de sortir du royaume, sous peine d'être punis comme coupables de félonie.

Ce fut après la publication de ces statuts si intolérants et si tyranniques dirigés contre les catholiques romains, tous les autres non conformistes et particulièrement les *puritains*, que les communes accordèrent à la reine un subside considérable, en considération des grandes dépenses qu'elle avait été obligée de faire pour prévenir les invasions des Espagnols, soutenir les Provinces-Unies, et secourir le roi de France.

Élisabeth forma contre l'Espagne une nouvelle ligue offensive et défensive avec le monarque français; elle avait d'autant plus besoin de prendre de grandes précautions contre Philippe II, que les Anglais réfugiés sur le

continent, et ligués avec Philippe, ne cessaient de chercher à exciter contre elle des conspirateurs. Ils voulurent engager Ferdinand, comte de Derby, à prendre le titre de roi d'Angleterre, comme petit-fils, par sa mère, de Marie, fille de Henri VII, et qui, après avoir perdu son premier mari Louis XII, s'était remariée avec Charles Brandon, duc de Suffolk. Le comte de Fuentès et don Diégo d'Ibara, suivant les historiens anglais, donnèrent 50,000 écus au médecin Rodrigue Lopez, juif portugais, qui devait empoisonner la reine, et envoyèrent pour assassiner Élisabeth un maître d'armes irlandais et deux autres scélérats.

Le comte de Bothwell s'était de nouveau réfugié en Angleterre; toujours actif, intrigant et audacieux, il leva quatre cents hommes, rentra en Écosse, surprit Leith, et déclara par un manifeste qu'il était venu, appelé par plusieurs lords et autres Écossais, pour chasser les conseillers décidés à favoriser les projets des catholiques romains et les invasions des Espagnols. Les habitants d'Édimbourg prirent les armes contre lui; il battit l'avant-garde d'un corps de troupes commandé par le roi en personne; mais, n'osant pas hasarder un combat général, il renvoya ceux qui l'avaient suivi, et se réfugia en Angleterre pour la troisième fois. Jacques se plaignit de nouveau de ce que Bothwell était toujours bien reçu dans les états d'Élisabeth, fit assurer cette princesse que l'on confisquerait les biens des lords *papistes*, et lui demanda un secours d'argent. La reine lui promit ce secours; elle défendit aux Anglais par une proclamation de donner asile au comte; et le parlement d'Écosse prononça une sentence de confiscation contre trois comtes *papistes* et un autre lord.

Bothwell, ayant reçu de l'argent de l'Espagne, et s'étant ligué avec les lords *papistes*, résolut de s'emparer de la personne de Jacques, et de l'enfermer dans le château de Blackness, dont le gouverneur, Jacques

Cochram, s'entendait avec lui : des lettres furent interceptées; Cochram fut arrêté, condamné et exécuté. Le comte Huntley, l'un des proscrits, défit néanmoins les troupes envoyées contre lui et les autres papistes. Le roi s'avança jusques à Aberdeen; les comtes d'Errol et de Huntley se retirèrent dans le midi de l'Écosse; le duc de Lennox les poursuivit avec tant de vigueur qu'ils offrirent de mettre bas les armes, pourvu qu'on leur permît, ainsi qu'à leurs associés, de sortir du royaume. Leur demande fut accordée; et le comte de Bothwell, abandonné de tous ses complices, se retira en France, et ensuite dans le royaume de Naples, où il mourut dans l'indigence, et en professant la religion catholique (1594).

La reine d'Angleterre avait cependant donné des commissions à plusieurs marins pour agir contre les Espagnols. Sir Richard Hawkins mit à la voile avec trois vaisseaux, se dirigea vers le détroit de Magellan, perdit un vaisseau par un incendie, fut abandonné par un autre bâtiment sur la côte du Brésil, découvrit au milieu d'une tempête les îles qu'on devait nommer ensuite *Falkland* et *Malouines*, parvint dans la mer du Sud, y fit plusieurs prises, se rendit par capitulation à une forte escadre ennemie; et Jean Lancastre prit trente-neuf vaisseaux espagnols près des côtes du Brésil, s'empara de Fernambouc, chargea quinze vaisseaux de sucre, et revint en Angleterre avec un butin immense.

Élisabeth, ayant appris qu'on avait conduit à Porto-Rico un riche trésor destiné pour Philippe II, donna le commandement d'une flotte considérable à sir François Drake et à sir Jean Hawkins, le père de Richard, mit sir Thomas Boskerville à la tête des troupes de terre qui furent embarquées, et ordonna à ces trois généraux d'aller s'emparer du trésor espagnol. Le hasard ayant

fait découvrir leur dessein, Porto-Rico fut fortifié avec tant de soin qu'ils furent repoussés avec une grande perte. Hawkins mourut. Les Anglais firent voile vers le continent américain, brûlèrent Rio-de-la-Hacha, Sainte-Marthe, Nombre-de-Dios, et allaient tâcher de prendre Porto-Bello, lorsque Drake fut attaqué d'une maladie qui l'emporta. Les Anglais, consternés de sa perte, revinrent en Angleterre (1595).

Le roi d'Espagne avait excité de nouvelles insurrections en Irlande : le comte de Tyrone était à la tête des insurgés, dont les forces montaient à près de dix mille hommes dans l'Ulster et dans le Connaught, et que commandaient des officiers qui avaient fait pendant long-temps la guerre dans les Pays-Bas. Élisabeth envoya contre lui Norreys avec un corps de troupes considérable. Norreys, après quelques succès, manqua de provisions : il convint d'une trève; et une sorte de négociation fut ouverte avec les insurgés; ils demandèrent une amnistie générale, le libre exercice de leur religion, la restitution de leurs biens, l'exemption de tout impôt et de toute garnison. La reine consentit à leur pardonner, pourvu qu'ils renvoyassent leurs troupes, qu'ils rétablissent les forts qu'ils avaient démolis, qu'ils rendissent les objets dont ils s'étaient emparés, qu'ils reçussent les garnisons, les shérifs, et les autres officiers qu'on leur enverrait, et qu'ils découvrissent les correspondances qu'ils avaient avec les princes étrangers. Elle fut inflexible sur l'exercice de la religion catholique qu'ils demandaient; elle avait trop d'esprit et d'instruction pour ne pas voir combien l'intolérance était contraire aux maximes évangéliques, à la justice et à la tranquillité publique; mais on avait mêlé la religion et la politique, et elle ne voyait qu'avec effroi l'influence qu'exerceraient sur une grande partie de ses sujets des prêtres dévoués au roi d'Espagne, son

ennemi mortel, et au pape, qui ne la reconnaissait pas pour reine d'Angleterre.

Les insurgés refusèrent les conditions exigées par la reine; le comte de Tyrone capitula néanmoins avant la fin de la trêve, qui avait été prolongée; il donna des otages; les insurgés de Connaught se soumirent comme lui; mais il refusa de prêter le serment de fidélité.

Les hostilités recommencèrent bientôt. O'Donnel ravagea plusieurs contrées; et les progrès de Tyrone furent d'autant plus grands qu'il sut tirer de grands avantages de la jalousie née entre Norreys et sir Guillaume Russel, lord député d'Irlande.

(1596) Philippe II faisait de grands préparatifs pour secourir les Irlandais insurgés, et pour attaquer l'Angleterre. La reine, toujours attentive à la sûreté et à la gloire de ses états, équipe une flotte de cent vingt-six vaisseaux, auxquels se joignent vingt-quatre vaisseaux des Provinces-Unies; elle en donne le commandement à Charles Howard, lord amiral d'Angleterre, et nomme général des troupes embarquées son favori Robert d'Évreux, comte d'Essex. La flotte arrive sur la côte occidentale de la presqu'île de Cadix, et attaque les vaisseaux espagnols, qui s'étaient retirés dans le *Puntal*. Le combat dure depuis le point du jour jusque vers midi. Les Espagnols, voyant que leurs bâtiments ont été mis hors d'état de faire une plus longue défense, prennent la résolution d'y mettre le feu; *le Saint-Philippe*, leur vaisseau amiral, et quelques autres de leurs vaisseaux sont brûlés; mais les Anglais en prennent deux, et en éteignent les flammes. Le comte d'Essex descend avec huit cents hommes, marche contre un corps de cinq cents Espagnols, l'oblige à se retirer vers Cadix, le poursuit; et, la confusion qui règne parmi les habitants les empêchant de défendre leur ville, dénuée de fortifications redoutables, il enfonce les portes, entre

dans la place, se bat dans les rues, se rend maître de la place du marché, et accorde une capitulation à la garnison, qui s'était retirée dans la citadelle; les habitants ont la liberté de sortir de la ville avec leurs équipages de guerre; mais tout ce qui leur appartient doit être distribué aux soldats anglais, et ils doivent payer des sommes très-fortes pour la rançon de leurs vies; le comte d'Essex fait charger les vaisseaux anglais de l'argent et des riches effets qui n'ont pas été la proie de ses soldats; les vaisseaux marchands retirés à Port-Royal sont brûlés par les Espagnols, et l'Espagne perd d'ailleurs non seulement deux galions, treize vaisseaux de guerre et ving-quatre bâtiments chargés de marchandises pour les Indes, mais encore toutes les munitions préparées pour l'expédition projetée contre l'Angleterre. Le comte veut garder Cadix, et offre de le défendre; mais son avis n'est pas adopté; et, après avoir brûlé cette ville et les villages voisins, la flotte repart pour l'Angleterre, et y arrive chargée de riches dépouilles espagnoles.

D'Essex voit avec chagrin que pendant son absence sir Robert Cécil, fils du lord trésorier, a été nommé secrétaire d'état, au lieu de sir Thomas Bodley, qu'il avait recommandé avec beaucoup d'instance. Il demande le gouvernement de La Brille; la reine le donne à sir François Vère. Le chagrin du comte augmente; mais quelque attachement qu'eût la reine pour lui, elle avait bien moins d'égards pour ses recommandations que pour les avis du vieux Cécil, dont elle estimait la fidélité, et dont elle aimait la réserve, l'attention et le penchant à l'économie.

Philippe, furieux des pertes immenses qu'il avait éprouvées à Cadix, rassemble une flotte formidable, la charge de troupes nombreuses, et ordonne qu'elle mette à la voile pour les côtes de l'Angleterre; mais une

tempête violente la disperse, et Philippe est obligé de suspendre sa vengeance.

Sa flotte, quelque temps après, est encore dispersée par la tempête : il ne peut seconder les insurgés de l'Irlande; mais le mauvais état des troupes de Thomas, comte d'Ormond, le force à consentir avec ces insurgés à une trève de quelques mois (1597).

Le comte d'Essex, à la tête d'une flotte de près de cent cinquante vaisseaux, tente une expédition contre les Açores, où il espère d'enlever la flotte espagnole revenant des Indes occidentales. Contrarié par diverses circonstances, il ne peut que prendre trois vaisseaux, et s'emparer de Villa-Franca, où il trouve un butin considérable.

Henri IV venait de faire la paix avec Philippe II : Élisabeth avait besoin des Provinces-Unies pour continuer la guerre avec avantage contre l'Espagne; mais les Provinces-Unies avaient encore plus besoin de son secours pour conserver leur indépendance; et elle feignit des dispositions à la paix, afin d'obtenir de ces provinces des conditions plus avantageuses dans le nouveau traité qu'elle voulait faire avec ces états. Les Provinces-Unies, alarmées de l'abandon dont elles étaient menacées, consentirent à toutes les propositions de la reine. Il fut convenu que les états donneraient des sûretés pour le paiement de huit millions de florins, que la moitié de cette somme serait acquittée pendant la guerre, que les états paieraient la solde de onze mille cinq cents hommes que la reine mettrait en garnison dans différentes forteresses, et qu'ils fourniraient quarante ou cinquante vaisseaux de guerre, cinq mille hommes d'infanterie et cinq cents de cavalerie. Mais la mort de Philippe II diminua la nécessité de si grands préparatifs (1598).

Les troubles de l'Irlande, cependant, recommençaient avec une nouvelle force. Le comte d'Essex fut nommé

lord député, eut des pouvoirs plus étendus qu'aucun de ses prédécesseurs, arriva à Dublin (1599); mais au lieu de marcher contre Tyrone, suivant les instructions qu'il avait reçues, il entra dans le Munster, n'y remporta sur les insurgés que des avantages peu importants, et vit une grande partie de son armée périr par les fatigues et les maladies. La reine lui reprocha fortement dans une lettre d'avoir méprisé ses ordres. « J'ai suivi, ré- » pondit-il, les avis du conseil d'Irlande, et je vais » marcher contre Tyrone. » Il s'occupa néanmoins d'une autre expédition, perdit une partie de ses troupes, demanda un renfort de mille hommes, le reçut, s'avança enfin contre Tyrone, l'obligea à se retirer au milieu de forêts et de montagnes inaccessibles, mais lui accorda une entrevue, eut la faiblesse de consentir à une suspension d'armes, et, apprenant combien la reine était irritée contre lui, partit sans congé pour l'Angleterre.

Son caractère violent et sa hauteur avaient beaucoup augmenté le nombre de ses ennemis. Ils avaient, pendant son absence, persuadé à la reine qu'il avait osé avoir des desseins sur sa couronne. L'inquiétude l'avait saisie, et, sous le prétexte que les Espagnols équipaient une grande flotte, elle avait ordonné qu'on levât six mille hommes, que le lord amiral, peu favorable au comte d'Essex, en prît le commandement, qu'on armât et qu'on exerçât la garde bourgeoise de Londres, que l'on tendît des chaînes dans les rues, et que les portes de la capitale fussent soigneusement gardées; apprenant cependant que le comte d'Essex n'amenait aucune troupe en Angleterre, elle avait congédié les nouvelles levées, et dispensé les citoyens de Londres de tout service extraordinaire.

D'Essex arrive en poste à la cour, court à la chambre de la reine, voit sa Majesté qui vient de se lever, se jette à ses genoux, lui baise la main, en est bien accueilli,

va plein de joie changer d'habit dans son appartement, revient auprès d'Élisabeth, obtient une conférence particulière de plusieurs heures, ressort en montrant la satisfaction la plus vive, et après le dîner retourne auprès de la reine. Tout était changé; elle lui témoigne son mécontentement sur sa désobéissance. « Je veux, » ajoute-t-elle, que votre conduite soit examinée par les » lords du conseil. » Le comte est mis aux arrêts dans sa chambre. Le lendemain il paraît à la barre du conseil; on l'interroge sur le mépris des ordres de la reine, sur sa suspension d'armes avec le comte de Tyrone, et sur son départ de l'Irlande sans la permission de sa Majesté. Ses réponses ne satisfont pas le conseil; on le remet à la garde du lord garde du sceau privé (1599). Ses amis s'efforcent de former en sa faveur un parti puissant; ils vantent ses qualités avec enthousiasme; ils parlent avec violence contre le ministère. La reine s'en indigne; et tous ses soupçons se renouvellent; elle ordonne qu'il soit jugé dans la chambre du lord garde du grand sceau par le conseil assisté de quatre juges. On le condamne à être exclu du conseil, à être suspendu de ses fonctions en qualité de comte-maréchal et de grand-maître de l'artillerie, et à demeurer en prison tant qu'il plairait à la reine (1600). Il témoigne la plus grande soumission. « Je ne veux pas le perdre, dit Élisabeth; je ne veux » que le punir. » Et elle lui permet de se retirer dans sa maison sous la garde de sir Richard Berkley.

Il avait espéré une grâce entière. Trompé dans son espoir, il tombe malade. La force de son chagrin et la vivacité de son caractère rendent sa maladie des plus graves. Élisabeth en est touchée; l'espérance renaît dans son âme; il guérit. Il fait supplier la reine de lui accorder le renouvellement du bail des vins de liqueurs; il éprouve un refus. Sa patience s'évanouit; sa politique l'abandonne; il se livre à tout son ressentiment; il s'em-

porte contre ses ennemis; et, dans l'exaltation de sa colère, il lui échappe de dire en parlant d'Élisabeth : *Cette vieille femme a l'esprit aussi mal fait que le corps*. Les espions qui l'entourent rapportent ces paroles à la reine; elle avait soixante-sept ans; elle ne peut pardonner à d'Essex son offense : elle s'abandonne aux conseils de Cécil, de sir Walter Raleigh et des autres grands personnages qui détestent le comte; elle rejette avec dédain toutes ses pétitions et celles de sa famille. Ce n'est pas seulement une souveraine irritée; c'est une femme méprisée et furieuse; et, malheureusement pour d'Essex, ses amis ne cessent de fomenter sa colère et de le porter aux mesures les plus coupables et les plus dangereuses.

Pendant ce temps, quel danger n'avait pas couru le roi Jacques d'Écosse, l'héritier présomptif d'Élisabeth! Le père du comte Gowry avait perdu la vie comme traître à sa patrie; Gowry et son frère Alexandre Ruthven veulent venger leur père. Ils parviennent à attirer le roi seul dans leur maison de Perth, et, sous le prétexte de lui montrer un trésor caché, Alexandre le fait passer dans une chambre écartée, où un homme armé de toutes pièces se présente aux yeux du prince. « Je vais venger » le meurtre de mon père, » dit Alexandre; et il tire un poignard pour en frapper le roi; l'homme armé détourne le coup, et s'écrie : « Tant que je vivrai, je ne » laisserai pas commettre une action si indigne. » Alexandre est confondu. Le roi lui parle de la manière la plus touchante. « Votre vie est en sûreté, lui dit Alexandre » profondément ému. Demeurez dans cette chambre; » je vais parler à mon frère. » Il rentre bientôt hors de lui-même. « Mon frère est inflexible, et, par le nom de » Dieu, il faut que vous périssiez. » Il veut attacher les mains du roi, qui se débat avec force; l'homme armé, quoiqu'un des domestiques de Gowry, bien loin d'aider Alexandre, ouvre une fenêtre. « O meurtre! ô trahison! »

s'écrie Jacques. Quelques personnes de la suite du roi sont dans une rue voisine : elles reconnaissent la voix de leur souverain; elles accourent; un page, nommé Jean Ramsay, s'élance dans la chambre. L'homme armé se retire, Alexandre blessé se sauve vers l'escalier; il y rencontre sir Thomas Erskine, qui achève de le tuer. Erskine, le docteur Hughes Hereife, médecin, et le valet de pied Wilson, entrent dans la chambre où est le roi, renferment ce prince dans un cabinet, et se préparent à en défendre l'entrée. Le comte Gowry paraît une épée dans chaque main; des domestiques armés l'accompagnent, et le combat devient furieux. « N'êtes-vous pas content » d'avoir tué le roi? » s'écrie un des braves défenseurs de Jacques. A l'instant Gowry stupéfait baisse les pointes de ses épées; le page Ramsay le saisit au milieu du corps et le jette sans vie; les domestiques prennent la fuite. Les personnes de la suite du roi qui n'avaient pas pu pénétrer jusques à lui forcent enfin les passages, et arrivent auprès du monarque, qui remercie Dieu de sa délivrance.

Jacques ordonne des actions de grâces publiques, et se rend en procession à la place du marché, où il entend un sermon de Lindsay, évêque de Ross.

Mais une sorte de fanatisme sombre régnait parmi un grand nombre de membres du clergé écossais; ils n'aimaient pas le roi, qu'ils regardaient comme trop indifférent pour leur religion, et auquel ils voyaient que leur caractère taciturne était peu agréable. Plusieurs de ces catholiques prétendirent que la conspiration des Gowry était imaginaire, et refusèrent de témoigner au ciel leur reconnaissance pour la protection qu'il avait accordée au roi.

Le lord Montjoy, nommé lord député d'Irlande, avait marché dans l'Ulster contre Tyrone, forcé ce chef des insurgés à se retirer de nouveau au milieu de ses bois, de ses marais ou de ses montagnes, défait et tué Owny

O'More, vaincu les insurgés dans plusieurs combats, remporté sur eux une grande victoire auprès de Carlinford, et contraint à la soumission plusieurs de ceux qui avaient encore les armes à la main.

Le comte d'Essex, toujours l'objet du courroux de la reine, et toujours excité par des avis funestes, prend sous sa protection des ministres presbytériens; et le peuple court en foule entendre leurs prédications dans la maison du comte (1601). Il réunit ses amis les plus dévoués, et leur montre une liste de ceux qui se sont, dit-il, attachés à sa fortune, et sur laquelle ils voient un grand nombre de lords et de chevaliers. Il est résolu qu'ils se rendront maîtres de la personne de la reine, et que le comte, se jetant à ses genoux, la suppliera d'éloigner quelques personnes de sa cour, et de les priver de leurs places.

Élisabeth et son conseil, inquiets de l'empressement d'un grand nombre de citoyens autour du comte, le font sommer de comparaître devant le conseil assemblé dans la maison du lord garde des sceaux. D'Essex s'excuse sur une indisposition, et rassemble de nouveau ses amis : il était sans troupes, sans armes, sans munitions; les gardes étaient doublées; il ne voulait faire sur le palais aucune entreprise qui pût être taxée de trahison : mais on vient lui dire que les citoyens de Londres l'assurent de leur affection; « ils lui promettent, ajou- » te-t-on, du secours contre ses adversaires, et un des » shérifs va lever mille hommes pour le soutenir. » Toutes ses hésitations cessent; sa vanité l'entraîne; il se décide à entrer le lendemain dans la capitale, et il fait savoir à ses amis que lord Cobham et sir Walter Raleigh ont formé une entreprise contre sa vie. Le comte de Ruthland, le comte de Southampton, trois autres lords, et trois cents personnes distinguées par leur rang se rendent de très-grand matin chez lui, et d'Essex fait fermer

les portes de sa maison. Sir Walter Raleigh est informé de tout ce qui se passe. Le lord garde des sceaux, le comte de Worcester, le lord grand-justicier Popham, et sir Guillaume Knolles, oncle du comte d'Essex, sont envoyés par la reine pour demander les motifs d'une assemblée aussi nombreuse : introduits par une petite porte, ils trouvent la cour remplie de peuple. « Une conspiration, leur répond d'Essex, a été formée contre ma vie; » et mes amis se sont réunis pour ma sûreté. » Ils veulent lui faire des représentations; la multitude les menace à grands cris de les mettre à mort : ils ordonnent en vain qu'on mette bas les armes : ils sont forcés de suivre le comte dans l'intérieur de ses appartements, où il les remet à la garde de plusieurs de ses amis.

D'Essex laisse alors deux cents hommes pour défendre sa maison, entre dans la ville, et crie dans les rues : *Pour la reine! pour la reine! ma vie est en danger.* Son espérance est trompée, aucun citoyen ne se déclare en sa faveur : il envoie le shérif Smith au lord maire pour l'engager à venir conférer avec lui ; mais le comte de Cumberland et sir Thomas Gérard, chevalier-maréchal, le proclament traître ainsi que tous ses adhérents. Cette proclamation frappe un grand nombre de ses amis comme un coup de tonnerre; ils abandonnent le comte.

Il veut retourner dans sa maison, dans l'espérance de faire sa paix avec la reine par le moyen des conseillers qu'il a retenus; il trouve la porte de la ville gardée par sir Jean Levison, qui l'empêche de sortir. Un de ceux qui sont avec lui peut seul passer pour aller rendre la liberté aux conseillers. Le comte, revenant sur ses pas, trouve auprès de l'église de Saint-Paul des chaînes tendues et gardées par des hommes armés que l'évêque de Londres a rassemblés, veut inutilement s'ouvrir un passage les armes à la main, retourne par une autre rue, s'embarque sur un petit bâtiment, descend à sa maison

d'Essex, se prépare à s'y défendre, est investi par le lord amiral, qui a réuni plusieurs régiments ainsi que des pièces d'artillerie, est forcé de se rendre à discrétion vers les dix heures du soir, et est conduit à la Tour avec le comte de Southampton.

Ils sont jugés par leurs pairs, et condamnés comme traîtres. D'Essex reçoit avec soumission les exhortations spirituelles de son chapelain, donne de grandes marques de dévotion, comme dans toutes ses disgrâces, et veut se réconcilier avec Cécil et ses autres adversaires. La reine signe l'ordre de son exécution; mais son ancien attachement pour d'Essex se réveille; son agitation est extrême: elle révoque l'ordre fatal.

Elle ne reçoit cependant aucune prière du comte; il ne demande pas sa grâce, ou, suivant quelques écrivains, les lettres qu'il adresse à la reine sont interceptées par ses ennemis. Elle se croit toujours méprisée, étouffe son ancienne affection, et signe de nouveau l'ordre de mort.

On dresse un échafaud dans l'intérieur de la Tour; plusieurs lords doivent voir tomber la tête du comte. Il paraît en habit de satin blanc, salue les spectateurs, confesse ses péchés avec les plus grandes marques de repentir, mais proteste qu'il n'a jamais eu aucune pensée contre la personne de sa Majesté. Plusieurs de ses adhérents sont exécutés; quelques-uns obtiennent leur grâce. Le comte de Southampton reste renfermé dans la Tour. La mort du comte d'Essex, tombé de si haut, inspire la pitié; Raleigh lui-même lui donne des larmes: on oublie son orgueil, son ambition, l'impétuosité de son caractère; on pense à sa jeunesse; on se souvient qu'il était brave, libéral, humain, zélé pour les sciences, ami fidèle et ennemi sans dissimulation. Élisabeth devient triste, pensive, mélancolique, et ne peut

cacher son émotion lorsqu'on prononce devant elle le nom du comte d'Essex.

Quelques mois après cet événement, le parlement s'assembla : la reine lui déclara que les guerres de Flandre et d'Irlande avaient épuisé le trésor royal malgré son économie; le parlement lui accorda le subside le plus considérable qu'elle eût encore reçu.

Elle abolit le monopole si justement odieux à la nation, et qui était établi sur le sel, l'huile, l'amidon, et quelques autres objets. Une députation de quatre-vingts membres des communes la remercia de cette marque éclatante de ses sentiments maternels pour la nation; et un acte fut passé pour le secours des pauvres.

La guerre civile avait continué en Irlande; une flotte espagnole était entrée dans le port de Kinsale. Don Juan d'Aguila avait fait une descente avec quatre mille soldats de vieilles troupes; il avait déclaré dans un manifeste qu'il venait exécuter la bulle du pape contre Élisabeth, et rétablir la religion catholique; le lord député investit les Espagnols à Kinsale. D'autres Espagnols, au nombre de deux mille, descendirent à Beerhaven et à Baltimore. O'Donnel et Tyrone les joignirent. L'armée était de sept mille hommes; ils marchèrent au secours de Kinsale; le lord député les battit et leur tua douze cents hommes; Siriago, arrivé avec sept cents hommes à Castelhaven, y apprit la défaite de ses compatriotes, mit à la voile pour l'Espagne, et emmena avec lui O'Donnel. Tyrone se retira dans les lieux inaccessibles de l'Ulster, où il était accoutumé à trouver un asile; d'Aguila se rendit à des conditions honorables, et des vaisseaux anglais transportèrent les Espagnols dans leur patrie (1602).

L'argent de l'Espagne ranimait néanmoins à chaque instant dans cette Irlande, si tourmentée, les feux de la guerre civile ou plutôt religieuse. O'Sullivan et ses confédérés furent chassés de la province de Munster; le

lord député fit construire des forts dans les positions les plus importantes; Tyrone était poursuivi avec ardeur; les Irlandais, dont on détruisait les moissons, les troupeaux et les maisons, et dont plusieurs avaient péri de faim et de froid au milieu des bois, maudirent Tyrone, et se soumirent au lord député; Tyrone lui-même fit des propositions que la reine rejeta d'abord avec mépris, mais que les instances de Cécil, de ses conseillers et de l'ambassadeur de France, l'engagèrent ensuite à accorder en grande partie. Tyrone se rendit à Mille-Foot, se jeta aux pieds du lord lieutenant, soumit sa vie et ses biens à la clémence de la reine. Les autres insurgés s'étaient déjà soumis ou suivirent l'exemple de Tyrone; l'insurrection fut éteinte, et le calme fut enfin rendu à cette Irlande qui en avait un si grand besoin (1603).

Élisabeth, cependant, voit avec une peine extrême les années s'accumuler rapidement sur sa tête. Elle avait soixante-dix ans; elle s'efforçait de cacher les ravages du temps, affectait un air de jeunesse dans le choix et dans l'arrangement de ses habits, portait jusques à l'extravagance son goût apparent pour les amusements, ne cessait d'ordonner des chasses ou de former des tournois, s'engage même, dit-on, pendant quelques jours, dans une sorte d'intrigue amoureuse avec un jeune lord Irlandais; mais elle ne peut se tromper elle-même : grande reine sur le trône, elle n'était plus qu'une femme malheureuse dans l'intérieur de son palais; son tempérament s'affaiblissait; les infirmités se faisaient sentir; elle venait de perdre une amie intime, la comtesse de Nottingham. L'image de la mort se présentait souvent à ses yeux; il lui semblait voir ceux qui lui avaient été le plus attachés l'abandonner à la fin de sa vie pour faire leur cour à son successeur. Triste, sombre, taciturne, elle soupirait malgré elle, et répandait des larmes; elle pensait à Marie Stuart, et le remords pénétrait dans son âme : elle pensait au

comte d'Essex; elle rappelait ces qualités qui lui avaient paru si aimables, ces conversations où elle avait goûté tant de charmes; elle pleurait sur son sort.

Elle ne peut résister à tant de troubles : elle tombe malade, le sommeil ne ferme plus sa paupière; ses chagrins ne sont plus suspendus; elle éprouve une soif ardente que rien ne peut étancher. Elle refuse néanmoins le secours des médecins, on dirait qu'elle veut mourir.

L'archevêque de Cantorbéry, le secrétaire Cécil et ses autres conseillers la supplient à genoux de ne pas refuser ce que son état exige. « Je connais mon tempérament, leur répond-elle; je ne suis pas en danger. » Ils renouvellent leurs instances : « Laissez-moi » mourir tranquille, » leur dit-elle. Sa mélancolie augmente; le danger devient plus grand. Cécil et le lord amiral osent lui dire : « Quels ordres donnez-vous pour » votre succession ? — Mon légitime héritier, répond-» elle d'une voix faible, est le roi d'Écosse : lorsque je » ne serai plus, ajouta-t-elle quelque temps après, que » personne ne puisse voir ni toucher mon corps, excepté » les femmes qui me servent. »

Elle passe dix jours sur des coussins sans fermer l'œil ni prononcer un seul mot; on la met sur son lit, presque sans force; elle revient à elle, écoute quelques pieuses méditations, joint ses prières à celles de l'archevêque, et bientôt ne peut plus parler. On la supplie de témoigner par un signe qu'elle approuve que le roi d'Écosse lui succède : elle met sa main sur sa tête, et cesse de vivre.

Le peuple anglais, dont elle avait désiré et obtenu l'affection, donne des larmes à sa mort. Quelle serait sa gloire, si elle avait pu surmonter sa jalousie et les emportements de sa colère!

Le conseil, avec le consentement unanime des lords

spirituels et temporels qui se trouvent à Londres, proclame roi d'Angleterre Jacques Stuart, roi d'Écosse et arrière-petit-fils de Henri VII, par son père et par sa mère. Sir Charles Piercy et sir Thomas Sommerset vont à Édimbourg lui notifier son avénement, prendre ses ordres, et lui remettre 6,000 livres sterling pour les dépenses de son voyage. Jacques laisse au conseil d'Écosse une commission pour l'administration des affaires de ce royaume, et part pour Londres, accompagné de plusieurs lords écossais. Les villes qu'il traverse le reçoivent avec beaucoup de joie et de magnificence ; les routes sont couvertes d'Anglais empressés de voir leur nouveau souverain : l'air retentit de leurs acclamations ; ils prient à haute voix le ciel de le combler de ses bénédictions, et de lui accorder un règne long et heureux. Jacques I[er] va montrer son véritable caractère : ce concours d'un peuple immense lui déplaît. Familier jusques à la bassesse avec ses courtisans, il déteste la foule. On a écrit qu'il avait honte de son air contraint et de sa figure désagréable, si différente de celle de sa mère. Quoi qu'il en soit, il ne paraît pas se croire en sûreté au milieu d'une grande multitude. Il publie une proclamation qui défend à tous les étrangers d'approcher de sa personne (1603).

Il reçoit à Yorck les hommages de la noblesse; Cécil lui est présenté; il avait été l'ennemi déclaré du comte d'Essex, que Jacques avait regardé comme un martyr de ses intérêts; son père avait conduit Marie Stuart à l'échafaud ; mais il avait eu l'habileté d'entretenir une correspondance suivie avec le roi d'Écosse pendant les dernières années d'Elisabeth ; et Jacques le reçoit avec bienveillance.

Les idées du nouveau monarque sur les prérogatives royales sont si singulières, qu'à Newark il fait pendre un voleur sans aucun jugement.

Il reçoit le conseil en corps, à Théobald, maison qui appartient à Cécil; il ajoute à ses conseillers lord Zouch, le baron Burleigh, frère de Cécil, et quatre Écossais qui l'ont accompagné, le duc de Lennox, le comte de Marr, le lord Hume, et sir Jacques Elphinston. Il annonce les plus grandes faveurs pour les enfants du duc de Norfolk, dont la famille a été ruinée pour son attachement à Marie Stuart, fait mettre en liberté le comte de Southampton, le rétablit dans tous ses honneurs, ainsi que le fils du comte d'Essex, et Thomas Howard, fils du comte d'Arundel; reçoit très-froidement sir Walter Raleigh et d'autres conseillers qui ont eu part à la mort du comte d'Essex, et que Cécil s'empresse d'abandonner, et témoigne si peu d'égards pour la mémoire d'Élisabeth, qu'il ne veut pas souffrir qu'on porte son deuil à la cour. Il donne d'ailleurs des preuves d'une extrême prodigalité, répand les honneurs sans mesure, crée plus de six cents chevaliers, donne la pairie à Cécil et à d'autres courtisans. Manquant de sens et de jugement, n'ayant retiré des livres qu'il avait étudiés, qu'une érudition pédantesque, une grande opinion de lui-même, et un grand amour de la flatterie, il s'était persuadé que sa puissance royale était absolue, et ne devait éprouver aucune contradiction. Cécil, le comte de Suffolk, lord chambellan, et Henri Howard, comte de Northampton et garde du sceau privé, auxquels il abandonne la conduite des affaires, l'entretiennent dans ses opinions aussi absurdes que dangereuses. Les courtisans ne cessent de louer d'une manière extravagante son esprit, sa science, sa capacité, lui donnent le titre de *très-sacrée Majesté*, le nomment le Salomon de son siècle; et, pendant qu'il hume avec satisfaction cet encens ridicule, il comble de malédictions le peuple de la campagne qu'il rencontre lorsqu'il se livre à sa passion pour la chasse, et proteste qu'il quittera le

royaume plutôt que d'être obligé de voir une multitude qui lui déplaît.

Quelles comparaisons font alors les Anglais entre Jacques et la reine Élisabeth! Ils méprisent sa timidité, son attachement à d'indignes favoris, les préjugés dont il est rempli; ils détestent sa constante partialité pour les Écossais, font entendre les murmures les plus menaçants contre ces étrangers dont l'insolence augmente chaque jour, et conçoivent une telle antipathie contre leur nouveau souverain qu'ils ne lui tiennent aucun compte d'une proclamation par laquelle il suspend des monopoles préjudiciables au commerce, réprime la conduite abusive des pourvoyeurs, et détruit les protections qui empêchaient la décision des procès.

Leur mécontentement est augmenté par une proclamation que conseille Cécil, et par laquelle Jacques, qui veut avoir de l'argent, ordonne que tous ceux qui ont 40 livres de rente en fonds de terre se présentent pour recevoir la chevalerie ou pour composer avec les commissaires du roi.

Le nouveau roi désirait d'autant plus de faire la paix avec le roi d'Espagne que, d'après ses idées sur la puissance royale, il ne regardait les états généraux que comme des rebelles. N'osant pas résister néanmoins à l'opinion de l'Angleterre, et éclairé sur ses véritables intérêts par le marquis de Rosny, que Henri IV lui avait envoyé, il convint dans un traité avec le roi de France qu'il serait permis aux Provinces-Unies de lever des troupes dans les états des deux rois; les deux monarques mettraient chaque année à la disposition de ces provinces une somme de 1,400,000 livres; le roi de France en ferait l'avance; il pourrait imputer sur cette somme le tiers de celle qu'il avait due à la reine Élisabeth, et les deux rois s'aideraient mutuellement d'un certain nom-

bre de troupes s'ils étaient attaqués par le monarque espagnol.

Cette dernière clause ne fit que hâter l'arrangement désiré et par Philippe III et par Jacques Ier. Un traité allait faire cesser les hostilités entre l'Espagne et l'Angleterre; mais elles duraient toujours entre l'Espagne et la Hollande. Et combien la politique du gouvernement espagnol contribua, contre ses intentions, à l'accroissement de la véritable puissance de ces Provinces-Unies qu'il voulait vaincre et asservir! Les Portugais n'étaient, pour ce gouvernement de l'Espagne, qu'une nation ennemie, soumise par la violence, maintenue par la force dans un assujétissement qui lui était odieux, toujours brûlante du désir de rompre ses chaînes, toujours prête à les agiter, et dont il fallait diminuer les richesses pour avoir moins à craindre son amour de l'indépendance sans cesse renaissant. Le ministère espagnol ne voulait pas voir que, lorsque un peuple est asservi par un autre, la nation dominatrice doit toujours se croire sur le bord d'un immense volcan, et qu'ils ne peuvent présenter une réunion paisible et heureuse que lorsqu'ils ont les mêmes intérêts et les mêmes avantages. Il voyait avec plaisir les Hollandais commencer à dépouiller les Portugais de leurs riches possessions des Grandes-Indes, leur enlever une partie des Moluques, y établir leur fameuse compagnie des Indes orientales, et jeter les fondements de cette puissance commerciale qui devait leur faire jouer un si grand rôle en Europe, en Asie et en Afrique.

Les grandes chaleurs de l'été cependant ayant fait naître dans la ville de Londres une maladie des plus graves, à laquelle on donna le nom de peste, et qui emporta près de trente mille personnes, le sixième ou à peu près de ceux qui, à cette époque, habitaient cette capitale, la cour se retira à Wilton dans le voisinage de Salisbury. Une conspiration se formait contre le nou-

veau monarque; le mépris que les Anglais avaient pour lui avait fait croire aux conspirateurs qu'il ne leur serait pas difficile de parvenir à le renverser du trône; leur projet était de conférer la couronne à lady Arabelle Stuart, cousine de Jacques. Parmi eux étaient deux prêtres catholiques romains, Guillaume Watson et Guillaume Clark; le lord Cobham, un de leurs chefs, avait négocié avec l'archiduc de Bruxelles; il demandait un secours de 600,000 écus; Arabelle devait écrire à l'archiduc, au roi d'Espagne, au duc de Savoie, s'engager à donner sa main à celui qu'ils lui recommanderaient, et promettre aux catholiques la liberté de leur culte; lord Cobham demanderait ensuite au roi Jacques la permission de lever deux mille hommes pour l'armée de la Hollande, et se servirait de cette troupe pour s'emparer de la personne du roi. Ce lord écrivit à lady Arabelle pour lui demander une audience; elle n'avait aucune connaissance du complot; mais elle eut des soupçons, et envoya au roi la lettre de lord Cobham. La conjuration néanmoins n'était pas encore découverte lorsque la sœur d'Antoine Copley, un des conjurés, alarmée d'un mot échappé à son frère, confia ses craintes à son mari, qui les communiqua au lord amiral; lord Cobham fut arrêté; il découvrit tout le projet; ses complices furent, comme lui, jugés et convaincus de haute trahison. Sir Walter Raleigh avait perdu sa place de capitaine des gardes; on lui avait ôté aussi celle de lord gardien des mines d'étain; on connaissait son mécontentement et la vivacité de son caractère : il fut accusé d'avoir trempé dans la conjuration. La nation, malgré les grands services qu'il avait rendus, ne l'aimait pas depuis qu'il avait contribué à la mort du comte d'Essex; mais, frappée du peu de preuves produites contre lui, elle s'éleva contre ses accusateurs. Lord Cobham déposa contre lui, rétracta sa déposition, la renouvela ensuite,

et ne lui fut pas confronté; il se défendit avec force. On ne pouvait concevoir comment ce grand homme de mer se serait associé à des conspirateurs si peu en état de diriger une conjuration, et si divisés d'intérêts, de politique et de religion. Cécil néanmoins, qui craignait en lui un rival trop dangereux, le poursuivit avec toutes les marques de la haine la plus envenimée; le procureur général Coke l'accabla de reproches; il fut condamné; George Brook et les deux prêtres catholiques furent exécutés; le lord Cobham, le lord Gray et Markham eurent leur grâce sur l'échafaud. Il fut sursis à l'exécution de Raleigh; et il resta prisonnier dans la Tour de Londres, où il écrivit son Histoire du monde.

Le roi quitta ensuite Wilton, et fut couronné avec la reine à Westminster; il professait la religion anglicane. Les catholiques, néanmoins, espérèrent qu'il leur accorderait le libre exercice de leur religion, et le lui demandèrent; il n'était pas ennemi d'une religion à laquelle sa mère avait été si attachée; mais il avait une aversion extrême pour le dévouement des catholiques à la cour de Rome et leur soumission à la puissance pontificale: il les refusa. Que le sort des catholiques eût été différent en Angleterre à toutes les époques qui ont succédé au règne de Henri VIII, s'ils avaient professé, comme les catholiques éclairés de France, ces principes du clergé français, ces maximes si bien exposées par le grand Bossuet, connues sous le nom de *libertés de l'Église gallicane*, et qui, pendant tant de siècles, ont garanti la France des usurpations des papes, de prétentions au pouvoir temporel, et l'autorité arbitraire des pontifes de Rome!

Les puritains crurent être plus fondés dans leurs espérances que les catholiques romains; ils savaient que le roi Jacques avait été élevé dans leurs sentiments; ils le prièrent de donner des ordres pour la réforme de quelques

articles de la doctrine et de la discipline de l'église; Jacques les détestait; leur esprit républicain était trop opposé aux principes de la monarchie absolue qu'il voulait tant faire prévaloir; les presbytériens d'Écosse l'avaient d'ailleurs contrarié dans un grand nombre de circonstances, et avaient traité sa puissance avec mépris, et sa personne avec une familiarité qu'il avait trouvée insupportable. Il consentit néanmoins à une conférence entre quelques évêques et les ministres des puritains; il assista à la conférence. « L'Église, dirent les puritains, est remplie de pasteurs ignorants; on nous oblige de nous conformer au livre *des prières communes* dont plusieurs passages répugnent à notre conscience; le clergé se trouve assujéti à la censure des laïques par la cour de *haute commission* qui exerce la suprématie ecclésiastique du roi. Le signe de la croix pour le baptême, l'anneau pour le mariage, et les *surplis* que portent les prêtres, sont des restes du papisme et de la superstition. »

De violents débats s'élèvent dans l'assemblée. Le roi parle avec chaleur, et emploie toutes son érudition. Le chancelier, fidèle au système de basse flatterie établi par les courtisans, s'écrie : « J'ai entendu dire plusieurs fois que la prêtrise est unie à la royauté; j'en suis aujourd'hui convaincu par les savants arguments de sa Majesté. — Le roi parle par une inspiration immédiate de l'esprit saint, » ajoute avec feu l'archevêque de Cantorbéry. Le monarque enchanté exhorte les puritains à se conformer aux règles de l'Église établie, et les menace de poursuites sévères s'ils persistent dans leur désobéissance (1604).

Peu de jours après, diverses proclamations se succédèrent; les jésuites et tous les prêtres ordonnés sous une puissance étrangère furent obligés de sortir du royaume; une ordonnance fut rendue contre les protestants non

conformistes. La chasse fut interdite à tous ceux qui ne seraient pas *duement qualifiés pour cet amusement*; et une fête annuelle fut établie pour remercier le ciel de la délivrance du roi lors de la conspiration des Gowry.

Le nouveau monarque se décida enfin à convoquer le parlement; mais avec quelle imprudence il manifeste ses prétentions au pouvoir absolu! Il ordonne aux comtés et aux bourgs de n'élire pour députés que ceux qui réuniront les qualités qu'il prescrit, annonce que tout autre député sera exclu du parlement, et déclare que les villes, bourgs et corporations qui ne se conformeront pas à ses ordres, perdront leurs priviléges, et seront condamnés à une amende.

Il ouvre la session par une harangue très-longue, diffuse, remplie de sentences pédantesques; et, se croyant toujours au milieu de vils adulateurs, il ne craint pas de vanter le bonheur que son avénement procure à la nation, l'idée qu'il a de sa prérogative, son aversion pour les puritains, et son affection pour les catholiques; il s'attendait à des témoignages d'admiration semblables à ceux que ses courtisans lui prodiguaient sans cesse; mais son discours n'inspire qu'un nouveau mépris pour sa personne aux membres du parlement, même à ceux qui ont été nommés conformément aux règles qu'il a voulu imposer. Les anglicans sont d'ailleurs offensés des expressions qu'il a employées en parlant des catholiques, et une violente irritation entre dans l'âme des puritains, qu'il a traités de turbulents et de fanatiques; et quels malheurs cette irritation devait un jour faire tomber sur sa race!

Jacques ne voulait tenir sa couronne que de son droit héréditaire; mais les chambres commencent leurs actes par reconnaître et *confirmer* son titre à la couronne d'Angleterre; il avait attenté à la liberté des élections;

la chambre des communes montre avec la plus grande fermeté son véritable patriotisme; sir François Goodwin avait été nommé député par le comté de Buck; le chancelier n'avait pas voulu le reconnaître; un writ royal avait été donné pour une nouvelle nomination, et sir Jean Fortescue avait été choisi à la place de Goodwin; la chambre des communes, justement jalouse de ses privilèges ou plutôt de ceux de la nation qu'elle représente, casse la décision du chancelier, rétablit Goodwin dans sa place, refuse de conférer avec les lords à ce sujet, et soutient avec énergie, dans une remontrance qu'elle adresse au roi, que si les rapports sur les nominations des députés se font à la chancellerie, le droit de juger des élections n'appartient qu'à la chambre. Jacques étonné cherche avec son conseil des expédients pour sauver ce que les ministres appellent l'honneur de la couronne, et qui n'est que celui du chancelier; tout ce qu'il peut obtenir des communes, c'est que Goodwin et Fortescue se désisteront, et qu'un writ royal sera donné d'après un *warrant* de la chambre pour une nouvelle élection.

Des propositions de Jacques, relatives à l'union des deux royaumes, ne sont point adoptées par les communes; tout ce qu'il peut faire c'est de prendre le titre de roi de la Grande-Bretagne, de réunir les armoiries des deux états, et de donner cours en Angleterre à la monnaie d'Écosse; sa partialité pour ses compatriotes et les absurdes prétentions qu'il avait annoncées empêchent de réaliser une réunion qui, faite avec les précautions convenables et réglée d'après les vrais principes de l'organisation sociale, aurait pu être très-avantageuse aux deux nations.

Quelques députés attachés à la cour proposent à la chambre d'accorder un subside au monarque; de grands débats s'élèvent à ce sujet, et la proposition allait être re-

jetée lorsque Jacques, dont la vanité aurait été trop fortement blessée, déclare par un message à la chambre qu'il ne lui demande aucun subside (1604).

Ainsi se termine une session où le parti des puritains domine d'autant plus que le discours du roi les a vivement offensés; et comment Jacques, dont on haïssait les maximes, et dont on méprisait le caractère, aurait-il pu, malgré les coupables précautions de ses ministres, ne pas éprouver ces vigoureuses résistances de la part d'une chambre dont les membres ne pouvaient être choisis que dans ce qu'on appelait la masse du peuple, c'est-à-dire parmi des citoyens auxquels le commerce avait donné de grandes fortunes, qui avaient acheté des terres considérables, et dont l'esprit et les connaissances s'étaient étendus avec les progrès des sciences et la facilité des communications? Ces changements si importants que le monde entier devait présenter un jour étaient les effets inévitables de la boussole, des armes à feu, et surtout de l'imprimerie, contre lesquelles les efforts d'aucune tyrannie ne pouvaient prévaloir.

Le fanatisme aveugle et superstitieux va cependant faire courir le plus grand des dangers au roi Jacques et à l'élite de la nation anglaise. Une conspiration infernale est ourdie; et voici comment elle peut être racontée d'après un des historiens les plus graves et les plus impartiaux de la Grande-Bretagne.

Les lois rendues contre les catholiques réfractaires avaient été exécutées. On s'était emparé de leurs biens, et on avait livré leurs domaines à des courtisans avec lesquels ils sont obligés de traiter; bien éloignés de s'attendre à une telle rigueur sous le règne de Jacques Ier, ils tombent dans le désespoir. L'intolérance, cette source des maux les plus affreux qui aient accablé l'humanité, va produire un de ses plus terribles effets. La persécution porte les catholiques réfractaires aux vœux les plus cou-

pables; la ruine de Jacques et de sa famille est l'objet constant de leurs désirs et même de leurs prières; et quelques scélérats ambitieux ou quelques fanatiques hors d'eux-mêmes conçoivent le plus noir des complots (1605); ils tiennent un hideux conciliabule; ils prennent l'épouvantable résolution de faire sauter avec de la poudre à canon la chambre des lords à l'ouverture du parlement, au moment où le roi, la reine, le prince de Galles, tous les seigneurs spirituels et temporels, les députés des communes, les juges et les autres personnes les plus considérables du royaume y seront réunis; ils s'empresseront, après cette affreuse explosion, de s'emparer de la princesse Élisabeth, fille de Jacques, et qui était près de Coventry avec sa gouvernante, de la proclamer reine d'Angleterre, et de charger les puritains de toute l'horreur du terrible événement. Piercy, un des conspirateurs, loue un cellier situé directement sous la chambre des pairs, et, avec le secours d'un vieux soldat nommé Fawkes, qu'il avait amené de Flandre, il y porte, pendant la nuit et sans que personne les aperçoive ou les remarque, trente barils de poudre qu'ils recouvrent de bûches et de fagots. Quelques jours cependant avant l'assemblée du parlement, Guillaume Parker, lord Monteagle, reçoit une lettre anonyme. « Absentez-vous, lui écrit-on, de la session prochaine; Dieu et les hommes concourent ensemble pour » punir la méchanceté du temps; le parlement éprouvera un coup terrible qu'il est impossible de prévoir; » et le danger sera passé en aussi peu de temps que vous » pourrez en mettre à brûler ma lettre. » Monteagle, frappé de cet avertissement, va à minuit chez sir Robert Cécil, que le roi a créé comte de Salisbury. Cécil conçoit une grande inquiétude, communique la lettre anonyme au comte de Suffolk, lord chambellan, au comte de Northampton, au comte de Nottingham, au comte de Worcester; et enfin cet écrit mystérieux est porté au

monarque. Le caractère craintif de Jacques semble lui donner dans ce moment d'alarme une perspicacité extraordinaire; il ne doute pas qu'une explosion ne menace le parlement. On décide que, la veille de l'ouverture de la session, on visitera avec soin les maisons, caves et celliers voisins de la chambre des pairs; le lord chambellan et lord Monteagle parcourent ces celliers, ces caves et ces maisons; ils remarquent, dans le cellier loué par Piercy, une quantité de bois beaucoup plus grande que celle qu'il peut consommer dans un hiver; ils conçoivent de violents soupçons qu'ils s'empressent de communiquer au monarque et aux autres personnes qui ont eu connaissance de la lettre anonyme. Sir Thomas Knevet, steward de Westminster, a ordre de faire déranger le bois de Piercy sous le prétexte de chercher des tapisseries volées; il se rend au cellier à minuit et bien accompagné; il trouve à la porte le vieux soldat Fawkes tenant à la main une lanterne sourde. On le fouille; il avait dans ses poches un briquet et trois mèches; on ôte le bois, et on découvre les barils de poudre. Fawkes est emmené devant le conseil : on l'interroge; il avoue le complot, et sa tête est si exaltée qu'il s'en glorifie; mais il refuse de nommer aucun de ses complices.

Le bruit de son arrestation se répand dans la capitale. A l'instant Catesby, Piercy et plusieurs autres conspirateurs partent pour le comté de Warwick. Ils espèrent y réunir un assez grand nombre de mécontents pour enlever la princesse Élisabeth; mais on l'avait conduite à Coventry; ils se rendent alors à Holbech, maison de sir Étienne Littleton, dans le comté de Stafford. Sir Richard Walsh, grand-shérif de Worcester, investit la maison avec sa milice sous le prétexte qu'ils avaient brisé des portes d'écurie, et pris des chevaux dans les comtés voisins. Les conspirateurs veulent se faire un passage, les armes à la main, au travers de ceux qui les attaquent.

Catesby, Piercy et les deux Winter sont tués en combattant; Graunt, Digby, Rookwood et Bates sont pris et conduits à Londres, où ils découvrent toutes les circonstances de la conjuration; Tresham est arrêté, mis à la Tour, et y meurt d'une esquinancie; Fawkes et plusieurs autres conspirateurs avouent leur crime, sont déclarés convaincus de trahison, et exécutés les uns à Londres, et les autres dans les provinces; Henri Garnet, supérieur des jésuites d'Angleterre, est condamné pour avoir fait jurer le secret aux conjurés en leur donnant la communion, et pour les avoir encouragés dans leur entreprise : il se reconnaît coupable, condamne l'iniquité de la conspiration, exhorte les catholiques romains à se préserver de semblables complots; et le jésuite Oldecorne subit le même supplice que Garnet.

De La Place, littérateur français très-distingué, rapporte dans son recueil de *Pièces intéressantes* que, pendant tout le temps où il avait été pensionnaire dans la maison des jésuites anglais à Saint-Omer, il avait vu célébrer la fête des martyrs Oldecorne, Garnet et Campian, avec une grande solennité; qu'on exposait sur l'autel leurs bustes d'argent doré, enrichis de pierres précieuses, ornés de la palme du martyre et décorés de l'auréole d'or, et qu'on baisait avec respect leurs reliques.

Le parlement d'Angleterre ne rendit pas les mêmes honneurs à leur mémoire; un acte des deux chambres ordonna que, le 5 novembre de chaque année, on rendrait grâces à Dieu de la délivrance du roi et du parlement. D'après un autre bill, tous les catholiques romains *récusants* ou *réfractaires*, c'est-à-dire qui refusaient de prêter le serment de *suprématie*, celui par lequel on reconnaissait que le roi d'Angleterre était le chef suprême de la religion anglicane, prêteraient celui d'*allégeance*, dans lequel ils désavoueraient la puissance que le pape s'attribuait de délier les sujets du serment de fidélité, et

condamneraient comme damnable et hérétique la doctrine d'après laquelle les princes excommuniés ou privés de leurs états par le pontife de Rome peuvent être déposés ou tués par leurs sujets.

Le pape Paul V (Camille Borghèse), qui avait remplacé Léon XI (Alexandre Octavien de Médicis), successeur de Clément VIII, défendit aux catholiques d'Angleterre de prêter ce serment d'*allégeance;* mais un grand nombre de catholiques anglais, et même George Blackwell, leur supérieur ou archiprêtre, ne furent pas arrêtés par cette défense du pape, et prêtèrent le serment d'*allégeance* ou de fidélité.

Les prétentions des pontifes de Rome n'avaient pas plus de succès dans un état catholique d'Italie; le sénat de Venise avait rendu des décrets qui avaient offensé le pape; il avait défendu de nouveau aux ecclésiastiques d'acquérir des biens-fonds et de bâtir de nouvelles églises sans sa permission; et le conseil des Dix avait fait arrêter l'abbé de Nervesa et un chanoine de Vicence, accusés de crimes (1605). Paul V, empressé de défendre des priviléges et des exemptions qu'il voulait qu'on regardât comme des droits sacrés, adressa deux brefs au doge Marin Grimani, l'un pour obliger le sénat à révoquer ses décrets, l'autre pour enjoindre au doge de faire remettre les deux ecclésiastiques détenus entre les mains de Mattei, son nonce à Venise. Le doge était mourant; le nonce présenta les brefs aux ministres ou conseillers de la seigneurie; le doge mourut; et, suivant l'usage, on renvoya l'ouverture des brefs après l'élection de son successeur.

On nomma doge Léonard Donato. Le sénat, justement jaloux des droits des nations, refusa de se conformer aux brefs du pape, et envoya à Rome Pierre Duedo en qualité d'ambassadeur. Paul V ne peut souffrir que le sénat ose résister à cette puissance pontificale si supé-

rieure, suivant les maximes de la cour romaine, à tous les autres pouvoirs; il publie en plein consistoire une sentence monitoriale par laquelle il déclare le doge et tout le sénat excommuniés et toute la seigneurie de Venise en interdit si, dans vingt-quatre jours, les deux décrets ne sont pas révoqués et les deux ecclésiastiques remis entre les mains du nonce. Le sénat, que sa politique, ses lumières et sa composition aristocratique rendent peu facile à effrayer par des brefs, défend à tous les prélats de la république de publier aucune bulle, aucun bref, aucun écrit venant de la cour de Rome. Les vingt-quatre jours s'écoulent; il ordonne de continuer comme auparavant le service divin. Les ecclésiastiques de la seigneurie obéissent au sénat, qui représente leur souverain; les jésuites, les théatins et les capucins, excepté ceux de Bergame et de Brescia, observent seuls l'interdit. Le sénat, décidé à soutenir l'autorité de la république, ordonne que tous les prêtres réfractaires quittent une seigneurie dont ils ne veulent pas observer les lois; les jésuites sortent en procession de Venise; chacun d'eux porte suspendue à son cou une boîte qui renferme une hostie consacrée; mais la plus grande tranquillité continue de régner parmi les citoyens.

Les droits de la république et ceux du pape sont alors discutés avec chaleur dans plusieurs écrits. Le cardinal Bellarmin, de l'ordre des jésuites, et le cardinal Baronius, bibliothécaire du Vatican et le premier général de la congrégation de l'oratoire après saint Philippe de Neri, le fondateur de cette congrégation, écrivent en faveur du pape; et le sénat de Venise a pour défenseur Pierre-Paul Sarpi de Venise, servite, appelé vulgairement *fra Paolò* et auteur d'une histoire célèbre du concile de Trente (1606). Le pape veut joindre les armes temporelles aux foudres spirituelles, dont la république a su se garantir; il assemble des troupes; il demande des se-

cours à l'Espagne : la république ordonne un armement considérable.

Plusieurs puissances de l'Europe craignent de voir troubler la paix de l'Italie. Henri IV, qui prend un intérêt particulier à la république, et qui avait accepté le titre de noble vénitien et l'inscription de son nom sur *le livre d'or* de la seigneurie, se présente comme conciliateur entre Rome et Venise; il charge le cardinal de Joyeuse, son ambassadeur, de travailler à les arranger. Le cardinal va à Venise et à Rome, et parvient à obtenir des concessions mutuelles; les deux ecclésiastiques emprisonnés sont remis à l'ambassadeur de France, qui les remet à un commissaire du pape; le cardinal entre dans le sénat, où sont le doge et *les sages-grands*, et lève, *à portes closes*, les censures et l'interdit. Le sénat révoque ses décrets contre les prêtres réfractaires, mais ne veut pas entendre parler du rétablissement des jésuites.

Le roi Jacques ne cessait de penser à la réunion de l'Angleterre et de l'Écosse; il avait déclaré par une proclamation tous ceux qui étaient nés depuis son avénement au trône naturalisés dans les deux royaumes.

Ne doutant pas du succès de son éloquence, il réunit à Whitehall les deux chambres du parlement, leur parla avec beaucoup d'intérêt de la réunion qu'il désirait si vivement, et entreprit de répondre à toutes les objections. Il n'était ni aimé ni estimé; il n'exerça aucune influence sur les chambres. « L'Écosse est trop » inférieure à l'Angleterre, dirent les membres du parlement dans leurs délibérations particulières; elles » diffèrent trop l'une de l'autre par leurs lois et leurs » coutumes; et d'ailleurs une ligue trop ancienne attache l'Écosse à la France. » Mais la cause la plus puissante de leur opposition au vœu du monarque était la haine inspirée à la nation anglaise par la partialité de

Jacques dans la distribution de ses faveurs. Sir Christophe Pigot, député du comté de Bucks, parla des Écossais avec le plus grand mépris, les traita d'orgueilleux coquins, de voleurs, de gueux, de rebelles, de traîtres. « Vingt Écossais, ajoute-t-il, ne valent pas un Anglais; » et il n'y a pas plus de comparaison à faire entre un » Anglais et un Écossais qu'entre un juge sur son siége » et un larron sur sa sellette. »

De tels outrages indignèrent le roi et les Écossais de sa cour. La chambre des communes ordonna que Pigot fût amené à sa barre. Il prétendit en vain que ce qu'il avait dit ne regardait que quelques particuliers des îles occidentales; il fut exclu de la chambre, et mis en prison. Ce jugement n'empêcha pas que plusieurs autres députés ne parlassent avec beaucoup d'aigreur de la personne du roi. « Les Écossais sont bien heureux, disaient» ils, d'être délivrés de la présence d'un tel prince. » Le roi irrité dit au parlement dans une harangue : « Puisque » vous désirez mon absence, je passerai six mois en An» gleterre et six mois en Écosse, ou je fixerai mon séjour » à Yorck ou à Berwick. » Les communes résolurent de présenter une adresse au roi. « Que votre Majesté, sire, » devaient-elles dire dans cette adresse, n'écoute pas les » rapports particuliers; qu'elle n'apprenne les senti» ments de la chambre que par son orateur; que les » membres dont votre Majesté se plaint aient la liberté » de se justifier en sa présence, et que tous les députés » puissent parler librement en parlement sur quelque » sujet qu'on puisse mettre en délibération. » Un message royal prévint cette adresse : « Je serai toujours très» attentif, portait le message, à conserver les priviléges » des députés; et chacun d'eux peut parler librement, » mais avec décence et discrétion. » On cessa de s'occuper de la réunion de l'Écosse et de l'Angleterre; et tout ce que le roi put obtenir fut la révocation des

lois qui permettaient les hostilités entre les deux royaumes (1607).

Les grands propriétaires des cantons de Northampton, de Warwick et de Leicester avaient abusé plus que jamais de cette autorité féodale qui luttait encore avec force dans un si grand nombre de contrées de l'Europe contre la prérogative royale ou contre les droits nationaux, et dont les excès avaient produit si souvent des insurrections redoutables et des vengeances terribles. Les paysans de ces cantons, irrités contre les auteurs des vexations qui les accablaient, se rassemblèrent au nombre de plusieurs mille, démolirent les murs d'un grand nombre de parcs et d'enclos, furent battus en plusieurs rencontres par les milices que les shérifs avait réunies, et se dispersèrent lorsqu'une proclamation leur eut promis qu'on ferait attention à leurs griefs; mais leurs chefs furent pris et exécutés comme coupables de haute trahison.

Plusieurs prélats anglais, et particulièrement l'archevêque Bancroft, exercèrent une persécution violente contre les puritains, dont les opinions religieuses tendaient à détruire les richesses et la puissance du clergé anglican. Plusieurs de ces puritains, ne pouvant supporter cette sorte de tyrannie, quittèrent leur patrie, et allèrent s'établir dans la colonie de l'Amérique septentrionale que Guillaume Raleigh avait établie, et qu'il avait nommée *Virginie* en l'honneur de la reine Élisabeth; et leur nombre aurait été bien plus grand si Jacques Ier, qui concevait avec tant de facilité des craintes de tous les genres, ne s'était représenté les puritains, qu'il détestait, comme établissant leur républicanisme dans la Virginie, et y acquérant une puissance formidable. Il ne savait pas que le véritable moyen d'annuler l'esprit républicain dans une monarchie est d'y garantir les droits de tous les citoyens par l'observation la plus exacte des lois (1608).

Ce fut dans la même année que, prompt à saisir ou à augmenter toutes les prérogatives du trône, et à se procurer des sources de revenus que sa prodigalité lui rendait si nécessaires, il établit un monopole au profit de la couronne sur les mines d'alun qu'on venait de découvrir en Angleterre, et que, plus occupé des intérêts de son royaume, il donna à un négociant un privilége pour préparer et teindre, à la manière des étrangers, les draps qu'on avait été obligé jusques à cette année d'envoyer en Hollande pour cette préparation et pour cette teinture.

Les états protestants d'Allemagne avaient pris de nouvelles précautions pour la conservation de leurs droits. Ils s'étaient promis de nouveau, dans leur réunion d'Heidelberg, de se défendre mutuellement contre tous les ennemis de leur religion et de leur liberté, de ne pas reconnaître la juridiction du conseil aulique, de ne payer aucune contribution au profit de l'empereur, tant qu'il ne leur aurait pas rendu justice au sujet de leurs griefs, de déclarer la guerre au premier d'entre eux qui abandonnerait la religion protestante ; et ils avaient envoyé en France le landgrave de Hesse-Cassel pour demander l'assistance de Henri IV (1603).

Leurs coreligionnaires obtinrent un grand avantage dans le royaume de Hongrie; Rodolphe II leur accorda le libre exercice de leur culte ; et lorsque les princes de la maison d'Autriche, ne voulant plus supporter l'inertie et l'incapacité de Rodolphe II, dont ils n'attendaient que des dangers et de la honte, eurent adopté solennellement pour chef de leur maison l'archiduc Mathias, et que Rodolphe II, son frère, eut été forcé de lui céder le sceptre de Hongrie, les états de ce royaume réunis à Presbourg ne s'occupèrent du couronnement de Mathias que lorsque ce prince eut réuni aux articles

des anciennes capitulations royales l'exclusion des étrangers des charges du royaume, l'élection d'un palatin chargé de gouverner en l'absence du roi, l'expulsion des jésuites et le libre exercice de la religion protestante (1608).

Mais un événement que la politique du clergé catholique aurait dû empêcher, avait commencé d'allumer l'incendie qui, pendant trente ans, devait ravager l'Allemagne.

Donawerth, ville libre et impériale du cercle de Souabe, professait la religion réformée. Les catholiques y avaient néanmoins conservé une abbaye, dite de Sainte-Croix. L'abbé fit une procession inusitée, malgré les conseils et la défense des magistrats; la populace accabla le clergé d'insultes et de coups, et dispersa la procession : l'abbé porta ses plaintes à l'empereur. Le conseil aulique commit pour faire des informations le duc de Bavière, qui avait d'anciennes prétentions sur Donawerth. La populace, de plus en plus irritée, maltraita le héraut impérial et les subdélégués du duc de Bavière, malgré tous les efforts des magistrats et des principaux citoyens. L'empereur, ou plutôt le conseil aulique, mit la ville au *ban* de l'empire; et le duc de Bavière, chargé de l'exécution de la sentence impériale, s'empara de Donawerth, et le garda pour se dédommager des frais de l'expédition.

A l'instant le mécontentement est général en Allemagne, et l'animosité des protestants contre la cour impériale est extrême. On ne conçoit pas comment le conseil aulique a prononcé le *ban* contre un état de l'empire, pendant que les lois n'en accordent le droit qu'aux diètes et à la chambre impériale; on ne comprend pas davantage comment ce tribunal a pu confier au directeur du cercle de Bavière l'exécution d'un décret rendu contre un membre du cercle de Souabe. Ces

reproches néanmoins et les menaces du corps des protestants ne font aucune impression sur les ministres de Rodolphe.

(1608) Ce prince convoque une diète à Ratisbonne. La proposition impériale renferme plusieurs articles. Les états catholiques prétendent qu'il faut suivre dans les délibérations l'ordre de ces articles : « Une expé-
» rience de cinquante ans, disent les états réformés,
» nous a appris que les commissaires impériaux pressent
» toujours la décision des objets qui intéressent particu-
» lièrement la cour de Vienne, et qu'après avoir obtenu
» leurs demandes ils ne s'occupent plus de l'exécution
» des lois fondamentales ni du redressement des griefs
» des états. Nous déclarons en conséquence que nous
» ne prendrons aucune part aux délibérations de la
» diète avant que l'empereur ait aboli la juridiction
» illégale de son conseil aulique, qu'il ait admis dans
» ce conseil des assesseurs protestants, que la ville de
» Donawerth ait été rétablie dans son ancienne liberté,
» et que l'empire ait annulé tous les procès du clergé
» catholique avec les états réformés. »

Des discussions très-vives s'élèvent dans la diète. Elle se sépare sans prononcer sur aucune affaire; les états protestants s'assemblent à Aschausen, dans la principauté d'Anspach, renouvellent leur association, déclarent de nouveau l'électeur palatin chef de leur confédération, nomment le prince Christian d'Anhalt son lieutenant général, et règlent les contingents en hommes et en argent, que chacun des confédérés doit fournir pour leur défense commune (1608).

L'archiduc Mathias, qui, les armes à la main, s'était fait céder par Rodolphe, l'Autriche avec la Hongrie, accorde aux protestants des contrées autrichiennes le libre exercice de leur religion; et, à son exemple, Rodolphe accorde la même liberté aux protestants de la

Bohême et de la Silésie dont il avait été contraint de déclarer héritier son frère, l'archiduc Mathias, mais dont il avait conservé le gouvernement (1609).

Mais la cause générale des protestants avait eu un succès éclatant dans les Provinces-Unies. L'archiduc Albert d'Autriche, l'un des frères de Rodolphe II, et l'époux de l'infante Claire-Isabelle-Eugénie, avait commencé le siége d'Ostende. Maurice de Nassau avait pris la ville de Grave, malgré les efforts de Mendoza, amirante d'Arragon, qui avait été échangé. La flotte hollandaise avait battu la flotte espagnole. Le grand capitaine Ambroise Spinola, venu d'Italie avec neuf mille hommes, avait été chargé par l'archiduc Albert de continuer le long et mémorable siége d'Ostende, et s'était emparé de cette ville, pour l'attaque et la défense de laquelle on lit avec effroi, dans les historiens, que soixante mille Hollandais et quatre-vingt mille Espagnols avaient trouvé la mort (1604). Maurice avait pris L'Écluse. Au milieu de tous ces événements, l'Espagne conservait la volonté et l'espérance de soumettre les Provinces-Unies; mais les troupes espagnoles, ne touchant pas leur paie, se révoltent, et forcent l'archiduc à leur donner de l'argent, une place, et des otages. Les Hollandais font d'ailleurs éprouver aux Espagnols, dans les Indes, des pertes immenses; l'Espagne avait un besoin de la paix d'autant plus grand que les dépenses de la guerre, des pensions très-multipliées, les intérêts des capitaux empruntés par Philippe II, et l'avidité des ministres, avaient épuisé les produits des mines d'or et d'argent du Nouveau-Monde. Les états de Castille avaient été obligés de demander aux contribuables un huitième sur les vins et sur les huiles pour pouvoir fournir, dans l'espace de huit années, vingt-trois millions qu'ils venaient d'accorder. L'Espagne expiait, par sa position si malheureuse, l'extravagante politique de Philippe II.

L'archiduc Albert et le ministère espagnol voient qu'il faut céder aux Provinces-Unies : Ambroise Spinola, le vainqueur d'Ostende, se rend en Hollande; Henri IV y envoie le célèbre Pierre Jeannin, celui qui, lors de la Saint-Barthélemi, avait empêché qu'on égorgeât les protestants de Dijon dont il était premier président, n'avait quitté le parti de la ligue qu'après la bataille de Fontaine-Française, et avait une si grande réputation de loyauté, que Henri IV ne balança pas à lui donner d'autant plus de confiance qu'il avait été plus fidèle au duc de Mayenne. Les négociations se terminent par une trève de douze ans, et par la reconnaissance la plus formelle de l'indépendance de la république des Provinces-Unies, reconnue comme souveraine, avec la liberté de commercer dans les deux Indes (1609). Quelle époque que cette trève bien plus durable, et, par conséquent, bien plus avantageuse à la Hollande qu'une paix proprement dite! Quelle leçon que ce grand événement pour les tyrans oppresseurs des peuples! et quel surcroît de force pour les états protestants de l'Europe!

L'Espagne, affaiblie dans tous les éléments de sa puissance, et que ne pouvaient ranimer ni le superstitieux et, par conséquent, pusillanime Philippe III, ni son premier ministre le duc de Lerme, presque aussi faible que son souverain, semblait avoir renoncé à étendre son empire. Le navigateur portugais Fernand de Quiros avait parcouru le grand Océan, nommé Mer du Sud. Philippe III, ou plutôt le duc de Lerme, l'avait chargé d'ajouter aux découvertes que Philippe II avait fait faire dans ce grand Océan. Quiros était parti de Lima le 21 décembre 1605. Il rencontra, entre le dixième et le vingtième degré de latitude australe, l'île à laquelle il donna le nom de Terre du Saint-Esprit, et qui fait partie de celles que deux immortels navigateurs devaient nommer, l'un les Cyclades, et l'autre les Nouvelles-Hébrides.

Il présenta un mémoire au roi d'Espagne pour l'engager à profiter de ses découvertes, et à établir une colonie dans l'île qu'il avait vue; mais il ne put rien obtenir.

Quelle distance immense entre le monarque de l'Espagne et celui de la France! Henri IV était un des plus grands et des meilleurs rois qui eussent gouverné une grande monarchie; et néanmoins, triste et épouvantable effet des folies humaines! l'exécrable fanatisme méditait, dans les ténèbres, d'affreux projets contre ce prince; l'ambition même, et l'orgueil trompé dans une grande attente, veulent le renverser du trône sur lequel il est monté avec tant de gloire, et où sa bonté règne plus que sa puissance.

Marie de Touchet, après la mort de Charles IX, dont elle avait eu un fils illégitime, Charles de Valois, comte d'Auvergne, avait épousé François de Balsac d'Entragues, chevalier des ordres du roi et gouverneur d'Orléans, et avait donné le jour à Catherine-Henriette de Balsac, aussi belle que sa mère. Cette Catherine-Henriette avait consolé Henri IV de la perte de Gabrielle, en avait reçu le marquisat de Verneuil, lui avait donné un fils, et lui avait inspiré tant d'amour, qu'il avait signé pour elle une promesse de mariage, et lui en avait remis une seconde lorsque le marquis de Rosny avait eu le généreux courage de déchirer la première. Le mariage de Henri avec Marie de Médicis la remplit de colère, éteignit son amour, et fit succéder dans son âme, à sa tendresse pour le monarque, la jalousie, la haine et le désir de la vengeance. Le comte d'Auvergne, son frère utérin, oublie qu'il doit la vie à Henri IV, se concerte avec la marquise; et l'un et l'autre, excités ou encouragés secrètement par l'Espagne, osent, dans leur ingratitude délirante et dans leur ambition effrénée, former le projet de détrôner Henri IV et de lui donner pour successeur le duc de Verneuil, le fils du roi et de la marquise, qu'ils appellent *le Dau-*

phin (1604). Le père de la marquise et quelques autres personnes entrent dans le complot; on le découvre : on arrête la marquise, son père, le comte d'Auvergne et leurs complices. Le parlement les juge; ils sont condamnés à perdre la tête; la clémence du roi les sauve. Henri accorde le pardon le plus complet à la marquise, qu'il ne peut cesser d'aimer. D'Entragues, qui avait alors soixante-quatorze ans, a pour prison son château de Malesherbes, et le comte d'Auvergne, pardonné pour la seconde fois, est renfermé à la Bastille.

Mais rien ne peut détourner Henri du soin de son royaume ; ce n'est pas seulement parmi les grands capitaines qu'il faut le comprendre, l'on doit aussi le compter parmi les grands administrateurs.

Il avait fait réparer les fortifications des villes frontières ; il reçoit les comptes du génie militaire avec le marquis de Rosny, devenu duc de Sully, et qui était premier ministre, surintendant des finances, grand-maître de l'artillerie, surintendant des fortifications et des bâtiments du roi. Provoquant ses lumières et y ajoutant les siennes, il examine avec soin les projets d'ouvrages qu'on lui propose, et la capacité de ceux qui sollicitent des emplois d'ingénieur, donne des règlements pleins de sagesse, établit l'ordre et par conséquent l'économie, veut que chaque année le plan des travaux soit soumis à son approbation, ordonne de n'entreprendre que les articles approuvés, prescrit qu'on ne les exécute que d'après une adjudication publique, trace pour la conduite, la mesure, la réception et la comptabilité des ouvrages, des règles simples, claires et adoptées depuis par les hommes les plus habiles et les plus économes. Passant à un des objets les plus importants, surtout après des discordes civiles, il réforme l'exercice de la justice que l'ambition, les craintes, l'esprit de parti et tant de haine et de préventions avaient altéré d'une manière si

funeste; il favorise les sciences, encourage les arts, et, par sa protection royale si éclairée, son attention soutenue, son zèle qu'aucune difficulté ne peut ralentir, et la constance du grand homme qu'il associe à ses travaux, à sa gloire, et dont il est si digne de recevoir, de modifier et de perfectionner les admirables conseils, on voit donner une nouvelle vie au commerce et à l'industrie, fabriquer les belles étoffes de Lyon, établir des manufactures de tapisseries de haute lice, composées de laine et de soie et rehaussées d'or et d'argent, multiplier les plantations de mûriers, d'après les avis du célèbre Olivier de Serres, avec lequel le monarque correspond, élever des pépinières de ces mûriers, cultiver près de vingt mille jeunes pieds de ces arbres si utiles, dans le jardin des Tuileries, nourrir dans plusieurs provinces une grande quantité de vers à soie, couler de petites glaces semblables à celles de Venise, achever la galerie du Louvre, la façade de l'hôtel-de-ville de Paris, le Pont-Neuf de cette capitale, et Champlain commencer de bâtir la ville de Québec sur le fleuve de Saint-Laurent. « Je » veux, disait Henri IV, voir le royaume si florissant » que le moins fortuné des Français ait chaque diman- » che une poule à mettre dans son pot. » Mot touchant consacré par l'histoire, et qui peint le grand roi et son siècle; et pour que Henri puisse réaliser ses projets paternels, le grand ministre, auquel il a donné toute sa confiance, écarte, dans l'administration des finances, des obstacles sans nombre, et, malgré l'avidité de grands du royaume et de courtisans qui ne se souviennent que trop qu'ils ont fait la guerre pour ou contre le roi, paie en dix ans 200 millions de dettes, quoique le marc d'or ne soit qu'à 240 livres 10 sous, et le marc d'argent à 20 livres 5 sous 4 deniers, et verse de grandes sommes dans le trésor royal.

Henri IV, cependant, avait fait d'immenses préparatifs

militaires (1610). Cette Espagne qui, sous Philippe II et Philippe III, avait employé tant de forces, d'argent et de machinations contre lui et contre la France, paraissait menacée d'un orage terrible : on ignore les véritables motifs qui animaient Henri IV; les uns, pour deviner ces motifs, n'ont pensé qu'à son génie, à sa valeur, à ses grandes vues, à son désir d'assurer à jamais la prospérité de cette France qu'il aimait tant; quelques-uns d'eux lui ont même attribué le désir de former de tous les états de l'Europe une grande confédération, que l'on regarderait peut-être, à l'époque où nous écrivons, comme moins difficile à réaliser, et qui, entièrement étrangère aux gouvernements intérieurs des peuples, aurait arrangé les différents des nations par un conseil de députés de tous les souverains, empêché les guerres et fait respecter ses décisions par une armée composée de contingents de tous les états confédérés; les autres, uniquement attentifs à la passion trop constante de Henri pour les femmes, ont cru qu'il n'avait voulu que contraindre l'Espagne à faire sortir de ses provinces et à renvoyer en France le prince de Condé et sa jeune et belle épouse, que ce prince avait soustraite avec d'autant plus d'empressement aux regards du monarque, que Henri avait conçu pour elle la passion la plus forte et la plus extraordinaire. Peut-être le roi avait-il cru de sa politique de laisser cette dernière opinion s'accréditer pour cacher les vastes projets destinés à préserver la France du retour des calamités les plus déplorables. Quoi qu'il en soit, l'Espagne ne prenait aucune précaution militaire pour détourner la foudre : on aurait dit qu'elle attendait avec tranquillité un grand événement; et néanmoins Henri IV avait promis sa protection contre l'empereur au margrave de Brandebourg et au duc de Neubourg qui réclamaient la succession de Jean-Guillaume, duc de Clèves et de Juliers. Ami des Provinces-Unies, il allait, disait-on, à la tête

d'une armée redoutable, enlever les Pays-Bas, encore soumis à Philippe, et les réunir à la Hollande. Il promettait aux Grisons de La Valteline et à plusieurs souverains de l'Italie de briser le joug espagnol sous lequel le comte de Fuentes voulait les maintenir; et il assurait au duc de Savoie des troupes suffisantes pour conquérir le duché de Milan.

Plus les plans d'un homme de génie sont vastes et étendus dans l'avenir, moins ils peuvent être compris par les hommes ordinaires, et plus ils sont combattus avec une sorte d'acharnement par les esprits inquiets, factieux et impatients de l'autorité. L'argent de l'Espagne, répandu secrètement, mais avec profusion, et les anciennes ambitions de plusieurs ligueurs encore ardents réveillent et accroissent les mécontentements si nombreux et si faciles à irriter après les discordes civiles et le règne de l'anarchie. Le fanatisme, qui ne voit dans Henri qu'un protestant déguisé qui a détruit ses sinistres complots, conçoit des espérances infernales; il est près d'aiguiser ses poignards; des propos séditieux sont hasardés; des inquiétudes pénètrent l'âme de Henri. L'expédition qu'il médite sera longue et lointaine. Il veut laisser en partant la régence à Marie de Médicis; et afin de donner plus d'autorité au gouvernement de cette princesse, il décide qu'elle sera couronnée. Ces agitations secrètes que j'ai vu éprouver par un des plus grands hommes d'état et de guerre, s'emparent alors de Henri: tantôt il hâte les apprêts de ce couronnement qu'il a ordonné; tantôt il est fâché de l'empressement que la reine témoigne, et veut qu'on suspende les préparatifs de cette cérémonie. Plusieurs de ses amis sont effrayés des horoscopes, des prédictions, des bruits d'attentats que répandent un fanatisme capable de tous les crimes, et une affection timide et trop crédule. Des courtisans, qu'aucune largesse ne peut satisfaire, affectent d'attribuer la

guerre que le roi prépare à son amour pour la princesse de Condé. La reine se plaint vivement. Concini, ce Florentin si dangereux qui est venu en France à la suite de Marie de Médicis et en qui elle a une si grande confiance, excite le ressentiment de la reine, accroît sa jalousie et murmure contre le monarque qui prodigue à tant d'autres femmes une tendresse dont il la dit si digne; des prédicateurs même, reprenant une partie de leurs anciennes habitudes, élèvent une voix criminelle contre le monarque qui a sauvé leur pays. Henri est instruit de tout; on le presse de punir les coupables; on ne peut l'emporter sur sa bonté. *Quand je n'y serai plus*, dit-il, *on verra ce que je vaux*.

La reine cependant est couronnée à Saint-Denys; le roi assiste à la cérémonie dans une tribune: ses soucis augmentent lorsqu'il rentre dans Paris. Le lendemain il s'occupe de la guerre. Il avait fait demander à l'archiduc Albert un passage par la Flandre pour pénétrer en Allemagne avec sa grande armée: il s'attendait à un refus. Il se disposait à obtenir le passage par la force; il va au jardin des Tuileries; il s'y promène avec la marquise de Verneuil qu'il ne voyait plus que rarement. Il lui promet d'assurer un sort brillant à son fils: « Votre frère » le comte d'Auvergne, ajoute-t-il, va sortir de la Bas» tille; je lui donnerai le commandement de la cavale» rie légère. » Il ne s'entretient, pendant son dîner, que de projets utiles à son royaume et de la grande expédition qui va commencer. « Je vais me retrouver à la » tête de mes braves troupes, dit-il du ton le plus pater» nel; ce qui me fait plaisir, c'est que cette guerre ne » coûtera rien au peuple français: j'y sacrifierai tout » au plus mes épargnes. » Il se lève, paraît rêveur, se promène à grands pas, demande son carrosse, y monte avec d'Épernon, Roquelaure, Montbazon, Lavardin et La Force. On lui demande où il veut aller: *Tirez-moi*

d'ici, répond-il d'un air chagrin; *conduisez-moi à l'Arsenal chez le duc de Sully.*

La rue de la Ferronerie était alors fort étroite; elle est embarrassée par des voitures chargées de vin. Les gardes font un détour; le carrosse du roi s'arrête. Un homme nommé Ravaillac suivait le roi depuis le Louvre; il monte sur une petite roue du carrosse, donne à Henri deux coups de couteau, dont un perce le cœur du monarque, et reste près du carrosse, son couteau à la main, comme si sa raison eût été entièrement égarée. Deux valets de pied le saisissent; les gardes accourent et veulent le massacrer. D'Épernon ordonne qu'on mette l'assassin en sûreté; et on porte au Louvre le corps sanglant de l'excellent Henri (14 mai 1610).

La France entière est plongée dans le deuil; le commerce est suspendu; les travaux de toute espèce cessent; les gens de la campagne accourent sur les grandes routes et demandent des nouvelles du roi. *Il est mort, il est mort!* répètent des hommes consternés; et tous s'écrient en sanglotant : *Nous avons perdu notre père.*

La douleur publique ne peut croire que Ravaillac n'ait pas des complices; elle accuse et la reine, et la marquise de Verneuil, et les jésuites, et les protestants, et le prince de Condé, et le conseil d'Espagne. La postérité, en partageant l'indignation des contemporains, a partagé une partie de leurs soupçons.

Ravaillac était parti d'Angoulême sa patrie six mois avant son parricide; il voulait parler au roi, tâcher de le convertir, et ne le tuer qu'autant qu'il ne pourrait pas y parvenir. Il s'était présenté plusieurs fois au Louvre et sur le passage de Henri, avait toujours été repoussé, et était reparti pour Angoulême. Ses visions l'avaient moins tourmenté pendant quelque temps; se sentant ensuite agité avec plus de violence, il était re-

venu à Paris, avait volé dans une auberge un couteau qui lui avait paru propre à son affreux dessein, et était reparti une seconde fois pour Angoulême. Arrivé auprès d'Étampes, il avait voulu résister à l'horrible idée qui le poursuivait, et cassé entre deux pierres la pointe de son couteau; mais, cette idée exécrable redevenant la plus forte, il avait refait la pointe de son arme, regagné Paris, suivi le roi pendant deux jours, et, n'ayant plus d'argent, s'était décidé à quitter la capitale le lendemain du jour où un hasard si funeste lui donne le moyen d'exécuter son crime.

Le procès de Ravaillac est instruit; la procédure ne montre aucun complice. On ne voit que ce parricide livré à des visions impies, déchiré par les scrupules que font naître son ignorance, et les notions les plus fausses de la religion, avide de nouvelles, écoutant tout ce que la populace pouvait dire, et adoptant aveuglément les bruits les plus calomnieux répandus contre le roi et ses projets par les émissaires de perfides mécontents. Au moment où il est arrêté, dans ses interrogatoires, au milieu d'une terrible torture, et pendant la durée de son cruel supplice, il ne cesse de soutenir qu'il n'a aucun complice. Il s'était déterminé à son attentat parce qu'il croyait que le roi favorisait les protestants, et que ce prince protestant lui-même allait faire la guerre au pape. Des sermons auxquels il avait assisté lui avaient inspiré cette idée; les reproches qu'il avait entendu faire au gouvernement lui avaient persuadé que Henri n'était pas aimé, qu'il rendrait un grand service à la France en la délivrant de ce monarque; et quel étonnement ne témoigne-t-il pas, lorsqu'au moment de son supplice le peuple, désespéré de la mort du roi, charge l'assassin de malédictions, lui refuse les prières qu'on accorde aux plus grands criminels, et vent aider le bourreau à punir l'odieux parricide!

On a parlé cependant d'un testament de mort qu'il avait dicté, pressé par deux docteurs de Sorbonne de révéler ses complices pour éviter sa réprobation éternelle, testament que le greffier avait écrit d'une telle manière qu'il était impossible de le lire, et dont on ne fit aucune mention dans le procès-verbal de l'exécution de Ravaillac. Les soupçons se multiplièrent; mais aucune preuve n'a été publiée.

Quoi qu'il en soit de ces terribles conjectures, le grand roi avait laissé en mourant les finances les mieux réglées, 15 millions déposés à la Bastille, plusieurs armées nombreuses et bien payées, les places de guerre abondamment pourvues; des officiers braves et habiles, des alliés puissants et un conseil remarquable par sa composition. Dès le lendemain de l'assassinat de ce monarque qu'on a surnommé le Grand avec bien plus de raison que tant d'autres rois, la reine tient un lit de justice. Le duc d'Épernon avait gagné plusieurs des partisans des princes du sang, et placé des troupes aux environs du palais. Les magistrats prononcent des éloges funèbres du monarque enlevé à la France. Les sanglots de tous les assistants leur répondent. Un morne silence succède à ces sanglots, et la reine est déclarée régente.

La nouvelle de l'assassinat de Henri agite vivement l'Europe entière. Le duc de Savoie est d'autant plus consterné qu'il n'avait pris des engagements contre l'Espagne que dans l'espérance d'être puissamment secondé par Henri. La Hollande et Venise sont affligées. Les princes d'Allemagne, alliés de la France, regrettent le grand capitaine qui allait combattre pour le succès de leur cause. Le roi d'Angleterre paraît profondément ému; le pape Paul V le loue en répandant des larmes; l'archiduc Albert est frappé de la mort du grand homme. Le roi d'Espagne seul ne témoigne que de l'étonnement; presque tous les potentats de l'Europe éprouvent une crainte

secrète en pensant à la foudre qui vient de frapper la tête la plus élevée.

La régente de France avait conservé tous les ministres de Henri. Elle tint un conseil; on y traita la grande question de la guerre. Le nouveau roi Louis XIII, fils de Henri, avait déjà neuf ans. Le chancelier proposa de maintenir la paix en arrêtant le mariage du roi avec l'infante d'Espagne, et celui de l'infant avec une fille de France. « On ne peut pas, dit Sully, abandonner au » ressentiment de la maison d'Autriche nos alliés d'Alle» magne et d'Italie. Il faut faire avec vigueur la guerre » que notre grand monarque avait si bien préparée. » On résolut d'envoyer en Dauphiné quelques troupes destinées à secourir le duc de Savoie qui était déjà entré en campagne, et de soutenir les princes protestants d'Allemagne.

Le prince de Condé, réconcilié avec sa femme, revint en France, et fut bien accueilli par la reine; elle aurait craint en l'offensant de le voir céder à ceux qui voulaient lui faire demander la régence du royaume; elle avait trop d'esprit pour ne pas veiller par de petites précautions au maintien de son pouvoir; mais elle n'en avait pas assez pour reconnaître sa véritable position, celle de la France, et le danger qu'elle courait en s'abandonnant à Concini et à sa femme, si indignes de sa confiance; l'ascendant de Concini venait de sa femme Léonore Galigaï, que la reine aimait, et qui la dominait d'autant plus par la force de son caractère que Marie de Médicis avait toute la méfiance, l'inquiétude et l'opiniâtreté des petites âmes. Concini, ambitieux, intrigant, avide, et aussi vain qu'incapable d'exercer l'autorité que lui laissait la reine, prétendait régler toutes les affaires; les ministres étonnés, et connaissant l'empire de sa femme sur la reine, n'osèrent pas lui résister, et lui communiquèrent tous les détails de leurs départements. Sully, seul accoutumé

à n'avoir au-dessus de lui qu'un homme de génie, son souverain et son ami, opposa sa noble fierté et sa grande renommée au favori. « Je demande, dit-il, non seulement que M. Concini ne se mêle pas des finances que » j'administre, mais encore qu'il ne sollicite, sans m'en » prévenir, aucune gratification pour lui ou pour d'autres personnes. — Monsieur de Sully, répond l'étranger » blessé dans son amour-propre et dans ses projets, ne » doit pas compter nous faire la loi : il a plus besoin de » notre assistance que nous de la sienne. »

Sa femme cependant vendait les grâces, favorisait les entreprises dont on lui payait cher le succès, ne cessait d'obtenir des assignations sur le trésor royal, et remplissait ses coffres des richesses de l'état. La régente permit à Concini de prendre le titre du marquisat d'Ancre, qu'il venait d'acheter, et de traiter avec le duc de Bouillon pour la charge de premier gentilhomme; il obtint les gouvernements de Bourg en Bresse, du Pont-de-l'Arche et de Dieppe; la reine, entraînée par Léonore, sa dominatrice, ne craignit pas de profaner le bâton de maréchal de France, destiné aux plus illustres guerriers, en le donnant à Concini, et le frère de Léonore, Étienne Galigaï, qui n'était connu que par son ignorance et ses mauvaises mœurs, fut nommé abbé de Marmoutier et archevêque de Tours.

Des faveurs aussi extraordinaires indignaient même les courtisans : Concini les comblait de grâces pour apaiser leurs murmures; on redoublait ces murmures pour se faire donner de nouvelles grâces. Et comme la cupidité devient contagieuse! Quelle cour que celle de Marie! l'aristocratie française s'avilit ; et dès lors on peut prévoir sa chute. Les plus grands seigneurs s'unissent avec les partisans, et supputent avec eux les produits d'un péage à proposer, d'un octroi à établir, d'un ancien droit à faire revivre, d'une fourniture à faire,

d'un privilége exclusif à concéder, d'offices à vendre, des lettres de noblesse à conférer, de compositions à accorder aux possesseurs de vieilles dettes ou de vieux arrérages, d'accroissements à introduire dans les aides, dans les gabelles, dans les autres impôts; ils demandent des soldes pour des garnisons qui n'existent pas, réclament des sommes pour des fortifications qu'ils ne doivent pas exécuter, passent des marchés pour les travaux publics, s'arrangent avec les entrepreneurs, obtiennent des survivances jusqu'à la troisième génération, font doubler ou tripler leurs traitements, et payer par le gouvernement la dot de leurs filles ou les dettes énormes qu'ils ont contractées. Les revenus de l'état, les trésors déposés à la Bastille par Henri-le-Grand, tout est au pillage : les intrigues, les jalousies et les succès des rivaux produisent entre les familles des haines, des querelles et des combats d'autant plus fréquents et d'autant plus dangereux pour la tranquillité publique que les grands seigneurs veulent encore paraître dans les rues mêmes de la capitale avec de nombreux cortéges armés, et que la populace, attirée par leurs sanglants débats, soutient quelquefois leurs prétentions ou celles de leurs adversaires; les troubles publics sont enfin portés si loin que la reine défend l'ouverture de la foire Saint-Germain, parce que, dit l'ordonnance, il vaut mieux que cinq cents marchands soient ruinés que l'état agité par de grands troubles.

Les protestants apprennent que l'Espagne et Rome commencent à avoir une grande influence dans le conseil : ils s'alarment et veulent se concerter; la régente n'ose les empêcher de se réunir : elle consent à l'assemblée des députés des églises réformées qui se rassemblent à Saumur; la cour leur prodigue des promesses, et ils se séparent.

Sully, revenu à Paris après l'assemblée de Saumur, ne veut plus rester dans une cour qu'il méprise, et dans

un conseil dont les délibérations sont devenues si différentes de ce qu'elles étaient sous le grand Henri; il se démet de la surintendance des finances et du gouvernement de la Bastille, garde les gouvernements du Poitou et de La Rochelle, ainsi que les charges de grand-maître de l'artillerie et de grand-voyer de France, et se retire dans ses terres : il s'y occupe avec zèle des devoirs de ses charges et des gouvernements qu'il a conservés; et, lorsqu'il veut écarter les idées sinistres que lui inspire l'état du royaume, il relit les papiers de son ancien ministère, et croit se retrouver dans ces années de gloire et de bonheur dont le souvenir lui est si cher; il veut transmettre à la postérité le tableau de ces belles années; il compose ces mémoires qui peignent son génie, que de grands souverains ont médités, et qui souvent ont soulagé l'âme oppressée des citoyens affligés des malheurs de leur patrie. Combien de fois il rappelle en soupirant les vertus héroïques du grand prince qu'il a tant aimé et qu'il regrette si vivement pour la France! et combien de fois on le voit de loin, dans les promenades solitaires, porter à ses lèvres tremblantes la médaille suspendue à son cou, et sur laquelle est empreinte l'image de son Henri!

La retraite du grand homme ajoute à la puissance du favori; on croirait Concini le maître de la France; les ministres vont travailler chez lui, et les princes s'empressent d'assister à ses fêtes magnifiques.

La reine, se croyant plus puissante, parce que le favori est entouré de plus de courtisans, décide dans son conseil la double alliance avec l'Espagne. Le prince de Condé, son beau-père, le connétable Henri de Montmorenci et le comte de Soissons s'étaient opposés à ces mariages; ils étaient sortis du conseil irrités contre le maréchal d'Ancre et le chancelier de Sillery; ils demandèrent l'éloignement du chancelier, et Concini fut menacé d'être assassiné s'il ne renonçait à la direction des affaires: la

régente soutint Sillery ; et Concini, cherchant à se défendre contre les attaques qu'on voulait lui faire redouter, osa attenter à la puissance souveraine, bien assuré que sa femme obtiendrait plus que son pardon, s'empara par surprise de la citadelle d'Amiens, voisine de son marquisat, et y plaça une forte garnison sur laquelle il croyait pouvoir assez compter pour faire son asile de cette citadelle (1612).

Le prince de Condé partit pour son gouvernement de Guyenne, où il se déclara le protecteur des protestants; et le comte de Soissons, retiré dans son gouvernement de Normandie, soumit à ses ordres, par surprise ou par violence, des places importantes que la reine s'était réservées : ils apprirent que le duc de Pastrane, ambassadeur d'Espagne, allait faire, pour le prince des Asturies, la demande de la princesse Élisabeth; on les vit accourir à la cour à la tête de plus de cinq cents gentilshommes ; mais la reine leur en opposa deux mille, et leurs murmures furent vains. D'ailleurs, le prétexte de leur opposition à la double alliance était la promesse faite au duc de Savoie par Henri IV, de la main de la princesse Élisabeth pour le prince de Piémont. La reine avait fait dire au duc de Savoie que, s'il continuait à correspondre avec les princes pour le mariage d'Élisabeth avec son fils, elle partagerait ses états avec l'Espagne; le duc de Savoie, alarmé de cette menace, venait de consentir à voir son fils obtenir, au lieu de la main d'Élisabeth, celle de la princesse Christine, seconde fille de Henri IV, et avait été contraint d'envoyer son fils Philibert faire les excuses les plus soumises au roi d'Espagne, qui répondit à ce prince avec tant de hauteur : « En considération de l'entremise du » pape, de celle du roi de France, de votre venue à Madrid et de vos prières, je me désiste des résolutions » que j'avais prises. La conduite de votre père règlera » sa grâce. »

La duchesse douairière de Guise, la mère de ce Charles de Lorraine qui avait montré tant de loyauté et un attachement si véritable pour Henri IV, dirigeait avec la princesse de Conti, sa fille, les amusements de l'intérieur de la cour de la reine : elles y introduisirent le chevalier de Guise, le frère de Charles. La reine parut éprouver un goût très-vif pour ce jeune Lorrain. Les princes, inquiets de cet attachement, croyaient déjà voir le chevalier de Guise jouir de toute l'influence de Claude, de François ou de Henri ; et, ne pensant plus à leur jalousie contre Concini, ils résolurent de défendre son crédit pour l'opposer à celui du jeune chevalier. Deux factions puissantes se formèrent : le duc de Nevers et le duc de Bouillon s'attachèrent à celle des princes ou plutôt du maréchal d'Ancre, et le duc d'Épernon et le duc de Bellegarde se réunirent à celle des Guise.

Le baron de Luz était l'un des conseillers du duc Charles; mais, croyant avoir eu à s'en plaindre dans une discussion qu'il avait eue avec le duc de Bellegarde, il quitta le parti des Lorrains pour celui des princes, et leur dit que le chevalier de Guise avait voulu tuer le maréchal d'Ancre pour se délivrer d'un rival ; la reine le sut, et ne put dissimuler son ressentiment au chevalier de Guise. Ce prince, ne pouvant contenir sa colère contre le baron de Luz, le surprit dans la rue Saint-Honoré, et le tua avant qu'il n'eût pu se mettre en défense. La reine courroucée ordonna que le coupable fût poursuivi. (1613) Le fils du baron appela le chevalier en duel, et fut tué sur la place. Le maréchal d'Ancre fut alors saisi d'une très-grande frayeur ; il ne pensa plus qu'à calmer tous les esprits par des faveurs multipliées. La reine dit que le chevalier de Guise avait été forcé de se défendre : les deux affaires du chevalier furent assoupies. On distribua beaucoup de grâces; on donna 600,000 livres au prince de Condé,

et le gouvernement de Picardie au duc de Longueville. Les adversaires parurent réconciliés; mais les passions secrètes furent plus exaltées que jamais. La comtesse de Soissons, devenue veuve, et qui était encore belle, inspira au jeune duc de Mayenne, qui avait perdu son père, le fameux chef de la ligue, une passion si forte qu'elle le détacha du parti de sa famille, et le donna à celui des princes. Le duc de Bouillon, mécontent du peu d'influence qu'il avait sur la reine, sur le maréchal d'Ancre et sur les ministres, malgré les services qu'il croyait leur avoir rendus, eut une conférence avec le prince de Condé. « Il est honteux, lui dit-il, pour les » princes et les grands du royaume d'être conduits par » un étranger et par une femme aveuglée. Secouez un » joug indigne de vous. La principale noblesse est prête » à vous seconder. Suivez le plan que je vous pro- » pose, et bientôt vous serez le maître du gouverne- » ment. »

On ne voulait connaître encore d'autre nation que cette noblesse si inquiète, si promptement armée, si ambitieuse et si difficile à contenter. Au milieu de ces agents si actifs de troubles et de discordes, le monarque devait se regarder sans cesse comme à la veille d'un nouveau bouleversement.

Le prince de Condé se laissa séduire par le duc de Bouillon. Les mesures furent prises avec beaucoup de prudence; les plaisirs de l'hiver ne furent troublés par aucun signe de mécontentement. Mais à peine la saison rigoureuse fut-elle passée que le prince de Condé et plusieurs grands seigneurs partirent pour les provinces où ils avaient de l'autorité. Le duc de Bouillon resta auprès de la reine sous le prétexte de lui prouver son attachement, mais en effet pour veiller aux intérêts des nouveaux confédérés.

La surprise des ministres fut extrême; ils virent tout

le danger qui menaçait la reine. Ce danger était d'autant plus grand que le duc de Sully, son fils le marquis de Rosny, son gendre le duc de Rohan, et presque tous les protestants du royaume favorisaient le parti des princes, et que les confédérés avaient la plus grande influence dans la Guyenne, le Poitou, la Normandie et la Picardie. L'orage parut même si terrible à l'ambassadeur d'Espagne qu'il s'empressa de conseiller à son souverain de démembrer la France au lieu de terminer la double alliance.

Les confédérés publièrent un manifeste. « La reine, » dirent-ils, prodigue les finances du royaume pour » enrichir un étranger ; les charges, les dignités, les » ambassades sont données sans discernement ; le gou- » vernement n'a aucune consistance : on publie au- » jourd'hui un édit, on le rétracte le lendemain, on » le rétablit deux jours après ; les peuples sont écrasés » d'impôts : noblesse, clergé, parlement, tout le monde » se plaint ; les Espagnols dominent dans le conseil : » la reine ne donne à son fils aucune connaissance des » affaires ; elle le fait mal élever pour prolonger sa » régence. Nous demandons la convocation des états » généraux. » La reine fit publier une réponse à ce manifeste ; et, comme elle avait plus d'argent que les princes, elle leva des troupes bien plus facilement. Villeroi voulait qu'elle fît attaquer les princes avant que toutes leurs forces ne fussent réunies ; mais tout le monde l'abandonnait : les courtisans les plus dévoués en apparence désertaient sa cause ; elle craignait une défection générale de ses troupes, et voyait que, le jour où elle donnerait le commandement de son armée à un de ses généraux, les autres, mécontents et jaloux, passeraient du côté des princes.

Le maréchal d'Anore, dont les craintes augmentaient sans cesse, l'engagea à négocier ; elle eut recours au

duc de Bouillon. L'orgueil du duc fut flatté de voir la reine obligée de rechercher son assistance : une sorte de traité de paix fut signé à Sainte-Menehould; des dignités et des gratifications furent accordées aux confédérés, et les états généraux furent convoqués.

Quelques jours avant l'ouverture des états, le parlement reconnut la majorité de Louis XIII, qui avait plus de treize ans.

La mémoire de Henri IV était plus chère que jamais. On était d'autant plus indigné des faveurs si multipliées que la reine accordait au maréchal d'Ancre et à sa femme, qui exerçait sur elle un si grand empire, que ces étrangers avaient osé manquer de respect au grand monarque si regretté de la France, et qu'ils lui avaient toujours déplu. Ces sentiments éclatèrent avec force dans les états : la reine s'en plaignit, mais ne parvint pas à calmer les ressentiments : le mécontentement fit renaître des soupçons. « Comment la reine, disaient plusieurs députés, n'a-t-elle pas paru plus touchée de la mort de Henri? Le procès de Ravaillac a été mal fait : on aurait trouvé des complices si on l'avait voulu. »

Les contestations devinrent très-vives ; les princes et leurs partisans voulaient que les états s'opposassent au mariage du roi avec une infante d'Espagne, et demandassent le changement du ministère; les membres du tiers-état secondaient le vœu des princes; le clergé soutenait la reine et les favoris de Marie de Médicis. Les idées politiques étaient encore si confuses qu'on ne proposa pas de mettre les ministres en accusation, et de les poursuivre devant la cour des pairs ou le parlement. On négocia avec habileté auprès d'un grand nombre de membres des états ; on apaisa des haines ; on dissipa des craintes ; on donna des espérances; on eut recours à ces termes moyens qui séduisent facilement, parce qu'ils ont une apparence de modération

et de sagesse, qui peuvent être souvent des arrangements heureux, mais qui sont presque toujours de courte durée, et deviennent si funestes lorsque les concessions sacrifient les droits imprescriptibles des peuples.

Les états présentèrent au roi leurs cahiers ou le résultat de leurs délibérations : ils exhortèrent le jeune monarque à continuer de se conduire d'après les avis de sa mère; ils le pressèrent de conclure un mariage sans désigner ni exclure aucune princesse; ils demandèrent que le conseil fût composé des princes, des prélats, des principaux seigneurs du royaume, et ne parlèrent pas du renvoi des ministres; ils s'élevèrent ensuite avec force contre la vénalité des charges, réclamèrent la suppression de cette vénalité, le retranchement des pensions et l'établissement d'une chambre de justice pour la recherche des financiers qui avaient dilapidé la fortune de l'état.

Le roi leur répondit que leurs cahiers allaient être examinés. Des députés de chacun des trois ordres restèrent pour se concerter avec les ministres relativement à l'exécution des demandes des états. On leur promit le retranchement de pensions et l'établissement de la chambre de justice; mais les états n'étaient plus assemblés; on ne donna aucune suite à leurs autres demandes.

La reine et ses adhérents avaient fait cependant une de ces fautes dont le souvenir ne s'efface jamais; ils avaient blessé l'amour-propre des députés du troisième ordre en les traitant avec une indifférence voisine du mépris, pendant qu'ils avaient comblé d'égards les députés de la noblesse et ceux du clergé; ils avaient oublié le système suivi par tant de rois de France depuis Hugues Capet, et abandonné les véritables amis du trône pour ceux qui avaient si souvent voulu usurper le pouvoir royal : ils durent redouter bientôt les effets

de cette conduite impolitique. Les députés du tiers-état firent entendre dans les provinces les plaintes et les murmures de la capitale; ceux qui restèrent à Paris avaient dans le parlement un grand nombre de parents et d'amis : le mécontentement fut très-grand dans cette compagnie. Le duc de Bouillon, qui n'avait pas pu parvenir à faire enlever au maréchal d'Ancre et aux ministres soumis au maréchal le pouvoir dont il aurait voulu jouir, ne négligea rien pour augmenter ce mécontentement. Les membres des états restés dans la capitale avaient insisté sur les demandes de leurs collègues auxquelles la cour n'avait pas promis de faire droit; la reine, très-embarrassée, leur avait dit qu'elle s'en occuperait lorsque le parlement lui aurait adressé des remontrances au sujet des objets de ces demandes, et particulièrement de la vénalité des charges. Les chambres des enquêtes envoyèrent des députations à la grand'chambre pour demander la convocation de tout le parlement; cette convocation fut accordée sans aucune difficulté; un arrêt des chambres assemblées invita les princes, les pairs et les grands-officiers de la couronne ayant séance et voix délibérative au parlement à se réunir aux chambres, pour délibérer avec elles et le chancelier sur les propositions qui seraient faites relativement au service du roi, au soulagement de ses sujets et au bien de l'état. La reine effrayée défend au prince de Condé et à tous les princes pairs, ou grands-officiers de la couronne de se rendre au parlement, mande les gens du roi, et leur dit combien elle est étonnée qu'une compagnie, instituée uniquement pour rendre justice aux particuliers, ait convoqué, de son autorité privée, les premières personnes du royaume *pour raisonner sur le gouvernement.* « Je suis surpris, » madame, lui répond le savant et courageux avocat » général Servin, que votre Majesté reproche au par-

» lement d'affecter la puissance souveraine en invitant » les princes, les pairs, les grands-officiers de la cou» ronne et M. le chancelier lui-même à se rendre à » ses assemblées : la compagnie n'a d'autre dessein que » de rendre les premiers de l'état témoins de sa fi» délité. »

La reine néanmoins fait rendre un arrêt du conseil qui ordonne au parlement d'envoyer au roi ses registres, et lui défend, sous peine de désobéissance, d'exécuter la délibération qu'il avait prise. Le parlement envoie ses registres ; le roi dit qu'il examinera l'arrêt de cette compagnie; mais les amis du duc de Bouillon parlent aux membres du parlement qui ont le plus d'influence. « Il ne faut pas, leur disent-ils, se laisser » vaincre par les difficultés : c'est un acte méritoire » de mettre sous les yeux d'un jeune roi des vérités » importantes qu'il ignore. Le parlement a mal fait de » se laisser abattre du premier coup ; s'il avait paru » vouloir résister, le prince de Condé et tous ses par» tisans seraient venus à son secours. Ce prince et les » seigneurs français bien intentionnés ne refuseront » pas de se joindre à la compagnie, s'ils peuvent comp» ter sur plus de constance dans ses résolutions. Il » faut faire une nouvelle tentative ; il est impossible que » les efforts du premier corps de l'état ne triomphent » pas de quelques courtisans, seuls auteurs de l'affront » qu'il vient d'essuyer. »

Le parlement arrête que le roi sera supplié de donner la réponse qu'il a promise. Quarante députés de cette compagnie vont demander cette réponse. « Le » parlement n'a aucun droit de se mêler des affaires » d'état, leur dit le chancelier ; il n'a pas même celui » de faire des remontrances, à moins que le roi ne » le lui ordonne. Votre arrêt est l'ouvrage de jeunes » conseillers, dont le nombre l'a emporté sur la pru-

» dence des anciens...... Le roi vous défend de mettre à » exécution l'arrêt rendu pour la convocation de la » cour des pairs, et de délibérer sur cette affaire. »

La reine parle aux députés dans le même sens. « Nous » supplions le roi, dit le premier président *de Verdun*, » de croire que toute la compagnie a concouru à former » l'arrêt. Ceux qui lui ont dit le contraire lui ont fait » un rapport infidèle, et je le supplie d'honorer de sa » bienveillance tous les membres du parlement. »

Le bruit se répand cependant que le roi se lasse de l'autorité de sa mère, et surtout de celle de ses ministres; le parlement croit les circonstances favorables pour présenter des remontrances contre les abus dont la France avait tant à se plaindre. Une foule immense borde les rues par lesquelles passe la grande députation chargée de porter ces remontrances si redoutées par la reine et par le ministère. Le premier président les présente; le roi les prend, promet de les examiner avec attention, et dit aux magistratsde se retirer. « Sire, répond le premier » président, nous supplions votre Majesté d'ordonner » que nos remontrances soient lues devant nous, afin » que nous puissions donner les explications qui pour- » raient paraître nécessaires. » La reine ni les ministres n'avaient prévu la demande du premier président; le roi l'accorde : on lit les remontrances à haute voix; elles sont écoutées dans le plus profond silence. *Le parlement*, est-il dit dans ces remontrances célèbres, *s'est toujours entremis utilement des affaires publiques; et les rois l'y ont appelé : c'est un mauvais conseil qu'on donne à votre Majesté de commencer l'année de sa majorité par tant de commandements de puissance absolue, et l'accoutumer à des actions dont les bons rois comme vous, sire, n'usent jamais que fort rarement. Plusieurs rois ont eu regret d'avoir violenté et non écouté le parlement; des princes étrangers, des empereurs, des papes se sont*

soumis à son arbitrage. Témoin de beaucoup de désordres dans l'état, il s'est assemblé, et a désiré le concours des princes et des pairs non pour ordonner et résoudre des moyens d'y remédier, mais pour les proposer à votre Majesté avec plus de poids et d'autorité lorsqu'elle verrait que les choses ont été considérées dans une telle et si célèbre compagnie.

Le parlement se plaint ensuite de ce que l'autorité et la sûreté du roi ont été attaquées dans les états généraux par des opinions ultramontaines. *Les anciennes alliances ne sont pas entretenues; le conseil est composé, non des princes, des grands du royaume et anciens ministres, mais de personnes introduites non pour leurs mérites et services rendus, mais par la faveur de ceux qui y veulent avoir des créatures, et les ministres et les autres conseillers du roi sont pensionnés par les cours étrangères.* « Nous vous supplions, sire, d'ordonner que les » officiers de la couronne ne soient plus troublés dans » leurs fonctions; nous vous demandons avec respect » qu'on ne donne plus de survivances; que les charges » cessent d'être vénales; qu'il ne soit plus permis aux » sujets du roi, ecclésiastiques ou autres, d'avoir des » communications fréquentes et des intelligences secrètes » avec les ambassadeurs et ministres étrangers; que les » libertés de l'Église gallicane soient soutenues, les » CONFIDENCES punies, les coadjutoreries supprimées; » qu'on mette des bornes à la multiplication des ordres » religieux; qu'on ne nomme aux archevêchés, évêchés » et abbayes que des régnicoles savants et de bonnes » mœurs; que votre Majesté, sire, fasse fleurir l'univer- » sité de Paris, et poursuivre par les juges ordinaires les » anabaptistes, juifs, empoisonneurs et magiciens, trop » communs chez les grands, qui les protègent; qu'elle » punisse les violences faites aux juges pour arrêter le » cours de la justice; qu'elle règle la qualité des affaires

» qui pourront être portées au conseil, et les formes » qui y seront observées; qu'elle interdise à ce conseil » de casser les arrêts du parlement, ou d'en suspendre » l'exécution sur de simples requêtes; qu'elle empêche » de changer ou altérer hors du conseil les arrêts qui y » auront été prononcés; qu'elle supprime les nouveaux » droits de chancellerie; et que l'on fasse justice des » grands crimes sans grâce ni délai, quels que soient les » coupables. » Le parlement témoigne aussi le désir de voir mieux administrer les finances, diminuer le nombre de ceux qui les manient, supprimer plusieurs pensions, défendre aux membres du conseil de recevoir des présents ou des pensions des adjudicataires des fermes, rechercher avec sévérité les maltôtiers, et appliquer leurs restitutions à la décharge des peuples. Il parle du commerce, des manufactures, des jeux de hasard, des fortifications, de la solde des troupes. « Qu'aucun édit » ni aucune commission, ajoute-t-il, ne puissent être » exécutés avant la vérification et l'enregistrement des » cours souveraines; que le parlement puisse convoquer » les princes et les pairs toutes les fois qu'il le jugera » convenable; *et en cas que ces présentes remontrances,* » *par les mauvais conseils et artifices de ceux qui y* » *sont intéressés, ne puissent avoir lieu, votre Majesté* » *trouvera bon, s'il lui plaît, que les officiers de votre* » *parlement fassent cette protestation solennelle, sous* » *votre autorité, que, pour la décharge de leurs con-* » *sciences envers Dieu et envers les hommes, et pour le* » *bien de votre service et la conservation de votre état,* » *ils seront obligés de nommer ci-après en toute liberté* » *les auteurs de ces désordres, et faire voir au public* » *leurs mauvais déportements, afin d'y être pourvu par* » *votre Majesté en temps plus opportun.* ».

A peine a-t-on fini d'entendre ces remontrances, qui peignent avec tant d'exactitude l'état dans lequel était

tombée la France depuis la mort du grand Henri, que la reine, bien éloignée de prévoir le sort qui l'attend, s'écrie : « On en veut à mon gouvernement; on me manque » de respect; ces remontrances mettent le comble aux » injures contenues dans les libelles répandus contre moi. » — Elles n'auraient dû être faites, dit le chancelier, que » lorsque sa Majesté aurait envoyé l'édit qu'il a promis » sur les cahiers des états. — Si les millions épargnés par » Henri IV, ajoute le président Jeannin, ont été dissipés, » c'est la faute des princes auxquels on a été forcé de » prodiguer les pensions et les gratifications pour empê- » cher une guerre ruineuse. » Les esprits s'échauffent vivement. Le roi dit qu'il fera connaître incessamment sa volonté, et congédie l'assemblée (1615).

Dès le lendemain, un arrêt du conseil supprime les remontrances comme prématurées et faites sans la permission du roi. « Sa Majesté va envoyer un édit au par- » lement, et recevra ensuite les remontrances de cette » compagnie. » L'arrêt du conseil est porté au parlement; le parlement arrête de nouvelles remontrances; des lettres *de jussion* arrivent pour l'enregistrement de l'arrêt du conseil. « Tenez ferme, disent aux membres de la com- » pagnie les émissaires du duc de Bouillon : le prince de » Condé se déclarera pour vous, et la nation, si mécon- » tente du ministère, vous secondera avec zèle. » Plusieurs conseillers disent au contraire à leurs confrères : « Quelle honte pour nous d'être les auteurs de la guerre » civile! On nous accusera d'avoir ébranlé le trône, raf- » fermi autrefois par nos mains. Le prince de Condé » d'ailleurs ne veut qu'épouvanter le ministère, obtenir » une paix avantageuse, et nous sacrifiera ensuite à la » colère du monarque. » Les ministres, de leur côté, craignent une déclaration du parlement. On se calme, on se rapproche, on négocie, on s'arrange : le parlement déclare qu'il n'a voulu blâmer ni la reine ni son gou-

vernement; il demande que son arrêt ne soit pas cassé; le ministère se contente de cette demande et de cette déclaration : l'assemblée des pairs n'a pas lieu, mais l'arrêt du parlement subsiste.

Le prince de Condé cependant continuait de témoigner du mécontentement et de l'aigreur; il s'opposa en plein conseil au voyage que le roi devait faire vers la frontière d'Espagne, au-devant de l'infante; il blâma de nouveau le mariage projeté; et, voyant que la reine-mère n'avait aucun égard à ses observations, il quitta la cour avec ses partisans, et se retira à Clermont. Le duc de Bouillon se rendit à Sédan, le duc de Longueville à Amiens. Les amis des princes publièrent un grand nombre d'écrits satiriques contre les ministres et surtout contre le maréchal d'Ancre. Le ministère y fit répondre par d'autres écrits; la cour fit de grandes promesses au peuple; elle négocia avec les mécontents : mais la reine-mère, dont la haine était aussi implacable que son affection ardente et aveugle, ne pouvait leur pardonner ni leur animosité contre le maréchal d'Ancre, dont elle voulait confondre tous les intérêts avec les siens, ni les horribles soupçons que pouvait faire naître contre elle le soin avec lequel ils répétaient qu'on n'avait pas recherché les complices de la mort du feu roi. Elle prolongea les négociations jusques au moment où elle eût rassemblé une armée; elle partit alors avec le roi pour aller au-devant de la fille de Philippe, et envoya aux princes l'ordre de la suivre. Ils la suivirent en effet, mais avec tous leurs partisans qu'ils avaient réunis, et en envoyant une justification de leur conduite aux cours souveraines et à l'assemblée des protestants réunie à Grenoble. C'était un spectacle singulier que de voir le roi et sa mère s'avancer avec toute la cour vers les frontières d'Espagne, à la tête d'une armée que commandait le maréchal de Bois-Dauphin, le duc de Bouillon suivre le maréchal avec l'armée des princes, le roi arriver à Bordeaux sans qu'au-

cune bataille eût été livrée, le prince de Condé s'établir dans le Poitou, et plusieurs gentilshommes venir se joindre aux volontaires réunis autour de ce prince.

Les parlements avaient envoyé au roi les lettres des princes sans les décacheter; et néanmoins, par une maladresse bien propre à augmenter leur animosité secrète contre le ministère, la reine-mère, le jour de son départ de Paris, avait fait enlever le président Le Jay, le principal auteur des remontrances du parlement, avait ajouté à cette violation des lois les plus sacrées en répondant au parlement, qui réclamait son président avec force, que le roi l'emmenait avec lui pour le consulter pendant son voyage, et, après cette ridicule et si condamnable ironie, l'avait fait laisser comme prisonnier dans le château d'Amboise.

Le parlement de Paris, vivement offensé, et qui d'ailleurs détestait le maréchal d'Ancre, comme tous les habitants de la capitale, enregistra cependant un édit par lequel le prince de Condé et tous ses adhérents étaient déclarés criminels de lèse-majesté. Cet édit augmenta le nombre des ennemis de la cour. L'assemblée des protestants se déclara pour les princes, et leva des troupes; le duc de Vendôme, fils du grand Henri, et gouverneur de la Bretagne, suivit l'exemple des protestants. « Nous » ne voulons, disent les mécontents, que faire rechercher » et punir les auteurs de la mort de Henri, et délivrer » le roi qui est prisonnier entre les mains de ministres » pervers. » Les feux de la guerre civile paraissaient près de couvrir de nouveau la France entière; et c'est au milieu de ces signes sinistres, qu'on n'espérait plus de voir écarter par quelque homme d'un grand génie, que se terminèrent les deux mariages si désirés par la reine-mère, celui du prince des Asturies avec la princesse Élisabeth de France, que le duc de Guise conduisit à la frontière, et celui du roi de France avec l'infante

d'Espagne Anne d'Autriche, que le même duc amena à Bordeaux, où la bénédiction nuptiale fut donnée aux deux époux.

Anne d'Autriche n'avait que quinze ans; Louis XIII était à peu près du même âge; ils se plurent beaucoup mutuellement en se voyant pour la première fois; mais la reine-mère, le maréchal d'Ancre et la femme du maréchal voulaient conserver l'autorité suprême; Louis XIII était aussi faible que sa mère était obstinée. On parvint aisément à inspirer aux deux époux ces préventions qui devaient si fort influer sur le sort de la France et de l'Europe.

Les destins de cette France que l'on a toujours vue, après les plus grands malheurs, se montrer de nouveau avec les avantages impérissables qu'elle doit au caractère de ses habitants et à la nature de ce beau territoire voisin de tant de mers, varié par tant de montagnes, arrosé par tant de rivières, et placé sous le plus beau climat, vers le vingt-cinquième degré de latitude, ces destins si remarquables étaient plus que jamais liés avec ceux de la Germanie.

Les états protestants de l'Allemagne avaient resserré à Halle, en Souabe, les liens de leur alliance et conclu cette fameuse *union de Halle* à laquelle Henri IV avait accédé solennellement. La direction de cette union avait été confiée à Frédéric IV, électeur palatin, comme au premier électeur protestant; et le prince Christian d'Anhalt avait été nommé général des troupes de la confédération (1610). L'électeur de Saxe ne voulut pas accéder à une union dont faisaient partie l'électeur de Brandebourg et le comte palatin de Neubourg, qui, avec le secours de la France et de la Hollande, s'étaient emparés des duchés de Clèves, de Juliers et de Berg dont il prétendait être l'héritier, et dont l'empereur Rodolphe II lui avait donné l'investiture éventuelle; apprenant ensuite que la confédération s'était

rendue garante du traité de Dortmund, par lequel l'électeur de Brandebourg et le comte palatin étaient convenus, avec le consentement des états des trois duchés, de posséder et d'administrer en commun ces trois provinces, il ne négligea rien pour empêcher les progrès de cette union. Mais quels nouveaux malheurs et quelles longues guerres préparait à l'Allemagne l'intolérance religieuse confondue avec l'intolérance politique! L'union de Halle devait être combattue par des ennemis bien plus puissants que l'électeur de Saxe.

On forma à Wurtzbourg une contre-fédération composée de trois électeurs ecclésiastiques et des principaux états catholiques d'Allemagne : on lui donna le nom de *ligue*, que les malheurs de la France auraient dû rendre odieux. Mais que peuvent les leçons de l'expérience contre les passions humaines! Le duc de Bavière fut nommé chef et général de la ligue. L'archiduc Léopold leva un corps d'armée pour s'emparer des duchés de Juliers et de Berg, dont un arrêt du conseil aulique avait ordonné le séquestre provisoire entre les mains de l'archiduc d'Autriche, évêque de Passaw. Ses troupes furent battues par celles des princes unis. L'empereur ordonna à la ligue de punir les vainqueurs; mais Rodolphe II était méprisé de tous les partis; l'ambition du conseil aulique était trop connue, et les princes de la ligue virent aisément à quelle tyrannie ils allaient s'exposer. Le duc de Bavière non seulement refusa d'obéir à l'injonction de Rodolphe, mais encore conclut, au nom de ses confédérés, avec les princes de l'union protestante, un traité de paix et de neutralité par lequel les deux confédérations convinrent de réformer toutes les troupes dont elles n'auraient pas besoin pour leur défense, le maintien des constitutions de l'empire et la conservation de la paix.

L'indépendance à laquelle les états germaniques venaient de faire un grand sacrifice fut d'ailleurs bien

favorisée par les divisions de la famille impériale. L'archiduc Léopold était entré en Bohême, et s'était emparé de la ville de Prague; il avait pour lui la faveur de Rodolphe II, auprès duquel les Espagnols ne cessaient d'agir contre Mathias, roi de Hongrie, auquel ils ne pouvaient pardonner de s'être mis dans le temps à la tête des insurgés des Pays-Bas; mais Mathias s'était attaché les états de Bohême. Léopold fut obligé d'évacuer ce royaume; et Rodolphe, ne pouvant résister à l'ascendant de Mathias et à la volonté des états de Bohême, en céda le diadème à Mathias, qui fut couronné à Prague, et y reçut l'hommage des états de Bohême, de Lusace, de Silésie et de Moravie (1611).

Les princes protestants cependant, malgré le traité signé à Munich par le duc de Bavière, conçurent de nouvelles craintes pour le maintien de leurs droits. Ils tinrent à Rotenbourg, en Franconie, une assemblée générale de l'union, réglèrent le contingent en hommes et en argent de chaque état protestant, résolurent de lever des troupes, de former des magasins, d'établir des arsenaux, envoyèrent des ambassadeurs en France, en Angleterre, en Hollande, commencèrent une correspondance confidentielle avec les Suisses et avec les Vénitiens, prirent des mesures contre les entreprises des princes catholiques, et s'occupèrent des moyens d'empêcher la chambre impériale d'abuser contre eux de son autorité. Rodolphe II leur envoya des ambassadeurs, leur promit de les satisfaire sur tous leurs griefs, s'engagea à leur donner toute sorte de sûretés pour l'avenir. « Nous demandons des effets et non des paroles, répondirent les états protestants. La cour impériale nous » donne depuis trop long-temps des promesses vaines » et fastueuses. Nous en avons appris la juste valeur; » nous sommes las de servir de jouets et de victimes à » des ministres ambitieux et perfides. Nous allons nous

» occuper de la conservation de l'empire, puisque son » chef ne veut rien faire pour en prévenir la ruine; et » nous nous rendrons justice nous-mêmes tant que les » tribunaux de l'empire nous la refuseront. »

Peu de temps après l'assemblée de Rotenbourg, Rodolphe II tomba dans une mélancolie profonde, et mourut dans le mépris. Son frère l'archiduc Mathias, roi de Hongrie et de Bohême, fut élu à sa place, et couronné à Francfort (1612).

Depuis un an, était monté sur le trône de Suède un jeune prince qui n'avait encore que dix-sept ans, mais qui était destiné à jouer un grand rôle en Allemagne, et à faire retentir l'Europe du bruit de ses victoires. Charles IX, troisième fils du grand Gustave Wasa, et que les états de Suède avaient reconnu pour monarque après la déposition de Sigismond, qui, pendant douze ans, avait réuni la couronne de Suède à celle de Pologne, avait soutenu plusieurs guerres, et cessé de vivre en 1611. Son fils Gustave-Adolphe lui succéda. Son père, quelques mois avant de mourir, l'avait déclaré majeur en présence des états. Il s'était déja distingué en enlevant aux Danois la ville de Christianstadt. Il continua de soutenir la guerre contre le Danemarck, remporta des victoires, et obligea l'ennemi à accepter un traité de paix, d'après lequel Gustave-Adolphe fit compter aux Danois un million d'écus, et recouvra Calmar, Eltsbourg et le fort de Risbi (1613).

Vers le même temps, le nouvel empereur Mathias demande à la diète germanique des secours contre les Ottomans, qui avaient rompu la trêve faite avec la Hongrie. Les états catholiques, le duc de Saxe et quelques autres états protestants qui n'avaient pas voulu entrer dans *l'union de Halle* accordent des subsides; mais les princes de l'union s'écrient: « Pourquoi épuiser l'empire par » de nouvelles taxes? pourquoi ne pas remédier plutôt

» aux maux qui l'affligent? que l'on commence par » redresser les griefs que nous avons contre l'administra» tion impériale; que l'on défende au conseil aulique de » s'ingérer dans les affaires de justice, de haute police et » du gouvernement qui ne sont pas de sa compétence; » que, dans celles qui concernent la paix publique et la » collation des fiefs de l'empire, il n'agisse que de concert » avec les états; qu'on lui interdise d'évoquer les causes » à la connaissance de l'empereur; que les présidents et » les assesseurs de la chambre impériale soient choisis en » nombre égal dans les deux religions; que la ville de » Donawerth soit rétablie dans ses droits de ville impé» riale. — Combien de transgressions ne doit-on pas vous » reprocher, leur disent les princes catholiques, contre » la pacification de 1555? combien de fois ne l'avez-vous » pas violée en vous enrichissant des dépouilles de l'É» glise, et en vous appropriant un grand nombre de » bénéfices possédés à cette époque par des catholi» ques? » Les esprits s'aigrissent; les princes de l'union protestent contre les subsides accordés par les catholiques.

Une nouvelle cause de troubles et de guerre s'élève dans la Germanie; la division éclate entre l'électeur de Brandebourg et le comte palatin au sujet des duchés de Clèves, de Juliers et de Berg, qu'ils possèdent en commun; on arrête, pour faire cesser cette division, le mariage du jeune duc de Neubourg avec la fille de Jean Sigismond, électeur de Brandebourg; mais, dans un moment d'emportement, l'électeur frappe de la manière la plus outrageante celui qui doit être son gendre; le jeune duc, ne respirant que vengeance, abandonne l'union, embrasse le parti de la ligue, se fait catholique, épouse la fille du duc de Bavière, et demande l'assistance des Espagnols. Spinola, qui commande leur armée dans les Pays-Bas, s'empare de Dusseldorf, de Duren, d'Orfoi et de Wesel; l'électeur de Brandebourg réclame le secours

des Hollandais, et, pour avoir plus de droits à leur alliance, quitte les opinions de Luther pour adopter celles de Calvin. Le prince d'Orange met des garnisons dans Juliers et dans plusieurs autres villes; la France, l'Angleterre, la Hollande, l'électeur de Cologne et le duc de Wurtemberg parviennent à arranger l'électeur de Brandebourg et le comte palatin; il est convenu qu'en attendant un règlement définitif l'électeur de Brandebourg administrera exclusivement le duché de Clèves, le comté de La Mark, celui de Ravensberg; que le comte palatin de Neubourg administrera seul les duchés de Juliers et de Berg, et que les troupes étrangères évacueront ces états. Le duc de Neubourg refuse cependant d'exécuter le traité qu'il a ratifié, et les Espagnols et les Hollandais gardent les places dont la conservation convient le mieux à leurs intérêts.

Les princes de l'union tiennent à Nuremberg une nouvelle assemblée générale; ils confient la direction des affaires de leur confédération à l'électeur palatin Frédéric V, qui vient d'épouser Elisabeth d'Angleterre, fille de Jacques Ier, et ils admettent solennellement la Hollande au nombre des membres de leur fédération (1614).

Depuis un siècle ou environ, la maison d'Autriche avait établi des postes en Allemagne; l'empereur Maximilien Ier avait voulu en avoir sur la route de Vienne à Bruxelles, où était son petit-fils l'archiduc Charles d'Autriche. Il avait demandé l'agrément des princes et des états, dont cette route traversait les territoires; et il en avait confié la direction à François de Taxis. L'archiduc Charles, devenu empereur sous le nom de Charles-Quint, augmenta beaucoup, par les soins de Jean-Baptiste de Taxis, l'établissement de ces postes allemandes. Son fils Philippe II joignit ses postes d'Italie avec la route de Vienne à Bruxelles par un embranchement qui se terminait à Ausbourg. Plusieurs princes et états germa-

niques imitèrent l'établissement impérial; de simples particuliers imaginèrent de placer entre les principales places commerçantes d'Allemagne des relais destinés à porter les lettres et les paquets. Les bouchers des villes impériales se distinguèrent dans cette spéculation. Léonard de Taxis persuada, en 1579, aux ministres de Rodolphe II de déclarer impériales les postes établies sur la route de Vienne à Bruxelles et sur quelques autres routes, de défendre les messageries établies par des particuliers, et de placer sous la protection de l'empereur et de l'empire le directeur général des postes et les maîtres de poste répandus dans les territoires des états. Léonard de Taxis, directeur général, parvint à augmenter successivement le nombre des chemins garnis de postes qui traversaient l'Allemagne, en demandant le consentement des états sur le territoire desquels passaient ces nouvelles grandes routes; et enfin, dans la troisième année du règne de Mathias, la surintendance générale des postes d'Allemagne fut érigée par l'empereur en fief d'empire en faveur de Lamoral baron de Taxis, et de ses descendants. Lamoral en reçut l'investiture; et l'archevêque électeur de Mayence, en qualité d'archi-chancelier de Germanie, fut nommé protecteur général du *Régalien des postes* en Allemagne (1615).

Pendant les derniers développements d'un établissement aussi important que celui des postes pour la prospérité du commerce et les progrès de la civilisation, quel coup funeste venaient de porter à la péninsule espagnole une ignorance fanatique, une cruelle intolérance, une sotte politique, et l'ineptie du gouvernement! On avait persuadé à l'imbécile Philippe III que les Maures de la péninsule avaient promis de lever l'étendard de l'insurrection lorsque les Français auraient franchi les Pyrénées; on avait ajouté qu'ils n'avaient embrassé le christianisme qu'en apparence, et pour pouvoir rester

en Espagne malgré les édits de Ferdinand V, de Charles-Quint et de Philippe II, Philippe III, séduit par les conseils les plus ineptes et les plus malheureux, ordonne à tous les Maures, que l'on nommait alors *Maurisques*, de sortir de l'Espagne avant six mois, et sous peine de mort; on leur permet de vendre leurs biens immeubles, et d'en emporter la valeur en marchandises. Le duc d'Ossuna s'immortalise en osant seul blâmer cette mesure désastreuse. Plus de cinq cent mille Maures quittent l'Espagne, et se réfugient en Afrique et en Asie; ils parviennent à emporter, malgré le gouvernement, tout ce qu'ils possédaient en or, en argent, en pierreries. Mais ces pierreries, cet argent, cet or, ne sont rien en comparaison de la véritable perte du royaume. L'agriculture, le commerce, l'industrie et les arts quittent avec les Maures cette péninsule, qui, laissée pour ainsi dire sans défense contre l'avidité excitée par les richesses d'immenses colonies, et contre d'absurdes règlements, devait bientôt ne montrer que des villes dépeuplées, des hameaux ruinés et des campagnes incultes.

La Sicile, cette île dépendante de l'Espagne, languissait sous un mal qui devait aussi se répandre dans la péninsule. Le clergé y jouissait de tant de priviléges et de biens, et le nombre des ecclésiastiques y était devenu si considérable qu'on n'y trouvait plus assez d'hommes ni pour cultiver les terres de cette île qui avait nourri une si grande partie de l'empire romain, ni pour entretenir le commerce, ni pour fournir les soldats dont l'Espagne ne cessait d'y ordonner la levée. Quels terribles effets du gouvernement absolu !

Aucun exemple néanmoins n'aurait pu changer à cet égard les opinions de Jacques I[er], roi d'Angleterre; il avait toute l'opiniâtreté que donne une instruction imparfaite réunie à peu d'esprit; il avait permis de publier deux ouvrages destinés à la défense des maximes les plus favo-

rables au despotisme : dans le premier, un nommé Cowel soutenait que le roi n'était lié par aucune loi de l'état, ni par le serment qu'il prêtait lors de son couronnement (1609). L'auteur du second ouvrage, le docteur Blackwood, prétendait que les Anglais avaient perdu toutes leurs libertés par la conquête de Guillaume, duc de Normandie. La nation fut si offensée des maximes de ces auteurs que le parlement résolut de sévir avec force contre eux. Jacques s'alarma du mauvais succès de son essai, s'empressa de prévenir les effets du ressentiment général, et, par une proclamation, retira les exemplaires des deux livres. Il voulait d'ailleurs obtenir un subside considérable. Le comte de Salisbury (Robert Cécil) le demanda au parlement. « Sa Majesté, dit-il, est résolue à détruire » tous les abus; mais elle veut conférer l'ordre de chevalerie à son fils aîné Henri, prince de Galles; elle a payé » les dettes de la reine Élisabeth, dépensé de grandes » sommes pour les funérailles de cette princesse, pour » le voyage de la reine et de ses enfants d'Édimbourg à » Londres, pour la réception du roi de Danemarck et » des ambassadeurs étrangers; soldé une armée de dix-» neuf mille hommes en Irlande, entretenu sa cour, » celle de la reine et celle de ses enfants, envoyé des am-» bassades aux différentes puissances du continent, fait » des libéralités nécessaires à ses officiers et aux gens at-» tachés à sa personne. Rien n'égale, ajouta-t-il, la sa-» gesse et la probité du roi; et, bien loin de vouloir » gouverner despotiquement, il sera toujours prêt à » écouter les remontrances de son parlement, pourvu » que les chambres ne s'écartent pas du respect qu'elles » doivent à un si grand et si *gracieux* souverain. »

Ce discours maladroit produisit l'effet auquel Cécil aurait dû s'attendre : « On ne connaît que trop, dirent » plusieurs membres de la chambre des communes, les » prodigalités du roi et ses profusions excessives en faveur

» des personnes de sa nation : son intention est d'anéantir » les priviléges des Anglais par des usurpations succes» sives. On lui a entendu dire que les lois civiles des em» pereurs romains doivent être substituées aux lois » communes d'Angleterre ; et quelles sévérités n'a pas » exercées contre les puritains la cour de *haute com» mission ?* »

Toutes ces contrariétés enflammèrent l'imagination du roi à un tel degré, qu'oubliant toutes les précautions qu'il avait cru devoir prendre jusques à cette époque pour cacher ses opinions et ses projets, s'abandonnant à la manie du pouvoir absolu qui le dominait, et ne doutant pas du succès de son éloquence dont il avait une si haute idée, et que ses courtisans vantaient avec tant de bassesse, il réunit les deux chambres à Whitehall, et leur parla ainsi : « La prérogative des rois est semblable à la puis» sance divine : comme Dieu peut créer ou anéantir, » faire ou défaire suivant sa volonté, les rois ont le pou» voir de donner la vie ou la mort, et de juger tout l'u» nivers sans être sujets à aucun jugement terrestre. Ils » peuvent élever les pauvres et abaisser les riches, et » comme des joueurs d'échecs, changer un simple pion » en chevalier ou en évêque. Les rois qui ne sont pas des » tyrans, se conforment néanmoins aux lois qu'ils ont » établies ; mais de même qu'il est blasphématoire de dis» puter sur ce que Dieu peut faire, il est séditieux aux » sujets de disputer sur ce que pourrait faire un roi dans » toute l'étendue de sa puissance : je vous assure de mon » attachement aux lois communes, pourvu qu'elles » soient revues et corrigées ; mais je vous prie de ne pas » vous mêler du gouvernement ; c'est le métier du roi. » Je l'ai exercé trente ans en Écosse, j'y ai fait mon » apprentissage pour l'Angleterre ; Phormion n'est plus » nécessaire pour instruire Annibal. Vous connaissez les » causes qui me font désirer un subside : je vous demande

» les secours qui me sont indispensables; si vous me les » refusez, ma réputation serait exposée en Europe : on » douterait ou de mon mérite ou de votre affection pour » moi. »

Ce discours grava dans le cœur des Anglais un ressentiment qui, s'accroissant avec les années, devait produire un jour des effets si funestes à la royauté.

Le comte de Salisbury demande aux communes, non seulement un subside proportionné aux besoins que le monarque éprouvait, mais encore un don de 200,000 livres qui serait renouvelé chaque année, et destiné à soutenir l'éclat de la majesté royale. Les communes accordèrent un subside, qui, suivant les historiens anglais, ne s'élevait pas à la sixième partie de celui que Salisbury avait demandé, et quant au revenu annuel de 200,000 livres, elles refusèrent de le donner, à moins que les gardes nobles ne fussent supprimées, *les pourvoyances* abolies, les priviléges de la nation étendus, et tous les abus réformés. Quelles plaintes ne formèrent-elles pas ensuite contre les prétentions de Jacques qui voulait que ses proclamations eussent force de loi contre le pouvoir attribué à la cour de haute commission, contre les changements faits par le monarque au livre des tarifs, et contre les nouveaux droits auxquels on avait soumis certaines marchandises? « Que personne, dirent-elles, ne soit » obligé de prêter de l'argent au roi, ni de donner les » raisons de son refus. » Plusieurs messages leur ayant défendu de délibérer sur le droit d'établir des impôts: *Notre droit fondamental*, répondirent-elles, *est de délibérer sur tout ce qui concerne les sujets du royaume.*

Elles passèrent ensuite un bill contre les taxes mises sur les marchands et les marchandises; la chambre des pairs le rejeta : et les communes dans la session suivante, ayant montré la même fermeté, proféré les mêmes re-

proches, commencé les mêmes recherches, le roi se détermina à les dissoudre.

Les courtisans marquèrent une joie extrême d'être délivrés pour quelque temps de censeurs trop incommodes. Les fêtes se succédèrent; un jeune homme nommé Robert Carr, remarquable par sa figure et par ses grâces naturelles, fut chargé de présenter au roi, dans un tournoi, le bouclier et la devise du monarque : son cheval se cabra et le renversa par terre; il eut la jambe cassée. Le roi, frappé de sa bonne mine et touché de son accident, le fit transporter dans son palais, le visita souvent, le trouva d'une ignorance et d'une simplicité égales aux charmes de sa figure, résolut d'être son instituteur, lui apprit le latin, s'attacha de plus en plus à lui, et nomma successivement ce nouveau favori, chevalier, gentilhomme de la chambre, trésorier d'Écosse, baron de Branspech, vicomte de Rochester et chevalier de l'ordre de la Jarretière.

Vers le commencement de la faveur du vicomte de Rochester, Henri Hudson, célèbre pilote anglais, cherchant un passage au travers du nouveau continent pour aller de la Mer Atlantique boréale, dans le grand Océan septentrional, si improprement nommé Mer Pacifique, avait découvert le détroit et l'immense baie auxquels la justice et la reconnaissance des peuples ont conservé son nom, et sur les bords desquels les Anglais devaient, un demi-siècle plus tard, établir un grand commerce des pelleteries du nord de l'Amérique (1610).

L'année qui suivit la découverte du détroit et de la baie d'Hudson fut l'époque d'une grande détermination prise relativement à l'Irlande, et qui honore le règne de Jacques Ier. Ce monarque, après avoir calmé les esprits par une amnistie générale, étendit jusques aux Irlandais le bénéfice des lois d'Angleterre, partagea en comtés une grande partie de leur territoire, y établit des shérifs et

des juges de paix, abolit les exactions qu'exerçaient les lords et les *chieftains*, fit évaluer et réduire à des sommes d'argent fixes, les rentes et d'autres services féodaux, assura par cette mesure aux tenanciers, la propriété de leurs terres, les fit passer ainsi d'un esclavage misérable à l'indépendance et à l'aisance; partagea en différentes portions les propriétés échues à la couronne, les donna à des particuliers irlandais, anglais ou écossais, à condition de les cultiver convenablement; leur imposa certaines améliorations, et, par la réunion de toutes ces déterminations, rendit l'Ulster et quelques autres parties les plus sauvages de l'Irlande, des pays dignes d'être cités parmi les contrées les mieux cultivées de l'Europe.

Peu de temps après cette opération si importante et si paternelle, Jacques Ier perdit son fils aîné le prince de Galles, et le comte de Salisbury, qui peut-être était le seul de ses ministres qui eût l'art, en paraissant applaudir à toutes les résolutions de son souverain, de le détourner insensiblement des projets dangereux.

Le vicomte de Rochester jouissait toujours de la plus grande faveur; mais, dirigé par les conseils du sage sir Thomas Overbury, il se conduisait avec tant de modération qu'il était aussi agréable au peuple qu'à son prince. Mais la belle et jeune fille du comte de Suffolk avait été mariée à l'âge de treize ans avec le comte d'Essex. La consommation du mariage avait été renvoyée après le retour du comte qu'on avait engagé à voyager sur le continent; Rochester et la jeune comtesse se virent, et devinrent passionnés l'un pour l'autre. Le comte d'Essex revint en Angleterre, amoureux de sa femme, il voulut jouir de ses droits: la comtesse, n'ayant que de la haine pour celui dont la présence venait l'enlever à son amant, refusa son mari. Elle eut recours, suivant l'esprit du temps, à un prétendu magicien, et en reçut une poudre qui devait changer l'amour de son mari

en antipathie et en aversion. La publicité de l'intrigue de la comtesse avec Rochester suffit pour inspirer au comte d'Essex le plus grand éloignement pour sa femme; il l'abandonna comme indigne de lui. L'amour et la haine de la comtesse devinrent alors extrêmes; elle désira avec violence de divorcer avec le comte et d'épouser Rochester. Le vicomte en parla à sir Thomas: « Ces démarches se» raient infâmes, lui dit Overbury; elles vous condui» raient à la honte et au malheur. » La comtesse devient furieuse: elle jure la perte d'Overbury; et Rochester, égaré par les charmes de la comtesse, forme un complot contre son ami. « Sir Thomas, dit-il au roi, est devenu » d'un orgueil insupportable; je prie votre Majesté de » l'envoyer en ambassade en Moscovie. On vous a des» servi dans l'esprit du roi, dit-il à Overbury: refusez » l'ambassade de Moscovie; le ressentiment du roi sera » bientôt apaisé, et je vous ferai donner une ambassade » bien plus avantageuse. » Overbury croit que Rochester a toujours pour lui l'amitié la plus tendre, et prie le monarque de permettre qu'il n'aille pas en Moscovie. Rochester présente au roi ce refus comme une marque d'insolence et de mépris pour sa Majesté; Overbury est renfermé dans la Tour sans pouvoir communiquer avec sa famille ni ses amis.

Le comte de Northampton, oncle de la comtesse, supplie le roi d'accorder à sa nièce un divorce qu'elle demande avec un mari qui est hors d'état de consommer son mariage. Jacques, empressé d'obliger un favori dont il n'ignore pas la passion, donne une commission sous le grand sceau, à des évêques et à des juges; des matrones sont nommées, la comtesse obtient la permission de ne paraître devant elles que voilée; on lui substitue, suivant quelques historiens, une jeune fille de sa taille: les matrones la déclarent vierge; le comte d'Essex dit qu'il n'a jamais usé des droits du mariage, et qu'il ne se croit pas en

état de le consommer avec sa femme. Les juges prononcent la nullité de son union avec la comtesse; le vicomte de Rochester est créé comte de Sommerset, et épouse solennellement son amante; mais la comtesse n'est pas satisfaite; elle veut la mort d'Overbury, le malheureux est empoisonné; il meurt dans la prison; et le remords entre dans l'âme de Sommerset.

Les prodigalités de Jacques étaient cependant devenues excessives; ses ministres ne pensaient qu'aux moyens de faire arriver de l'argent dans son trésor sans le secours du parlement; il créa des baronnets héréditaires, leur imposa l'obligation d'entretenir un certain nombre de soldats en Irlande, et leur permit de se dispenser de cette obligation en payant une somme d'argent; il vendit des privilèges exclusifs, obligea, suivant un ancien usage, toutes les personnes qui jouissaient de 40 livres de rente en fonds de terre, à recevoir l'ordre de chevalerie, ou à payer une certaine somme, si elles n'étaient pas en état de soutenir cet honneur; vendit à différents prix des titres de comte, de vicomte et de baron dans les trois royaumes, contraignit ceux qui avaient des titres défectueux à payer pour en obtenir la confirmation, reçut des amendes excessives que la chambre étoilée appliqua à son trésor, et ne remarqua pas combien, en avilissant la partie aristocratique de la nation, il énervait sa force, et augmentait celle de la partie démocratique.

Ces diverses ressources étaient néanmoins bien insuffisantes pour les folles dépenses et les dons extravagants du monarque (1614). Il convoqua un parlement; il lui demanda un subside pour le mariage de sa fille, la princesse Élisabeth, et promit d'examiner ensuite les griefs dont la nation se plaignait; les espérances des favoris furent bien trompées. « De quelle manière, dirent les » membres de la chambre des communes, a-t-on em-

» ployé les revenus de la couronne? quels dons excessifs n'a pas faits le roi à ses compatriotes, en argent et en terres, qu'ils ont ensuite vendues pour en emporter la valeur en Écosse? d'où vient ce grand nombre de papistes récusants? n'est-ce pas de l'introduction des lords catholiques dans le conseil et des négociations commencées par le roi, pour marier ses fils avec des filles de princes papistes? combien n'a-t-on pas établi de monopoles préjudiciables au commerce, et de quels moyens extraordinaires la cour ne s'est-elle pas servie pour se procurer de l'argent sans l'intervention des deux chambres? »

Le parlement décida de demander par une adresse la réforme de tous ces abus. Jacques Ier, irrité de cette fermeté, ordonne la dissolution du parlement, veut qu'on ait recours à *une bienveillance*, ou taxe en apparence volontaire, prescrit qu'on lui envoie la liste de ceux qui refuseront de contribuer, ou fourniront une somme disproportionnée aux circonstances, fait emprisonner plusieurs membres du parlement qui ont parlé trop librement de lui et de sa prérogative, détruit ainsi la principale base des libertés anglaises, ne voit pas que c'est en attaquant les garanties d'un peuple qu'on le pousse vers les insurrections les plus terribles, et rassemble les éléments de l'orage épouvantable qui devait éclater sur la tête de son successeur.

Mais à côté des grands changements qui s'opèrent ou se préparent sur le continent européen, quel petit spectacle que celui des intrigues puériles de favoris ou de courtisans avides de se combattre auprès d'un roi tel que Jacques Ier! Les ennemis de Sommerset jetèrent les yeux, pour le supplanter, sur George de Villiers, le second fils d'Édouard de Villiers, gentilhomme du comté de Lancastre. Ce jeune George n'avait que vingt ans, et possédait toutes les grâces extérieures qui captivaient si

facilement le faible esprit de Jacques. Les élèves de l'université de Cambridge allaient représenter une comédie devant le monarque. George de Villiers arrivait de France, où il avait tâché de réunir tous les agréments des manières françaises; on l'habilla avec beaucoup d'élégance, et on le plaça dans la salle de manière qu'il pût attirer facilement les regards du roi (1615). Jacques, en le voyant, donna les plus grandes marques d'admiration, et le nomma un de ses échansons. Sommerset, en qualité de chambellan, avait une assez grande autorité sur les échansons; il fit éprouver à Villiers de grands désagréments; mais son jeune rival lui enlevait chaque jour une part d'autant plus grande dans la faveur du roi, que les ennemis de Sommerset ne cessaient de vanter à Jacques la beauté, la vertu et toutes les autres qualités du jeune George. Le caractère de Sommerset était d'ailleurs changé; troublé par ses remords, il paraissait mélancolique, négligeait sa parure, avait perdu sa vivacité, ne se plaisait plus aux divertissements qui avaient tant de charmes pour le monarque, et, ce qui contribua beaucoup à le perdre dans les bonnes grâces de Jacques, il donna des marques d'une avarice que Jacques détestait; l'archevêque de Cantorbéry parvint même à obtenir de la reine qu'elle recommandât au roi George de Villiers; et Jacques s'empressa de faire George chevalier, et de le nommer gentilhomme de sa chambre.

Sommerset ne vit que trop combien son crédit chancelait; il craignit les effets de la haine de ses ennemis. « Sire, dit-il au monarque en se jetant à ses pieds, ceux » qui me haïssent pourraient faire valoir contre moi » quelque faute ou quelque erreur dans laquelle j'aurais » pu tomber par fragilité ou par ignorance; je supplie » votre Majesté de m'accorder un pardon général. » Le roi le lui accorde et le signe; mais ce pardon est rédigé de manière qu'il s'applique à tous les crimes ou délits

dont Sommerset pourrait à l'avenir devenir coupable; le chancelier refuse d'y apposer le grand sceau; Sommerset croit de sa politique de ne pas insister, et il n'est plus question du pardon.

Un homme, attaché à l'apothicaire qui avait préparé le poison pour Overbury, s'était retiré à Bruxelles; il découvre à l'envoyé du roi d'Angleterre toutes les circonstances du crime; le roi en est informé : il ordonne qu'on garde le silence; il déclare même qu'il veut établir une bonne intelligence entre Sommerset et Villiers. « Allez chez Sommerset, dit-il à George, et demandez-lui sa protection. » Villiers se hâte d'obéir. « Je vous prie, dit-il au comte, de me recevoir au nombre de vos très-humbles serviteurs; je vous serai » attaché avec la plus grande fidélité, et c'est de vous » que je veux tenir toute ma fortune. — Je ne veux » aucun de vos services, lui répond Sommerset; et je » vous *romprai le cou* si j'en trouve l'occasion. » Le roi, irrité de cette réponse et ne conservant plus aucune affection pour Sommerset, le livre secrètement à la justice; et, d'après l'historien Smolett, quelle indigne duplicité il montre, ou quel singulier égarement s'empare de son esprit! Il était à Royston; il envoie un messager à Coke, lord grand-justicier; il lui ordonne d'expédier des warrants pour faire arrêter le comte de Sommerset, la comtesse et leurs complices. L'officier chargé des warrants arrive à Royston; le comte allait partir pour Londres; le roi le tenait embrassé, et lui disait : « Serai-je long-temps sans vous voir? » L'officier montre son ordre. « Oser arrêter un pair du royaume » en présence du roi! s'écrie Sommerset furieux. — Il » faut que vous obéissiez, lui dit Jacques en riant; si » Coke m'envoyait chercher, je serais obligé de me » rendre auprès de lui. » Le roi accompagne le comte jusques à sa voiture, l'embrasse de nouveau. « Reve-

» nez promptement, lui dit-il; vous savez que je ne » puis vivre sans vous. » Le comte part, et Jacques s'écrie : *Va, que le diable te conduise, et que je ne revoie jamais ta face.*

Le comte et la comtesse sont renfermés dans la Tour; on les condamne à mort, ainsi que leurs complices qui sont exécutés. On diffère pendant plusieurs années l'exécution du comte et de la comtesse. Le roi leur fait grâce, et fait même un don au comte, sous un nom supposé; mais l'amour, qui avait rendu criminels le comte et la comtesse, devient une haine mutuelle et implacable.

Le jeune Villiers était devenu l'objet de toute la faveur du roi; c'était comme un nouveau monarque monté sur le trône d'Angleterre. Il tâchait de se faire pardonner son ambition et sa puissance par les manières les plus affables; mais toutes les places de la cour furent bientôt données à ses créatures. Le chancelier Ellesmère étant venu à mourir, le roi, à la recommandation de Villiers, donne le grand sceau à François Bacon, fils de Nicolas Bacon, chancelier d'Angleterre sous la reine Élisabeth. Les ouvrages de François Bacon lui ont donné une gloire immortelle; la postérité, remplie d'admiration pour les monuments de son génie, ne veut voir en lui que cette gloire dont l'éclat rejaillit sur l'humanité entière; et quelle distance immense entre ce génie créateur et le monarque dont il était le chancelier! Jacques Ier s'était mis pour ainsi dire à la disposition de l'Espagne pour obtenir que la main de l'infante Marie, fille de Philippe III, fût donnée à Charles, prince de Galles; et dans l'espérance par laquelle le comte de Gondemar, ambassadeur d'Espagne, avait l'art de le tenir en quelque sorte enchaîné, il voyait avec indifférence les efforts de la cour de France pour détruire la religion protestante, et ceux de la maison d'Autriche pour do-

miner sur l'Europe entière. Pendant qu'absorbé dans les projets de son orgueil, il négligeait de si grands intérêts, il continuait de prodiguer des sommes immenses et d'aliéner presque tous les domaines de la couronne pour enrichir ceux qui plaisaient à son caprice; mais il ne savait plus comment ajouter à ses folles profusions, et il voulait donner une grande fortune à George de Villiers. Les états de Hollande en furent informés; ils craignaient que leurs places de sûreté, confiées à l'Angleterre sous le règne d'Élisabeth, ne fussent livrées aux Espagnols auxquels Jacques paraissait ne vouloir rien refuser. Leur envoyé insinua au ministère de Jacques que, si ce prince consentait à leur rendre leurs villes de sûreté, les états vraisemblablement feraient tous leurs efforts, en empruntant à de gros intérêts, pour payer ce qu'ils devaient au monarque. Jacques résista d'autant moins à l'envie de toucher une grande somme d'argent, que cette envie était vivement partagée par les courtisans qui avaient le plus de crédit. Il écrivit aux états; ils lui envoyèrent leur célèbre avocat général ou *grand pensionnaire* Jean d'Olden Barnevelt. Ce grand homme d'état négocia avec tant d'habileté que Jacques rendit aux états généraux leurs places de sûreté, et se contenta du tiers de la somme qu'ils lui devaient.

Cet argent fut bientôt dissipé, et en grande partie par le lord trésorier, comte de Suffolk. On ne paya aucune dette; la flotte se détruisait faute de radoub, et on n'envoya aucune somme aux troupes d'Irlande, qui, depuis plusieurs années, n'avaient reçu leur subsistance qu'irrégulièrement. George de Villiers saisit cette occasion de perdre le beau-père du comte de Sommerset. Le comte de Suffolk, accusé devant la chambre étoilée de plusieurs malversations, fut condamné à payer une amende de 30,000 livres, et à rester en prison tant

qu'il plairait au monarque. Villiers, de plus en plus triomphant, fut comblé de faveurs; le roi le créa comte et ensuite marquis de Buckingham, le fit chevalier de la Jarretière, le nomma commandant de la cavalerie, grand-maître des eaux et forêts, gouverneur des Cinq Ports, steward de Westminster, connétable de Windsor, lord grand-amiral de l'Angleterre (1616). Il ne lui manquait en quelque sorte que la couronne pour être roi.

L'activité des Anglais et leur ardeur pour toutes les découvertes qui pouvaient être utiles à leur commerce continuaient de les distinguer. L'Anglais Baffin découvre dans l'Amérique septentrionale, entre le 70ᵉ et le 79ᵉ degré de latitude, la baie qui porte son nom; et le génie de la liberté rendant les Hollandais dignes rivaux des Anglais, Jacques Le Maire découvre à l'extrémité méridionale du nouveau continent le cap de Horn, la Terre de Feu et le détroit qui porte son nom.

Jacques, pendant ce temps, était particulièrement occupé d'exercer sa puissance, de l'augmenter et de l'étendre aux affaires ecclésiastiques. Plein de confiance dans son érudition, dans son habileté théologique et dans son éloquence, il imagina d'établir en Écosse la religion anglicane, dont il était le chef suprême. Il demanda en conséquence au clergé écossais d'insérer dans ses canons les articles suivants : « La communion sera reçue à ge-
» noux; on l'administrera en particulier aux personnes
» malades : on célèbrera les fêtes de Noël, de Pâques, de
» l'Ascension et de la Pentecôte; les enfants seront confir-
» més par les évêques à l'âge compétent. » L'assemblée générale du clergé d'Écosse regarda ces articles comme de dangereux préliminaires de changements plus importants, et les rejeta avec d'autant plus de facilité que les évêques écossais n'avaient conservé que le nom de leur dignité, que leurs anciens revenus étaient possédés par

des seigneurs laïques, que l'assemblée générale des ministres avait l'autorité ecclésiastique, et que le peuple d'Écosse était puritain, même avec fanatisme. Jacques Ier ne douta pas que sa présence et ses discours ne rendissent les Écossais dociles à ses volontés : il partit pour Édimbourg; mais son voyage commença par un ordre bien impolitique. Il prescrivit à ses officiers d'orner sa chapelle d'Édimbourg de statues et de tableaux; le peuple s'en irrita. Jacques fit néanmoins l'ouverture du parlement écossais par une de ces longues harangues qu'il aimait tant à prononcer; il commença par demander l'établissement d'une police régulière et l'abolition des coutumes barbares qui régnaient encore en Écosse. Mais, le parlement ayant consenti à élire des commissaires pour régler les affaires de religion, il les nomma lui-même, les choisit parmi ses créatures, et insista fortement pour qu'on décidât que tout ce qui serait ordonné par le roi et les évêques relativement au gouvernement extérieur de l'Église serait regardé comme une loi ecclésiastique à laquelle on serait obligé de se soumettre. Les ministres du culte s'alarment, protestent contre cette proposition, et la plus grande fermentation s'étend dans tout le royaume.

Jacques appelle auprès de lui à Saint-André les députés du clergé, leur parle avec sévérité, les menace, leur dit qu'il veut être obéi, ne leur accorde une assemblée générale qu'avec beaucoup de répugnance, fait emprisonner Simpson, qui avait rédigé la protestation des ministres, bannit de l'Écosse Catherwood, qui en avait distribué des copies, et après ces actes arbitraires repart pour l'Angleterre. L'assemblée générale, convoquée à Saint-André, diffère d'accepter les quatre articles de discipline proposés par le roi, jusques au moment où toutes les églises du royaume en auront pris connaissance. Le roi, dont toute résistance excite le courroux, ordonne qu'on saisisse le revenu des mem-

bres du clergé : cette rigueur soulève tous les esprits; il permet qu'une nouvelle assemblée générale se réunisse à Perth; elle adopte les quatre articles. Mais quels malheurs cette décision prépare !

Ils devaient être d'autant plus grands que l'exaltation des puritains avait produit un fanatisme sombre qui faisait chaque jour de nouveaux progrès. Ce fanatisme, le plus dangereux de tous, inspirait souvent des inquiétudes à Jacques. Il savait que les puritains voulaient avec un zèle rigide que le repos du dimanche fût observé comme celui du sabbat des juifs. Cette observance sévère qui excluait tous les divertissements, lui paraissait avec raison favoriser les idées noires et exaltées des puritains ; il s'empressa donc d'accueillir une pétition qui lui fut présentée à son retour d'Écosse, et par laquelle un grand nombre de cultivateurs, de marchands et d'ouvriers sollicitaient la permission de se livrer, le dimanche après l'office, à leurs amusements ordinaires ; non seulement il leur accorda leur demande, mais encore, saisissant avec avidité toutes les occasions de montrer son savoir et d'user de sa puissance, il publia un ouvrage intitulé *le Livre des amusements*, dans lequel il recommandait tous les divertissements auxquels on pouvait avoir recours le dimanche après le sermon, et qu'il ordonna sous des peines graves de lire tout haut dans toutes les églises (1617).

L'amiral sir Walter Raleigh, condamné à mort dans le temps, comme ayant voulu mettre sur le trône Arabelle Stuart, était en prison depuis plus de douze ans. Il avait publié son *Histoire du monde*. La haine qu'on avait eue pour lui s'était changée en intérêt et en admiration : il eut sa liberté, mais il ne put obtenir sa grâce; et, ses biens ayant été confisqués, il conçut le projet d'acquérir une nouvelle fortune en Amérique, fit dire au roi qu'il avait, dans une de ses expéditions,

découvert une mine très-riche dans la Guiane, obtint une commission pour aller former un établissement dans cette contrée, qui n'était pas encore, dit-il, habitée par des Européens, engagea plusieurs riches aventuriers à l'accompagner, équipa douze vaisseaux, et arriva à l'embouchure de l'Orénoque. Son fils et le capitaine Keymis remontèrent le fleuve avec cinq bâtiments, ne trouvèrent ni mine ni aucune apparence d'or, mais virent une petite ville bâtie depuis peu par les Espagnols, et l'attaquèrent. Le jeune Raleigh fut tué; Keymis prit la ville et la pilla. Raleigh, désolé de la perte de son fils et de l'inutilité de ses recherches, menaça Keymis de l'indignation du roi pour avoir trompé son amiral relativement à l'existence de la mine et pour avoir attaqué les Espagnols sans ordre. Keymis se tua de désespoir; la mortalité se mit dans les équipages; ils forcèrent Raleigh à revenir en Angleterre. Le comte de Gondemar déclara que, si l'amiral n'était pas puni, l'Espagne romprait toute négociation relativement au mariage de l'infante avec le prince de Galles: le roi, alarmé de cette menace, irrité contre Raleigh qui était revenu sans aucun trésor, et accusant cet amiral de n'avoir voulu que piller la colonie espagnole, ordonna qu'on exécutât l'arrêt rendu dans le temps contre lui. Raleigh prétendit que la commission que le monarque lui avait accordée équivalait à une grâce, puisqu'elle lui donnait droit de vie et de mort sur ses subordonnés. Le lord grand-justicier répondit que le crime de trahison ne pouvait être pardonné qu'en termes formels; et Raleigh eut la tête tranchée.

La nation jeta de grands cris en apprenant la mort de ce grand homme de mer. « L'administration, disait- » on de toutes parts, est entre les mains d'un jeune » favori qui ne pense qu'à l'avancement de sa nom- » breuse famille; la cour est devenue un théâtre de

» débauches; on n'y entend que des discours obscènes, » des blasphèmes et des imprécations : le nombre des » papistes ne cesse d'augmenter ; l'envie qu'a le roi » de marier son fils avec une fille d'Espagne prouve » son penchant pour la religion catholique; le peuple » est opprimé par les décisions de la cour de haute » commission; par celle de la chambre étoilée, et par » des monopoles nuisibles au commerce ; des mem- » bres de la chambre des communes sont emprisonnés » contre toutes les lois, et des sommes d'argent sont » levées sans le consentement du parlement. »

Avec quelle hauteur et quelle mauvaise foi cette cour d'Espagne, qui trompait Jacques Ier dans ses négociations pour le tenir toujours sous sa dépendance, traite le duc de Savoie ! Elle avait conclu avec ce prince, en 1615, le traité d'Asti. Aucun ministre espagnol n'avait voulu le signer, *parce que Philippe III ne voulait pas traiter d'égal à égal avec un prince aussi inférieur que Charles-Emmanuel ;* mais cet arrangement avait été signé par l'ambassadeur du roi de France, médiateur, et les conditions en avaient été remplies exactement. L'année suivante, don Pèdre de Tolède déclare au duc de Savoie que le traité d'Asti doit être regardé comme nul. « Vous devez vous soumettre aux conditions que » le roi d'Espagne voudra vous imposer; il ne recon- » naîtra jamais d'autre loi que celle que lui prescrira » sa modération. « Charles-Emmanuel résiste avec courage ; il s'allie avec les Vénitiens, et réclame les secours du maréchal duc de Lesdiguières; le maréchal, qui commandait dans le Dauphiné, passe les Alpes avec dix mille hommes et détruit tous les projets des Espagnols (1616).

L'année suivante, un phénomène destructeur ravage la Catalogne; une pluie des plus abondantes commence de tomber le 15 de septembre. Ce déluge dure plusieurs

jours; une tempête des plus violentes s'élève sur la Méditerranée; la mer, soulevée par des vents impétueux, franchit ses rivages et inonde Barcelone. Cette capitale, plusieurs autres villes et plus de trente villages sont couverts de ruines (1617).

Vers la même époque Philippe III, voyant que l'empereur Mathias et ses deux frères les archiducs Maximilien et Albert n'avaient pas d'enfants, avait prétendu réunir un jour la plus grande partie de la succession de Mathias à la vaste monarchie espagnole, en vertu des droits de sa mère Anne d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien II; mais les lois et les règles admises dans la maison d'Autriche appelaient avant lui à cette succession l'archiduc Ferdinand de la branche de Styrie, cousin germain de Mathias, fils de l'archiduc Charles petit-fils de l'empereur Ferdinand I[er]. Il connaissait la haine de cet archiduc contre les protestants et son amour pour le pouvoir despotique; il renonça à ses prétentions en sa faveur, engagea même les archiducs Maximilien et Albert à suivre son exemple; et Mathias adopta Ferdinand.

L'empereur désira que son fils adoptif fût couronné en Bohême comme son successeur éventuel; mais les états de ce royaume ne consentirent à le reconnaître comme leur futur souverain que lorsqu'il eut juré de maintenir leurs droits, leurs prérogatives, leurs anciennes coutumes, et de faire exécuter avec la plus grande exactitude les lettres patentes par lesquelles Rodolphe II avait accordé aux protestants de Bohême le libre exercice de leur religion. Ferdinand prête avec solennité le serment qu'on lui donne; et avec quelle peine on lit dans plusieurs historiens que ce prince, rentré dans son appartement, se fait relever par un jésuite, son confesseur, de la promesse sacrée qu'il vient de faire à sa nation au pied de l'autel du roi des rois, jure au contraire entre les mains de ce prêtre sacrilége de détruire l'hérésie dans tous ses

états héréditaires, et ne voit pas qu'il tend à détruire non seulement la fidélité des peuples, qui maintient les trônes, mais encore la sainteté des promesses, sans laquelle il ne peut y avoir aucune société !

Ferdinand, craignant toujours quelque retour de Philippe III aux prétentions que le monarque espagnol avait voulu faire valoir, promet par un acte formel qu'à l'extinction de sa postérité masculine, les états de la maison d'Autriche passeront à la branche espagnole, à l'exclusion des femmes issues de la branche germanique; mais quelle confiance Philippe III a-t-il pu avoir dans les intentions de Ferdinand, s'il a connu la rétractation secrète du serment public que l'archiduc avait prêté comme monarque éventuel de Bohême?

Mathias veut assurer à Ferdinand la couronne de l'empire; il va à Dresde, où est Jean-George, électeur de Saxe. Cet électeur, dévoué à la maison d'Autriche, promet sa voix à Ferdinand, qui a suivi l'empereur; Mathias veut aussi l'empêcher de secourir les protestants de l'*union de Halle*, que Mathias et Ferdinand se proposent d'attaquer. L'électeur de Saxe est protestant, mais il est luthérien; l'électeur palatin, le chef de l'union de Halle, est calviniste. L'intolérance religieuse aveugle les protestants comme les catholiques; elle les empêche de voir combien leurs divisions compromettent tous leurs intérêts. Jean-George ne peut souffrir les calvinistes; il promet à Mathias de ne pas favoriser l'union; et l'on a écrit que son prédicateur, le fameux ministre luthérien Hoë de Hohenec, peu pénétré de l'esprit de l'Évangile et rempli d'un zèle trop ardent pour ses opinions théologiques, avait déterminé le trop facile électeur à ne faire aucun effort en faveur de l'union (1617).

Mais les grands malheurs que les gens sages redoutaient pour l'Allemagne sont près de fondre sur cette vaste contrée. L'archevêque de Prague et l'abbé de Brau-

nau font démolir des temples protestants élevés malgré eux dans leurs seigneuries. Le ministère de Vienne approuve cette rigueur, parce que, dit-il, les lettres patentes de Rodolphe II n'obligent pas les seigneurs à ne pas refuser des temples à leurs vassaux. Cette décision soulève les nombreux protestants de Bohême, auxquels se réunissent tous les mécontents de l'administration : ils convoquent une assemblée générale à Prague. Le comte de La Tour présente leurs griefs au conseil d'état et aux commissaires du roi Ferdinand. Leur réponse ne satisfait pas les insurgés; et, dans la violence de leur mécontentement, ils jettent par les fenêtres du château des membres du conseil, prétendent que cette *défénestration* est un acte de justice conforme aux droits et aux usages de la nation, s'emparent, au nom des états, de toutes les parties du gouvernement, en confient les rênes à trente directeurs tirés de tous les cercles du royaume, lèvent des troupes, chassent les royalistes de toutes les places, et bannissent les jésuites comme auteurs de la violation de leurs priviléges (1618).

Mathias emploie une très-grande modération pour calmer les insurgés et les ramener à l'ordre et à la tranquillité. L'électeur de Saxe et le duc de Bavière leur adressent les instances les plus pressantes; le roi Ferdinand s'engage à renouveler les lettres patentes de Rodolphe et à les interpréter de la manière la plus favorable. Tous ces efforts ont lieu trop tard; les esprits sont trop échauffés; peut-être sait-on de quelle manière Ferdinand se joue des serments. Les Hollandais excitent les insurgés; l'incendie s'étend; les états de la Silésie, de la Moravie et de la Haute Autriche accèdent à l'insurrection, demandent le rétablissement de leurs priviléges et une liberté illimitée de conscience. L'union de Halle envoie aux insurgés un corps de troupes commandé par Ernest, bâtard de Mansfeld, qui s'empare de

Pilsen; les généraux de l'empereur sont partout repoussés; les princes réunis à Rotenbourg pressent vivement l'empereur de donner satisfaction aux insurgés, offrent au duc de Savoie la couronne impériale, s'il veut favoriser l'élévation de l'électeur palatin sur le trône de Bohême, et font détruire la nouvelle ville d'Udenheim, que l'évêque de Spire faisait fortifier.

Le roi Ferdinand est élu roi de Hongrie par la diète de ce royaume; mais il déplaît au pape et à l'empereur en faisant enlever et renfermer dans un château du Tyrol le cardinal Clesel, évêque de Vienne, premier ministre de Mathias, et dont il ne pouvait souffrir la douceur et l'esprit de conciliation. Il se croit obligé néanmoins de le faire conduire à Rome, où, malgré la sévérité avec laquelle on examine la conduite du cardinal, on déclare ce prélat innocent de tout ce qu'on lui a imputé.

Combien de sang, de calamités publiques et d'infortunes particulières aurait épargnés une véritable adhésion aux principes de l'Évangile, de la raison et de la justice! Mais une adhésion aussi sage et aussi heureuse était encore bien éloignée; et combien les protestants eux-mêmes, auxquels la concorde était si nécessaire, continuaient d'être agités dans plus d'un état par des troubles religieux!

Les protestants de Hollande étaient divisés en deux sectes, celle des *gomaristes*, fortement attachés, comme leur chef François Gomare, professeur de théologie à Leyde, à la doctrine de Calvin sur la prédestination et sur la grâce divine, et celle des *arminiens*, disciples d'Arminius, autre professeur de théologie dans la même université. Le grand pensionnaire Barnevelt favorisait les *arminiens*; les *gomaristes* étaient protégés par Maurice de Nassau, prince d'Orange, qui ne pouvait pardonner à Barnevelt de contrarier sans cesse les efforts

qu'il faisait pour parvenir à la souveraineté. Maurice fit assembler un synode général à Dordrecht; le synode donna gain de cause aux gomaristes, et anathématisa les arminiens, qui firent des *remontrances*, et reçurent le nom de *remontrants*. On ne se borna même pas à condamner la doctrine des arminiens; on les poursuivit comme des hérétiques, particulièrement Conrad Vorstius, que l'on regardait comme le successeur d'Arminius, mort depuis quelques années; plusieurs de ces remontrants furent obligés de s'expatrier pour éviter la persécution; et à quel crime l'ambition ne peut-elle pas porter! Maurice avait juré la perte de l'arminien Barnevelt : d'autant plus inexcusable qu'il n'était pas fanatique, il fit arrêter ce respectable homme d'état avec Hogerbeets, pensionnaire de Leyde, et l'illustre Hugues Groot ou *Grotius*, célèbre auteur d'un si grand nombre d'ouvrages, et particulièrement du *Droit de la guerre et de la paix*. Vingt-quatre commissaires, la plupart dévoués à Maurice, qui les avait choisis, se déshonorèrent en condamnant Hogerbeets et Grotius à une prison perpétuelle, et Barnevelt à une mort qui couronna sa gloire et ternit celle de Maurice. Combien il faut de services rendus à sa patrie pour faire oublier un effet si funeste d'une haine coupable!

Un crime d'une autre nature est presque en même temps commis en Espagne par l'ambition avide du pouvoir suprême.

François de Roxas de Sandoval, duc de Lerme, premier ministre de Philippe III, jouissait de la plus grande faveur; sa puissance paraissait inattaquable; mais il connaissait l'envie des courtisans, et il conçut des craintes. Il était veuf : il imagina que, dans un pays où le pouvoir du pape était si respecté, et où l'inquisition exerçait un empire terrible, la pourpre romaine le garantirait de la foudre; il la demanda, l'obtint sans peine;

mais Paul V, en lui accordant le cardinalat, le traita comme un prince du sang royal; il lui envoya non seulement le chapeau de cardinal, mais encore un anneau. Cette distinction révolta la fierté castillane. Le fils du duc de Lerme, le duc d'Uzède, gagne la confiance du roi, obtient sa faveur, appuie les accusations portées contre son père, lui enlève la place de premier ministre, le fait exiler de la cour, et le relègue dans ses terres.

Quelle n'était pas son envie de dominer! Il ne se contente pas de commander à l'Espagne et aux deux Indes; il veut encore que l'Italie, soumise au sceptre du monarque au nom duquel il règne, plie sous son autorité. Trois hommes le secondent; ce sont le duc d'Ossuna, vice-roi de Naples, don Pèdre de Tolède, gouverneur du Milanais, et le marquis de Bedmar, ambassadeur de Madrid à Venise. Ces trois Espagnols veulent d'autant plus fortement le succès des projets de Philippe III, ou du duc d'Uzède, son favori, qu'à tous les motifs qui peuvent les animer se joint le désir le plus vif d'augmenter la gloire de leur patrie, et de placer la nation espagnole au-dessus de toutes les nations.

Les puissances de l'Italie devaient être renversées; et Venise devait être la première attaquée. Le gouvernement de cette république, qui veille avec tant de soin à sa conservation, annonce qu'on vient de découvrir une conspiration des plus dangereuses. « Les conspirateurs, » dit-il, devaient mettre le feu à l'arsenal, brûler plusieurs quartiers de la ville, piller l'hôtel de la monnaie, s'emparer du trésor de Saint-Marc, massacrer les chefs de la république, et se rendre maîtres des principaux postes. Un grand nombre d'Espagnols et d'autres étrangers s'étaient répandus dans Venise; l'ambassadeur d'Espagne s'était chargé de diriger leurs opérations; on n'attendait que des vaisseaux napolitains envoyés pour s'emparer des ports et des lagunes;

» la tempête avait dispersé ces vaisseaux. » La populace veut mettre en pièces le marquis de Bedmar, qui n'échappe à sa fureur qu'avec beaucoup de peine, et se sauve à Milan; les Espagnols ou autres étrangers arrêtés comme conspirateurs sont exécutés en secret; les uns sont pendus, les autres jetés dans la mer; le nom espagnol devient odieux dans toute l'Italie (1618).

Un traité signé à Loudun, le 6 mai 1616, avait suivi le mariage du roi de France avec l'infante d'Espagne, et terminé la guerre civile. Il avait été convenu qu'*on ferait une recherche très-exacte de tous ceux qui avaient participé au détestable parricide commis en la personne du feu roi.* On avait d'ailleurs, par ce traité, accordé presque toutes les demandes des états généraux, promis de ne jamais donner à des étrangers les charges et dignités civiles ou ecclésiastiques, déclaré le prince de Condé et ses adhérents innocents, bons serviteurs du roi et réhabilités, donné des sommes considérables pour payer leurs dettes et rétablir l'exercice de la religion protestante dans les endroits où il avait été troublé. Quelques jours après cette pacification, le roi et la jeune reine firent leur entrée dans Paris; le ministère fut changé; les sceaux furent ôtés au chancelier de Sillery et donnés au président du Vair; Barbin remplaça à la tête des finances le président Jeannin; le duc d'Épernon et plusieurs autres partisans de la reine-mère furent abandonnés : mais l'événement le plus remarquable et le plus important fut l'entrée au conseil d'Armand-Jean du Plessis de Richelieu, qui, dès l'âge de vingt-deux ans, avait été reçu de la maison de Sorbonne, nommé évêque de Luçon, sacré à Rome malgré sa jeunesse, avec une dispense pontificale, et qui, revenu en France et protégé par la maréchale d'Ancre, était devenu grand-aumônier de la reine-mère, alors régente du royaume. Le génie de cet homme extraordinaire commençait à se montrer, et la reine-mère

s'était déterminée d'autant plus facilement à renvoyer les ministres qu'elle avait soutenus, qu'elle se croyait sûre d'exercer une grande influence dans les affaires par le moyen de l'évêque de Luçon; elle croyait aussi parvenir sans beaucoup de peine à renverser ou à séduire le prince de Condé, auquel elle avait cédé pour ne pas trop déplaire à son fils et à la jeune reine, qui voulaient la paix et la tranquillité publique. La conduite de Condé la confirme dans son espérance. Incapable de supporter sa fortune, et se voyant plus recherché que le roi, il se permet tout ce que lui inspire l'ivresse de la prospérité, décide impérieusement dans le conseil, et veut disposer de tous les emplois.

La populace de la capitale s'animait de plus en plus contre le maréchal d'Ancre; il ne se croyait plus en sûreté dans Paris, et il se voyait à la cour entouré d'autres dangers : toutes ses actions et toutes ses paroles étaient mal interprétées; on l'accusait d'insolence lorsqu'il se présentait aux fêtes que donnaient les grands du royaume; s'il se retirait de ces fêtes, où il ne voyait que trop combien il déplaisait, on attribuait son départ à un mépris impardonnable. Plus d'une fois il court le danger d'être massacré par de jeunes courtisans, et ne doit son salut qu'au prince de Condé.

Le prince lui conseille de calmer l'animosité publique en quittant la cour pour quelque temps. Il suit le conseil de Condé, et se retire en Normandie. Le duc de Longueville, sûr néanmoins de l'appui du prince de Condé, ose s'emparer à main armée de Péronne, dont le maréchal était gouverneur. La reine-mère envoie des troupes contre Longueville; il résiste à ces troupes : Marie de Médicis cède à Longueville. La capitale et la France sont convaincues que Condé est le maître, et qu'elle a perdu toute sa puissance.

Elle a une entrevue avec Sully. *Dans l'état où sont*

les choses, lui dit cet homme d'état si expérimenté et si habile, *sous huit jours il faut que toute l'autorité passe au prince de Condé, ou vous revienne, si vous savez la retenir. Deux si grandes puissances sont incompatibles: les grands et le peuple sont pour le prince. Après l'entreprise de Longueville et l'éloignement du maréchal, votre autorité n'est plus rien et pour les affaires et pour le conseil: elle est tout entière entre les mains du prince, si bien que je ne vous crois pas en sûreté à Paris, où on peut vous investir dans le Louvre; et j'aimerais mieux vous voir vous et votre fils en rase campagne avec mille chevaux.*

Quelque temps après, la reine-mère fait sortir de la Bastille le comte d'Auvergne. Le prince de Condé vient au Louvre pour le conseil : il y trouve le roi. Marie fait rappeler son fils; Thémines aborde le prince, lui demande son épée de la part du roi et le fait prisonnier.

On devait arrêter Vendôme, Mayenne, Cœuvres, Joinville et Bouillon : ils apprennent l'arrestation du prince, ils se hâtent de quitter Paris. La douairière de Condé parcourt les rues de la capitale tout en larmes; elle crie qu'on assassine son fils. La populace enfonce les portes de l'hôtel du maréchal d'Ancre, en brise les fenêtres, en pille les meubles; mais les Parisiens ne prennent pas les armes; la crainte de la reine-mère se dissipe : elle ordonne qu'on fasse rentrer les équipages qui étaient dans la cour du Louvre chargés de l'argent du monarque ainsi que des pierreries de la couronne, et qui devaient emmener le roi si l'arrestation du prince eût provoqué des événements dangereux.

Louis XIII va au parlement : il témoigne la peine qu'il éprouve d'avoir été obligé de faire arrêter son cousin. « Les adhérents de la faction formée sous le nom du » prince de Condé, dit le garde des sceaux, ont tenu » des assemblées nocturnes; ils ont voulu exciter la no-

» blesse des provinces à prendre les armes, engager les » capitaines de la bourgeoisie de Paris à se déclarer, porter les prédicateurs à tonner en chaire contre les » prétendus désordres du gouvernement, et se saisir de » la personne du roi et de la reine sa mère; ils ont enfreint le traité de Londun par la prise de Péronne et » d'autres places, fait des provisions d'armes considérables, commencé des levées de troupes sans commission du roi, et dans une coupable audace, exprimée » par un mot de ralliement, quelques-uns d'eux ont » voulu suggérer au prince des prétentions au trône. » Sa Majesté néanmoins confirme par une déclaration » solennelle le traité de Loudun, et promet une absolution entière à tous ceux qui, avant l'expiration de » quinze jours, rentreront dans le devoir. » Le parlement enregistra la déclaration du roi sans aucune réclamation.

Les fugitifs étaient réunis à Soissons; on négocia avec eux. Le roi leur ordonna de se séparer et de reprendre les fonctions de leurs charges; on leur accorda quelques grâces : ils promirent d'obéir, et on ne prit avec eux aucun engagement relativement à la liberté du prince de Condé.

Le maréchal d'Ancre revint à la cour plus puissant que jamais. Il fit ôter les sceaux au président du Vair, trop vertueux et trop ferme, et les fit donner à Claude Mangot. L'évêque de Luçon prit un grand ascendant dans le conseil; mais Villeroi et les autres anciens ministres se retirèrent; les nouveaux eurent ordre de travailler sous le maréchal. Sa puissance n'eut plus de bornes; il craignait néanmoins d'être précipité du sommet escarpé sur lequel il était élevé. Il avait voulu plus d'une fois renoncer à la direction suprême des affaires; mais sa femme voulait continuer de régner et braver tous les orages (1617).

Charles d'Albert de Luynes avait toute la confiance du roi; il avait depuis long-temps trouvé le secret de lui plaire et de l'amuser. Ne paraissant occupé que des plaisirs du prince et des fêtes de la cour, il avait néanmoins avec le monarque des conversations particulières, dont Marie de Médicis ne soupçonnait ni le danger pour son pouvoir ni même l'existence. Il entretenait Louis XIII de l'état du royaume, et, en lui rendant compte d'un grand nombre de faits dont la reine-mère n'avait pas parlé au prince, il prouvait au monarque combien Marie de Médicis voulait le tenir dans l'ignorance des affaires pour gouverner en son nom. Le caractère du roi était d'ailleurs ombrageux; et il s'était persuadé que sa mère lui préférait son frère Gaston de France, duc d'Orléans, qui n'avait encore que neuf ans, et qu'elle serait bien aise de le voir monter sur le trône, afin de conserver plus long-temps l'autorité suprême. La conduite du maréchal d'Ancre envers lui le maintenait d'autant plus dans ses soupçons et dans ses craintes que ce maréchal le traitait comme un enfant, et ne lui communiquait des affaires du gouvernement que ce qu'il était forcé de lui faire connaître.

Les amis de Condé étaient restés à Soissons. La reine-mère voulut les contraindre à revenir à la cour. On publia des deux côtés des manifestes remplis de reproches sanglants. Le maréchal d'Ancre fortifia Quillebœuf, Pont-de-l'Arche et plusieurs autres villes de Normandie ou de Picardie, mit dans les places les plus importantes du royaume des chefs qui lui étaient entièrement dévoués, supprima des pensions, en créa de nouvelles, et disposait de tous les emplois, pendant que sa femme recevait publiquement le prix des monopoles et des concussions.

Les troupes du roi, commandées par le comte d'Auvergne et le duc de Guise, s'avancèrent vers Soissons, et

reçurent de la reine-mère l'ordre de resserrer dans cette ville le duc de Mayenne, le cardinal de Guise et leurs amis. Le duc de Bouillon accourut au secours des mécontents avec douze mille hommes; et ils ne cessèrent de faire parvenir au roi des protestations secrètes de la plus grande soumission à ses volontés.

Louis XIII, plus épouvanté que jamais des poignards et des poisons qu'on plaçait pour l'effrayer dans plusieurs endroits de son palais, inquiet des troubles que le pouvoir du maréchal d'Ancre paraissait devoir rendre chaque jour plus dangereux, ne pouvant plus supporter la manière dont ce ministre abhorré de la nation osait le traiter, impatient de sa présence, fatigué du joug de sa mère, n'ayant pas la force d'agir en roi, et ne voyant pas ce que les crimes de la faiblesse peuvent faire perdre à l'autorité de respect et d'obéissance, cède aux instances des ennemis du maréchal. Concini vient au Louvre; Vitri lui demande son épée. Le maréchal fait un mouvement, reçoit trois coups de pistolet, et tombe mort. Le roi paraît; on le félicite comme pour une victoire. Les gardes du roi désarment et remplacent ceux de la reine-mère. Éléonore Galigaï est arrêtée sous les yeux de sa protectrice. Le cadavre de Concini est traîné dans les rues, pendu et déchiré; toute hostilité cesse à Soissons. Villeroi, Sillery, Jeannin, du Vair reviennent au ministère; Barbin est arrêté. Richelieu paraît décidé à partager l'infortune de la reine-mère.

Elle veut voir son fils; on la refuse. « Elle ne peut, » lui dit-on, recouvrer les bonnes grâces du roi qu'en » s'éloignant pour quelque temps de la cour. » Elle se résigne à son sort, et choisit pour sa retraite le château de Blois.

Au moment de son départ, Louis XIII se rend dans son appartement; elle l'embrasse en sanglotant, lui adresse une prière très-instante en faveur de Barbin

et d'Éléonore, n'obtient aucune réponse du roi, qui se retire, veut retenir Luynes, entend son fils ordonner à son favori de le suivre, fond en larmes, et s'élance désolée dans la voiture qui doit la conduire à Blois.

La haine qu'on avait pour sa favorite demandait la mort de cette étrangère. Le procès d'Éléonore Galigaï commence; il paraît qu'on l'interroge peu sur les concussions et la correspondance avec l'étranger dont elle est accusée. On lui parle de l'assassinat de Henri IV. Elle répond de manière à dissiper les soupçons dirigés contre elle et contre la reine-mère. On lui reproche la sorcellerie qui lui a donné tant de puissance sur Marie de Médicis. « Vous avez entretenu, lui dit-on, un » commerce étroit avec un médecin juif, qui était » magicien; vous ne mangiez pas de chair de porc; » vous n'entendiez pas la messe le samedi; vous avez » fait venir des religieux lorrains et milanais; vous » vous êtes enfermée avec eux dans des églises; vous » vous y êtes livrée à des pratiques superstitieuses. » Éléonore ne peut s'empêcher de sourire; mais combien peu les lumières de la civilisation avaient pénétré même dans les classes élevées de la société, qu'illustraient néanmoins et qu'avaient déjà illustrées la science, les talents et le génie de plusieurs grands hommes! L'opinion publique admettait encore la sorcellerie; les passions impétueuses étaient toujours prêtes à se servir de ces accusations de magie alors si dangereuses, et qui, un siècle plus tard, auraient été regardées comme si absurdes. Les juges de Galigaï insistent; ils lui demandent si elle n'a pas été ensorcelée. « N'avez-vous jamais entre» tenu de commerce avec le diable? ajoutent-ils; par » quels sortiléges avez-vous exercé un si grand empire » sur la reine-mère? — *Par l'ascendant des âmes fortes* » *sur les âmes faibles*, » répond-elle avec une sorte d'indignation. Mais bientôt elle fond en larmes. « Je

» vois bien qu'on veut me perdre, dit-elle, puisqu'on » admet contre moi de pareilles charges sur le rapport » de quelques délateurs obscurs, trop crédules ou mal- » intentionnés. » Elle espère néanmoins de n'être condamnée qu'au bannissement; mais on la détestait. Ses ennemis étaient tout-puissants; et combien l'animadversion publique est aveugle et implacable au milieu des discordes civiles! un arrêt la condamne comme coupable de lèse-majesté divine et humaine, ordonne que sa tête sera séparée de son corps, que l'un et l'autre seront brûlés, et les cendres jetées au vent. La mémoire du maréchal est proscrite à perpétuité par la même sentence, toute sa fortune confisquée et réunie au domaine, son fils déclaré ignoble et incapable de posséder aucune charge dans le royaume. Quelle barbare législation que celle qui fait retomber sur le fils les crimes de son père! Le même arrêt défend d'entretenir aucun commerce avec les puissances étrangères, de faire sortir de l'or ou de l'argent du royaume sans la permission du roi, et déclare tous les étrangers incapables d'avoir en France aucun office ni aucune dignité.

Éléonore, en entendant lire sa sentence, cède à la violence de sa douleur; elle déplore le sort de son fils; elle se plaint de ceux qui l'abandonnent. Mais, reprenant sa fermeté, elle se soumet à sa destinée, reçoit avec respect les consolations de la religion, va avec résignation vers l'échafaud, traverse avec calme une foule immense qui paraît avoir oublié sa haine, et reçoit le coup mortel sans frayeur apparente.

L'influence de Luynes n'avait plus d'obstacles; il épousa mademoiselle de Rohan-Montbazon, qui, devenue surintendante de la maison de la jeune reine, eut bientôt sur Louis XIII, aussi bien que sur Anne d'Autriche, un ascendant qui augmenta encore le crédit de son mari. Louis XIII fut bientôt entièrement as-

servi. La nation murmura; et pour la calmer, aussi bien que pour décrier le gouvernement de la reine-mère, on convoqua à Rouen une assemblée de notables. Cette assemblée ne fut qu'un conseil royal beaucoup plus nombreux; elle représentait si peu la nation, pouvait si peu parler en son nom, et donner aux opérations du gouvernement la sanction et la force de la volonté nationale que tous les notables avaient été choisis par la cour. Ses avis furent l'ouvrage des ministres. Elle demanda à la vérité que le roi diminuât les dépenses de sa maison, réduisît les pensions, rendît plus rares les gratifications, les exemptions de taille, les anoblissements, ne vendît plus les charges de sa maison ni les gouvernements, n'accordât sur ces gouvernements, ni sur ces charges, ni réserves, ni survivances, ne donnât les abbayes et les prieurés qu'à des religieux, fît remplir les arsenaux, entretînt les fortifications, payât exactement les troupes, protégeât le commerce, ne souffrît pas que des Français reçussent des pensions de l'étranger, restreignît le droit de *committimus* par lequel les titulaires de certaines places plaidaient devant un tribunal d'exception, et supprimât la vénalité des charges de l'ordre judiciaire. Mais ces prières n'étaient qu'un moyen éclatant de montrer tous les maux et tous les abus du gouvernement de la reine-mère; et cette assemblée, image si faible et si infidèle des états généraux, répondit à une des questions qui lui furent proposées : *Le roi ne peut mieux faire que de continuer l'ordre du maniement de ses affaires secrètes en la forme qu'il fait à présent, et par l'avis et conseil des mêmes personnes qui y sont employées* (1617).

La reine-mère, retirée à Blois, dénonçait cependant à toute la France la dure captivité dans laquelle on la retenait, les troupes dont elle était investie, les domestiques infidèles qui l'entouraient sans cesse. « On

» me prive, disait-elle, de la consolation de voir au » moins une fois mon fils à qui j'ai à communiquer » des secrets importants qui ne doivent pas lui parve- » nir par son favori. » Ces plaintes étaient accueillies par une grande partie de la nation. « Le roi est véri- » tablement prisonnier, disait-on, puisque de Luynes » et ses frères ne permettent qu'à leurs amis de l'ap- » procher. » De Luynes engagea en vain son frère et son beau-père le duc de Montbazon à tâcher de calmer le ressentiment de la reine-mère, et à lui faire adopter un arrangement qui ne compromît ni le crédit du favori ni la tranquillité publique. Leurs efforts furent inutiles; une réunion du confesseur du roi, du confesseur de la reine-mère, d'évêques, de docteurs, de jésuites et d'oratoriens français, dont le pape avait approuvé l'ordre, et dont le général était Pierre de Bérulle, fut plus heureuse que le frère de Luynes et le duc de Montbazon. Le roi écrivit à Marie de Médicis une lettre fort tendre, lui promit d'aller la voir aussitôt que ses affaires le lui permettraient, et l'exhorta à faire dans le royaume tous les voyages que sa santé ou sa dévotion exigeraient. Elle lui répondit qu'elle attendrait avec patience les effets de sa bonne volonté, et fit assurer de Luynes de son amitié, et plusieurs seigneurs eurent la permission d'aller la saluer.

Paris était le théâtre de discussions d'un autre genre et dont les suites pouvaient être importantes. L'université s'opposait à l'ouverture des colléges des jésuites; le parlement la favorisait: mais de Luynes protégea les jésuites, et leurs colléges furent ouverts.

Une autre décision de la cour eut des effets funestes à la tranquillité du royaume. Les biens du clergé catholique étaient séquestrés dans le Béarn depuis que la religion protestante y avait été établie. Les états de cette province, le parlement de Pau et les communes les administraient

et en employaient les revenus à payer les ministres du culte réformé, les professeurs et les travaux publics. Le clergé catholique demanda à Louis XIII de rentrer dans ces biens. Louis XIII l'accorda; mais les états, le parlement et la province entière opposèrent une grande résistance à l'exécution de la décision royale. Les commissaires du roi furent insultés, et une effervescence dangereuse régna dans ces contrées fameuses par le courage, la vivacité et le noble caractère de ses habitants.

Le roi avait donné à de Luynes tous les biens confisqués du maréchal et de la maréchale d'Ancre. Ce favori ou ce ministre tout-puissant était parvenu à obtenir des gouvernements étrangers une grande partie des 900,000 écus que le maréchal et la maréchale avaient placés sur les banques ou monts-de-piété de Gênes, de Florence, de Rome, de Venise, d'Allemagne et des Pays-Bas. Ses grandes richesses et son crédit excitèrent contre lui des envieux qui lui reprochaient avec force la conduite qu'il avait tenue contre le maréchal d'Ancre. La reine le haïssait d'autant plus que les précautions du gouvernement rendaient chaque jour sa prison plus insupportable. Le roi n'allait pas la voir; elle fit de nouveau retentir le royaume de ses plaintes. Un abbé florentin nommé Ruccelai, qui avait été très-attaché au maréchal d'Ancre, jouissait d'une fortune considérable, avait obtenu la riche abbaye de Signi dans le Réthelois, et s'était fait une réputation par ses banquets recherchés et ses fêtes galantes, imagina de briser les fers de la reine-mère. Il quitta secrètement son abbaye, où il avait eu l'ordre de se retirer après la mort du maréchal, alla déguisé à Blois, se fit remarquer par la reine-mère, correspondit avec elle, lui fit approuver son plan, repartit pour son abbaye, alla à Sédan sans être reconnu, et proposa au duc de Bouillon de se mettre à la tête d'un parti pour la délivrance de Marie de Médicis. Le duc de Bouillon n'aimait pas la reine-mère, dont il avait eu à se

plaindre; mais il aimait à exercer une grande influence. « Le seul homme, dit-il à Ruccelai, capable de faire » réussir votre entreprise est le duc d'Épernon. Il est » gouverneur de la Saintonge, de l'Angoumois et du » Limosin, où un grand nombre de gentilshommes » aguerris lui sont dévoués. Il l'est aussi des trois évêchés, » qui lui donneraient les moyens de tirer des secours de » l'Allemagne et du Boulonais, qui le mettraient à portée » de négocier avec l'Angleterre. Il commande d'ailleurs » dans la ville de Loches, peu éloignée de Blois, a des » revenus considérables, et, en qualité de colonel général » de l'infanterie française, a sous ses ordres sept ou huit » mille hommes des mieux disciplinés. Ses enfants peu- » vent le seconder; et il jouit d'une telle réputation de » prudence et de fermeté que, dès qu'il aura levé l'éten- » dard, une foule de mécontents viendront grossir son » parti. *Sous Henri-le-Grand il avait trouvé son maître,* » *et un maître qu'il estimait;* mais il méprise le favori » et toute cette jeunesse de la cour dont il n'est pas » caressé. Il hait le ministre qui diminue ses appointe- » ments, retarde le paiement de ses pensions, et accorde » à d'autres que lui des honneurs et des préférences. Il » n'aime pas non plus le roi; il a osé braver le favori en » restant à la cour malgré lui, et en se retirant, quand on » le lui a ordonné avec un appareil qui tenait de l'insulte. » Peu ne s'en est fallu que le jeune monarque piqué ne » l'ait fait arrêter; et l'orgueilleux vieillard en conserve » un ressentiment qui le rend capable de tout. Partez » pour Metz, où il a fixé sa résidence. Si vous savez flatter » son amour-propre, entrer dans ses idées, ne point » contrarier son caractère opiniâtre et parvenir à lui » plaire, il n'y a rien que vous ne puissiez vous en » promettre. »

Que peuvent être dans un royaume le monarque et le peuple avec un homme tel que le duc d'Épernon?

Ruccelai avait eu avec lui un différent très-vif; mais il avait été le maltraité. Il partit pour Metz; il se fit précéder par un ancien secrétaire du maréchal d'Ancre, qui parvint à avoir une audience secrète du duc d'Épernon. Il se détermina alors à aller jusques à Pont-à-Mousson, et se fit annoncer. L'emportement du duc fut extrême en apprenant que son secret était à la disposition d'un étranger offensé. « Je n'hésite pas à me livrer » à vous, lui écrivit Ruccelai, sans conditions ni sûre» tés. » Cette confiance flatte d'Épernon; il reçoit Ruccelai avec douceur, le fait cacher dans un appartement écarté, et va avec ses enfants conférer secrètement avec lui.

Ruccelai lui persuade que la reine peut compter sur l'intervention des Lorrains, des Montmorenci, de Bouillon. Le duc écrit au roi pour lui demander la permission d'aller dans ses gouvernements de Saintonge et d'Angoumois, où sa présence est nécessaire, fait dire que, ses pensions étant diminuées, il a besoin d'aller dans ses terres vivre avec économie, distribue une grosse somme d'argent à quinze gentilshommes très-dévoués, leur prescrit de ne jamais le quitter, fait placer sur un cheval vigoureux la cassette qui renferme ses bijoux, et se met en marche dès la pointe du jour avec cent cavaliers armés de pistolets et de carabines, et quinze mulets chargés du bagage (1619).

Son fils le marquis de La Valette, laissé à Metz par son père, fait fermer les portes de la ville, les tient closes pendant trois jours, rassemble des gardes sur les remparts, envoie des patrouilles sur le chemin de Paris, ordonne d'arrêter tous les voyageurs qui iraient vers la capitale; le duc traverse avec d'autant plus de facilité la Champagne, la Bourgogne, le Nivernais et le Berri que, l'automne ayant été très-sec, il trouve les rivières très-basses, et arrive à Confolens, où son fils l'archevêque de Tou-

louse vient le recevoir à la tête de trois cents gentilshommes.

La reine-mère n'avait pas été prévenue du départ du duc d'Épernon; Ruccelai avait confié ses lettres à un Delorme, qui, soupçonnant l'importance de sa mission, avait imaginé de le trahir pour faire sa fortune, et de porter ses dépêches à de Luynes. Trois jours s'étaient écoulés avant que Delorme pût être admis auprès du favori; un ami de la reine-mère avait trompé le porteur infidèle, lui avait fait enlever les lettres, mais n'avait pas pu les envoyer à Marie de Médicis. Un confident de d'Épernon parvint à voir la reine-mère, et à lui apprendre l'arrivée du duc; le comte de Brienne, premier écuyer de la reine-mère, et que la cour avait placé auprès de cette princesse pour la surveiller, se laisse néanmoins gaguer par Marie. Elle descend pendant la nuit par une échelle appliquée à la fenêtre de son cabinet, traverse les jardins, accompagnée de sa confidente Catherine, qui porte ses bijoux, monte en voiture avec Catherine, Brienne et du Plessis, le frère de l'évêque de Luçon, est jointe par une escorte de quinze gentilshommes que commande Ruccelai, trouve à Montrichard l'archevêque de Toulouse et son cortége, et arrive à Loches, où d'Épernon la reçoit à la tête de ses gardes et d'un grand nombre de gentilshommes.

De Luynes propose au conseil d'envoyer des troupes pour investir la reine et ses partisans: ce coup de force effraie Louis XIII; il aime mieux négocier avec sa mère; de Luynes lui-même est obligé de céder. Le conseil demande que la reine-mère abandonne le duc d'Épernon, dont on veut faire un exemple: Marie de Médicis refuse avec chaleur d'abandonner celui qui a tout hasardé pour la tirer de sa captivité. D'Épernon cite pour sa défense la lettre par laquelle le roi avait permis à sa mère d'aller dans l'endroit du royaume qu'elle préfèrerait. De Luy-

nes obtient enfin du monarque de faire marcher des troupes; la ville d'Uzerche, qui veut leur résister, est prise et pillée : la France presque entière s'élève contre une guerre qui, s'écrie-t-on, blesse la nature, offense la religion, et déshonore le roi.

Le ministère, à force d'argent et de promesses, gagne plusieurs de ceux qui approchent le plus de la reine-mère. Ruccelai lui-même, ne pouvant résister aux insinuations du favori, se brouille avec d'Épernon, presse la reine-mère de le sacrifier, et cherche à l'effrayer d'un exil à Florence. Marie de Médicis reste inébranlable dans sa fidélité à ses amis.

Mais un homme de génie, bien supérieur à la plupart de ceux qui jouent un grand rôle en France et même en Europe, va paraître sur la scène du monde. Richelieu avait été obligé de se retirer à Avignon dans les états du pape : il croit les circonstances favorables à son retour; il charge son cousin le marquis de Pont-Courlai d'offrir ses services au ministère, dont il connaît l'embarras : le ministère les accepte. On lui permet de se rendre à Angoulême auprès de la reine-mère; il se fait présenter à cette princesse par le duc d'Épernon, ne montre que de la modestie, ne paraît vouloir aucune préférence, recherche avec empressement l'amitié de ceux que ses projets secrets auraient effarouchés le plus, et inspire la plus grande confiance. Il trouve auprès de la reine-mère le marquis de Béthune, qui, par sa loyauté, ses respects, sa douceur, sa prudence, était parvenu d'un côté à calmer le ressentiment de la reine, et de l'autre à détourner les partis violents que le ministère paraît avoir envie de prendre. Béthune, qui ne veut que réussir dans une réconciliation à laquelle le bonheur de sa patrie lui paraît attaché, s'empresse de se réunir avec l'évêque de Luçon; ils entreprennent de ramener d'Épernon à la paix et à l'obéissance au monarque. On lui avait promis qu'un grand nombre

de mécontents éclateraient, que les parlements le soutiendraient, que les protestants prendraient les armes en sa faveur, que les partisans du prince de Condé le seconderaient avec force, que presque tous les courtisans travailleraient à perdre le favori dans l'esprit du roi; aucune de ces promesses ne se réalisait; il luttait contre toutes les forces du royaume, et n'avait d'autre appui qu'une princesse douairière qui pouvait se croire forcée de l'abandonner. Richelieu et Béthune lui montrent avec force cette position si dangereuse; ils parviennent à lui persuader de dire qu'il n'avait eu d'autre intention que de procurer à la reine-mère la liberté de voir son fils. Le roi s'avance jusques à Orléans avec des troupes; les deux négociateurs obtiennent du duc d'Épernon qu'il consente à recevoir des lettres d'*abolition* rédigées de manière à montrer combien la faute avait été diminuée par l'intention. Mais combien ce dénouement d'une si grande entreprise altère les idées qu'on avait de l'influence du duc, et réduit sa puissance!

L'arrangement fut ensuite facile avec la reine-mère : on lui donna le gouvernement de l'Anjou avec les droits régaliens, trois places de sûreté, des gardes à pied et à cheval payés par l'état; on augmenta les appointements de sa maison, et elle eut une entrevue avec son fils au château de Courcières, près de Tours.

De Luynes était allé au-devant d'elle; le roi la vit peu en particulier, et chassa beaucoup pendant les trois jours qu'il passa à Courcières; mais les autres enfants de Marie, la jeune reine et tous les grands seigneurs qui avaient accompagné le monarque témoignèrent à la reine-mère beaucoup de joie, d'égards et de respects; et, peu de temps après, de Luynes fut fait duc et pair de France.

Depuis trois ans, le prince de Condé languissait en prison; la France et même la cour murmuraient de cette longue captivité. Le ministère se détermina à lui ouvrir

les portes du château de Vincennes : le roi lui fit plusieurs visites; le duc de Luynes alla le chercher dans sa prison, et l'on publia une déclaration royale dans laquelle le monarque disait : « Un des plus grands maux » qu'aient faits à la France de mauvais ministres qui » voulaient tout perdre a été la détention de notre cousin; » nous avons examiné par nous-même les accusations » portées contre lui, et nous n'y avons trouvé que les » artifices et mauvais desseins de ceux qui voulaient » joindre à la ruine de l'état celle du prince de Condé. »

La reine-mère se plaignit hautement de cette déclaration comme d'une grande improbation de son gouvernement; ses partisans, d'un autre côté, furent accueillis par la cour de la manière la plus propre à les attacher au ministère; et Ruccelai lui-même, à qui on pardonna toutes ses démarches, se dévoua au favori.

Richelieu obtenait chaque jour plus d'empire sur l'esprit de la reine-mère : il était son chancelier, le surintendant de sa maison, le chef de toutes ses affaires; il correspondait néanmoins en secret avec les personnes les plus puissantes de la cour, et particulièrement avec le duc de Luynes, le chancelier, le nonce du pape, Pierre de Bérulle, supérieur des oratoriens français, le père Arnoux, jésuite et confesseur du roi, le cardinal de Gondi; et l'agent de leur correspondance était un capucin nommé Joseph du Tremblay, qui faisait des voyages à Angers sous le prétexte de missions ou d'affaires de son ordre. Le duc de Luynes, cédant aux insinuations de Richelieu, dont le génie combinait avec habileté tout ce qui pouvait le ramener au ministère, proposa à la reine-mère de revenir à la cour; mais de nombreux mécontents, qui n'avaient d'espérance que dans les divisions du monarque et de sa mère, parvinrent à lui persuader que les instances que le ministère employait ne provenaient que du prince de Condé et de ses amis, et qu'on

ne voulait que la renfermer dans la prison d'où le prince venait de sortir. Elle refusa les offres du ministère.

Le nombre de ceux qui se réunissaient autour d'elle ne cessait d'augmenter; les mécontents ne dissimulaient plus leur jalousie contre le favori; ils ne cachaient plus leurs projets de s'éloigner de la cour; ils annonçaient leur départ ou pour leurs gouvernements ou pour le séjour de Marie de Médicis. On comptait parmi eux le duc de Longueville, les Vendôme, le comte de Soissons, le maréchal de Bois-Dauphin, les ducs d'Épernon, de Mayenne, de La Trémouille, de Rohan, de Retz, de Nemours; ils commandaient dans la Normandie, le Perche, le Maine, la Bretagne, le Poitou, l'Angoumois, la Saintonge, La Rochelle, la Guyenne, le Béarn, les Cévennes, la Bourgogne, les trois évêchés, et les protestants les favorisaient.

Ces confédérés veulent engager la reine-mère à quitter Angers, et à se retirer avec eux dans la Guyenne ou dans l'Angoumois. Plusieurs des courtisans de Marie, favorisés secrètement par le ministère, craignant de voir tous les avantages dont ils jouissent s'évanouir avec le départ de la reine-mère, lui inspirent des alarmes, et la retiennent à Angers (1620).

Le roi cependant sort de Paris à la tête de ses troupes, et va vers la Normandie : Rouen et Caen se soumettent; le duc de Longueville écrit une lettre très-respectueuse, et se retire dans le fond de son gouvernement : des commandants de petites places paraissent vouloir résister; leurs têtes tombent. Le roi poursuit, dit-il dans une déclaration solennelle, *ceux qui ont armé sous le nom de sa mère,* parcourt en vainqueur le Perche et le Maine, et arrive près d'Angers. Les confédérés sont déconcertés dans leurs projets. La reine-mère envoie à son fils l'archevêque de Sens et Pierre de Bérulle ; elle demande la

paix : le duc de Luynes, malgré les succès du roi, craint que ce prince ne le sacrifie à la tranquillité publique, comme il avait sacrifié le maréchal d'Ancre. Il désire de terminer la guerre par des arrangements, et engage le roi à consentir à des traités particuliers avec plusieurs des mécontents; il poursuivait ce plan de conciliation, lorsque le prince de Condé porte le camp du roi à deux lieues d'Angers. L'effroi règne à la cour de Marie; des négociateurs se hâtent de partir pour le camp : on accorde à la reine-mère son retour à la cour, sa rentrée dans les conseils, une augmentation de ses revenus, de ses honneurs, de ses prérogatives; mais le roi ne veut pas que les partisans de la reine-mère fassent des conditions avec lui; il ne permet à sa mère que de les recommander à son indulgence; il ne promet que de les traiter avec bonté. Le prince de Condé fait attaquer Pont-de-Cé, et disperse les troupes de la reine-mère : le duc de Luynes, dont la politique est bien différente de celle de Condé, presse la conclusion de la paix; l'évêque de Luçon a une grande part à cet arrangement : on convient que les prisonniers auront leur grâce ainsi que tous ceux qui se soumettront avant huit jours. Les charges des insurgés, que le roi a données à d'autres titulaires, ne leur seront pas rendues; le traité d'Angoulême est confirmé; un article secret assure à Richelieu le chapeau de cardinal.

La reine-mère revint à Paris, où elle réunit sa cour à celle de sa belle-fille. Le roi alla dans le Béarn, le soumit, fit rendre au clergé les biens dont les protestants s'étaient emparés, rétablit dans les villes l'exercice de la religion catholique, y laissa de fortes garnisons, arriva à Paris sans être attendu, traversa cette capitale à la tête de cinquante jeunes seigneurs de son armée, et fut reçu au milieu des acclamations. Mais cette conquête du Béarn n'était que le prélude du projet formé, après la paix de Pont-de-Cé, d'attaquer tous les protestants du

royaume. Et combien de sang et de malheurs la bonne foi aurait encore épargnés!

Depuis la mort de Henri IV, la cour travaillait à détruire les priviléges des réformés. Ils ne négligeaient rien pour les défendre. Une haine d'autant plus forte que des fanatiques osaient la commander au nom de Dieu divisait, dans les villes et dans les campagnes, les catholiques et les protestants; ils réclamaient souvent à main armée leurs églises ou leurs temples; les réformés, moins nombreux, et sachant combien le gouvernement leur était contraire, crurent devoir prendre de grandes mesures pour leur conservation. Leur assemblée générale réunie à La Rochelle donna une déclaration qui distribuait les églises calvinistes en cercles, et sous *l'autorité du roi*, réglait la perception des fonds, la levée des recrues, le commandement des troupes, la subordination des hommes armés; cette déclaration fournit le prétexte que la cour attendait. Louis, accompagné par le duc de Luynes, alla à la tête d'une armée vers le Bas Poitou et la Saintonge, vit plusieurs villes lui ouvrir leurs portes à la première sommation, s'empara de vive force des autres, ou les obligea à capituler, soumit Saint-Jean-d'Angely malgré les efforts de Soubise, frère du duc de Rohan, qui commandait les protestants dans la Haute Guyenne et le Haut Languedoc, nomma le fils du duc d'Épernon lieutenant-général de ses armées, et parut ne faire qu'une marche triomphale dont les courtisans s'empressèrent de rapporter tout l'honneur au favori. L'épée de connétable fut donnée au duc de Luynes; cette épée aurait dû être confiée au maréchal duc de Lesdiguières, le plus grand général de cette époque; mais Lesdiguières était calviniste, et n'était pas favori tout-puissant.

Le nouveau connétable sentait trop cette injustice pour ne pas chercher à se la faire pardonner. Il s'empressa

de faire nommer Lesdiguières maréchal général des camps et armées du roi.

Parvenu au faîte des honneurs militaires, le duc de Luynes voulut que rien ne pût ébranler cette puissance vraiment royale à laquelle il était parvenu. Le garde des sceaux du Vair étant venu à mourir, il garda pour lui les sceaux de France, et le bruit s'étant répandu que le père Arnoux, confesseur de Louis XIII, donnait à ce prince des conseils relatifs au gouvernement, il le fit remplacer par un confesseur de son choix, que le monarque n'eut pas la force de refuser.

La victoire, qui n'avait cessé de couronner l'armée royale, l'abandonna devant la ville de Montauban, l'une des places fortes des réformés. La ville fut défendue avec courage sous les ordres du marquis de La Force. L'hiver devint rigoureux; les neiges et les inondations survinrent; le duc de Mayenne, le fils du fameux chef de la ligue, fut tué dans la tranchée : Louis XIII leva le siége.

Ce mauvais succès fut le signal de nouveaux murmures qui s'élevèrent contre le favori. Ses honneurs et sa puissance ne pouvaient plus s'accroître; l'envie lui reprocha jusques à ses bonnes qualités : une maladie mortelle le saisit dans un village du Querci; il succomba le quatrième jour, à l'âge de trente deux ans : l'envie se tut; le règne de Luynes était fini.

Louis XIII, au commencement du printemps suivant, recommença la guerre dans le Poitou, passa pendant la nuit, à la tête de ses gardes, dans l'île de Rié, en chassa de Soubise, auquel il fit perdre quatre mille hommes, se montra dans la tranchée au siége de Royan, envoya le bâton de maréchal de France au marquis de La Force qui venait d'abandonner le parti des réformés et de lui livrer Sainte-Foi, soumit plusieurs villes,

déclara le changement de religion de Lesdiguières, lui donna l'épée de connétable, et fit commencer le siége de Montpellier ; faible dans les conseils jusques à la servitude, il était brave à la tête de ses troupes, augmentait leur intrépidité par sa contenance assurée, ne redoutait aucun danger, avait souvent bravé les feux les plus meurtriers, combattu au milieu des marais à pied ayant de l'eau jusques à la ceinture, et, les armes à la main, méritait d'avoir eu Henri-le-Grand pour père.

Cette ardeur guerrière était bien loin de convenir à la reine-mère, au chancelier de Sillery, aux cardinaux qui étaient membres du conseil. Ils ne pouvaient suivre le roi dans les camps, craignaient que leur éloignement du monarque ne leur enlevât tout leur crédit, et redoutaient surtout l'influence du prince de Condé, qui était avec Louis XIII au milieu des combats ; ils résolurent donc de tout faire pour déterminer le roi à la paix. Ils parvinrent à exciter contre le prince de Condé la jalousie et la méfiance du monarque. « Ce » prince, lui dirent les amis de la reine-mère et » du ministère, désire la continuation des hostilités » parce qu'il croit à une prétendue prophétie qui an- » nonce comme prochaine la mort de votre Majesté » et celle de votre frère. » Le roi, aussi crédule que faible dans les conseils, fut assez frappé de cette prédiction pour adopter l'avis du ministère et de sa mère. La paix fut conclue sans que Louis XIII en parlât au prince de Condé ; l'édit de Nantes fut confirmé ; le prince de Condé, de plus en plus irrité contre la reine-mère, et voulant éviter de la voir, obtint la permission d'aller voyager en Italie, et Louis XIII trouva à Lyon les deux reines qui étaient venues au-devant de lui, et l'évêque de Luçon, nommé cardinal, et auquel il donna la barrette (1622).

L'empereur Mathias avait cessé de vivre. La capitulation qu'il avait signée en montant sur le trône impérial avait imposé de nouvelles obligations au chef de l'empire. Les unions électorales de 1519 et de 1521 avaient été confirmées : l'empereur devait recouvrer les fiefs d'Italie ; les fonds accordés par les états ne pouvaient être détournés des objets pour lesquels ils avaient été donnés ; aucun procès relatif aux péages électoraux ne pouvait être jugé que par les sept électeurs ; le conseil aulique devait renfermer moins d'Autrichiens que d'Allemands nés hors des états de l'Autriche ; et les électeurs pouvaient élire un roi des Romains malgré l'opposition de l'empereur régnant.

(1619) La diète électorale fut convoquée à Francfort. On demande par qui le suffrage de Bohême serait exercé : les électeurs catholiques et l'électeur de Saxe se déclarèrent pour le roi Ferdinand ; les états de Bohême soutinrent que le trône de ce royaume était vacant, que Ferdinand avait brisé son sceptre en violant les lois fondamentales de leur patrie, que le droit électoral était dévolu à leur nation, et par conséquent devait être exercé par eux. Ils envoyèrent des ambassadeurs à Francfort pour concourir à l'élection de l'empereur ; mais tous les efforts de l'électeur palatin furent inutiles pour les faire admettre : il n'obtint même pas de suspendre le suffrage de Bohême jusques après la terminaison du différent élevé entre Ferdinand et les états ; et les ambassadeurs protestèrent pour la conservation des droits de la Bohême (1619).

L'électeur palatin proposa alors à ses collègues d'élire empereur le duc Maximilien de Bavière : l'électeur de Brandebourg approuva sa proposition. Ferdinand de Bavière, frère de Maximilien et électeur de Cologne, devait voter de la même manière. Les voix allaient être partagées ; on avait même quelque espérance d'ob-

tenir pour le duc de Bavière le suffrage de Lothaire de Metternich, électeur de Trèves. Un coup terrible allait être porté à la maison d'Autriche et à la puissance espagnole. La France n'avait plus de rivale redoutable; les descendants de Rodolphe de Habsbourg perdaient la couronne impériale ; l'Allemagne aurait peut-être été préservée de la guerre funeste qui devait désoler ses provinces pendant tant d'années. Le grand but politique de Henri IV allait être rempli; mais la cour de France elle-même abandonne la politique du grand Henri, soutient son ennemie, seconde toutes les intrigues de l'Espagne; et le fils de Henri renverse l'ouvrage de son père. Les historiens peu favorables à la maison d'Autriche ont prétendu que de Luynes, le véritable roi de France, s'était laissé gagner par la cour d'Espagne. Quoi qu'il en soit de la cause d'une des plus grandes fautes du gouvernement français, de Luynes, au lieu de servir avec chaleur le duc Maximilien, lui persuada de ne pas lutter contre Ferdinand : le parti espagnol triompha, et Ferdinand II fut élu et sacré empereur de la Germanie.

Ce succès ne découragea pas les états de Bohême, de la Lusace, de la Silésie et de la Haute Autriche. Ferdinand leur offrit de confirmer tous leurs privilèges; ils continuèrent néanmoins de refuser de le reconnaître. Leur général le comte de La Tour entra dans la Moravie et dans la Basse Autriche, pénétra jusques aux portes de Vienne, et allait s'emparer de cette capitale lorsque la défaite éprouvée auprès de Budweis par le comte Ernest de Mansfeld, cet autre général des insurgés, si redouté de la maison d'Autriche, qu'elle l'appelait *l'Attila de la chrétienté*, l'obligea à suspendre son projet.

Vers ce temps les états de Moravie, de Silésie et de Hongrie rendirent de concert un décret de proscription contre les jésuites; et bientôt après les états de Bohême,

de Moravie, de Silésie et de Lusace, réunis à Prague, déposent solennellement le roi Ferdinand. « Il n'est » monté sur le trône de Bohême, disent-ils dans leurs » manifestes, que par des voies honteuses, à l'aide de » l'argent des Espagnols, sans le concours de la plus » grande partie de la noblesse et sans l'aveu des villes; » il a usurpé l'administration du royaume, violé ses » lois, ses constitutions, ses priviléges, inondé la Bohême » de troupes étrangères contre ses engagements les plus » sacrés et malgré les droits de la nation, promis au » roi d'Espagne de rendre sa couronne royale hérédi- » taire dans la maison d'Autriche, et de substituer pour » cette couronne à sa postérité les descendants de Phi- » lippe III, quoique ce prince ne soit pas issu du sang » royal de Bohême. »

Ils élisent ensuite pour leur monarque l'électeur palatin, le chef de l'union protestante, le gendre du roi d'Angleterre, le neveu du stathouder de Hollande et l'ancien ami des protestants de France. Le célèbre théologien et ministre protestant Abraham Scutter, prédicateur de la cour palatine, le prince Maurice d'Orange, le duc de Bouillon, et surtout l'électrice Élisabeth d'Angleterre, pressent vivement Frédéric d'accepter la couronne que lui offrent les états : il se rend à leurs vœux. Il reçoit les députés des états à Waldsassen dans le Haut Palatinat; et, comme s'il avait prévu les malheurs qui l'attendaient, il ne signe qu'en répandant des larmes le décret de son élection. Couronné à Prague, il rejette avec fierté les conseils ou plutôt les ordres de l'empereur Ferdinand II, qui le presse de rompre les engagements contractés *avec des rebelles*. « C'est au comte palatin, » répond-il, à juger les empereurs, et non pas aux » empereurs à lui demander compte de sa conduite. »

Le célèbre *Bethlem Gabor* professait la religion réformée. Secouru par les Turcs qui avaient admiré son

courage, il s'était mis à la tête des Hongrois non catholiques auxquels on contestait le libre exercice de leur religion. On l'avait proclamé prince de Transylvanie; il prétendait au trône de Hongrie : Frédéric se ligua avec lui, envoya des secours à ce prince. Bethlem Gabor repoussa jusques à Vienne les troupes impériales. Les princes de l'union protestante, assemblés à Nuremberg, décidèrent qu'ils prendraient les armes pour garantir les états palatins de toute invasion étrangère. Le margrave d'Anspach, général en chef de l'union, s'approcha d'Ulm avec une forte armée; le margrave de Bade se chargea d'arrêter les secours que Ferdinand II devait recevoir de la Franche-Comté, et même de Charles, duc de Lorraine. Les Hongrois, après avoir déposé leur roi Ferdinand et élu à sa place Bethlem Gabor, accédèrent à l'alliance que Gabor avait contractée avec l'électeur palatin, nouveau roi de Bohême. Le roi d'Angleterre (1620), pressé par le parlement et par l'opinion publique, envoya des secours à son gendre, malgré sa crainte de déplaire à l'Espagne; mais les princes de la ligue catholique étaient convenus de lever une armée de vingt mille hommes, en avaient donné le commandement au duc de Bavière, et sous ses ordres au comte Jean Tzerclaës de Tilly. L'Espagne envoya en Allemagne deux armées composées chacune de vingt mille hommes, dont une était commandée par le marquis de Spinola; et le pape Paul V accorda à Philippe III, pour l'entretien de la seconde, les décimes de tous les domaines ecclésiastiques si riches et si nombreux de la vaste monarchie espagnole.

Les électeurs catholiques, l'électeur de Saxe, le duc de Bavière et le landgrave de Hesse-Cassel, assemblés à Mulhausen en Thuringe, désapprouvèrent la conduite de l'électeur palatin, l'exhortèrent à descendre du trône, sommèrent les Bohémiens et leurs adhérents de mettre

bas les armes, pressèrent les princes *correspondants* d'embrasser une exacte neutralité, leur déclarèrent par un acte formel qu'ils n'avaient rien à craindre ni pour la religion ni pour les biens ecclésiastiques dont ils s'étaient emparés depuis la paix religieuse d'Ausbourg, et convinrent d'aider l'empereur contre tous ses ennemis. Des ambassadeurs de France, envoyés par des ministres corrompus par l'Espagne ou séduits par cette puissance, déterminèrent les princes de l'union protestante à promettre de nouveau de ne défendre que le Palatinat, et réunirent leurs bons offices aux négociations de Ferdinand II pour suspendre l'intervention du roi de Danemarck en faveur de Frédéric.

Le duc de Bavière attaque alors à la tête des troupes de la ligue les insurgés de la Haute Autriche, et n'éprouve aucune résistance. L'électeur de Saxe bat un faible corps que lui oppose le margrave de Brandebourg-Jægerendorf, et soumet les insurgés de la Lusace; l'armée impériale commandée par le général Bucquoy réduit la Silésie sous l'obéissance de Ferdinand II; et le marquis de Spinola s'empare d'un grand nombre de places du Palatinat sous les yeux du margrave de Brandebourg-Anspach, qui se présente en vain à la tête des troupes de l'union protestante, et, n'espérant ou ne voulant aucun succès, les ramène dans leurs quartiers.

Le malheureux Frédéric avait nui à ses intérêts d'une manière bien plus dangereuse par son zèle aveugle pour le calvinisme, par son intolérance, non seulement contre les catholiques de Bohême, mais encore contre les luthériens de ce royaume, et les *calixtins* ou *syncrétiques*, disciples du théologien allemand George Calixte, et par cette sorte d'indifférence insensée avec laquelle, entraîné par sa femme, il se livrait à Prague aux fêtes et aux plaisirs, pendant que le prince d'Anhalt et le comte de La Tour commandaient son armée.

Le duc de Bavière et le comte de Tilly, empressés de profiter de ces fautes si grandes, marchent à Prague avec les Impériaux, les forces de la ligue catholique, un grand nombre d'Espagnols et un corps d'Italiens soudoyés par le pape, livrent bataille à l'armée bohémienne, remportent une victoire complète, dispersent les partisans de Frédéric, obligent ce prince à se sauver à la hâte avec sa femme, et lui inspirent une telle crainte qu'il se croit trop peu en sûreté à Breslau, même à Berlin, et qu'il ne veut s'arrêter qu'en Hollande.

Les Bohémiens, abandonnés par Frédéric, se soumettent à Ferdinand II, qui leur promet une amnistie entière, la conservation de leurs priviléges et le libre exercice de leur religion (1620).

La paix allait réparer les maux de la Germanie; mais la mauvaise foi et le despotisme de Ferdinand II vont de nouveau couvrir l'Allemagne de sang, de cendres et de ruines; il se joue des promesses les plus sacrées, fait tomber les têtes des principaux seigneurs de la Bohême, de la Moravie et de la Haute Autriche qui ont pris part à l'insurrection, confisque les biens des autres, abolit les priviléges de leurs pays, proscrit dans ces provinces l'exercice de la religion protestante, veut être seul juge dans sa propre cause, procède de sa seule autorité contre l'électeur palatin et ses principaux adhérents, le met au ban de l'empire sans consulter les autres électeurs, n'observe aucune des formalités prescrites par les lois de l'empire et par sa propre capitulation, croit sa force supérieure à celle de l'opinion publique et de tous les états qui s'élèvent avec énergie contre sa violence, ne doute pas que la victoire ne lui ait donné le pouvoir de tout oser, brave ce qu'il regarde comme de vaines clameurs, méprise les reproches des princes, se joue des représentations de l'ambassadeur d'Angleterre, charge le duc de Bavière de s'emparer du Haut Palatinat, et choisit

l'archiduc Albert d'Autriche pour occuper le Palatinat du Rhin (1621).

Le duc de Bavière a la faiblesse d'obéir à des ordres contraires aux lois de l'empire; il occupe le Haut Palatinat; le roi de Danemarck propose vainement aux états consternés de la Basse Saxe de secourir un électeur injustement opprimé; le duc Christian de Brunswick-Luneboùrg, administrateur de l'évêché d'Halberstadt, prend seul les armes; il s'empare des évêchés de Minden, de Paderborn, de Hildesheim, et paie ses soldats avec les trésors des églises; mais Spinola se rend maître de tout le Palatinat, excepté les villes où l'on a jeté des garnisons anglaises, et l'union protestante, victime de l'incapacité, de la désunion ou de la trahison de ses chefs, signe un traité de neutralité avec le général espagnol, et cesse d'exister.

Le comte de Mansfeld cependant s'avançait avec une armée considérable qu'il avait levée en Alsace; l'électeur palatin était venu le joindre; le comte défait près de Wiseloch l'armée du comte de Tilly. Le général autrichien suit en Bavière, avec ce qui lui reste de troupes, le margrave de Bade-Dourlach, le bat près de Wimpfen en Souabe, et remporte une victoire sur le duc Christian de Brunswick, qui, réuni ensuite avec le comte de Mansfeld, s'empare de toute la Basse Alsace.

Frédéric crut pouvoir, après cet avantage, négocier avec la cour de Vienne, sous la médiation de l'Angleterre et du Danemarck. Ferdinand II exige, comme une condition préliminaire, que Frédéric abandonne le comte Mansfeld et le duc Christian, qu'il vient de mettre au ban de l'empire; Frédéric fait la faute d'y consentir; l'empereur renvoie sa demande à la prochaine diète, et Frédéric retourne dans sa retraite à Utrecht.

Tilly, après le nouvel éloignement de l'électeur, ravagea impunément tout le Palatinat, rétablit dans

cette province l'exercice de la religion catholique, et abandonna particulièrement la ville d'Heidelberg à un pillage barbare. Cette ville renfermait la magnifique bibliothéque électorale que l'on regardait comme une des plus riches du monde. Tilly, frappé comme de respect à la vue de cette précieuse collection, la sauva du désastre, et la fit transporter dans la capitale du duc de Bavière, qui la donna au pape, et l'envoya à Rome, où on la réunit à la bibliothéque du Vatican.

Ferdinand II obtint un autre succès bien important pour lui; le prince de Transylvanie Bethlem Gabor fit la paix avec l'empereur, renonça au titre de roi de Hongrie, et reçut en échange deux duchés, sept comtés, une forte somme d'argent et le titre de prince du Saint-Empire (1622).

Le cousin de Ferdinand II, le roi d'Espagne Philippe III, avait bientôt vu combien les effets de l'expulsion des Maures étaient funestes à son royaume; un grand nombre de terres restaient incultes, et l'agriculture, aussi négligée par la nonchalance et l'amour-propre des Espagnols qu'elle avait été favorisée par l'activité des Maures, paraissait près de périr. Philippe III accorda les honneurs de la noblesse et l'exemption du service militaire à tous ceux qui s'abandonneraient à la culture des champs.

Peu de temps après la publication de son édit, une maladie termina ses jours; son fils Philippe IV lui succéda. Il n'avait que seize ans; il donna toute sa confiance à don Gaspard de Guzman, comte d'Olivarès et duc de San-Lucar. Le duc de Lerme perdit ses pensions et ne dut la conservation de sa vie qu'à sa dignité de cardinal.

Un an auparavant, la Toscane avait vu un nouveau grand-duc monter sur le trône; Ferdinand Ier de Médicis avait régné pendant vingt-deux ans à Florence avec

justice, fermeté et modération; on avait trouvé après sa mort dans ses coffres dix millions en or et la valeur de deux millions en pierreries. Son fils Côme II lui avait succédé en 1609; il avait exercé d'une manière bien honorable la puissance que lui donnaient le commerce si florissant de ses états et le noble courage des Toscans; il avait secouru son ami Ferdinand, duc de Mantoue, contre le duc de Savoie, donné un asile à l'émir Fackardin, poursuivi par le sultan Achmet, et envoyé à Ferdinand II, assiégé dans Vienne, un corps de troupes qui contribua puissamment au salut de ce prince. Quel beau rôle pour un souverain! mais quelle plus belle gloire il avait acquise! Il avait mérité que l'histoire dît de lui : « Tous les ordres de l'état regrettèrent sincèrement un souverain le plus favorisé de la nature » pour les qualités du cœur, et le plus chéri de tous » ceux de la maison de Médicis qui avaient régné en » Toscane. La clémence, la tolérance et la modération » formaient son caractère; l'amour qu'il portait à ses » sujets et sa bienfaisance envers eux les intéressaient » tous à son salut; une humeur égale et enjouée rendait sa présence agréable à ceux qui l'approchaient, » et lui faisait oublier ses maux. »

Il avait succombé à ses souffrances à l'âge de trente-un ans; son fils Ferdinand II n'avait que onze ans lorsqu'il lui succéda; sa tutelle fut confiée à sa mère Marie-Madeleine d'Autriche et à son aïeule paternelle Christine de Lorraine, fille de Charles III.

Que l'Angleterre aurait été heureuse si son roi eût ressemblé à Côme II de Médicis!

Jacques Ier, instruit des reproches que ses sujets ne cessaient de lui faire, imagina pour s'en garantir la mesure la plus impolitique, la plus inexécutable et la plus propre à augmenter le mécontentement de sa nation. Il défendit par une proclamation de s'entretenir des af-

faires d'état; et ce fut après cet acte d'un absurde despotisme qu'il convoqua le parlement : il attachait tant d'importance au mariage de son fils avec l'infante d'Espagne que le comte de Gondemar, l'ambassadeur de Philippe, le tenait dans une espèce de servitude; il avait d'ailleurs une grande aversion pour la guerre; et néanmoins, voulant obtenir de forts subsides, il résolut de paraître décidé à employer les moyens les plus vigoureux pour le salut de son gendre l'électeur palatin, de sa fille Élisabeth et de leurs enfants (1620). Prononçant une longue harangue à l'ouverture des chambres, il exposa les devoirs des parlements, s'étendit sur son mérite, parla de ses besoins, demanda des secours pour la défense du Palatinat, et déclara qu'il hasarderait jusques à sa couronne et à la vie de son fils pour le succès de la cause qu'il avait embrassée.

Les communes, irritées contre la maison d'Autriche, accordèrent un double subside; mais elles reçurent ensuite un grand nombre de pétitions contre les monopoles et la multiplication des *papistes récusants*. Sir Gilles Montpesson et François Michel, à qui le gouvernement avait accordé la vente exclusive des galons d'or et d'argent, furent dénoncés à la chambre des pairs pour des fraudes et des malversations scandaleuses, et condamnés, le premier à être dégradé de la qualité de chevalier et à perdre ses biens; et le second à faire une amende honorable dans les rues de Londres, monté sur un cheval, la tête tournée du côté de la queue, à payer une amende de 1,000 livres, et à demeurer en prison le reste de sa vie.

Jacques, craignant que le parlement n'attaquât le marquis de Buckingham, auteur des monopoles, et voulant prévenir le coup qui menaçait son favori, parla aux deux chambres de la manière la plus affectueuse (1621). « Je jure, leur dit-il, sur la foi d'un

» prince chrétien que si j'avais en connaissance de ces » excès, j'en aurais fait punir les auteurs de mon propre » mouvement ; n'écoutez pas néanmoins ceux qui accuse- » raient l'innocent au lieu du coupable. »

Le parlement n'attaqua pas Buckingham ; mais les communes formèrent une accusation contre un homme placé par la nature à une grande hauteur au-dessus du favori. De même que les catholiques les plus pieux gémissent lorsque l'histoire leur présente le hideux tableau des crimes d'un indigne successeur des apôtres, de même les adorateurs du génie sont profondément affligés lorsque la sévérité de cette même histoire les oblige à rappeler les reproches adressés à un des hommes auxquels l'intelligence humaine a dû le plus d'étendue et d'élévation. Le chancelier Bacon, que le roi avait créé baron de Verulam et vicomte de Saint-Alban, est accusé d'avoir souffert que ses subordonnés reçussent de l'argent de ceux qui avaient des affaires à la chancellerie ; et la chambre haute le condamne à perdre sa charge de chancelier, à être privé de son droit de séance parmi les pairs du royaume, à payer une amende de 40,000 livres, et à demeurer en prison tant qu'il plairait à sa Majesté. Jacques voulut alléger le poids du jugement rendu contre celui qui devait laisser après lui une si grande renommée ; il le dispensa de payer l'amende, et lui accorda même une pension considérable.

Il s'était cru obligé, au commencement de cette affaire, d'entretenir le parlement de la nécessité de punir les juges corrompus ; et c'était après cette sorte de concession qu'il avait demandé de nouveaux subsides, les premiers ayant été employés en très-grande partie, dit-il, à la snbsistance de son gendre et de sa famille, retirés en Hollande.

Les historiens anglais ont remarqué que ce fut dans cette session qu'on vit se prononcer de la manière la

plus distincte dans les deux chambres le parti du ministère et celui de la nation anglaise ou de l'opposition. L'exercice de la prérogative royale fut aussi attaqué dans le même parlement de la manière la plus vive. Jacques Ier voulut ajourner les chambres; les communes regardèrent cet ajournement comme une atteinte à leurs priviléges, et demandèrent aux pairs une conférence pour rédiger une adresse à ce sujet. Les pairs refusèrent la conférence; mais la chambre des communes déclara que la résolution du monarque l'empêcherait de terminer ce qu'elle avait commencé pour le bien public. Le roi accorda alors un délai de dix jours; les pairs en demandèrent un de quinze. Le roi y consentit, en insistant néanmoins sur son droit de dissoudre, ajourner et proroger le parlement; les communes se désistèrent de leurs prétentions, et dirent que, devant prendre un très-grand intérêt à l'invasion du Palatinat et au danger que courait la religion protestante, elles soutiendraient le roi de tout leur pouvoir si les négociations se terminaient sans succès, et s'il avait recours aux armes.

Jacques, ayant négocié en vain pour le rétablissement de son gendre dans le Palatinat, rassembla de nouveau le parlement. « Le roi, dirent aux deux chambres les » commissaires du monarque, vient de remédier à trente- » sept des griefs dont la nation se plaignait. Il a fait inuti- » lement tous ses efforts pour obtenir une paix solide; » il a avancé 40,000 livres pour le paiement des troupes » destinées à la garde du Palatinat. Il réclame la pro- » messe des communes de le secourir puissamment pour » recouvrer cet électorat de son gendre. » Les communes, ayant peu de confiance dans la sincérité de Jacques, et ne voulant pas accorder des subsides pour les voir dissiper, dressèrent une remontrance. « Tous les maux » du royaume et tous les dangers qui menacent la reli- » gion protestante, portait la remontrance des commu-

» nes, viennent du mariage projeté entre le prince de » Galles et l'infante d'Espagne, et des encouragements » accordés aux *papistes;* que sa Majesté déclare la guerre » au gouvernement espagnol, dont les armes et les tré- » sors ont entretenu les malheurs du Palatinat; qu'on » exécute les lois rendues contre les *papistes récusants*, » et que le prince de Galles épouse une princesse protes- » tante. Que sa Majesté accorde sa sanction royale aux » bills que nous lui présenterons avant la fin de la ses- » sion, qu'elle donne une décharge de tout ce qui était » dû à la couronne lors de son avénement, et nous accor- » derons un subside complet pour la cause de son gen- » dre. » Le roi était à Newmarket; on l'informe de la remontrance : il s'irrite, et, revenant dans l'égarement de sa colère à ses idées funestes sur la toute-puissance royale, il écrit à l'orateur de la chambre. « Je vous com- » mande d'empêcher les communes de se mêler des af- » faires du gouvernement, du mariage de mon fils, » et de l'honneur de mes alliés. J'ai le droit et le pou- » voir de punir les fautes commises pendant la session » du parlement comme en tout autre temps; et je ne » manquerai pas de l'exercer aussi souvent que l'inso- » lence des membres de la chambre m'y obligera, si les » communes touchent à quelques-uns des points sur » lesquels je leur ai défendu de délibérer; je ne recevrai » pas leur pétition, ou je n'y ferai aucune réponse. » Cette lettre menaçante rend extrême le mécontentement des communes; connaissant la faiblesse du monarque, que les Anglais méprisent, et la grande force que leur donne l'assentiment de la nation qu'elles représentent, elles persistent dans la remontrance, l'envoient au roi, et y joignent une pétition très-forte. « Nous prions votre » Majesté, disent-elles dans cette pétition, de rappeler » l'ardeur que nous lui avons témoignée pour la soute- » nir dans la défense du Palatinat. Notre zèle pour la

» religion protestante et pour les intérêts de votre famille nous a portés à représenter à votre Majesté les dangers dont ils sont menacés, et à lui indiquer les moyens de les en garantir. Votre Majesté, par la lettre qu'elle a écrite à notre orateur, paraît vouloir nous priver du droit parlementaire de parler librement dans la chambre, et de la juridiction que nous exerçons sur nos membres. Nous la supplions de ne pas violer des droits incontestables que nous tenons de nos ancêtres, qu'elle a elle-même confirmés dans ses harangues au parlement, et sans lesquels il nous serait impossible de discuter et de terminer les affaires sur lesquelles nous devons délibérer. » Le roi reçoit de la manière la plus indécente, disent plusieurs historiens anglais, les députés chargés de lui présenter la pétition et la remontrance, ne reçoit que la pétition, et peu de jours après écrit aux communes : « Comment avez-vous eu l'audace d'entreprendre sur ma prérogative? Vous avez attaqué les portions essentielles de la souveraineté en blâmant mes alliances, en voulant me diriger dans la poursuite de la guerre, en me dictant ce que je dois faire au sujet du mariage de mon fils, en me prescrivant une décharge générale. Je suis un vieux et sage roi qui n'ai pas besoin de vos conseils; les affaires d'état sont au-dessus de votre intelligence; *ne sutor ultra crepidam.* Vous avez mal entendu ma lettre à votre orateur; vos priviléges viennent des faveurs de mes prédécesseurs ou des miennes. Je vous les conserverai néanmoins avec soin tant que vous n'entreprendrez rien sur ma prérogative; mais si vous voulez y attenter, je vous dépouillerai de ces priviléges si vantés, qui ne vous servent qu'à vouloir flétrir les plus belles fleurs de ma couronne. »

Les communes rédigent une protestation en faveur de leurs libertés, franchises, priviléges et juridiction, *droits*

indubitables passés de père en fils aux sujets d'Angleterre. Jacques se rend à Londres, se fait apporter le journal de la chambre, et déchire la protestation, qu'il déclare nulle comme présentée par un comité à la chambre des communes à une heure indue, d'une manière tumultueuse, et lorsqu'il n'y avait dans la chambre qu'un petit nombre de membres.

Son esprit est trop peu étendu et sa raison trop altérée par de lâches flatteries pour qu'il voie les précipices dans lesquels sa conduite si impolitique doit entraîner sa famille et la monarchie; et, pouvant d'autant moins surmonter sa colère que son caractère est plus faible, il dissout le parlement, sévit sous divers prétextes contre les députés qui ont parlé le plus librement, en fait emprisonner cinq, en envoie quatre dans une sorte d'exil, et fait renfermer dans la Tour de Londres le comte d'Oxford et le comte de Southampton (1622).

Le parti de la cour et celui de l'opposition prennent une énergie effrayante; les haines s'enveniment, les royalistes confondent tous ceux qui leur sont opposés sous le nom de puritains; les ennemis du pouvoir absolu accusent tous les royalistes d'être *papistes* ou *arminiens;* et le mépris des Anglais pour leur roi se propage sur le continent au point que les Espagnols même le tournent en ridicule à Bruxelles par des comédies, des peintures et des pasquinades.

Le roi, bien éloigné de connaître sa véritable position, venait d'ordonner aux juges de demander *une bienveillance* à ses sujets; empressé d'ailleurs de toucher les deux millions qu'il devait recevoir de l'infante d'Espagne, il chargea lord Digby, qu'il créa comte de Bristol, et qu'il envoya à Madrid, de conclure le mariage de son fils, et d'ajourner jusques après ce mariage l'affaire de la restitution du Palatinat. Il voulut que Gage allât à Rome presser la dispense dont son fils avait besoin, et, pour se

rendre le pape plus favorable, il ordonna par un acte donné sous le grand sceau qu'on mît en liberté tous les *papistes récusants*. Cette mesure contraire aux lois excita de si grandes clameurs que l'évêque de Lincoln, garde des sceaux d'Angleterre, fut obligé de publier une sorte de justification. « Sa Majesté, dit-il, a cru d'autant plus for-
» tement de ne pouvoir solliciter les princes étrangers
» en faveur des protestants, pendant qu'elle traiterait
» avec une grande sévérité les catholiques romains, que
» les jésuites anglais ont composé un ouvrage dans lequel
» ils exhortent le roi de France à promulguer contre
» les protestants des lois semblables à celles qu'on a
» publiées contre les catholiques de la Grande-Breta-
» gne. » Comment ces idées et ces événements ne conduisaient-ils pas à cette tolérance si juste, si pacifique, si heureuse, si évangélique, et sans laquelle tant de maux sont toujours prêts à fondre sur l'espèce humaine ?

Le roi d'Espagne cependant, espérant que le mariage de l'infante avec le prince de Galles favoriserait le rétablissement de la religion catholique en Angleterre, résolut enfin d'accorder cette princesse au fils de Jacques Ier. Le roi d'Angleterre et le prince de Galles signèrent aveuglément tous les articles présentés par la cour de Rome et par celle de Madrid. Ils consentirent à tout ce qu'on leur proposa relativement à la dot et au douaire de l'infante. On attendait la dispense de Rome, et l'infante devait quelques jours après partir pour l'Angleterre, lorsque le marquis de Buckingham, désirant de paraître avoir terminé une union si ambitionnée par son souverain, d'obtenir l'affection du prince de Galles, et de se montrer à la cour d'Espagne avec tous ses avantages, persuada à Charles de surprendre Philippe IV par une visite. « Cette démarche chevaleresque, lui dit-il, inspirera
» pour vous une véritable admiration au roi d'Espagne

» et à la nation espagnole ; et la confiance généreuse que » vous aurez témoignée à Philippe l'engagera à prendre » quelque résolution favorable à votre beau-frère l'élec- » teur palatin. » Le roi adopte l'avis de son favori ; bientôt effrayé néanmoins des suites d'un voyage aussi extraordinaire, il veut revenir sur la permission qu'il a donnée, et empêcher le départ de son fils ; mais il ne peut résister aux instances du marquis.

FIN DU TOME QUATORZIÈME.





